THÈSE

Pour l'obtention du grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS
UFR lettres et langues
Laboratoire Formes et représentations en littérature et linguistique (Poitiers)
(Diplôme National - Arrêté du 7 août 2006)

École doctorale : Cognition, comportements, langage(s) - CCL (Poitiers)
Secteur de recherche : Lettres et Langues

Présentée par :
Jean Louis Queriaud

Littérature orale occitane : édition d'un corpus de contes de l'est du Confolentais (Charente)

Directeur(s) de Thèse :
Liliane Gnep Jagueneau

Soutenue le 30 août 2012 devant le jury

Jury :

Président	**Philippe Martel**	Université de Montpellier 3
Rapporteur	**Philippe Martel**	Université de Montpellier 3
Rapporteur	**Guy Latry**	Université de Bordeaux Montaigne
Membre	**Liliane Gnep Jagueneau**	Université de Poitiers
Membre	**Jean Louis Duchet**	Université de Poitiers

Pour citer cette thèse :
Jean Louis Queriaud. *Littérature orale occitane : édition d'un corpus de contes de l'est du Confolentais (Charente)* [En ligne]. Thèse Lettres et Langues. Poitiers : Université de Poitiers, 2012. Disponible sur Internet <http://theses.univ-poitiers.fr>

UNIVERSITÉ DE POITIERS

U.F.R. LETTRES ET LANGUES

Laboratoire FO.RE.L.L. (EA 3816, M.S.H.S.)

LITTÉRATURE ORALE OCCITANE :

ÉDITION D'UN CORPUS DE CONTES

DE L'EST DU CONFOLENTAIS (CHARENTE)

Thèse préparée en vue du doctorat de linguistique

par Jean Louis Quériaud

sous la direction de Madame Liliane Jagueneau

Jury :

Monsieur Guy Latry, Professeur à l'Université de Bordeaux III

Monsieur Philippe Martel, Professeur à l'Université de Montpellier

Monsieur Jean-Louis Duchet, Professeur à l'Université de Poitiers

Madame Liliane Jagueneau, Maitre de conférences HDR à l'Université de Poitiers

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à tous les locuteurs occitanophones du Confolentais, et tout spécialement Alexandre Burbaud, Jean-Marie Courivaud, Firmin Sardin, Yves Tisseuil.

Je n'aurais garde d'oublier ceux qui ne sont plus, mais qui m'ont transmis ces contes, légendes et récits traditionnels : Gabriel Audonnet, Henriette Croisard, Valentin Degorce, Louis Dumont, Élie Dupic, Pierre Lacroix, Françoise Pignier, Odette Vignaud, François Villéger.

J'ai également une pensée pour mes parents, Louis et Maria Quériaud, grâce à qui, dès mon enfance, mon oreille a été imprégnée de l'occitan limousin.

Je remercie tout particulièrement Liliane Jagueneau pour son soutien, sa patience et ses nombreux conseils indispensables tout au long de ce travail.

Un grand merci à Yves Lavalade, dont les ouvrages et les renseignements m'ont été très utiles pour approfondir ma connaissance du dialecte limousin

et à Michel Valière, qui a bien voulu me faire profiter de ses connaissances sur le conte populaire, notamment en ce qui concerne sa typologie.

Beaucoup d'autres personnes ont contribué directement ou indirectement à me permettre de mener cette étude à son terme :

mon épouse Brigitte, grâce à qui j'ai pu rencontrer des conteurs résidant à la Maison de retraite de Confolens où elle travaille,

mon fils Sylvain par ses compétences en informatique,

Christian Gorce, par son aide précieuse dans la réalisation des cartes,

Thierry Villéger qui m'a accompagné lors des enquêtes auprès de son grand-père Pierre Lacroix,

Paul Grollier, Magalí Urroz, Jacqueline Hellegouarch, Pierre-Don Giancarli, Marcel Belette de Brive (19), Philippe Rouvet de Voutezac (19), Pierre Boulanger, et Philippe Bouty. Je les remercie tous très sincèrement.

Jean Louis Quériaud

Littérature orale occitane : édition d'un corpus de contes

de l'est du Confolentais (Charente)

Résumé

Disposant d'un ensemble de témoignages enregistrés par moi dans le Confolentais au cours des deux dernières décennies du 20ème siècle, documents dont très peu ont été édités, j'ai procédé pour ce travail de thèse à la transcription de trente-cinq contes et à l'analyse de la langue des conteurs dans ce cadre discursif et sociolinguistique, en contexte bilingue occitan/français, même si l'occitan constitue la langue principale de mes informateurs et la langue des contes du corpus.

Il s'agit là de s'interroger sur les choix à faire pour l'édition des contes dans la mesure où ces textes peuvent être lus aussi bien par un public local occitanophone le plus souvent peu habitué à lire en occitan et ne maîtrisant pas le code graphique normalisé, que par un public occitanophone plus éloigné géographiquement, qui peut être familier de la lecture de textes normalisés, mais non des formes linguistiques particulières à l'occitan du nord est de la Charente, en bordure du domaine d'oïl.

Tout en adoptant la graphie normalisée (dite classique) de l'occitan, il faut examiner de près les choix à faire, en particulier pour les formes empruntées au français, le plus souvent hybrides, et pour les formes spécifiques à l'occitan limousin du Confolentais (formes verbales, pronoms, déterminants…). En effet les choix opérés ne sont pas anodins et il faut prendre en compte leurs implications aussi bien quant à la lisibilité du texte qu'en ce qui concerne la signification de tel ou tel choix dans l'histoire de la graphie occitane.

Jean Louis Quériaud

Occitan Oral literature: editing a body of tales from the Eastern Confolens area (Charente)

Summary

With a set of testimonies which I personally recorded in the Confolens area over the last two decades of the twentieth century, of which very few have been published, I conducted for this doctoral thesis a transcription of thirty-five stories and an analysis of the language of the storytellers in this discursive and sociolinguistic framework, in an Occitan/French bilingual context, although Occitan is the main language of my informants and of the tales of the corpus.

This is to question the choices for editing stories. The question addresses the edition of the tales insofar as these texts can be read by both an Occitan-speaking local public, often not used to reading it and who do not master the standardized graphic code, and by an Occitan-speaking public geographically farther, who may be familiar with standardized texts, but not with specific linguistic forms of Occitan in the north-east of the Charente, near the Oïl area.

While adopting the standardized written form (called classical) of Occitan, one must look closely at the choices, especially for forms borrowed from the French, mostly hybrid, and for specific forms of Limousin Occitan in the Confolens area (verbal forms, pronouns, determiners...). Indeed the choices are not innocent and their implications are to be taken into account, not only the legibility of the texts but also the meaning of a particular choice in the history of Occitan written form.

SOMMAIRE

			Page
Sommaire			7
Conventions graphiques et abréviations			9
Introduction			13
PREMIERE PARTIE Le contexte linguistique : situation du Confolentais dans le domaine linguistique occitan			27
1	Délimitation géolinguistque interne		29
	1.1	Limites géographiques du domaine occitan	30
	1.2	Traits linguistiques spécifiques de l'ensemble occitan	32
2	Délimitation géolinguistique interne : nord occitan, limousin et confolentais dans l'espace linguistique occitan		37
	2.1	Limites géolinguistiques de l'espace nord occitan	38
	2.2	L'occitan confolentais, entre Haut-Limousin et Croissant	43
3	Situation sociolinguistique contemporaine		54
	3.1	La dynamique diglossique	54
	3.2	Nouvelles pratiques	59
	3.3	Lire des contes en occitan	62
DEUXIEME PARTIE : DE LA COLLECTE VERS L'EDITION : CORPUS DE CONTES ET GRAPHIE DES TEXTES OCCITANS DU CONFOLENTAIS			67
1	La collecte		69
	1.1	Le corpus	69
	1.2	les conteurs	75
	1.3	les contes	
2	La langue des conteurs		87
3	Les éditions antérieures		116
	3.1	Sans référence à une norme graphique occitane	116
	3.2	Vers une graphie normalisée	128
TROISIEME PARTIE TRANSCRIRE LE CONTE ORAL OCCITAN : LES CHOIX GRAPHIQUES, ENTRE GRAPHIE COMMUNE ET GRAPHIE LOCALISEE			143
1	De l'oral à l'écrit : quel « respect » de l'oral ?		146
	1.1	Les limites de la transcription	146
	1.2	Une transcription précise	147
2	Des principes à la réalisation : quels choix ?		155
	2.1	Les orientations	155
	2.2	Choix graphiques adaptés aux types d'éditions	158
Conclusion			177
Contes de l'est du Confolentais			181
Bibliographie			335
Annexes			345
Table des matières			373

CONVENTIONS GRAPHIQUES ET ABRÉVIATIONS

Pour les transcriptions phonétiques, c'est l'alphabet phonétique international, A.P.I., qui a été utilisé.

La notation phonétique est toujours donnée entre crochets.

L'accent tonique n'est généralement pas marqué.

Le latin apparaît systématiquement en petites majuscules.

Le français est noté en italique quand il apparaît dans les contes, et dans les traductions. Il peut en outre être signalé par : fr. (français) ou entre parenthèses lorsqu'il s'agit des exemples.

Les citations longues sont présentées en italique, quelle que soit la langue dans laquelle elles sont rédigées et leur traduction est en caractères droits, entre parenthèses si elle est ajoutée par nous.

Les exemples en occitan sont cités en caractères droits lorsqu'ils sont présentés comme tels et entre guillemets quand ils sont intégrés dans une phrase en français sans être annoncés par deux points (:).

Les catégories grammaticales sont notées en suivant les conventions habituelles.

Le soulignement n'est utilisé que lors du commentaire de quelques exemples, pour faire apparaître le point analysé.

La graphie utilisée pour l'occitan est celle de l'Institut d'Estudis Occitans (I.E.O.), dite graphie classique, adaptée à l'occitan limousin.

Graphie	**A.P.I. (Alphabet Phonétique International)**	**Exemple (traduction en français)**
Voyelles		
a intérieur d'un mot	[a]	mas (*mais*)
-a, -á en fin de mot	[ɔ]	pita (*petite*), aviá *(avait)*
-à en fin de mot	[a]	papà (*papa*)
e	[e] / [ɛ]	curet (*curé*) / pena (*peine*)
o tonique ou atone	[u]	pola (*poule*)
ò tonique en général	[ɔ]	pòrta (*porte*)
-an	[ã]	dança (*danse*)

-en	[ɛ̃]	dent (*dent*)
Graphie :	**API**	**Exemples (traduction en français)**
-ai-	[aj] ~ [ej]	aiga (*eau*)
-au-	[aw]	aubre (*arbre*)
-oe-, -oi-	[wej]	bois (*bois*)
Consonnes		
en finale, muettes en général, sauf –r final		
-c- devant –a-, -o-, -ò-, -u-	[k]	còp (*coup*)
-**c**- devant –e-, -i-	[s]	cima (*cime*)
-**cl**- palatalisé en général	[kj]	clau (*clé*)
-**g-** devant –a-, -o-, -ò-, -u-	[g]	gola (*gueule*)
-**g**- devant –e-, -i-	[dʒ] ~ [dz]	gelat (*gel*é)
-**gl-** palatalisé en général	[gj]	verglaçar (*verglacer*)
-**j**- devant –a-, -e-, -o-, -u-	[dʒ] ~ [dz]	dejunar (*déjeuner*)
-**s-**	[s] ~ [ʃ]	ser (*soir*)
-**s**- intervocalique	[z]	chausa (*chose*)
-**s**- après voyelle et en fin de syllabe allonge la voyelle	baston [bɑtu]	
-**ch**-	[tʃ] ~ [ts]	chabra (*chèvre*)
-**lh**-	[j]	balhar (*donner*)
-**nh**-	[ɲ]	campanha (*campagne*)
-**tg**-, -**tj-**	[dʒ] ~ [dz]	vilatge (*village*)
-**tz**- muet en fin de mot		venetz (*venez)*
Groupe –es- : -s- en général vocalisé en [i]	[ej]	escòla (*école*)

On trouvera ci-après les codes utilisés pour désigner les contes et les conteurs (on les retrouvera avec les localisations géographiques dans le tableau de la deuxième partie, § 1.2.2.). L'ordre de présentation adopté ici est celui du document sonore : c'est le même que celui de la version écrite, à la fin de l'ouvrage, à l'exception du conte 25.

Nos	Conteurs		Titres	Code
1	Pierre Lacroix	PL	La legenda de Cinturat	LegC
2			Los dos charmelaires	LosC
3			Lo marle e la merlata	Merl
4			Vaslet e patron	VaP
5			Lo revelhon	LoR
6	Françoise Pignier	FP	Le Chavau Baïard	ChavB
7			Le Pont Binòt	PoB
8			Las doas bargieras	LasB
9			Jan le Sòt e Jan le Fin	JanS
10			Le meitat-jau	MeiJ
11			Le Lop e le Renard	LopR
12			L'esmochet e le chavan	EsmC
13			Le diable a la velha	DiaV
14	François Villéger	FV	Le carreu cassat	CarC
15			Le curet, la chambariera e los 3 pòrcs	Cur
16	Alexandre Burbaud	AB	Le volor volat	Vol
17	Firmin Sardin	FS	La cubarta grisa	CubG
18	Yves Tisseuil	YT	Le bisolhaire	Biso
19	Louis Dumont	LD	Le crit deu lop	Crit
20	Anonyme	AN	Jan le Sòt e l'andolha	And
21	Valentin Degorce	VD	Piarisson vai a l'escòla	Piar
22	Elie Dupic	ED	La Mandragore	Mand
23			Le monier e le diable	Mon
24			La gent de Mauvernhas	Mauv
25	Valentin Degorce*	VD	Los champanhòus	Champ
26	Elie Dupic	ED	Quelques aventures de Jean le Sot	AvJS

27	Henriette Croisard	HC	Le vaslet que minjava los chins	Vasl
28			Histoire de patata	HistP
29	Gabriel Audonnet	GA	Las doas begassas	Beg
30			La femna, le curet e le vaslet	Fem
31	Odette Vignaud	OV	Le pari	Pari
32	Jean-Marie Courivaud	JMC	Autre histoire de patata	Pat
33			Le lança-peira	Lanç
34			Jaquilhon e le curet	Jaq
35			La leçon de categisme	Cate

INTRODUCTION

Ayant bénéficié très tôt, à Confolens (Charente) et autour, d'un environnement familial – mais aussi de voisinage - très riche en diverses formes de littérature orale, j'ai d'abord vécu celle-ci comme une expérience ordinaire avant d'en percevoir l'intérêt comme élément des traditions populaires. Très intéressé ultérieurement par ces dernières, j'ai commencé à enquêter vers la fin des années 1960, au moment où se développait un peu partout une large prise de conscience de la valeur de ce patrimoine culturel. La rencontre d'autres collecteurs et en particulier de l'ethnologue Michel Valière montrait bien que la même démarche était engagée un peu partout. Il s'agissait d'abord de recueillir tout un savoir populaire constitué aussi bien de chansons, proverbes, coutumes que de contes et récits divers. Ce n'est que dans un second temps que je me suis penché sur l'aspect linguistique local et que j'ai décrit le parler confolentais, en l'inscrivant dans l'ensemble nord occitan (Quériaud, 1974). Des lectures, notamment des revues comme *Lemouzi* et le *Bulletin de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines* m'invitaient en effet à élargir la perspective à l'ensemble du Limousin et du domaine occitan. Après une vingtaine d'années de collectes dans le Confolentais, pendant lesquelles j'ai publié un grand nombre de contes, chansons et coutumes dans le journal *Le Confolentais*, j'ai réuni dans deux recueils (Quériaud : 1992, 1997) des contes et récits divers, proverbes, formules, etc. appartenant à la littérature orale de ce secteur.

La préparation de l'édition de mes collectes a été l'occasion de bien des questionnements auxquels il fallait apporter des réponses rapides, sans le temps ni les moyens d'aller jusqu'au bout d'une démarche, pourtant nécessaire, de recul, d'analyse et de systématisation. De nouvelles collectes s'étant ajoutées aux précédentes, entre 1990 et 2005, je n'avais souvent même pas eu le temps d'en tenir à jour un inventaire exhaustif et encore moins d'en envisager la transcription et l'édition. La variété et l'intérêt de la documentation ainsi réunie rendaient pourtant indispensable de faire le point sur ces collectes et d'en élaborer un traitement, sinon exhaustif, du moins ordonné et éclairé par une approche scientifique minutieuse.

C'est donc pour mener à bien ce travail sur mes collectes que j'ai entrepris cette thèse : quelles sont les données du problème et quelle perspective adopter pour les traiter ?

1 Composition du corpus

Le corpus qu'il s'agit de présenter ici comprend trente cinq contes, racontés par quatorze conteurs, dont quatre en disent plus de la moitié. Précisons d'emblée que, n'ayant sans doute pas enregistré tout le répertoire de certains conteurs, je ne présenterai pas ce travail comme l'étude des conteurs en tant que tels, mais comme celle d'un corpus particulier qu'il va s'agir de définir, avant de s'interroger sur les problèmes posés par leur édition.

En quoi consiste la particularité de ces textes et pourquoi avoir choisi ceux-ci et non d'autres, parmi ceux que j'ai recueillis ?

1.1 Ce sont des **textes oraux**, recueillis en enquête dans le Confolentais, au nord du département de la Charente. Tous ont été enregistrés à la fin du XXe siècle et au début du XXIe, et presque tous par moi-même. Trois d'entre eux ont été recueillis lors d'une émission radiophonique, cadre certes différent de celui des autres enquêtes, mais qui s'en rapprochait en l'occurrence beaucoup par sa forme et son déroulement.

1.2 Ce sont par ailleurs des **contes populaires** recueillis en enquête, dans un contexte conversationnel qui peut influer sur leur forme, mais aussi dans un contexte discursif particulier, dans la mesure où la parole du conteur s'inscrit dans un discours collectif sur une époque, un lieu, un mode de vie…

1.3 Tous les contes du corpus ont été dits et enregistrés en **nord occitan limousin du Confolentais**, l'une des langues des conteurs, tous bilingues. Ce sont donc aussi des documents permettant d'accéder à un état de langue correspondant à l'occitan parlé dans tel ou tel lieu du Confolentais oriental, plus ou moins près de la limite entre oc et oïl, entre 1980 et 2010, en situation, plus ou moins formelle, de parole enregistrée, en interlocution avec un locuteur occitanophone, n'appartenant pas au cercle des interlocuteurs les plus proches du conteur ou de la conteuse: les enquêteurs, moi-même, Michel

Valière, dans une des enquêtes, ou un groupe d'élèves dans un autre cas, n'appartiennent en effet ni à la famille ni au voisinage immédiat du locuteur principal.

1.4 Enfin chacun des **conteurs** est un locuteur particulier : son art de la parole, comme son histoire linguistique propre interviennent dans les interactions qui ont été enregistrées. Même si cette recherche ne place pas le conteur au centre de l'étude, elle doit évidemment tenir compte des spécificités liées à l'histoire de chacun, dans la mesure où celle-ci peut être connue.

2 L'édition

Il s'agit donc d'envisager une **édition** de ces textes et de s'interroger sur le type d'édition à privilégier. On peut en effet, à partir du document sonore, imaginer une dizaine de possibilités, allant de l'édition sonore à l'album jeunesse en passant par l'édition critique, l'édition pédagogique et l'édition pour un public non spécialisé, choix eux-mêmes déclinables en plusieurs autres :

2.1 Edition sonore :

Entre l'enregistrement et l'édition sonore, on ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ce qui doit être retenu et sur la façon de le présenter :

2.1.1 On peut en effet envisager de réaliser un **document sonore brut**, incluant les conversations qui ont précédé et suivi l'enregistrement : document de travail, destiné à être consulté en phonothèque, dont la publication intégrale est souvent difficile, les conversations recueillies en enquête pouvant être longues, toucher des sujets peu en rapport avec le centre d'intérêt principal, mais aussi nommer des personnes qui peuvent ne pas autoriser la divulgation des propos tenus. La connaissance, pour la recherche, du contexte dans lequel les contes sont produits n'en est pas moins un élément incontournable, mais on sera plus ou moins contraint de le réserver à la consultation des chercheurs sans le faire apparaitre dans une édition sonore plus large où il pourrait en outre être perçu comme superflu par un public non spécialisé, voire « masquer » les contes.

2.1.2 Une édition sonore s'orienterait donc plus vraisemblablement vers celle d'un **document sonore sélectif**, qui ne retienne que les contes. Cette solution, la seule à être retenue, à notre connaissance, par les éditeurs[1], peut elle-même ouvrir sur d'autres questions : que faire lorsque l'original n'est pas d'excellente qualité sonore ? Faut-il en ce cas éliminer les contes les moins audibles ou faut-il tout publier, en ajoutant à l'édition sonore une édition écrite de « secours » ?

2.2 Edition écrite

Là encore différents choix sont possibles, selon le public auquel on s'adresse et l'objectif qu'on veut atteindre :

2.2.1 On peut envisager de fournir un **document de travail** aux spécialistes. Selon la spécialité du public visé, on se dirigera :

- soit vers un document de type linguistique : il s'agit alors d'apporter au lecteur les éléments lui permettant une approche précise de la langue des conteurs, avec ses particularités géographiques, mais aussi comme état de langue à un moment donné, dans le contexte de l'enquête. Cette approche peut aussi intéresser les chercheurs interactionnistes qui vont surtout s'attacher à la circulation de la parole, à sa répartition entre l'enquêteur et l'enquêté, aux tours de parole, silences, reprises par l'un de la parole de l'autre, etc.

- soit vers un document plus ethnologique où sera surtout mis en valeur le contenu narratif, comme exemples de contes dont on s'attachera à présenter le catalogage, les variantes, les autres versions, les commentaires éventuels des conteurs et conteuses.

Si on peut penser que le public de chercheurs linguistes doit surtout être constitué de lecteurs occitanophones, il n'en va pas de même des ethnologues dont certains, s'intéressant plus au conte qu'à la langue dans laquelle il est véhiculé,

[1] Parmi les éditions de contes occitans les plus connues, les documents sonores et recueils publiés par La Talvera procèdent ainsi. Et le cahier et la cassette *Littérature orale du Plateau de Pompadour* (Bourbouloux-Jagueneau-Valière, 1996), qui retiennent un bref extrait de l'entretien ethnographique, font presque figure d'exception.

peuvent ne pas comprendre l'occitan. De la même façon les chercheurs peuvent être aussi bien de jeunes chercheurs découvrant la littérature orale que des ethnologues confirmés, les attentes des uns et des autres pouvant se révéler bien différentes.

2.2.2 Il peut aussi s'agir de **proposer un outil pédagogique**

On sait qu'actuellement l'édition en langue régionale, particulièrement en occitan, est souvent prise en charge par des éditeurs institutionnels comme les Centres de documentation pédagogique, à l'échelle régionale ou départementale : ainsi les deux recueils de contes confolentais ont été publiés par le CDDP de Charente et les CRDP d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées présentent d'importantes collections de documents en occitan, à destination des enseignants et des élèves. Là aussi des choix s'imposent, entre

- l'édition d'une transcription accompagnée ou non du document sonore,
- l'édition de la transcription avec ou sans traduction en français
- l'édition d'une version écrite plus ou moins proche de l'oral
- l'ajout d'une documentation sur le(s) conte(s), les conteurs et conteuses, la langue, le contexte culturel…
- l'orientation vers l'enseignant ou vers l'enseigné, ou les deux…

2.2.3 Une troisième possibilité est une **édition destinée à un nouveau public, celui des néo-conteurs**

Le collecteur sait bien que le mode de contage lié à la production de contes traditionnels a considérablement évolué et que, même si les conteurs enregistrés dans le dernier quart du vingtième siècle ont été entendus par une ou plusieurs générations d'auditeurs qui connaissent donc ces récits, peu de ces auditeurs les transmettent ; beaucoup ne se souviennent même pas les avoir entendus, faute d'avoir bénéficié ensuite d'une « réactivation » suffisante. L'apparition des néoconteurs et le développement du néocontage peuvent donc susciter la

demande d'édition de contes traditionnels susceptibles d'être reformulés dans des conditions assez différentes, dans des veillées, spectacles, balades contées, interventions scolaires. En signalant cette situation à propos de l'Acadie, Ronald Labelle (2010 :71) présente même l'édition des contes comme un devoir des ethnologues : « Il me semble que nous devons fournir des outils à ces apprentis conteurs et aussi stimuler les gens qui, sans devenir conteurs publics, auraient quand même le goût d'exercer cet art parmi leurs proches. » On peut estimer que la situation est la même dans le domaine occitan et là aussi « Le défi est bien sûr de trouver la façon de transmettre cet art et non seulement de fixer des mots sur le papier. » Certains ont pu, comme Vivian Labrie (1982), proposer une représentation graphique de l'art du conteur par divers symboles, sans doute utiles à l'analyse, mais non à la transmission de l'art oral. Par ailleurs il faut souligner que les néoconteurs sont loin de former un groupe homogène et que là encore bien des cas de figure et des choix éditoriaux peuvent être envisagés parce que le néoconteur peut être occitanophone lecteur ou non lecteur, non occitanophone ou semi-locuteur, susceptible aussi bien d'avoir entendu raconter dans son entourage que de ne pas avoir bénéficié de cet art autrement qu'à travers des stages ou l'écoute d'autres néoconteurs ; et parce que le conte enregistré peut être un point de départ, ou un modèle, susceptibles d'une élaboration plus ou moins importante, élaboration pour la scène, dont le résultat peut être sensiblement éloigné de la tradition orale ; faire connaître et expliquer celle-ci peut donc faire partie des tâches requises pour l'édition de la littérature orale.

2.2.4 Plus largement, on peut **viser un public non spécialisé** par une édition qui ne serait spécifiquement orientée ni vers l'étude savante, ni vers la réappropriation par des néoconteurs, ni vers l'utilisation pédagogique. Quel public peut être visé par une telle édition ?

- d'abord le public proche des conteurs enregistrés : si la famille ou le voisinage des conteurs et conteuses traditionnels n'ont pas toujours eu conscience de la compétence de ceux-ci, beaucoup sont néanmoins intéressés et peuvent découvrir tardivement ou redécouvrir la littérature orale qu'ils ont pu rencontrer ou non pendant leur enfance. Des associations jouent parfois là le rôle de relais en mettant à la disposition d'un jeune public des textes ainsi

« sauvés » de l'oubli[2], comme c'était déjà le cas lors des premières enquêtes des folkloristes. C'est même l'ensemble des habitants d'un canton, voire d'une région qui constitue ainsi un public potentiel, qui va du conteur lui-même, à qui on restitue ainsi son savoir, de toute façon transformé, au jeune public plus familier des dessins animés de Walt Disney que des Barbes Bleues, Cendrillons ou Jean le Sot des contes de tradition orale. Autant dire que ce public est lui-même très diversifié et qu'il ne suffit pas d'en cerner les attentes pour résoudre les problèmes liés à l'édition.

- Les enfants et leurs parents, qui peuvent accéder à la littérature orale traditionnelle par le biais des albums jeunesse qui, en alliant texte écrit, image et parfois son, modifient considérablement la réception du conte ;

- enfin un public de lecteurs non spécialisés, mais néanmoins intéressés par la langue ou la littérature orale, amateurs plus ou moins « éclairés » exigeant souvent des précisions

    - sur le plan linguistique, par le biais d'un glossaire, d'une traduction, et de notes explicatives,

    - sur le plan ethnologique, par une présentation et des commentaires sur des éléments de catalogage, les motifs, les variantes, le contexte…

La prise de conscience d'une telle diversité, plus ou moins effarante au premier abord, a été accompagnée de la découverte progressive des nombreux travaux autour de l'édition du conte. Loin d'être ici en terrain vierge, le chercheur prend vite conscience que beaucoup des questions qu'il se pose ont été posées par d'autres, ce qui à la fois conforte sa démarche et son souci d'y voir plus clair et lui apporte des outils indispensables à la recherche de solutions appropriées.

[2] On peut citer aussi bien les enquêtes de La Talvera, avec Daniel Loddo, dans l'Albigeois, la Montagne d'Angles, etc. que le « sauvetage de la tradition orale » en Poitou, avec Michel Valière, André Pacher, Pierrot Morin et beaucoup d'autres, à partir de la fin des années 60, dans les associations de l'UPCP et en dehors.

3 L'état des lieux : la recherche autour de l'édition de contes

Parmi les chercheurs ayant travaillé à l'édition de textes oraux tels que les contes, on trouvera principalement des ethnologues. Des centres de recherche comme celui d'Aix-en-Provence (référence), qui s'intéressent au français oral, ont par ailleurs largement contribué à une appréhension plus systématique des questions de transcription. Néanmoins la spécificité du corpus considéré ici orientera cet état des lieux vers les acquis issus de la recherche spécialisée en littérature orale, le recours aux apports du groupe aixois ou à d'autres travaux pouvant apporter ponctuellement des compléments utiles.

Si on essaie de faire le point sur les questions qui se posent à nous et sur les réponses déjà apportées par des chercheurs, on peut considérer que, bien que le sujet ait fait l'objet de recherches spécialisées et d'une réflexion collective depuis plus de trente ans, beaucoup de ces questionnements restent ouverts. En effet les publications qui présentent ces recherches comme les éditions de contes reposant sur une approche raisonnée apportent bien des éléments de réflexion, mais ne peuvent dispenser d'un examen minutieux de chaque situation particulière.

3.1 Attentes du public et choix d'édition

Si l'accord est nécessairement unanime sur la nécessité de répondre aux attentes et aux besoins des lecteurs, il n'en reste pas moins que les modalités de la mise en œuvre de ce principe, comme sa faisabilité, sont loin d'être simples.

3.1.1 Il s'agit là en effet de s'approcher de la façon la plus précise des **attentes du public** visé. Mais, si certaines de ces attentes peuvent être connues, toutes ne le sont pas, chaque public débordant toujours le portrait qu'on peut essayer de brosser de lui. Ainsi on peut estimer que ceux qui, dans le public non spécialisé, lisent des recueils de contes édités en occitan, appartiennent plutôt au monde enseignant, militant, susceptible de rechercher dans la parole enregistrée et éditée, une valorisation de la tradition orale, voire des modèles d'expression ou de langue. Mais ce même public peut aussi bien être attiré par la diversité de la parole et attendre une édition qui mette en valeur la spécificité d'un parler local, plutôt que préférer des textes plus normés, plus proches de ce qu'on attend dans des langues

« établies ». De la même façon les chercheurs ont des centres d'intérêt très diversifiés : celui qui travaille sur la syntaxe et celui qui s'intéresse aux motifs du conte n'auront pas les mêmes demandes.

3.1.2 La primauté de la langue

Les nécessités de l'édition amèneront donc nécessairement à des compromis, non seulement parce qu'on ne pourra pas définir de façon tranchée un public privilégié, mais aussi parce qu'on peut estimer que c'est plutôt l'offre d'édition qui doit être conçue de telle sorte qu'elle trouve un public, celui-ci pouvant tout aussi bien être créé par l'édition que prédéfini. L'éditeur des textes est en effet le premier public et il lui revient de faire, avec la maison d'édition, des choix dont il définira l'orientation.

Ainsi la particularité linguistique du Confolentais est telle qu'on peut souhaiter, ici, accorder la première place à la langue, non parce qu'on considère les formes linguistiques véhiculées par le conte comme exceptionnelles, mais au contraire parce qu'elles sont tout à fait représentatives de situations auxquelles le transcripteur et l'éditeur de contes sont souvent confrontés :

- un état de langue lié à une **position géographique périphérique** : les formes lexicales et sonores seront de ce fait parfois éloignées de ce que l'on attend quand on est familier d'un écrit occitan correspondant à une langue plus centrale ;

- un discours formulé dans une langue qui intègre **des éléments du français**, plus ou moins « assimilés » : c'est une situation encore plus fréquente, partout où une langue est pratiquée par des locuteurs scolarisés dans une autre, qui occupe de surcroit tout l'environnement médiatique et professionnel, ici la langue française, sans aucune présence – ou presque – de la première langue dans l'espace public. Cette situation de fait peut être prise en compte dans une démarche d'édition, dans la mesure où elle reflète une pratique langagière bien réelle. Elle peut néanmoins ne pas être reçue de la même façon par tous les lecteurs, les représentations collectives des langues n'étant pas

homogènes et une orientation plus « littéraire » pouvant amener à d'autres choix.

- La transcription de **discours en situation diglossique plus ou moins avancée** pose en effet des problèmes spécifiques qu'on peut difficilement résoudre en adoptant une position « neutre » : la tentation est grande d'orienter les choix par purisme, en privilégiant les formes « les plus occitanes » par fidélité à un état de langue plus conforme à l'occitan qu'on voudrait entendre et aux attentes de bien des lecteurs.

La question de la fidélité au texte est donc ici d'une acuïté particulière et mérite qu'on fasse le point sur les positions prises par divers éditeurs de textes oraux.

3.2 L'exactitude

Parmi les questions que continue de soulever la démarche d'édition de textes oraux, celle de la fidélité au document original peut être abordée de différentes façons :

3.2.1 Certains (Bergeron, 2010) soulignent la différence entre **conformité et fidélité**, la conformité étant alors présentée comme la représentation exacte de ce qui a été enregistré, tandis que la fidélité pourrait viser à reproduire « l'information contenue dans le récit », quitte à la reformuler pour la rendre plus claire. De telles interrogations sont le lot de tout transcripteur et il importe de préciser quelle démarche on adopte pour que les choix, inévitables, soient connus du lecteur dès le départ.

3.2.2 Car, autre perspective, un préalable s'impose : tout public a droit au **même degré d'exactitude** et on ne peut poser, par exemple, que l'édition destinée aux chercheurs doive être plus exacte que celle destinée à un public non spécialisé. S'il suffisait d'offrir au chercheur une édition plus complète et au non spécialiste une version allégée des éléments considérés comme annexes, le débat serait peut-être clos. Mais tout concourt au sens, et on ne peut séparer le « contenu » de la « forme ». L'écrit ne pouvant de toute façon pas reproduire l'intégralité de l'oral, le problème de la fidélité doit être formulé autrement.

3.2.3 Construction du sens

Chaque lecteur est en effet susceptible de participer à la construction du sens et l'éditeur doit veiller à mettre à sa disposition suffisamment d'éléments pour lui permettre d'accéder au texte dans les meilleures conditions. Il ne le fera certes pas de la même façon dans un album jeunesse et dans une édition critique, mais il aura le même souci de faciliter l'accès au texte. C'est à partir de là que nous avons élaboré notre démarche d'édition.

3.3 Démarche

On s'interrogera donc dans cette thèse sur la démarche d'édition appropriée à notre corpus pour un public intéressé à la fois par la langue des contes et par les contes eux-mêmes, en nous appuyant sur un certain nombre d'hypothèses que nous allons tenter de vérifier :

- **le corpus de contes présente une certaine homogénéité linguistique** qui rend possible l'élaboration de conventions de transcription applicables à tout le corpus ;

- les **variantes linguistiques locales** du corpus, très valorisées par les locuteurs, doivent pouvoir apparaître d'une façon ou d'une autre dans l'édition écrite, sous peine de rendre le texte « étranger » aux lecteurs locaux;

- le transcripteur disposant d'une norme graphique, celle du nord occitan limousin (Lavalade, 2010), il faudra proposer des **solutions graphiques qui concilient la norme existante**, posée comme satisfaisante pour un public large, **et les attentes d'un public local** pour qui des adaptations peuvent être nécessaires.

Pour mener à bien cette recherche d'un mode d'édition satisfaisant, nous procéderons en trois temps :

- le premier consistera à présenter le contexte linguistique dans lequel s'insèrent les contes en situant l'occitan du Confolentais dans

l'ensemble du domaine occitan et nord occitan ;

- seront ensuite présentés, après la collecte et les conteurs, les contes, les caractéristiques linguistiques du corpus lui-même et les choix graphiques d'éditions antérieures de textes du Confolentais censées en rendre compte d'une façon ou d'une autre ;

- à partir de là la démarche d'édition retenue pour les trente-cinq contes sera proposée et détaillée et nous présenterons la transcription et la traduction.

PREMIÈRE PARTIE

LE CONTEXTE LINGUISTIQUE :

SITUATION DU CONFOLENTAIS

DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE OCCITAN

L'espace linguistique occitan, qui occupe un peu plus du tiers sud du territoire français, soit une superficie d'environ 200 000 km, se définit d'abord par sa langue, et secondairement, par des traits culturels communs ou plus ou moins partagés, puisqu'il englobe l'ensemble des pays dont les habitants parlent l'un des dialectes de la langue d'oc. Si, pour ce domaine, le terme d'Occitanie est assez souvent employé (Bec, 1973 : 7), il n'en a pas été de même au cours des siècles, où on a utilisé diverses dénominations : Aquitaine, Provence, la langue d'oc ou Occitania, Gascogne, Midi (Dupuy : 1976). Sans entrer dans un débat possible sur la désignation la plus adéquate pour cet espace linguistique, nous parlerons ici de l'« espace » ou du « domaine occitan » pour désigner cet ensemble, qui, en France, s'étend, en totalité ou en partie, sur trente-neuf départements (Sumien, 2004 : 207) et sur neuf régions administratives : Aquitaine, Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

Pour bien situer la langue des conteurs du corpus dans l'espace occitan nous évoquerons brièvement les délimitations externes et internes de l'occitan, les caractéristiques linguistiques qui définissent sa spécificité et celle de ses sous-ensembles, ainsi que la situation sociolinguistique du Confolentais au moment des enquêtes, à la fin du XXème-début du XXIème siècle.

1 Délimitation géolinguistique externe

Le Confolentais, situé au sud est de la région administrative du Poitou-Charentes, occupe l'extrême nord ouest de l'occitan, en bordure de la zone de transition entre oc et oïl (poitevin-saintongeais).

1.1. Limites géographiques du domaine occitan

C'est évidemment une simplification d'évoquer à propos de l'espace linguistique occitan le « sud de la France ». Non seulement le sud de la France comprend aussi des parties de langue basque, catalane ou corse, non négligeables, mais l'occitan est aussi présent en Italie où, « de Fenestrelle au col de Tende, cette limite laisse au provençal [occitan] toutes les hautes vallées des Alpes » (Bec, 1973 :11-12]. Et en Espagne le Val d'Aran est aussi de langue occitane avec l'aranais. Les limites avec l'aragonais et le catalan sont plus progressives, le passage d'une langue à l'autre s'effectuant dans une zone de transition qui ressemble d'une certaine façon à l'espace intermédiaire entre oc et oïl qui a particulièrement retenu l'attention des dialectologues, comme l'a montré Guylaine Brun-Trigaud dans son étude historique de ce qu'on appelle depuis Ronjat le « Croissant » (1990). Cette limite n'est en effet pas tranchée au couteau et le Croissant est l'aire interférentielle présentant des traits intermédiaires, dans les anciennes provinces d'Angoumois, Poitou, Limousin, Berry, Marche, Auvergne et Bourbonnais (Brun-Trigaud, 1990 : 329).

Tourtoulon et Bringuier qui, dans la deuxième moitié du 19ème siècle, se sont livrés à des enquêtes sur place, ont pu dégager une délimitation relativement précise, basée sur les phénomènes de limites d'intercompréhension. A celles-ci se superposent les critères reconnus comme distinctifs par les linguistes : disparition des voyelles finales non accentuées (et donc des paroxytons d'oc), des diphtongues et des consonnes intervocaliques, évolution du [a] accentué, en particulier comme terminaison de l'infinitif présent de la première conjugaison (Tourtoulon et Bringuier, 1876 : 11-15).

La limite oc/oïl a ainsi pu (Bec, 1973 : 10), pour la partie occidentale et centrale du domaine d'oc,

> *être approximativement fixée par une ligne qui, partant du confluent de la Garonne et de la Dordogne, suit le cours de la Gironde, passe entre Bourg-sur-Gironde et Blaye, Libourne et Guitres, Montpont et Coutras, Ribérac et Chalais, Montbron et Angoulême, Confolens et Civray, Bellac et Le Dorat, Bénévent et La Souterraine, Pontarion et Guéret, Jarnages et Châtelus-Malvaleix, Evaux et Chambon-sur-Voueize, Gannat et Escurolles, Chateldon et Cusset.*

Dans son *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes* (1913 : 6-7), Jules Ronjat, à propos de la limite entre les parlers « provençaux » et les parlers « français »[3] , reprend les critères formulés par Tourtoulon et Bringuier et précise, à propos de la zone intermédiaire :

Des environs d'Angoulême aux bords de l'Allier à l'Est de Gannat elle a la forme générale d'un arc de cercle dont la corde serait sensiblement dirigée de l'Ouest à l'Est, et elle sépare notre domaine linguistique d'un territoire, présentant la forme générale d'un croissant (largeur maxima, de quarante à cinquante kilomètres ; longueur de la corde d'arc, environ deux cent quarante), dans lequel on rencontre des parlers intermédiaires entre le provençal et le français.

Elle passe ainsi entre Confolens et Civray, Bellac et Le Dorat, Bénévent et La Souterraine, Pontarion et Guéret, Jarnages et Châtelus-Malvaleix, Evaux et Chambon-sur-Voueire, Gannat et Escurolles, Chateldon et Cusset.

Nous n'entrerons pas ici ni dans le débat concernant les limites du Croissant et sa dénomination, ni dans celui de la différence entre l'ouest et l'est du domaine occitan, en contact avec le domaine franco-provençal, clairement identifiable : nous considérerons que, même s'ils ont entre aux un grand nombre de points communs, les parlers du Croissant ne forment pas un ensemble linguistique cohérent, contrairement au franco-provençal, dont par ailleurs ils se distinguent nettement.

En ce qui concerne le Confolentais, il se situe tout près de la zone de transition et il pourrait aussi bien être considéré comme en faisant partie, selon les critères retenus pour définir cette zone.

[3] Jules Ronjat désigne l'ensemble des parlers ou langues d'oïl comme « français » et l'ensemble de la langue d'oc par le terme de « provençal », souvent utilisé depuis le 19ème siècle et encore maintenant, mais de façon beaucoup plus limitée, pour désigner l'ensemble de l'occitan.

Limite oc-oïl d'après les indications de Tourtoulon, 1877 et 1879 (carte 1)

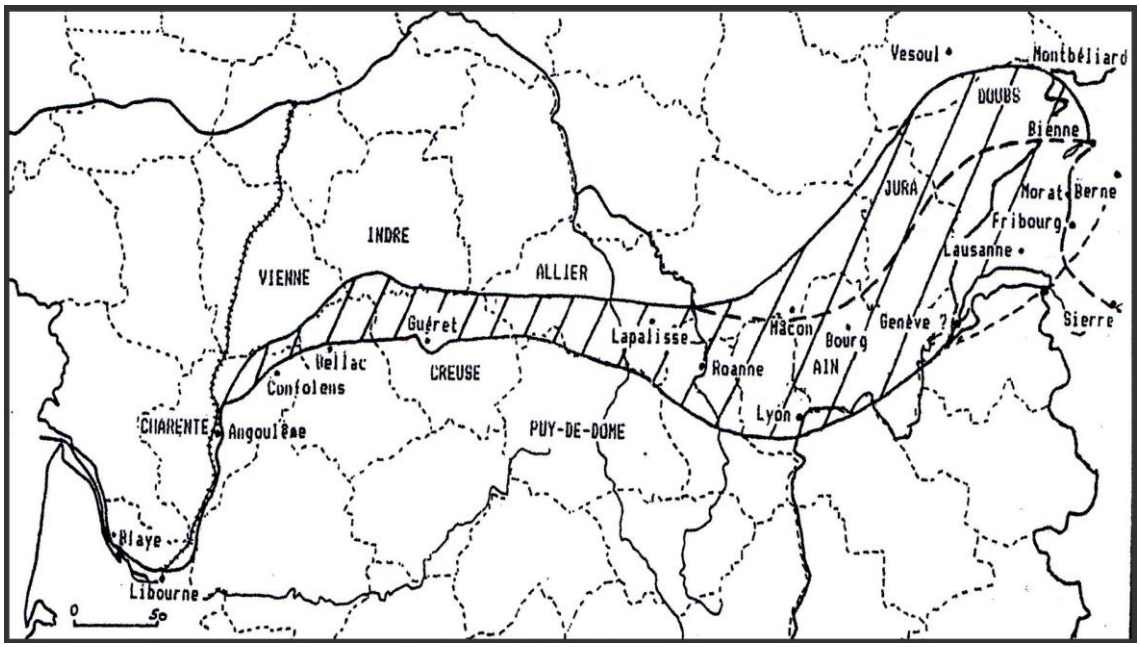

(Brun-Trigaud, 1990 : 224)

1.2 Traits linguistiques spécifiques de l'ensemble occitan

Examinons de plus près les critères distinctifs de l'occitan. On peut, en s'appuyant sur Ronjat (1913) et Bec (1973 : 25-29), retenir la caractérisation sur douze traits phonétiques, auxquels s'ajoutent trois traits morphologiques et cinq traits syntaxiques, ainsi qu'une spécificité lexicale moins aisément quantifiable. Les exemples ci-dessous sont, pour la plupart, tirés du corpus d'enquêtes du sud-confolentais.

1.2.1 Traits phonétiques

L'occitan du Confolentais partage avec l'ensemble du domaine d'oc un certain nombre de traits distinctifs, qui en font une langue romane plutôt conservatrice :

- Les **voyelles nasales** conservent très généralement le timbre de la voyelle

orale correspondante et la nasalité de la voyelle n'est que partielle et toujours suivie d'une résonance consonantique :

ex. s'empòrta [sɛ̃^{m}pɔrtə] (*s'emporte*), prendrá [prɛ̃ndrɔ] (*prendra*)

- Les **voyelles du latin vulgaire fermées ne sont pas diphtonguées** :

ex. TRES> [trɛ] tres (*trois*), DEBERE> [devɛr] dever (*devoir*), TENERE> [tenɛr] tener (*tenir*)

- Sauf cas particuliers **les voyelles du latin sont maintenues** :
  - le A accentué latin :

    ex. CAPRA> [tʃabrɔ] chabra (*chèvre*), PRATU> [pra] prat (*pré*)

  - les E et O latins non conditionnés par [y] :

    E> [E] : ex. CULTELLU> [kutɛl] cotèl (*couteau*)

    O> [ɔ] : ex. ROTA> [rɔdɔ] ròda (*roue*)

  - solidité du –A final atone (quelle que soit sa prononciation actuelle), passé à [e] en français, puis amuï.

    ex. CATENA > [kadenɔ] cadena / [tʃadenɔ] chadena (*chaîne*)

  - solidité également des voyelles prétoniques [e] ou [ɛ] : l'occitan ignore absolument les syncopes françaises comme celle de [e] : FENESTRA > [fenejtrɔ] fenestra (*fenêtre*)

- Néanmoins bien des évolutions par rapport au latin sont à noter, tantôt communes à tout le gallo-roman, tantôt spécifiques à la langue d'oc par opposition aux langues d'oïl :

- Diphtongaison des voyelles latines E, O, conditionnée par la séquence d'un yod ou d'un [w] :

  ex. LECTU > [ljɛ] lieit (*lit*), MELIUS> [mjɛ] mielhs (*mieux*), OCTO> [jɥɛ] ueit (*huit*), NOCTE> [ɲɥɛ] nueit (nuit), OCULU> [jɥɛ] uelh (*œil)*, FOCU> [fjɔ] fuòc (*feu*).

- Absence ou tout au moins rareté des voyelles fermées : [ɑ], [o], [ø]. Ainsi on trouvera le plus souvent en occitan les voyelles [a] et [ɔ], et, plus rarement, [œ] : pasta [pa :ta], Limòtges [limɔdʒe], pustòst [pytɔ].

- Présence de la voyelle [y] :

  ex. LUNA> [lynɔ] luna (*lune*)

  La palatalisation de U latin en [y] est un trait général de l'ensemble gallo-roman.

- Fermeture jusqu'à [u] de latin vulgaire O :

  ex. DOLORE>[dulur] dolor (*douleur*), FLORE > [flur] flor (*fleur*)

- Pas de proparoxytons :

  ex. PAGINA > [padzinɔ] ~[padzɔ] dans le Confolentais (*page*)

- Fermeture de o prétonique jusqu'à [u] :

  ex. VOLARE > [vulɑ] volar (*voler*)

1.2.2. Traits morphologiques

- Conservation d'une **flexion verbale restée assez près du latin** et entraînant l'inutilité du pronom personnel sujet.

- **Système verbal original**, dont l'essentiel est commun avec le catalan.

- Emploi, concurremment avec *òm*, de la **3ème personne du pluriel et du réfléchi dans les expressions indéterminées**, alors que le français, sans ignorer totalement ces tournures, n'emploie guère que *on.*

1.2.3. Traits syntaxiques

La construction grammaticale de la phrase est souvent semblable à celle des autres langues romanes et, par conséquent, au français. Il convient cependant d'attirer l'attention sur quelques points particuliers :

- **L'article** peut être omis dans certaines expressions :

  ex. 'nar a maison (*aller à la maison*), 'nar a Vinhana (*aller à la Vienne*), 'nar a festa (*aller à la noce*) …

- **Les noms collectifs** sont suivis d'un verbe au pluriel, que la forme du nom soit au singulier ou au pluriel :

  ex. La(s) gent(s) son 'ribats : *Les gens sont arrivés.*

  Tot lo monde son 'qui : *Tout le monde est là*.

- **Le pronom personnel sujet** est fréquemment omis, les désinences verbales suffisant, comme dans la plupart des langues romanes, à désigner les différentes personnes. L'usage des pronoms sujets dans la plus grande partie du domaine occitan est destiné uniquement « 1° pour éviter une amphibologie ou : 2° pour renforcer particulièrement l'expression » (Ronjat : 67-68). Nous verrons que leur usage est cependant plus fréquent dans le nord du domaine linguistique d'oc .

- **Lorsque deux pronoms personnels** se suivent, leur place est souvent inversée par rapport à la construction française :

  ex. : Balhatz-me-lo : *Donnez-le-moi.*

- **Le passé simple de l'indicatif** ou prétérit est d'un usage courant, tant à l'écrit qu'à l'oral, ainsi que l'imparfait du subjonctif, en vertu de la règle de

la concordance des temps, alors que le français, surtout à l'oral, l'a pratiquement abandonné :

ex : « I' voldriá que vos venguessetz » (*Je voudrais que vous vinssiez/veniez*).

1.2.4 Traits lexicaux

Les nombreux dictionnaires, glossaires… de la langue d'oc font apparaître un lexique généralement considéré comme abondant, et marqué par différentes caractéristiques, parmi lesquelles on peut relever les deux suivantes :

- **la productivité de très nombreux affixes**

La dérivation illustre bien l'abondance du vocabulaire : Alibèrt (1976) répertorie plus d'une centaine d'affixes, concernant aussi bien les substantifs, les adjectifs que les verbes. Sumien (2004), en regroupant les variantes et en se limitant – ou presque – aux suffixes et préfixes productifs, en établit une liste de près de 350, tandis que Lavalade (2010), par le jeu des combinaisons entre suffixes et en incluant tous les affixes, productifs ou non, en dénombre encore plus pour le seul occitan limousin :

L'impressionnante liste, qui ne peut être exhaustive, atteint un total de plus de 640 dérivations où se combinent entre eux différents suffixes simples, formant des finales à deux, trois, voire quatre particules sémantiques…

- **l'ancrage dans le concret** est un autre trait habituellement retenu pour différencier l'occitan du français. Selon Bec (1973 :30), c'est plutôt un point sur lequel l'occitan se rapproche des autres langues romanes et le français se différencie de celles-ci. Bec évoque le « décalage évolutif » du français qui, pour des raisons historiques, « est essentiellement arbitraire et abstrait », ce qui le rend en outre plus polysémique que les autres langues romanes.

Ces caractéristiques concernent l'ensemble du domaine occitan, mais cette relative unité n'empêche pas la différenciation entre un occitan du nord et un occitan du sud

2 **Délimitation linguistique interne : nord occitan, limousin et confolentais dans l'espace linguistique occitan**

La délimitation interne de l'occitan peut, depuis Bec (1973), être envisagée de façon « classique » en trois sous-ensembles : nord occitan (limousin, auvergnat, vivaro-alpin), occitan méridional (languedocien, provençal) et gascon, comme le rappelle la carte ci-après, qui permet de situer Confolens par rapport aux grands ensembles dialectaux du domaine occitan et à la zone de transition oc/oïl.

Les dialectes occitans (carte 2)

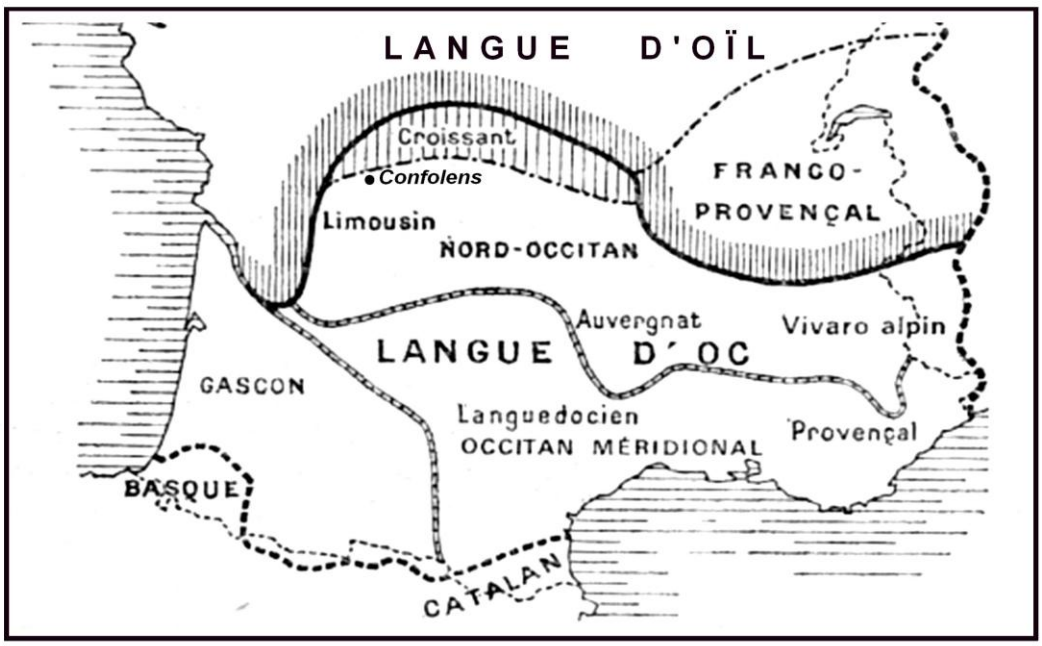

D'après Bec (1973 : 9)

N.B. Confolens a été ajouté par nous sur cette carte et la carte de Pierre Bec s'étendait à l'ensemble de la France « hexagonale ».

La délimitation supradialectale, plus englobante, est tout à fait utile quand on envisage l'ensemble occitan : elle regroupe en trois sous-ensembles les dialectes occitans, le nord occitan et le provençal formant ensemble l' « arverno-méditerranéen », le languedocien, sans sa partie la plus méridionale, constituant l'occitan central, et le gascon formant, avec cette partie méridionale du languedocien, le troisième sous-ensemble « aquitano-pyrénéen » (Bec, 1973).

Pour appréhender les traits linguistiques attestés dans les contes de notre corpus, nous nous limiterons à la description des traits communs à l'ensemble nord occitan et des traits spécifiques au limousin, en spécifiant ensuite en quoi consiste l'originalité de la variété confolentaise dans l'ensemble limousin.

2.1 Limites géolinguistiques de l'espace nord occitan

Le nord occitan comprend le nord du pays niçard et des Alpes occitanes, la plus grande partie des Cévennes et de l'Auvergne, sauf le sud du Cantal, autour d'Aurillac, et l'ensemble du Limousin, y compris le nord de la Dordogne.

2.1.1 Traits linguistiques communs au nord occitan

Ces traits, qui se retrouveront dans le corpus, justifient la distinction d'un espace dialectal septentrional au sein du domaine occitan et leur identification signifie clairement le rattachement du Limousin et du Confolentais, sur le plan linguistique, à un espace beaucoup plus vaste, ce qui sera montré plus loin.

Les traits phonétiques ci-dessous (Bec, 1973) contribuent à caractériser de façon forte cet espace par opposition à l'occitan méridional. On remarquera cependant que certains traits phonétiques rapprochent le nord occitan du provençal.

Par ailleurs ces caractéristiques peuvent avoir des conséquences en chaîne, en particulier sur l'accentuation (Dourdet, 2011) et la marque du pluriel :

- Le principal trait qui définit le nord occitan, en le différenciant de l'occitan méridional, la **palatalisation** de CA et de GA latins en [tʃa] « cha » et [dʒa] « ja », est bien connu :

ex. CANTARE (*chanter*) > chantar, au lieu de « cantar » dans le reste du domaine.

On considère généralement (Bec, 1973) ce trait comme fondamental et comme constituant un point commun entre le nord occitan et les langues d'oïl, où on la retrouve, sauf en picard, et normand. Notons toutefois que les réalisations phonétiques peuvent varier et distinguer nettement le nord occitan des langues d'oïl, qui ne connaissent pas les consonnes affiquées [tʃ] et [dʒ].

- **[v] labio-dental**, comme en français et en provençal.

  ex. : vacha (*vache*), lavar (*laver*)

- **Vocalisation de [l] issu de -L et de -LL en finale**, comme en provençal.

  ex. ostal/ostau (*maison*), sal/sau (*sel*), vedèl/vedèu (*veau*)

- **[l] intervocalique passe parfois à r :**

  ex. pala> para (*pelle)*

- **Chute de [s] ou sa vocalisation dans les groupes [sk], [sp], [st], se réduisant à [k], [p], [t] :**

  ex. chastèu [tsatèw] (*château*), escòla [ékola] (*école*), espiar [épja] (*épier*)

- **Chute des consonnes finales, en particulier de –s du pluriel** (sauf en provençal alpin), avec souvent un allongement de la voyelle précédente, en particulier au pluriel :

  ex. : prat [pra] (*pré*), amic [ami] (*ami*), vachas [vatʃa :] (*vaches*)

- **1ère personne du singulier des verbes en [e], rarement en [i,]** sauf en provençal alpin.

ex. : chante (et non « chanti ») : *je chante.*

Ce vaste ensemble s'organise en trois grands ensembles dialectaux :

- le limousin (nord de la Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Creuse et partie est de la Charente),
- l'auvergnat (nord du Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire)
- le vivaro-alpin (Ardèche, Drôme, Hautes-Alpes, nord des Basses-Alpes).

Dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons au limousin.

2.1.2 Traits spécifiques du nord occitan limousin

Le nord occitan limousin présente un certain nombre de traits spécifiques qui le distinguent de l'ensemble nord occitan et de l'occitan méridional. En l'absence d'étude complète sur le plan du lexique et de la morpho-syntaxe, nous nous limiterons à l'aspect phonétique, où les différences sont les plus nettes. Prothèse et surtout aphérèse y sont plus sensibles qu'ailleurs et accentuent sa physionomie particulière :

- La **prothèse**. L'addition des consonnes euphoniques [d], [n], [v], devant une initiale vocalique, présente aussi ailleurs en domaine occitan, semble plus fréquente en limousin :

  ex. : d'enguera (*encore*), nauçar (*hausser*), vonze (*onze*), vòstar (*ôter*)

- L'**aphérèse,** ou chute de la voyelle initiale : surtout « a- » , mais aussi « e- » , « o- » , « u- » est très pratiquée pour les mots d'usage courant :

Occitan limousin	Forme avec aphérèse	*Traduction en français*
abelha	'belha	*abeille*
agulha	'gulha	*aiguille*
achabar	'chabar	*achever*
anar	'nar	*aller*
arribar	'ribar	*arriver*

Ce trait phonétique a également une incidence sur les articles, les pronoms personnels, les démonstratifs (déterminants, pronoms), les adverbes :

Occitan limousin	Forme aphérésée	*Traduction en français*	Exemples
un – una	‘n - ‘na	*un – une*	‘n òme (*un homme*) ‘na femna (*une femme*)
ela - elas	‘la - ‘las	*elle – elles*	‘la disset (*elle dit*) ‘las disseten (*elles dirent*)
aqueu	‘queu	*ce, cet, celui*	‘queu meu (*ce miel)*
aquela	‘quela	*cette, celle*	‘quela aiga (*cette eau*)
aquilhs	‘quilhs	*ces, ceux*	‘quilhs adreits (*ces endroits*)
aquelas	‘quelas	*ces, celles*	‘quelas vielhas (*ces vieilles*)
aqueste	‘queste	*ce, cet*	‘queste òme (*cet homme*)
aquesta	‘questa	*Cette*	‘questa vetz (*cette fois*)
aquí	‘quí	*Ici*	se tirar de ‘qui (*partir d’ici*)
alai	‘lai	*là, là-bas*	‘l’ es ‘lai (*elle est là-bas*)
amont	‘mont	*là-haut*	le premier ‘ribat ‘mont (*le premier arrivé là-haut*)

- En outre le limousin connaït la palatalisation des groupes CL et GL du latin (Lavalade, 1991) :

  ex. : clau [kjaw] (*clef),* egleisa [egjeʒɔ] (*église*)

- On distingue **le bas-limousin** (Corrèze) et **le haut-limousin** (nord de la Dordogne, Haute-Vienne, Creuse, Charente occitane).

Limites externes et internes de l'occitan limousin (carte 3)

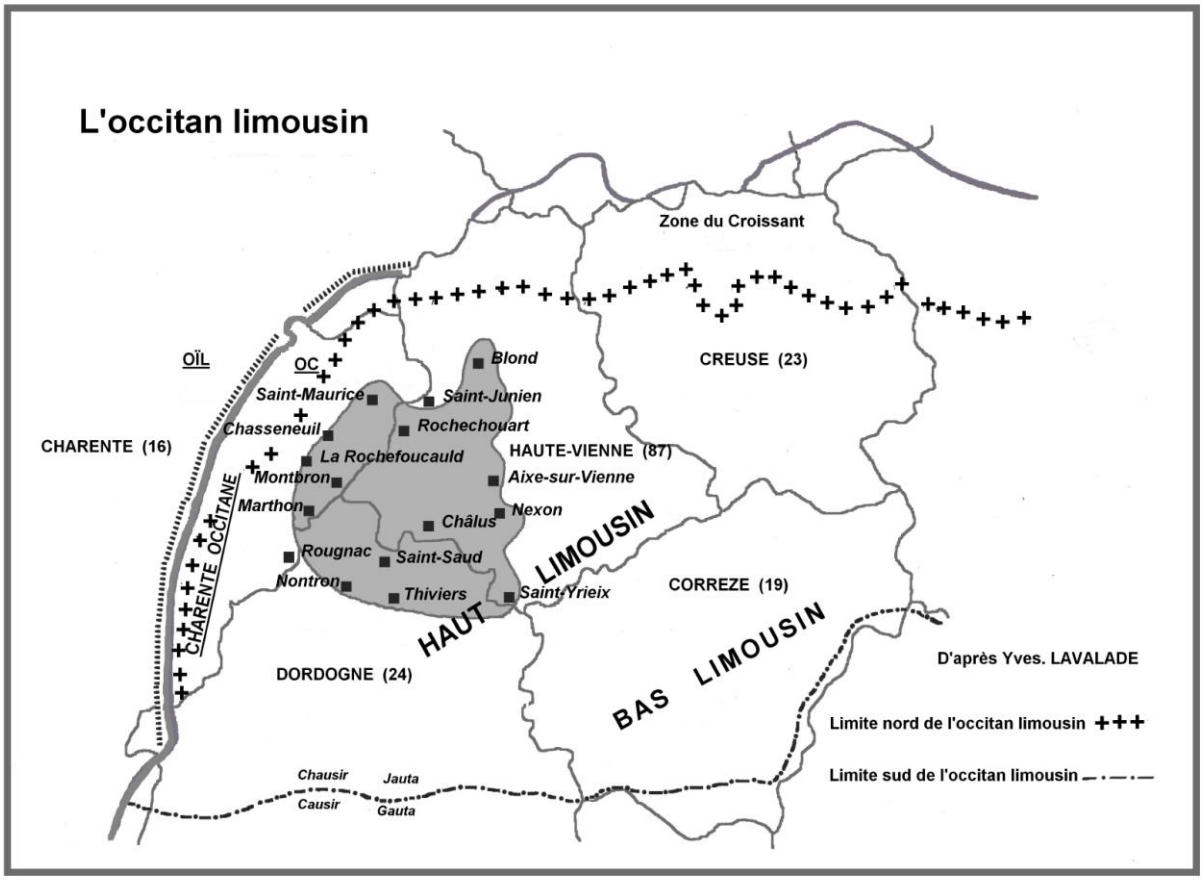

D'après Yves Lavalade (carte inédite)

- Dans sa partie méridionale, le **bas-limousin** est assez conservateur : la **non-vocalisation,** en bas limousin, **du [l] final** étymologique est un trait qui le différencie nettement du haut limousin (Lavalade, 2010) :

Bas-limousin	Haut-limousin	*Traduction en français*
al	au	*au*
dal	dau	*du*
jal	jau	*coq*
ausel	auseu	*oiseau*
fial	fiau	*fil*
tropel	tropeu	*troupeau*
filhòl	filhòu	*filleul*
parpalhòl	parpalhòu	*papillon*

- Par ailleurs le résultat de la palatalisation de C et G latins devant A diffère : [tʃ] au nord, en haut-limousin et [ts] en bas-limousin: [tʃanta] / [tsanta] chantar (*chanter*), [vatʃa] / [vatsa] vacha (*vache*) .

- Le **haut-limousin** a une tendance assez fréquente à réaliser les suffixes « –ion » et « –ier » en [i] et non en [ju] ou en [je] : ambicion [ãᵐbisi] ou [ãᵐbisju] (*ambition*), comunion [kumyɲi] ou [kumyɲu] (*communion*),cerier [seri] (*cerisier*)

L'occitan du Confolentais présente des traits haut-limousins et des traits spécifiques que nous allons dégager à partir du corpus recueilli.

2.2 L'occitan confolentais, entre Haut-Limousin et Croissant

Il s'agit d'abord de préciser dans quelle mesure les traits généraux de l'occitan limousin se retrouvent en Confolentais – et donc dans le corpus de contes – et d'en préciser les traits particuliers. Les exemples ci-après sont tous tirés du corpus de contes.

2.2.1 Traits communs à l'occitan confolentais et au haut-limousin.

- **La prothèse** est rare et l'**aphérèse** n'est pas systématique. Le même locuteur peut utiliser indifféremment un terme avec ou sans aphérèse :

  ex. : anar/'nar (*aller*), arribar/'ribar (*arriver*), agusar/'gusar (*aiguiser*), abelha/'belha (*abeille*), alai/'lai (*là-bas*)….

  Signalons un cas particulier : « aver » (*avoir*) est réalisé sans aphérèse à l'infinitif, mais le participe passé prend la forme « 'gut », avec l'aphérèse.

  L'aphérèse peut être systématique pour certains verbes : 'chabar (*achever*)

- Comme le haut-limousin, le parler confolentais a tendance à amuïr la prononciation de la dernière syllabe et à réduire à [i] **les diphtongues « – ion »**

[ju] et « –ier » [je], avec un déplacement d'accent de la voyelle finale [u], qui s'amuït, vers le [i], issu de [j] :

ex. : colacion [kulasi] (*collation*), atencion [atɛ̃si] (*attention*)

Il faut signaler qu'on trouve localement (Abzac, Oradour-Fanais …) la prononciation [ju] près du domaine d'oïl. La finale [je] est prononcée, en général, [i] / [ji] (sauf dans certaines communes comme Montrollet et Saint-Christophe où cette finale se réalise [je]) :

ex. vargier [vardGi] (*verger*) , saladier [saladji] (*saladier*)

meitadier [metadje] (*métayer*), à Saint-Christophe

- **La variante [a] / [ɛ]**

Il faut signaler un phénomène phonétique particulier pour les communes de Saint-Maurice-des-Lions et Manot (tiers sud du Confolentais), qui nous intéressent dans le cadre de cette étude, ainsi que pour les cantons de Saint-Junien, Rochechouart et Châlus (Haute-Vienne) et plusieurs communes de Charente occitane : pour les noms féminins en –a [ɔ] au singulier on y entend, au pluriel, [ɛ] :

ex : la comuna [la kumynO], las comunas [lɛ kumynɛ] (*les communes*)

Il en va de même pour les A accentués du latin à l'infinitif présent des verbes du premier groupe :

ex. : chantar [tSãtɛ] (*chanter)*

On retrouve le même phénomène pour des [ɑ] accentués non finaux :

ex : madama [madEmO] (*madame*), chasteu (mot paroxyton)

[tSɛtœ] (*château*)

Toutefois l'infinitif présent des verbes du premier groupe est en [*a*] dans certaines communes (Massignac, Verneuil…) où on trouve par ailleurs dans tous les autres cas des formes en [ɛ].

Selon Jacques Pignon (1960 : 184-185), ce passage du [a] long à [E] constitue un îlot linguistique, et il s'est produit à une date relativement récente. (Dourdet , 2011 : 48).

On verra ci-après que cette variante, bien présente dans le Confolentais, y constitue une aire qui se prolonge à l'est et au sud, sur plus du tiers de la Haute-Vienne, le nord de la Dordogne et quelques communes au sud de la Charente.

Ajoutons que ce trait a une forte valeur différenciatrice pour les locuteurs.

L'occitan confolentais oriental et méridional (carte 4)

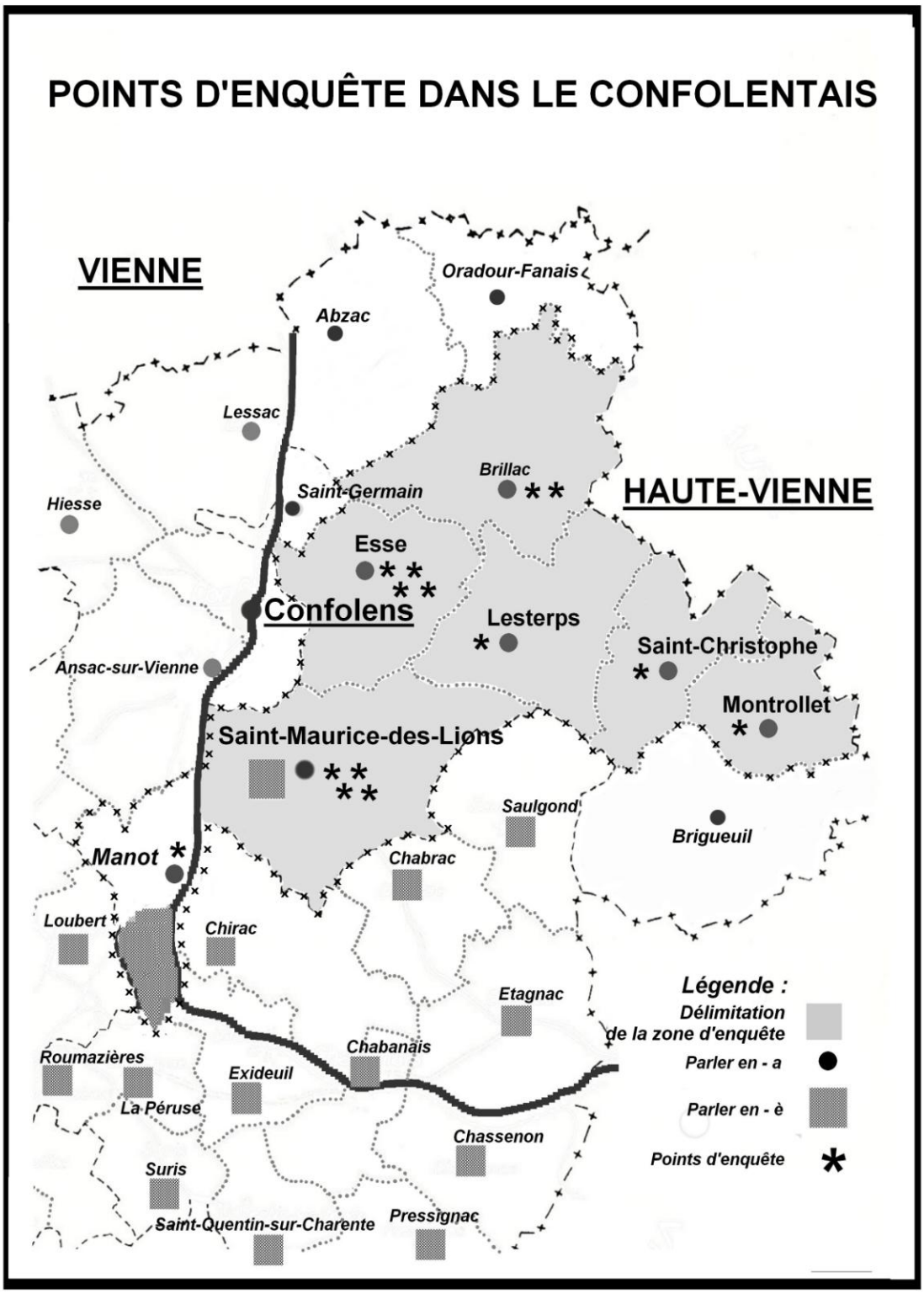

Carte établie par l'auteur

Echelle : 1 cm = 2 km

2.2.2. Traits spécifiques de l'occitan confolentais

Les traits ci-dessous, qui différencient la variété limousine du Confolentais de l'ensemble nord occitan haut limousin, se retrouvent, pour certains d'entre eux, dans d'autres variétés périphériques, en Creuse par exemple (Quint, 1996).

- **Morphologie** :
  - **Le pronom personnel sujet** peut se présenter sous différentes formes :
    - 1ère personne du singulier, à la forme déclarative :

      - [i] i', devant une consonne : i' sai (*je sais*)

      - [j] devant une voyelle : i' arribe [jaribe] (*j'arrive*)

      - [jɔ] iò, à la forme interrogative : sai-iò ? [sɛjɔ] (*sais-je ?*)

    - 3ème personne du singulier :

      - [ø] [u] eu

      - [jœ] ieu à la forme interrogative

ex. : venguet-ieu ? [vẽgejø] / venguet-eu ? [vẽgetø] (*vint-il* ?), avec l'insertion de [j] ou [t] (peut-être étymologique).

  - **Pour le pronom et le déterminant démonstratif**, l'aphérèse est toujours pratiquée :

Genre	Singulier	Pluriel
Masculin	queu [kø] devant consonne quel [kɛl] devant voyelle (*celui*)	quilhs [ki :] (*ceux*)
Féminin	quela [kɛlɔ] (*celle*)	quelas [kɛlɑ] (*celles*)
Masculin	queste [kɛte] (*ce, cet*)	inusité
Féminin	questa [kɛtɔ] (*cette*)	inusité

- **Le verbe**

Même si la spécificité des formes verbales du Confolentais est toute relative, des différences notables existent à divers temps (surtout au présent, à l'imparfait et au prétérit de l'indicatif) entre le haut-limousin et la variété du Confolentais, qui présente une grande homogénéité. On peut relever cinq grandes caractéristiques susceptibles de toucher l'ensemble de la conjugaison, que nous illustrerons en nous appuyant sur les verbes « aver », « esser/estre », « parlar », « anar », « faire », « poder » [4]:

- **les formes sont souvent plus brèves** que celles de l'occitan haut-limousin et de l'occitan en général, en raison de l'amuissement de certains phonèmes (consonnes intervocaliques, aphérèse de la voyelle initiale…).

  On trouve par exemple uniquement les formes monosyllabiques pour « aver » au présent de l'indicatif :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
P1	avem / am	am	[ã]	*nous avons*
P2	avètz / atz	atz	[ɑ:]	*vous avez*

  De même, les formes d'imparfait, tout en restant disyllabiques, sont toutes plus brèves qu'ailleurs en Haut-Limousin, à cause de la chute de la consonne intervocalique [-v-] ou [-z-].

Haut –limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	aviá	aïa	[ajɔ]	*j'avais*
P1	aviam	aïam	[ajã]	*nous avions*

S1	fasiá	faïa	[fajɔ]	*je faisais*
S2	fasiás	faïas	[fajɑ]	*tu faisais*

[4] On trouvera en annexe 1 les tableaux des formes verbales.

A Montrollet, on trouve en outre une autre série de formes, plus brèves, monosyllabiques, avec aphérèse du « a » initial : ‘via – ‘vias – ‘via – ‘viam – ‘viatz – ‘vian (voir ci-après : Deuxième partie, 2 La Langue des conteurs, p. 90)

Au prétérit, la première personne est formée avec la désinence réduite [ej] ou [i], sans le [r], pour tous les verbes :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parlei	parlei / parlí[5]	[parle]/[parli]	*je parlai*

Ajoutons que, pour le verbe « ‘nar/anar », à l’indicatif présent, les formes brèves apparaissent aux deux premières personnes du pluriel, comme aux autres personnes, ce qui n’est pas toujours le cas ailleurs en occitan limousin :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
P1	vam / anam	vam	[vɑ̃]	*nous allons*
P2	vatz / anatz	vatz	[vɑ]	*vous allez*

Enfin certaines formes de futur de l’indicatif et du présent du conditionnel comme « poder », « faler »… peuvent aussi être abrégées par l’absence du [d] du radical :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	podrai	porai	[purɛ]	*je pourrai*
S2	podras	poras	[purɑ]	*tu pourras*
S3	podra	porá	[purɔ]	*il pourra*

[5] A la première personne du singulier, les deux formes peuvent coexister, parfois chez le même locuteur.

- Par ailleurs, dans une partie du Confolentais, les **verbes en –ir** comme partir, dormir, murir… ont tendance à se conjuguer comme les verbes dits inchoatifs :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parti/parte	partisse	[partise]	*je pars*
S2	partes	partisses	[partisej]	*tu pars*

- **La troisième personne du pluriel,** au présent de l'indicatif et du subjonctif et au prétérit, est **toujours en** [**ɛ̃**]**,** alors qu'on peut trouver ailleurs en occitan limousin [$\tilde{a}^{n}$] ou [$\tilde{ɔ}^{n}$].

Au présent de l'indicatif et du subjonctif:

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
P3	parlan / parlen	parlen	[parlɛ̃]	*ils parlent*

Au prétérit :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
P3	parleren / parleran	parleten	[parletɛ̃]	*ils parlèrent*
P3	agueren / agueron	agueten	[agetɛ̃]	*ils eurent*
P3	fugueren / fugueron	fiten	[fitɛ̃]	*ils furent*

- Par ailleurs **au prétérit les formes du pluriel, et celle de la deuxième personne du singulier, en** [**t**], constituent une caractéristique forte du Confolentais, déjà présente dans le Noël de Thevet et qu'on retrouve ailleurs dans la zone nord occitane périphérique, **forme qu'on attribue à l'extension de la désinence latine (-IST) des personnes S2 et P2** aux autres formes du pluriel (Quint, 1996 : 105) :

« aver » au prétérit :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S2	agueras/agués	aguetes	[agete]	*tu eus*
P1	aguerem / agueram / aguem	aguetem	[agetɛ̃]	*nous eûmes*
P2	agueretz / agueratz / aguetz	aguetetz	[agete]	*vous eûtes*
P3	agueren / agueron	agueten	[agetɛ̃]	*ils eurent*

« esser/estre » au prétérit :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S2	fugueres / fugueras	fites	[fite]	*tu fus*
P1	fuguerem / fugueram	fitem	[fitɛ̃]	*nous fûmes*
P2	fugueretz / fugueratz	fitetz	[fite]	*vous fûtes*
P3	fugueren / fugueron	fiten	[fitɛ̃]	*ils furent*

Notons que « faire/far » a la même conjugaison au prétérit dans le Confolentais à toutes les personnes :

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S2	fagueres	fites	[fite]	*tu fis*
P1	faguerem	fitem	[fitɛ̃]	*nous fîmes*
P2	fagueretz	fitetz	[fite]	*vous fîtes*
P3	fagueren	fiten	[fitɛ̃]	*ils firent*

- Enfin la **formation du futur et du conditionnel des verbes en « –ar » sur un radical en [ə]** particularise aussi les formes verbales du Confolentais et les rapproche de celles d'autres zones nord occitanes périphériques (Quint : 114).

Au futur de l'indicatif *:*

Haut-limousin Lavalade (1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parlarai	parlerai	[parlərɛ]	*je parlerai*
S2	parlaras	parleras	[parlərɑ]	*tu parleras*
S3	parlara	parlera	[parlərɔ]	*il parlera*
P1	parlaram / parlarem	parleram	[parlərɑ̃]	*nous parlerons*
P2	parlaratz / parlaretz	parleretz	[parlərɛ]	*vous parlerez*
P3	parlaran / parlaren	parleran	[parlərɑ̃]	*ils parleront*

- **Phonétique**

  Alors que dans le centre du domaine, les mots de deux syllabes sont souvent paroxytons, dans les communes voisines du Croissant (Esse, notamment), la finale tend à s'amuïr et le mot devient oxyton.

  L'article défini, au singulier, se prononce, au masculin : [lə] comme en français, ou [le] ou encore « lu » [ly] (hors corpus), et au féminin : [la].

  Pour certains mots, qui existent en limousin, apparaissent des variantes plus proches du français que celles du haut-limousin, surtout à Esse, en particulier en ce qui concerne les voyelles nasales : temps, mode… avec la voyelle nasale seule, sans trace de consonne nasale : [tã], [mɔ̃d].

- **Syntaxe**

  Elle ne diffère guère de celle du haut-limousin.

  - **La négation est souvent simple**, réduite à [pɑ]/[pɛ].

    « Vos satz pas li parlar a mon grand-paire » LD – Crit – (*Vous ne savez pas lui parler à mon grand-père*)

  - **Les noms collectifs** exercent en général une incidence au pluriel sur les verbes :

    ex . « Tot lo monde èran sarrats » YT -Biso - (*Tout le monde était rentré*).

- **Lexique**

Certains mots du corpus, pour la plupart bien connus en Confolentais, ne semblent pas employés ailleurs en Limousin, ou pas avec le même sens (Lavalade, 2010). Il peut s'agir de formes lexicales originales ou de formes construites de façon spécifique., comme « adreit »

Mots du corpus	Conteur	Nombre d'occur-rences	Limousin (Lavalade, 2010	*Traduction en français*
adreit	FP-ED-GA	4	endreit	*endroit*
bojar	FV-ED-GA-JMC	8	partir, se'n anar	*partir*
gaitar	FP-AB-AN-ED-JMC	11	visar	*regarder*
mandrilha	2	2	manteu	*manteau*
moret	ED	1	las cendres	*cendre*
patatà	FP-HC-JMC	12	leberon	*loup-garou*
ròsge	YT	1	òs, vòs	*os*

Les formes interlectales et les gallicismes sont nombreux, et reviennent souvent plusieurs fois dans le même conte, par exemple à Esse : *enfin, quoique, dîme, presbytère, curé, gamin.* Ces formes seront détaillées lorsque nous présenterons la langue de chaque conteur (voir ci-après : Deuxième partie, 2 La Langue des conteurs, p. 92, 97, 100, 105, 109...)

La description s'appuie sur les enquêtes réalisées, mais celles-ci font aussi apparaître de nombreux faits de variation liés non seulement au contact entre occitan et français mais aussi à l'âge et au sexe des locuteurs. Ces différents aspects, liés à la langue telle qu'elle apparaît régulièrement dans l'usage, ou telle qu'elle s'actualisée dans le conte, au moment de son énonciation en situation d'enquête, à tel moment, dans telles conditions, sont au cœur de notre interrogation sur la démarche d'édition : dans quelle mesure l'édition peut-elle et doit-elle rendre compte des spécificités de l'occitan du Confolentais ? A ces contraintes d'ordre linguistique s'ajoutent les facteurs qui définissent le contexte sociolinguistique contemporain dans lequel les contes sont édités.

3 - Situation sociolinguistique contemporaine

Une édition ne s'inscrit en effet pas seulement dans un contexte traditionnellement présenté par la dialectologie comme le lieu de la variation, mais aussi dans un cadre marqué par une histoire linguistique qui oriente fortement le lectorat. Les représentations de l'occitan et du français à la fin du XXème siècle et au début du XXIème sont évidemment le résultat d'une situation de diglossie très avancée.

3.1 La dynamique diglossique

On sait que le statut et la situation actuelle des langues régionales en France résultent d'une longue histoire, que l'occitan du Confolentais et les langues régionales de l'ensemble de l'Hexagone ont en commun.

3.1.1 Jalons historiques

Le bilinguisme, puis l'usage dominant du français, ressenti comme langue de la réussite sociale, proviennent d'un certain nombre de facteurs, au premier rang desquels le soutien actif apporté par le pouvoir royal puis la République au français consacré comme langue officielle, même si aucun texte constitutionnel ne le promulguait avant 1992. Durant le Moyen Age, alors que le latin était la langue administrative du royaume de France, différents édits royaux – ordonnances de 1490, 1510, 1535 – préconisaient l'usage de la langue maternelle dans les actes de droit et l'administration, sans rendre encore le français obligatoire. Néanmoins, depuis plusieurs siècles, celui-ci s'était progressivement imposé dans les chartes royales et, en 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts édictée par le roi de France François Ier, n'a fait qu'officialiser une situation de fait :

Article 111 : « *Nous voulons que doresenavant tous arretz ensemble toutes aultres procedeures, soient de nos cours souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commissions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploictz de justice ou qui en dépendent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françoys et non aultrement ».*

Les langues régionales de l'ensemble du territoire n'en continueront pas moins, pendant encore plusieurs siècles, à être parlées par une part importante de la population française tandis que la centralisation linguistique de la France va se poursuivre, à un rythme variable selon les régions. Même si les mesures prises par les révolutionnaires pour abolir les « patois » n'ont pas eu d'effets immédiats, l'usage du français dans les classes populaires a progressé du fait de la révolution industrielle, de l'exode rural, de la conscription, du développement des communications et de l'instruction primaire obligatoire qui a imposé progressivement la langue française sur tout le territoire, l'enseignement dans les langues locales, qualifiées de « patois », étant interdit de fait.

Le changement d'attitude survenu depuis la fin du XIXème siècle amenant à considérer les langues et cultures régionales comme des richesses à préserver, la loi Deixonne, en autorisant en 1951 l'enseignement facultatif des langues régionales de France dans les établissements scolaires, a introduit un changement qui, s'il n'a pas permis d'endiguer le reflux de l'occitan, a eu un certain écho dans le Confolentais et quelques dizaines d'années plus tard des cours d'occitan ont été dispensés dans certains établissements scolaires charentais.

3.1.2 Pratique orale de l'occitan aujourdhui

Les situations diglossiques peuvent varier considérablement d'une époque à l'autre, d'un lieu à l'autre. Qu'en est-il au XXème siècle de la pratique de l'occitan en Confolentais ?

Les conteurs nés dans les communes rurales autour de Confolens au début du XXème siècle étaient tous occitanophones et n'avaient guère d'occasions de pratiquer le français, qu'ils avaient appris à l'école. Ayant quitté l'école très tôt, ils échangeaient en occitan avec leurs proches, les voisins, les commerçants, sur les foires… Instituteur et curé parlaient français mais comprenaient le plus souvent l'occitan, voire le pratiquaient, comme bien des notables et fonctionnaires issus de familles géographiquement proches. Les locuteurs dont la pratique du français était mal assurée en faisaient évidemment un usage restreint.

Les habitants de Confolens et des petits centres ruraux, ouvriers, employés de maison, qui pratiquaient aussi aisément l'occitan, se trouvaient dans une situation différente, en contact avec des employeurs avec qui les échanges se faisaient le plus souvent en français. Les commerçants, le plus souvent bilingues, pratiquaient surtout le français, sauf dans leurs échanges avec des interlocuteurs occitanophones monolingues.

Progressivement le français, mieux maitrisé au fur et à mesure que s'allonge la durée de la scolarisation, va être introduit dans les échanges familiaux et beaucoup de Confolentais nés au milieu du XXème seront des locuteurs passifs. L'arrivée d' « étrangers » non occitanophones, migrants venus de Vendée, Mayenne, Manche, a accentué le phénomène dans les années 1960 : ils remplacent dans les fermes les enfants d'agriculteurs partis en ville et n'apprennent pas à parler occitan. Le même phénomène se poursuit dans les années 1980 avec l'installation des Britanniques certes quantitativement limitée, mais qui constitue un facteur supplémentaire de diversification linguistique au détriment de l'occitan : la hiérarchie des langues telle qu'elle est établie dans les représentations des locuteurs entrainera plus facilement l'organisation d'ateliers de pratique de l'anglais pour améliorer l'accueil des nouveaux habitants, que des ateliers d'occitan pour permettre à ces derniers de connaître la langue du pays, considérée comme en désuétude. L'occitan est alors ressenti comme encore moins d'actualité et seuls les plus âgés continuent à en avoir une pratique quotidienne, certains parmi les plus jeunes le comprenant néanmoins pour l'avoir entendu parler par leurs grand-parents. Un même locuteur ayant pu passer de la campagne à la petite ville de Confolens, ou l'inverse, ou du Centre Ville à la périphérie… il faudrait une analyse beaucoup plus précise pour caractériser les pratiques linguistiques, qui ne sont pas seulement liées au milieu environnant, mais aussi à l'histoire personnelle. Ainsi, dans ma famille, mes parents, occitanophones, s'adressaient en limousin à ma sœur, née en 1921, mais m'ont toujours parlé français. Il est vrai qu'entre-temps ils avaient quitté la campagne pour s'installer à la ville. Et pourtant, dans le quartier, dans les années 1960, tous les voisins – ou presque – s'exprimaient en « patois ».

Le tableau ci-après présente néanmoins, de façon nécessairement simplifiée, les pratiques linguistiques observables aujourd'hui en Confolentais, en distinguant

trois types de variation :

- sur le plan diachronique, trois classes d'âge
- sur le plan diastratique :
    - pour les locuteurs les plus âgés, deux milieux : milieu favorisé, milieu populaire ;
    - pour les locuteurs les plus jeunes, deux cas de figure, selon qu'ils ont ou non des contacts avec des locuteurs ;
- sur le plan diatopique, trois cas : les locuteurs du Centre Ville, ceux des faubourgs des petites villes et ceux des petites communes et hameaux, variation qu'on peut considérer comme quasi inexistante aujourd'hui.

<table>
<tr><td colspan="2">Variation diachronique</td><td colspan="2">Locuteurs nés vers 1920</td><td colspan="2">Locuteurs nés entre 1940 et 1960</td><td colspan="2">Locuteurs nés après 1960</td></tr>
<tr><td colspan="2">Variation diastratique</td><td>Milieu favorisé</td><td>Milieu « populaire »</td><td>Milieu favorisé</td><td>Milieu « populaire »</td><td>Pas de contact avec locuteurs</td><td>Contact avec locuteurs</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Variation diatopique</td><td>Centre Ville (Confolens et autres petites villes)</td><td>Fr (occ)</td><td>Occ (fr)</td><td rowspan="2">Fr (occ)</td><td rowspan="2">Fr (occ) et/ou (fr. régional)</td><td rowspan="3">Fr (fr rég.)</td><td rowspan="3">Fr (occ)</td></tr>
<tr><td>Faubourg des petites villes</td><td>Fr (occ)</td><td>Occ (fr)</td></tr>
<tr><td>Petites communes et hameaux</td><td>Fr (occ)</td><td>Occ (fr)</td><td>Fr (fr rég.)</td><td>Fr (occ)</td></tr>
</table>

(occ) : locuteurs passifs et/ou pratique occasionnelle
(fr) : locuteurs occasionnels (pratique véhiculaire)

3.1.3 Lire en occitan

La pratique presque exclusivement orale de l'occitan et son absence quasi totale dans l'espace public, chez les commerçants comme dans les médias écrits et audio-visuels, tout conforte l'image d'une langue « qui ne s'écrit pas ». Nous

verrons pourtant ci-après que l'écrit occitan a bel et bien existé dans le Confolentais et des publications en occitan limousin y circulaient.

La très grande majorité des locuteurs occitanophones étant restée analphabète jusqu'au XXème siècle, nous ne nous attarderons pas sur les écrits antérieurs à la fin du XIXème siècle, inconnus de la masse des habitants du Confolentais. Même si l'œuvre des troubadours (Jordan Bonèl de Confolens, vers 1200) ou la pastorale de François Rempnoux (Bonnet : 2001) étaient destinées à une interprétation orale, elles ne concernaient que la frange la plus élevée de la société et n'ont guère circulé non plus à l'écrit. En outre, ces éditions sont rares ou inexistantes.

Certains autres textes en occitan, manuscrits ou imprimés, aujourd'hui disparus, ont pu circuler, mais ils étaient sans doute très peu nombreux et très peu diffusés.

D'ailleurs les rares textes antérieurs au XXème siècle sont l'œuvre d'érudits et de philologues, comme les abbés Michon (1844), et Rousselot (1891), ou A. Favraud (Noël de Thevet, 1889) et n'étaient diffusés qu'auprès des lettrés.

Au XXème siècle, des articles de divers types (chroniques, « nhòrlas »...) paraissent dans des journaux comme *Le Républicain Confolentais* ou *Le Journal de Chabanais,* Corderoy du Tiers publie en 1937 une pièce de théâtre, *Pays Confolentais*, qui se veut le reflet de la vie locale et Leproux a inséré des textes de littérature orale en « patois » dans sa *Contribution au Folklore charentais* (1954-1959) , mais de telles publications n'ont pas beaucoup augmenté l'écrit occitan diffusé en Charente.

Les publications accessibles en Charente provenaient principalement d'écrits publiés à Limoges, comme les fables de Richard (1824, rééditées en 1849 et 1899) ou Foucaud (1809, rééditées à plusieurs reprises), les poèmes et chansons de J. Rebier, les « gnorlà » d'Emile Cholet, dit Lingamiau. Ces écrits, directement en rapport avec l'oralité, contribuaient à la fois à familiariser le public avec l'écrit occitan et, par leur contenu, à renforcer l'idée que l'occitan était « par nature » une langue parlée.

3.2 Nouvelles pratiques

A la fin du XXème siècle la situation sociolinguistique allait comporter de nouveaux éléments qui, sans modifier le sens de la dynamique diglossique, pouvaient influer sur les représentations de la langue occitane en Confolentais, voire sur l'existence d'un lectorat.

3.2.1 Apprentissage scolaire de l'occitan

Dès 1977 et jusque dans les années 1990, l'existence de l'option « langue régionale » au baccalauréat avait permis de mettre en place un enseignement d'occitan au Lycée Emile Roux de Confolens. Ces cours, facultatifs, étaient suivis par une vingtaine d'élèves chaque année. Ces élèves, qui connaissaient plus ou moins la langue parlée, n'avaient aucune notion de graphie, ni même idée de la possiblité d'écrire la langue régionale. Alors que les élèves prenaient cet enseignement au sérieux, le poids de la situation diglossique était tel que l'organisation de cet enseignement se heurtait à deux types d'obstacles :

- **le manque d'information et le « complexe du patois »**

  Si l'information pouvait être transmise malgré bien des difficultés, le vécu autour de l'occitan tel qu'il était ressenti dans les familles, suscitait des réactions qui traduisaient un complexe très fort à l'égard du « patois » : « De toute façon, je ne regarde jamais ce que fait ma fille, j'en ai trop souffert » (témoignage d'une mère d'élève).

- **Les résistances administratives**

  Le manque de bonne volonté de l'administration à l'égard de cet enseignement atypique en rendait difficile l'organisation et aboutira à sa suppression.

Cet enseignement n'en aura pas moins permis à un certain nombre de jeunes (plusieurs centaines) d'améliorer leur compétence en occitan. Ils ne forment pas pour autant un lectorat spécialement orienté vers la lecture de contes ni suffisamment important pour qu'on puisse s'appuyer sur eux pour définir les demandes du public en matière d'édition de littérature orale. Mais autour d'eux les familles ont pu prendre conscience de l'intérêt de leur langue et même s'il leur était difficile de comprendre comment la langue interdite à l'école pouvait apporter un plus au baccalauréat, une évolution a pu se sentir ici ou là, par exemple quand une informatrice cherchait en enquête une désignation qui concilie ancienne et nouvelle image de la langue, « notre langue-patois, l'occitan »[6].

3.2.2 Développement d'une culture occitaniste

Un autre facteur a joué un rôle non négligeable dans l'évolution de la dynamique de substitution ou du moins dans ses modalités et dans les représentations associées à l'occitan en Charente : c'est le développement depuis les années 1970 d'actions militantes susceptibles d'avoir un certain impact.

- **Le collectage** a sans doute joué un rôle dans la prise de conscience de l'intérêt de la langue et de la culture traditionnelles dans la mesure où il s'accompagnait toujours de la valorisation des savoirs collectés. Les collecteurs comme Michel Valière, Marcel Coq, Pierre Boulanger et moi-même ont en effet souvent recueilli des contes, des chansons, proverbes, etc. en occitan et en ont publié un certain nombre (Boulanger, 1968 ; Valière, 1990 ; Quériaud, 1992, 1997).

- Une présence, extrêmement réduite, dans les **médias audio-visuels** a pu aussi contribuer à valoriser la pratique de la langue, avec une émission télévisée éphémère (début des années 1980, jusqu'n 1986) des émissions radiodiffusées comme celles d'André Dexet (Panazô) sur Radio-Limoges, celles de Radio Confolens et d'autres radios locales.

[6] Enquête, inédite, à Chasseneuil (Jagueneau) en 1991 dans une famille dont le fils et le petit-fils avaient suivi des cours d'occitan et s'étaient présentés à l'épreuve optionnelle au baccalauréat.

- Plus largement l'**action associative** a contribué à développer une nouvelle culture occitane par des cours d'occitan, du théâtre et diverses manifestations festives et/ou culturelles (conférences, spectacles, veillées…) ont peut-être fait naître chez un certain nombre une conscience occitaniste plus ou moins nette. Des initiatives de ce type ont trouvé un écho parfois important en plusieurs points de la Charente d'oc (Confolens, Charras, Montembœuf, Angoulême…) et il faut leur ajouter, dans les années 2000, les actions liées à la signalétique occitane des communes visant à faire apparaître l'occitan dans l'espace public, à l'écrit.

  Ces actions, parfois durables mais toujours limitées à des espaces relativement peu étendus, ne peuvent toucher qu'un public, certes très intéressé, mais relativement restreint.

- Enfin des **publications sonores et écrites** ont vu le jour en plus grand nombre à la fin du XXème siècle et au début du XXIème dans différentes directions :

  - **Edition de nhorles**

    Nhòrlas de Charente limousine [1990] : 15 textes (conteurs d'Esse et Confolens) enregistrés par Michel Valière, ethnologue – Coproduction : Eveil Culturel et Populaire d'Esse et Lo Gerbo Baudo de Confolens.

  - **Edition de chansons**

    Lemosins, chantem nòstre païs : ces quatre cédéroms de chants traditionnels limousins, sont accompagnés d'un livret comprenant textes en occitan, partitions et traduction française.

  - **Publication d'études**

    La Clau lemosina (Limoges) qui a édité un certain nombre de textes (contes, nhòrlas) en occitan, de 1970 à 2001.

La revue bilingue français/occitan *Lemouzi* (Tulle) continue à publier des œuvres régionales.

- **Articles dans la presse**

  Indépendamment des journaux de la Haute-Vienne comme *Le Populaire du Centre* et *L'Écho du Centre*, on peut trouver un blog occitan dans le quotidien *Charente Libre.*

  De 1979 à 1986, le journal local *Le Confolentais* a publié, chaque semaine, dans ses colonnes, une « Cronica occitana » et depuis 2007 le mensuel *Est Charente*, diffusé sur tout l'arrondissement de Confolens, publie une « Page occitane » dans tous ses numéros.

On voit que, si l'on excepte les publications dans la presse, la plupart des publications récentes n'étaient guère à même de toucher l'ensemble du public occitanophone et on peut estimer que l'édition de contes aujourd'hui , si elle peut et doit s'adresser aux locuteurs, conteurs, famille, voisinage, doit aussi trouver un nouveau public.

3.3 Lire des contes en occitan

Car l'édition de contes populaires constitue bien un secteur particulier, lié à l'histoire et à la culture populaire d'un « pays », demande qui peut exister aujourd'hui.

3.3.1 L'édition de contes de tradition orale

L'édition de textes oraux limousins est un secteur tout à fait particulier de l'édition en occitan et depuis un siècle et demi que des folkoristes, érudits, philologues puis ethnologues et militants se sont penchés sur la littérature orale et l'ont transcrite – avec ou sans le secours du magnétophone – puis éditée, son succès ne s'est pas démenti.

Assez limitée dans le secteur confolentais, elle y est cependant présente dans la mesure où des publications limousines y sont diffusées et ont des lecteurs.

- **Edition de contes du Confolentais**

  Il est possible de trouver, çà et là, quelques contes publiés par divers auteurs : Marc Leproux, Pierre Boulanger, Marcel Coq. Michel Valière, ethnologue, a recueilli, pour sa part, dans le canton de Champagne-Mouton (Charente) plusieurs dizaines de contes réunis dans un volume *Paroles d'or et d'argent* (1994). Dans le *livre d'Esse* (2000) il donne une version du conte « Frère agnelet » qui avait été dit en 1961 à Geneviève Massignon par Madame Audonnet d'Esse. J'ai moi-même collecté une abondante moisson de contes, légendes, nhòrlas de Charente occitane qui ont été partiellement publiés par le C.D.D.P. de la Charente (1992 et 1997).

- **Edition de contes populaires occitans hors Confontais**

  Quelques ouvrages sont parus isolément : *Lâ Gnorlâ de Lingamiau*, chez Ducourtieux à Limoges, ont connu un succès certain et ont fait l'objet de plusieurs rééditions (1932, 9e éd.). Le quatrième volume de *La société rurale en Limousin, Ethnographie et folklore* (Goursaud, 1981) contient quelques contes. Les C.R.D.P. d'Aquitaine et de Languedoc-Roussillon ont par ailleurs publié un grand nombre d'albums de contes, dont certains en limousin (Decomps, 2009).

  Mais le plus grand nombre des publications est dû aux revues et associations. Parmi elles, citons la revue *Lemouzi* (Tulle) qui a publié des contes, fables, « nhòrlas » bilingues (occitan-français) de divers auteurs : *Contes de Jean le Sot* (Cadet, Thomas, Lecuiller, Joudoux, Buche, Bonnaud, Duguet, 2009), des *Fables, contes et « gnorles » en* langue limousine et traduction française (Cazes, 1996), des *Contes populaires du Limousin : la Haute-Marche* (Chauvin, Baldit, 1991), les *Contes des Monédières* (Cougnoux, 1985) et, de Marcelle Delpastre, les *Contes populaires du Limousin* (1970, réédition 1988), *Nouveaux contes et proverbes limousins* (1974, réédition 2005) et *Contes et dires du Limousin* (2007). *La Clau lemosina* a également publié plusieurs numéros spéciaux de contes en occitan : *Contes dau cortiu* (Boucheron, 1978), *Boireton* (Vincent, 1979), *Contes d'a Senta-Anna* (Rogier, 1981), *Contes*

de la Catarina daus Ponts et *Contes pebrats* (Dau Mas, 1985, 1988), *Nhòrlas del pair Tienet* (Soubrenie, 1988), *Contes de la Haute-Marche* (Lavièrla, 1991).

D'autres recueils et albums, cassettes, etc. sont parus dans le cadre associatif : l'I.E.O. dau Lemosin a édité (s.d.) un DVD, *Conterra*, regroupant quatre conteurs occitans sur trois territoires : le Limousin, le Quercy et le Rouergue et plusieurs albums illustrés pour enfants. L'I.E.O. de la Vienne a édité une cassette de contes dits par Andrée Bourbouloux : *Littérature orale du Plateau de Pompadour (Corrèze),* document sonore accompagné d'un recueil (Bourbouloux, Jagueneau, Valière, 1980, 1996), un recueil de « contes de maquignons », *L'èga blanca* (1978) et plusieurs cassettes de contes populaires, parmi lesquels les *Contes del Drac* de Joan Bodon. Novelum, section périgorde de l'Institut d'Etudes Occitanes a ainsi publié, parmi d'autres titres *Contes de Joan de Fàia* (Dusoulier, 1986), *Contes de Rechoart* (Roche, 2011 – réédition de l'édition de 1908).

La Talvera, sous le titre « Anthologie du Conte populaire occitan en Midi-Pyrénées » a publié, sous forme de documents sonores et de textes, des contes populaires recueillis en enquête par Daniel Loddo, parmi lesquels *Contes e racontes de la Montanha d'Angles* (1991), *Contes e racontes dels Monts de La Cauna* (1993).

Enfin Daniel Fabre et Jacques Lacroix ont fait paraître une étude accompagnée de l'édition de la transcription d'une importante collecte de contes occitans, *La Tradition orale du conte occitan* (1973 et 1975)

3.3.2 Le public

Si les lecteurs scolarisés en occitan et le public des militants ne constituent pas un lectorat suffisant, qui donc lit des contes en occitan ? En l'absence d'une étude quantitative on peut s'appuyer sur l'observation pour affirmer qu'il s'agit en particulier:

- de **lecteurs locaux :** les publications en rapport avec la culture populaire intéressent un public plus large que l'espace constitué par les résidences des

conteurs : tout le Confolentais, toute la Charente, tout le Poitou-Charentes et même tout l'ouest et le Centre.

- des **lecteurs intéressés par tout le patrimoine conté** : qu'il s'agisse des enseignants, des néoconteurs, des animateurs culturels, des bibliothécaires…, certains lecteurs cherchent dans les publications écrites des récits à interpréter, adapter, lire ou faire lire. Les stages autour du conte, les invitations de conteurs dans les bibliothèques, les écoles, les veillées associatives, les ballades contées, les émissions de radio… contribuent depuis les années 1970 à placer le conte au centre d'une vie culturelle associative plus ou moins florissante selon le lieu.

- des **chercheurs ethnologues et linguistes** : au-delà du Confolentais, dans les sphères universitaires et autour, l'intérêt pour les langues non officielles et pour la culture populaire a contribué au développement des recherches et publications ethnolinguistiques, pour lesquelles l'existence de sources écrites et sonores est tout à fait précieuse.

L'interaction entre les différents secteurs d'intervention autour de la langue occitane et de la littérature orale favorise la diffusion des publications : associations, professionnels de la parole et du livre, enseignants, animateurs, chercheurs, lecteurs divers constituent autant d'acteurs dont les demandes peuvent diverger sur certains points, tout en convergeant vers la lecture de contes de tradition orale transcrits et mis à la disposition du public.

C'est donc un ensemble de données linguistiques et de questions, liées à l'édition contemporaine en langue minoritaire, qui sont posées quand on aborde le texte oral du conte occitan dans l'ouest du Limousin, et dont il faudra tenir compte dans ce travail d'édition. Aux données proprement linguistiques s'ajoutent en effet un contexte et une histoire qui conditionneront au moins en partie les choix que nous aurons à faire.

Il convient de commencer par présenter la collecte qui a permis de réunir

l'ensemble de contes qui constitue le corpus, les conteurs et leur langue, telle qu'elle s'actualise dans les enregistrements, de façon à préciser les aspects dont il faudra tenir compte dans l'édition.

DEUXIÈME PARTIE

DE LA COLLECTE VERS L' ÉDITION : CORPUS DE CONTES ET GRAPHIE DES TEXTES OCCITANS DU CONFOLENTAIS

Avant d'aborder les caractéristiques propres à chaque conteur, il est utile de présenter de façon précise le corpus de contes qu'il s'agit d'éditer, d'abord en précisant comment le corpus a été rassemblé et auprès de quels conteurs la collecte a été effectuée.

Il s'agira ensuite de décrire plus précisément la langue des conteurs pour faire l'inventaire des questions qui se posent dans la transcription des textes et observer ensuite comment les caractéristiques de cette langue sont traitées par les éditions antérieures de textes du Confolentais.

1 Le corpus

Constitué de trente-cinq contes, le corpus résulte d'un choix dans les nombreux contes recueillis depuis les années 1980 et, avant de présenter ce choix, il importe de comprendre comment s'est déroulé tout le processus de collecte.

1.1. La collecte

La plupart des enquêtes ont été enregistrées sur un magnétophone à cassette, au cours d'un ou plusieurs entretiens d'une à trois heures. Ce n'est qu'exceptionnellement que les enregistrements se sont prolongés plus longtemps, comme on le précisera lors de la présentation des conteurs.

1.1.1 Conditions d'enquête

Les enquêtes ont été réalisées soit au domicile des informateurs, soit à l'une des maisons de retraite de Confolens, La Commanderie, soit, dans un cas, à la radio locale, à Confolens.

- **L'espace géographique :**

  Le terrain d'enquête couvre six communes contiguës du « canton sud »[7] de Confolens : Brillac, Esse, Lesterps, Saint-Christophe, Montrollet, Saint-Maurice-des-Lions, et une commune du « canton nord » (Manot), située à la pointe sud-ouest du triangle formé par ces sept communes (voir carte 4 p. 46).

  Avec moins de 3000 habitants la ville de Confolens a une population stable depuis un siècle, à quelques variations près et exerce une certaine attraction sur les communes les plus proches, tandis que les plus orientales sont tournées vers Saint Junien, en Haute-Vienne et toutes vers Limoges, plus qu'Angoulême, chef-lieu du département.

  Les communes des conteurs, dont la population est aujourd'hui comprise entre 294 (Montrollet) et 958 habitants (Saint-Maurice-des-Lions), sont pour la plupart situées à l'écart des grands axes et leur domicile, tantôt dans le « bourg », tantôt dans les « villages »[8].

- **Objectif de la collecte et choix des informateurs : des coutumes aux contes**

  Il s'agissait au départ de réunir des témoignages sur la vie rurale traditionnelle auprès d'informateurs bilingues relativement âgés, nés dans la dernière décennie du 19ème siècle ou dans les premières années du 20ème siècle, et dont l'occitan était la langue maternelle.

  Les contes ont donc été recueillis, tant en français qu'en occitan limousin, en même temps que des chansons, des danses, des récits de fêtes et coutumes calendaires, des proverbes, des informations sur les costumes traditionnels de la région.

---

[7] Cette partition administrative du Confolentais en deux cantons, nord et sud, utilisée couramment, dans la presse par exemple, correspond à une réalité géographique : le canton « nord » se situe sur la rive gauche de la Vienne et le « canton sud » sur la rive droite, mais celui-ci est en réalité la partie orientale de Confolens.

[8] Le « village », dans le français de l'ouest, correspond au « hameau » du français standard et le « bourg » au « centre » (Rézeau : 1984, 2001). Les conteurs du Confolentais utilisent couramment « vilatge » et, beaucoup moins fréquemment, « borg » (une seule occurrence).

Par la suite, les informateurs qui répondaient aux critères ci-dessus ayant progressivement disparu, le champ d'investigation a été élargi à des personnes plus jeunes, dont les parents et l'entourage conversaient quotidiennement en limousin mais qui parlaient français à leurs enfants. Tel fut le cas de Jean-Marie Courivaud, d'Esse et Yves Tisseuil, né à Saint-Maurice–des-Lions.

1.1.2 Conduite des enquêtes

- **Enquêteurs**

Si j'ai réalisé moi-même la plupart des enquêtes, j'ai « laissé le micro » à d'autres, qui connaissaient bien les informateurs, dans deux cas. L'abbé Elie Dupic, curé de Saint-Christophe, originaire de Brillac, a été interrogé, voici une trentaine d'années, par des élèves du collège Noël-Noël de Confolens, dans le cadre d'un projet d'action éducative. Il s'agissait, pour eux, de recueillir des textes, et plus particulièrement des contes en occitan, pour un petit journal *Lo Gazeton*, qui n'a eu qu'une existence éphémère.

L'autre source d'informations fut la radio locale, Confolens FM, qui a diffusé tous les samedis matin, durant quelques années, de janvier 1985 à juin 1991, une émission d'une demi-heure consacrée à la langue limousine. Des chanteurs, conteurs et diseurs de « nhòrlas » de la région s'y produisaient à tour de rôle. Et c'est dans le studio de la radio qu'une enquête a été enregistrée avec Valentin Degorce, en compagnie de Bernard Enixon.

- **Faire ressurgir des histoires oubliées**

Certains informateurs ont été sollicités à plusieurs reprises, ce qui a permis de faire ressurgir des souvenirs : ainsi Françoise Pignier qui, au départ, affirmait ne se souvenir de rien, s'est remémoré, au fil des rencontres, de mois en mois, des histoires que lui racontait sa grand-mère, illettrée. Un jour, elle a déclaré : « Ces histoires, ça fait au moins cinquante ans que je ne les ai pas dites. Je ne les ai même pas racontées à mes enfants ».

Pour ce qui est des autres informateurs, les situations étaient variables : certains, comme François Villéger ou Henriette Croisard, résidaient à la maison de retraite « La Commanderie », de Confolens, où nombre de résidents, originaires des alentours, s'expriment volontiers en occitan, ce qu'ils ont fait sans problème lors de l'enquête, sachant que je la comprenais parfaitement. Il en est tout autrement quand ces locuteurs se trouvent en présence d'un « étranger », autrement dit de quelqu'un d'inconnu. Pour eux, ce serait inconvenant. Fait remarquable, il n'est pas rare que, au cours d'une conversation, ils passent spontanément d'une langue à l'autre, utilisant le français en particulier quand ils rapportent les paroles d'un non occitanophone.

- **La situation d'enquête et les échanges**

Selon les cas, l'enquête s'est déroulée en face à face enquêteur-enquêté ou avec un plus grand nombre de participants, enfants, membres de la famille, amis… étant présents sans intervenir. Notons que dans les rares cas où l'enquêteur habituel a été relayé par des élèves ou un ami commun, la situation était sensiblement la même, la différence la plus importante étant dans un cas, avec Valentin Degorce, la diffusion de l'émission de radio, susceptible de modifier les choix linguistiques vers un public plus large, et dans l'autre cas, avec Elie Dupic, le plus grand nombre d'enquêteurs et surtout leur jeune âge, également susceptible d'influer sur la langue employée par le conteur. Il faudra en tenir compte quand nous reviendrons sur la langue des conteurs ci-après.

La plupart du temps, la conversation qui a précédé la narration des contes a pu être enregistrée et elle montre que les sujets abordés, d'ordre ethnologique, biographique ou les deux, permettaient à l'informateur de se plonger dans un univers où l'occitan, étant la langue du travail et des échanges quotidiens, va de pair avec les récits, les proverbes, mimologismes… qui jalonnaient la vie des enfants, des jeunes et des adultes, à l'époque où eux-mêmes étaient enfants. Dans bien des cas point n'était

besoin de « phase préparatoire », sauf quand le conteur ou la conteuse, âgée, doit rechercher les contes dans des souvenirs devenus lointains.

Dans certains cas, le schéma préétabli par l'enquêteur, avec questionnement sur les contes recherchés, a pu être suivi lors de l'enquête, mais, le plus souvent, la collecte se déroulait à bâtons rompus, un souvenir en faisant ressurgir d'autres chez le ou les conteurs. Souvent quantité d'autres récits, d'expériences vécues (jeunesse, guerre…), précédaient les contes, ou s'y mêlaient. Le déroulement de l'enquête a donc varié considérablement d'un conteur à l'autre, selon qu'il était seul ou non, à son domicile ou à la maison de retraite, etc.

Même si le fait d'enregistrer a toujours été accepté par les conteurs, les plus âgés ont généralement exprimé leur souci de ne pas se tromper, d'atteindre une certaine perfection orale, tandis que les plus jeunes racontaient de façon plus spontanée, sans sembler s'inquiéter du micro.

1.1.3 Conservation et traitement des documents sonores

Les contes ainsi recueillis étaient au départ intégrés, sans repérage préalable, dans des documents bruts, contenus dans une quinzaine de cassettes, dont un inventaire minimal permettait de trouver rapidement certains récits. Ajoutons qu'aucune copie de sauvegarde n'en avait été faite.

C'est donc un inventaire complet du contenu des enregistrements qu'il a ensuite fallu mener à bien, de façon à en extraire les contes qui constitueraient le corpus. Certains, trop défectueux, n'ont pas pu être exploités, mais la majorité, tout en étant suffisamment audibles pour être transcrits, n'étaient pas d'assez bonne qualité pour une édition sonore satisfaisante. Précisons que certains contes, qui nous paraissaient particulièrement intéressants sur le plan ethnologique, comme ceux de Françoise Pignier, ont été conservés, malgré une qualité médiocre.

1.2 Les conteurs

Les quatorze informateurs-conteurs vivent tous ou ont vécu pratiquement sans interruption en Charente occitane, zone essentiellement rurale. Dix d'entre eux, nés avant 1930, sont décédés.

1.2.1 Pratique et vécu de l'occitan

Nés entre 1901 et 1958, ils conversaient quotidiennement en occitan limousin avec leur famille, leurs voisins, leurs amis.

A leur arrivée à l'école, les plus âgés d'entre eux ne comprenaient pas un mot de français et ne parlaient que le « patois », terme qui, pour eux, n'avait rien de péjoratif. Certains en avaient souffert, surtout quand le maître – ou la maîtresse -, appliquant strictement la règle du monolinguisme à l'école, les punissait, interdisait l'usage du « patois » dans la cour de récréation, tournait leur culture en dérision. Quelques-uns, au contraire, avaient eu affaire à des maîtres avisés, connaissant parfaitement le milieu local, qui avaient su, notamment, leur expliquer des règles d'orthographe du français en se servant de l'occitan, ce qui, dans le cadre du fonctionnement diglossique, était perçu comme une valorisation de la langue locale, par exemple lorsqu'ils faisaient appel à l'occitan « –ada » (armada : *armée* – tombada : *tombée…*) pour l'orthographe des noms ou participes en « –ée ».

La plupart des locuteurs enregistrés étaient donc parfaitement bilingues, maniaient assez bien le français, langue apprise à l'école, s'exprimant spontanément dans cette langue quand ils se trouvaient en présence d'un inconnu ou d'un « étranger », autrement dit d'une personne non occitanophone.

Il faut ajouter que pratiquement tous étaient incapables d'écrire l'occitan et pensaient même qu'il ne s'écrivait pas. Pour eux, c'était un patois limousin – voire « charentais » -. En tout cas, le terme d'occitan leur était parfaitement inconnu.

1.2.2 Quatorze conteurs

A côté de ces points communs, attendus, chaque conteur peut faire l'objet d'un portrait nettement différencié et on pourrait présenter ces quatorze informateurs de bien des façons : selon l'âge qu'ils avaient quand ils ont été enregistrés, le nombre de contes qu'ils ont dits, leur attitude vis-à-vis de l'enquête, etc. L'orientation vers la langue adoptée pour cette recherche, amènera à présenter ultérieurement la langue des conteurs en suivant la répartition dans l'espace. Dans l'optique de l'enquête, nous les présenterons d'abord en fonction de leur rapport à l'enquêteur, susceptible d'influer sur leurs choix linguistiques :

- **Rapport étroit entre enquêteur et enquêté :**
    - **Informateurs bien connus de l'enquêteur** Jean Louis Quériaud : c'est la majorité d'entre eux, huit informateurs ayant des relations de voisinage avec l'enquêteur ou connus de lui de longue date, ce qui facilite l'expression en occitan pendant l'enquête, même si, en dehors de l'enquête les échanges se déroulaient plutôt en français.
    - **Françoise Pignier** : née à Lesterps (16) le 28.01.1905, et décédée à Brillac (16) le 15.01.1998, elle résidait depuis de nombreuses années à Saulgond (16) – qui se trouve dans la zone en « è » – où elle a été enregistrée, mais elle avait conservé le parler de sa commune natale. Elle tenait les nombreuses histoires et légendes de son répertoire, d'une de ses grands-mères, qui était illettrée.

      La collecte auprès de Françoise Pignier s'est déroulée de 1980 à 1985. Au cours du premier entretien, elle disait ne plus se souvenir de rien. Après quelques mois, un beau jour, son fils m'ayant informé que sa mère avait retrouvé plusieurs histoires, la collecte a pu reprendre et, au fil des rencontres, elle était très heureuse de se remémorer ces histoires, qu'elle n'avait pas dites – pour certaines – depuis plus de cinquante ans.

Au total elle a retrouvé et raconté une bonne quinzaine d'histoires, dont huit ont été retenues dans le corpus. Certains enregistrements ont été laissés de côté à cause de la qualité insuffisante de l'enregistrement, d'autres parce qu'ils avaient été publiés auparavant (Quériaud, 1992, 1997).

- **Pierre Lacroix** : né à Javerdat (Haute-Vienne) le 01.04.1905, il avait appris le français à l'école et, son père ayant été tué à la guerre, il avait été domestique dès l'âge de 9 ans. Agriculteur, il était passionné par les arbres. Il était installé à Montrollet (Charente), commune voisine, depuis son mariage en 1930. Occitanophone, il parlait en français à sa fille, Madame Villéger, chez qui il passa les six dernières années de sa vie, à Confolens, où il décéda le 27.04.2001.

  Plusieurs entretiens ont eu lieu à son domicile, à Montrollet, entre 1980 et 1985, en présence de son petit-fils ; ils portaient sur les coutumes, la vie d'autrefois, les chansons, les contes. Tous les contes enregistrés avec lui ont été retenus dans le corpus.

- **Gabriel Audonnet :** né le 13.04.1919, décédé le 02.06.1989. Agriculteur à Marcefie, commune d'Esse. Présenté par d'autres connaissances d'Esse comme quelqu'un qui « savait des histoires », il n'a rien dit sur les sources de ses histoires, qui rappellent des fabliaux. L'enquête s'est déroulée en 1983 à Esse, au cours d'une veillée.

- **Alexandre Burbaud** a été enregistré à son domicile, à Saint-Maurice-des-Lions, où il est né le 20.01.1924. Il faut successivement employé chez un boucher, puis poissonnier ambulant jusqu'à sa retraite. En réponse à la question « Connaissez-vous des histoires ? », il en raconte une seule, dont il a été le protagoniste. C'est le seul cas de récit à la première personne dans le corpus.

- **Jean-Marie Courivaud** : né à Confolens le 18.11.1958, il a vécu à Esse, commune bien connue de l'enquêteur par ses attaches

familiales. Il est ouvrier d'usine et parle quotidiennement l'occitan limousin avec les siens, ses amis, ses voisins. Mais il s'exprime en français avec ses enfants.

Les « nhòrlas » de son répertoire lui ont été transmises de bouche à oreille et il en raconte volontiers en mainte occasion. Certaines ont été publiées dans la cassette *Nhòrlas* (1995), d'où sont extraites celles du corpus, enregistrées par Michel Valière lors d'une enquête qui réunissait d'autres conteurs, dont faisait partie l'enquêteur.

- **Firmin Sardin :** il est né en 1948 au « village » de La Goutterie, dans la commune de Manot, dans la zone en « è ». Ses parents et surtout ses grands-parents lui parlaient en occitan limousin, alors qu'ils s'adressaient en français à son frère, de deux ans plus jeune que lui. C'est à l'école de Manot que Firmin Sardin a appris le français. Il habite maintenant à « Rue », dans la commune de Saint-Maurice-des-Lions, et converse quotidiennement avec ses voisins en occitan. L'unique histoire enregistrée au domicile de l'enquêteur, en 2011, a été très souvent racontée à celui-ci par Firmin Sardin.

- **Yves Tisseuil** : né le 18.04.1949 à La Breuille de Saint-Maurice-des-Lions, il a quitté assez jeune cette commune et est allé habiter à Manot. Ses parents lui ont parlé occitan dans sa petite enfance. Ils n'ont commencé à lui parler français que quand son frère, de deux ans plus âgé, est allé à l'école. Aussi s'exprimait-il en français à son entrée en maternelle. Mais il est toujours resté fidèle à la langue du terroir. Il a accompli la majeure partie de sa carrière d'enseignant au Collège de Roumazières-Loubert (16). L'enquêteur connaît bien Yves Tisseuil qu'il a entendu raconter des « nhòrlas » en diverses occasions. Une seule a été enregistrée, au domicile de l'enquêteur, en 2011.

- **Odette Vignaud**, née en 1926, est décédée en 1926 à Esse où elle a toujours vécu. Elle parlait habituellement français avec l'enquêteur

et c'est à la demande de son fils qu'elle raconte à l'enquêteur une histoire, enregistrée en 1986.

- **Informateur interviewé par des élèves** : l'abbé Elie Dupic, né en 1908 à Brillac, curé de Saint Christophe de 1937 à 1985, y est resté après sa retraite, avant de séjourner à la maison de retraite d'Etagnac jusqu'à son décès, en 1991. Il a été interviewé en 1984 , par des élèves de l'enquêteur (collège de Confolens), et à sa demande. Domiciliés à Saint-Christophe, ces élèves étaient bien connus de l'informateur et recueillait ces contes pour le journal de l'établissement, *Lo Gazeton*, qui n'est paru qu'une seule fois.

- **Informateur enregistré dans le cadre d'une émission de radio : Valentin Degorce,** qui animait une émission régulière d'une demi-heure en langue limousine sur Confolens FM (1985-1991), chaque samedi matin, était en compagnie d'un ami, Bernard Enixon, également bien connu de l'enquêteur, quand il a raconté, de sa propre initiative, les histoires retenues dans le corpus. Né à La Chaise de Brillac en octobre 1917, il est décédé le 23.05.2010 à la Maison de retraite « Les Ajassons » de Brillac, où il s'était retiré avec son épouse depuis quelques années. Instituteur successivement à Lézignac-Durand (16) et, durant plusieurs décennies, à Abzac (16), il adhéra au Félibrige en 1972, devint Mestre d'Obra et fut élu vice-syndic de la Maintenance du Limousin dans les années 1980. C'était un ardent défenseur de la culture et des traditions régionales et il racontait volontiers des histoires (« nhòrlas » et récits divers : légendes, anecdotes vraies ou supposées telles…) dans les réunions festives auxquelles il participait et chaque fois que l'occasion se présentait.

- **Rapports moins étroits entre enquêteur et conteur**

  - **M. Louis Dumont** : né à Manot (16) le 04.08.1906, il est décédé à Confolens le 16.06.1998. Une bonne partie de l'entretien, à son domicile, se déroule en français, sans doute parce que M. Dumont

connaît peu l'enquêteur et pense qu'il ne comprend pas l'occitan. C'est à la demande de celui-ci, introduit par des amis communs, qu'il raconte en occitan « lo crit deu loup ». … Son parler est en « è », comme cela est le cas pour le tiers sud de la commune de Manot.

Deux locuteurs, pensionnaires de la maison de retraite « La Commanderie », à Confolens, ont été rencontrés par l'intermédiaire d'une personne de la famille de l'enquêteur qui y travaillait :

- **François Villéger :** né à Saint-Christophe (de Confolens) le 7.12.1901, il a passé plusieurs années de sa vie à la maison de retraite où s'est déroulée l'enquête, en 1984. Il s'exprimait volontiers en occitan. Il est décédé à l'hôpital de Confolens le 26.10.1985.

- **Henriette Croisard,** née à Brigueuil le 7.10. a vécu longtemps à Esse avant d'être employée comme concierge de l'Hôtel de Ville de Confolens, où elle a continué à habiter après sa retraite. Elle vivait au Foyer-Résidence de La Commanderie à Confolens, où elle est décédée le 16.11.2011. Elle déclarait ne connaître que des histoires de patata. Elle a été enregistrée deux fois, d'abord chez des parents à Esse, puis à la Maison de retraite « La Commanderie » à Confolens, peu de temps avant son décès.

- **Anonyme :** un seul conteur, originaire de Saint-Maurice-des-Lions, a souhaité rester anonyme. L'enquête, réalisée en 1985, s'est déroulée à son domicile.

On aura remarqué que les quatorze témoins-conteurs comptent pas moins de onze conteurs et seulement trois conteuses. Cette répartition n'est sans doute pas due au hasard : sur la quarantaine de personnes que j'ai enregistrées, on ne compte qu'un tiers de femmes. La proportion est donc sensiblement la même et peut s'expliquer soit par le fonctionnement de la sociabilité telle qu'elle se pratiquait autour de moi, qui m'orientait plus vers des conteurs, soit – mais cela

revient au même- par le fait qu'on m'indiquait plus volontiers des conteurs que des conteuses, soit par le fait que les hommes racontaient davantage en public que les femmes, ce qui est vrai en ce qui concerne les « nhorlas », qui constituent plus de la moitié des contes. Les femmes que j'ai interviewées chantaient, parlaient de coutumes diverses (cuisine, traditions en particulier liées à la religion…) plus souvent qu'elles ne racontaient des histoires, mais les plus âgées connaissaient des contes traditionnels, alors que les hommes racontent beaucoup plus souvent des histoires légères, du type «« nhorlas ». Mais il se peut aussi qu'entre en jeu le fait que les hommes parlent plus facilement occitan en dehors du foyer, alors qu'on sait que les femmes peuvent avoir davantage le souci de s'adapter à la demande sociale et aller ainsi plus vers le français.

Conteurs et répertoires

Le tableau ci-dessous comporte les trente-cinq contes retenus pour constituer un corpus représentatif de la langue du Confolentais oriental telle qu'elle apparaît dans les récits populaires enregistrés en situation formelle d'enquête. Ils sont présentés par conteur et les conteurs sont regroupés par secteur géolinguistique.

Seules les légendes étaient dotées d'un titre par les conteurs, les autres récits ont été intitulés par moi, le plus souvent à partir du nom des principaux personnages. Les contes sont présentés ici dans l'ordre de la version écrite qu'on trouvera en fin de volume et les conteurs regroupés selon les parlers.

Les titres sont présentés ici dans le même ordre que dans la version écrite, ordre qui est le même, à une exception près, que dans la version sonore (voir autre tableau dans : Conventions graphiques et abréviations p. 11).

Conteur	Conte			
	n° / corpus	n° / conteur	titre	Genre
MONTROLLET				
Pierre Lacroix PL	1	1	La legenda de Cinturat	conte merveilleux
	2	2	Los dos charmelaires	conte facétieux
	3	3	Merle o merlata	conte d'animaux
	4	4	Vaslet e patron	conte facétieux
	5	5	Lo revelhon (conte de Nadau)	conte merveilleux
LESTERPS — SAINT-CHRISTOPHE				
Françoise Pignier FP	6	1	Le Chavau Baïard	Contes merveilleux
	7	2	Le Pont Binòt	
	8	3	Las doas bargieras	
	9	4	Jan le Sòt e Jan le Fin	Conte facétieux
	10	5	Le meitat-jau	Contes merveilleux
	11	6	Le lop e lo renard	Contes d'animaux
	12	7	L'esmochet e le chavan	
	13	8	Le diable a la velha	Contes merveilleux
François Villéger FV	14	1	Le carreu cassat	Contes facétieux
	15	2	Le curet, la chambariera e los tres pòrcs	
SAINT-MAURICE-DES-LIONS—MANOT				
Alexandre Burbaud AB	16	1	Le volor volat	Contes facétieux
Firmin Sardin FS	17	1	La cuberta grisa	
Yves Tisseuil YT	18	1	Le bisolhaire	
Louis Dumont LD	19	1	Le crit deu lop	
Anonyme N	20	1	Jan le Sòt e l'andolha	
BRILLAC/SAINT-CHRISTOPHE[9]				
Valentin Degorce VD	21	1	Piarisson vai a l'escola	Conte facétieux
	25	2	Los champanhòus	Conte merveilleux

[9] Les contes révèlent, chez les deux conteurs nés à Brillac, des différences qui ne sont pas d'ordre diatopique : elles seront précisées et analysées ci-après (Deuxième partie, 2 La langue des conteurs, p. 101-107).

Elie Dupic ED	22	1	La Mandragòre	Contes merveilleux
	23	2	Le monier e le diable	
	24	3	La gent de Mauvernhas	Conte facétieux
	26	4	Quelques aventures de Jean le Sot	
ESSE				
Henriette Croisard HC	27	1	*Histoire de patata*	Contes merveilleux
	28	2	Le vaslet que minjava los chins	
Gabriel Audonnet GA	29	1	Las doas begassas	Contes facétieux
	30	2	La femna, le curet e le vaslet	
Odette Vignaud OV	31	1	Le pari	Conte merveilleux
Jean-Marie Courivaud JMC	32	1	*Autre histoire de patata*	Conte merveilleux
	33	2	Le lança-peira	Contes facétieux
	34	3	Jaquilhon e le curet	
	35	4	La leçon de categisme	

1.3 Les contes

Les récits des conteurs sont le plus souvent désignés comme « histoires », tout en s'inscrivant dans le genre du conte, tel qu'il est défini par les ethnologues et les critiques littéraires comme « récit en prose d'événements fictifs et donnés pour tels, fait dans un but de divertissement » (Simonsen, 1984 :14).

Les contes facétieux sont les mieux représentés dans le corpus, parce que, ayant voulu étendre la collecte à une zone où je n'avais pas enquêté au départ, la zone en « è », je me suis adressé à des conteurs plus jeunes, dont le répertoire comprend surtout des « nhòrlas ». On remarquera que tous les conteurs connaissent des contes facétieux et que seules deux conteuses n'en disent aucun, tandis que la plupart des conteurs plus âgés ont à leur répertoire deux, voire trois genres : contes facétieux, contes merveilleux, particulièrement bien représentés dans le répertoire de Françoise Pignier, auxquels elle et Pierre Lacroix ajoutent les contes d'animaux, très peu représentés. Que les conteuses ne disent pas ou peu de contes facétieux n'est sans doute pas dû au hasard : il s'avère que, même si elles connaissent ces contes, elles peuvent estimer soit qu'ils relèvent du répertoire masculin, soit que les contes merveilleux sont plus élevés dans la hiérarchie des

genres, en eux-mêmes, ou parce que le collecteur semble les privilégier. Dans un cas comme dans l'autre le ton plus ou moins scabreux des « nhòrlas » explique la réserve de la plupart des conteuses.

Distribution des genres selon les conteurs

Nom	Abré-viation	Localisation	Contes merveilleux	Contes d'animaux	* Contes facétieux
Pierre Lacroix	PL	Montrollet	2	1	2
Françoise Pignier	FP	Lesterps	5	2 (dont 1 étiologique)	1
François Villéger	FV	Saint-Christophe			2
Alexandre Burbaud	AB	Saint-Maurice-des-Lions			1
François Sardin	FS				1
Yves Tisseuil	YT				1
Anonyme	N				1
Louis Dumont	LD	Manot			1
Valentin Degorce	VD	Brillac	1 (étiologique)		1
Elie Dupic	ED	Brillac/Saint-Christophe	2		2
Gabriel Audonnet	GA	Esse			2
Henriette Croisard	HC		2		
Odette Vignaud	OV		1		
Jean-Marie Courivaud	JMC		1		3
Total			14	3	18

*On regroupe ici les contes facétieux proprement dits, les anecdotes et récits racontés par les témoins comme « histoires » et qui se rapprochent des contes facétieux, même s'il ne s'agit pas de contes au sens strict du terme.

1.3.1 Contes merveilleux

Sur le total des textes, près de la moitié relèvent du domaine merveilleux, le merveilleux surnaturel y étant présent sous la forme d'un être vivant, et non d'un lieu ni d'un objet magique, avec métamorphose dans le cas du patata :

- **Diable**

L'un des deux protagonistes surnaturels apparaissant dans les contes est la diable, qui n'est le plus souvent pas nommé mais identifiable à travers sa description. Ainsi, dans les contes de Françoise Pignier que nous avons intitulés : « Le diable a la velha » ou « Le pont Binòt », le démon n'est jamais désigné expressément, comme si le fait de l'appeler par son nom pouvait attirer quelque malédiction divine. Néanmoins les éléments descriptifs ne laissent aucun doute : « *queu que fai dançar ma sòr … eu a los pieds fachs coma un chavau … eu fai fuòc par la gòrja …* » - *« quel estre-quí ».* (FP-Le diable a la velha – DiaV -) Ce sont des représentations typiques du diable. L'intervention de plusieurs prêtres pour le chasser et la péripétie finale « *Eu empòrta la pòrta* » ne font que confirmer ce que l'auditeur avait deviné. Dans le conte de Françoise Pignier également, « Le pont Binòt », il s'agit simplement d'une voix, venue d'on ne sait où : « *Un ser, i a quauqua ren que li responguet. Quò li disset … ».* Il en est de même dans « Le pari « (Mme Vignaud) : « *l'entendet une voix que li disset … ».* Pourtant, dans « Lo monier e lo diable », celui–ci est nommé et décrit avec force détails. Rien d'étonnant quand on sait qu'Elie Dupic était prêtre et avait la réputation de chasser les démons. Le diable est « *un beau jeune òme, un petit bot triste* ». Ses dents « *eran totas en òr ».*

- **Patatà**

Autre élément du merveilleux : le loup-garou, connu sous le nom de « patatà ». La crainte du « patatà » était bien réelle jadis où les habitants de la campagne englobaient dans la même réprobation ceux qui se pendaient ou qui « couraient le patata ». Cette réprobation rejaillissait également sur les membres de la famille. On cite le fait divers suivant, survenu à la fin du 18ème siècle à Saint-Germain-de-Confolens : un habitant, qui courait le loup-garou, fut tué, découpé en quartiers et jeté dans la Vienne.

- **Légendes**

  Deux des récits seulement, « La legenda de Cinturat » et « La Mandragòre », se présentent explicitement comme des légendes et on peut y ajouter « Le Pont Binòt », histoire de diable intervenant dans la construction d'un pont. Ces légendes ont d'ailleurs été dotées d'un titre par les conteurs, ce qui peut aisément s'expliquer par le fait qu'elles ont fait l'objet de publications et sont bien connues du public, d'où la circulation d'une désignation fixe, contrairement aux autres contes merveilleux. Si elles sont bien localisées, comme l'est par définition la légende, les considérer comme « récit[s] d'événements tenus pour véridiques par le locuteur et son auditoire » (Simonsen, 1984 :14) ne serait pas exact, et nous les considérerons d'abord comme des contes merveilleux.

1.3.2 Les contes facétieux

Très variés, les contes factétieux font rire au détriment d'une victime, « anti-héros » qui, du curé du récit vaudevillesque au « garçon stupide », représente différentes facettes d'une société qui se met en scène en privilégiant certaines figures :

- **« Contes de curés »**

  Certains des contes facétieux s'apparentent aux fabliaux du Moyen Age. C'est le cas de « Las doas begassas » qui ressemble au dit des perdrix. Le conteur avait-il eu connaissance de ce fabliau ? Il est permis d'en douter.

  En dépit de quelques détails qui sont omis, dans les deux cas, ce sont les mêmes personnages : la femme, gourmande et menteuse, le curé également gourmand et crédule, le mari dupé. Les mêmes motifs se retrouvent dans « Le conte du curé » de Marie Prieur (Valière, 1974), autre version du conte-type T1359A, analysée par Catherine Robert et Michel Valière (Robert-Valière, 1983 :353-367). Même si on ne remet pas en cause les fondements de la religion, on se gausse volontiers de ses ministres et en particulier du curé, qui, outre son penchant pour la bonne chère, est porté sur le déduit.

Mais à chaque fois il est berné et trouve plus malin que lui, en l'occurrence un simple valet de ferme dans le conte « La femna, le curet e le vaslet ». On peut être tenté de faire des rapprochements avec un fabliau comme « D'une dame et de son curé » (Fabliaux, 1963). Cette facétie anticléricale se rattache également au conte-type T1359A.

- **Les « nhòrlas »**

Histoires drôles légères, équivoques, voire scabreuses, les « nhòrlas » (francisé en « nhorles », « niorles », « gnorles »…) n'ont souvent d'autre ambition que de faire rire ou sourire. Elles mettent en scène peu de personnages et ne sont pas sans rappeler les fabliaux : le curé y figure souvent, mais aussi les acteurs de la société rurale. En général, la « nhòrla » se termine par une chute. Bien connues de tous, elles n'en sont pas moins racontées par les hommes, dont elles constituent parfois les éléments du « répertoire actif ». Plus ou moins critiquées d'un point de vue moralisant, elles tendent à être considérées comme inconvenantes et, comme les jurons, ne sont guère dites par les femmes.

- **Jan le Sòt**

On peut rattacher à ce type de contes le cycle de Jean le Sot, auquel se rattachent plusieurs des contes recueillis. Sorte d'anti-héros, à qui il arrive maintes mésaventures, ce pauvre Jean se met dans des situations cocasses, interprète de travers les propos de ses proches.

1.3.3 Les contes d'animaux

Ces récits, peu représentés, semblent ignorés des plus jeunes ou en tout cas ceux-ci en ont rarement entendu parler. Le conte « Le lop e le renard » se retrouve pourtant dans d'autres répertoires de conteurs limousins (Bourbouloux, 1996). Ce type de récit de duperie du renard, qui se rattache aux récits du *Roman de Renart*, « relève du patrimoine commun des cultures occidentales depuis le XIIe siècle » (Valière, 2006 : 98).

Le conte étiologique « L'esmochet e lo chavan » fait partie de ces récits, très nombreux, qui expliquent un fait naturel en rapport avec les oiseaux. La conteuse en tire en outre une morale qui le rapproche de la fable par sa visée éducative. Le rapprochement avec la fable est encore plus sensible pour le troisième conte d'animaux, « Merle o merlata ? ».

2 La langue des conteurs

Tous les textes qui composent ce corpus ont été recueillis dans la zone occitanophone de la Charente et présentent de nombreuses similitudes de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de lexique.

Il n'en est pas moins vrai que, même si les enquêtes n'ont porté que sur un territoire restreint, sept communes du Confolentais, l'on note des différences par rapport au limousin plus oriental au fur et à mesure que l'on va, d'est en ouest, d'un nord occitan très proche de celui du Haut-Limousin , à Montrollet, vers l'occitan du Croissant, à Esse, ou, plus exactement, au fur et à mesure que les traits occitans laissent place à des traits d'oïl ou qu'apparaissent des traits spécifiques, inconnus plus à l'est.

Il s'agit ici de dégager quels traits sont actualisés dans les enregistrements, de façon à s'interroger ensuite sur les choix graphiques à faire pour rendre compte de la langue des conteurs de la façon la plus exacte et la plus claire pour les différents types de lecteurs.

Même s'il ne s'agit là que de micro-variétés, on sait que les zones de transition, parcourues par un grand nombre d'isoglosses, peuvent présenter des parlers assez différenciés et l'analyse du parler de chaque conteur nous permet de proposer une répartition en cinq groupes, sensiblement homogènes, qui seront présentés en allant de l'est vers l'ouest.

2.1 – Pierre Lacroix (Montrollet) : le nord occitan confolentais oriental

La localité de Montrollet, où il a passé une cinquantaine d'années de sa vie, est limitrophe de la Haute-Vienne. Le parler de M. Lacroix, à quelques exceptions près, présente les caractéristiques du nord occitan limousin, étudiées précédemment.

- **Accentuation**

Les mots sont oxytons, paroxytons et, plus rarement, proparoxytons : « gover<u>ver</u>nament » -Merl-.

- **Aphérèse**

L'aphérèse est fréquente pour le « a- » initial : avian> 'vian [vjã] (*ils avaient*) -LegC; amassar> 'massar [masɑ] (*ramasser*) -LegC- ; aquela > quela [kɛlɔ] (*celle*) -LegC- ; aquò>quò [kɔ] (*cela, ça*) -LegC- ; aquí> 'quí [ki] (*ici*).

D'autres voyelles initiales peuvent être amuïes, « e- » et « u- » : ela>'la [lɔ] « 'la fit bruslada » - LegC - (*elle fut brûlée*) ; una >' na [nɔ] « 'na setmana » - LegC- (*une semaine*).

- **Proclise**

Elle est habituelle pour l'article, les déterminants démonstratifs, devant les mots commençant par une voyelle : [ynatʃu] una apchon (*une hache*), [latʃu] l'apchon (*la hache*), [kɛlatʃu] quela apchon (*cette hache*) –LegC- .

- **Addition de consonnes antihiatiques à la frontière de mots**

Pour éviter un hiatus, une consonne, le plus souvent [d] ou [t], peut être insérée entre deux voyelles : « a-d-un moment donat » - LegC- (*à un moment donné*) ; « eu 'net dins-t-un vilatge » -VaP- (*il alla dans un village*).

- **L'article**

L'article a les mêmes formes qu'en haut-limousin.

Nature	Singulier		Pluriel
	devant consonne	devant voyelle	
Article défini masculin	lo [lu]	l' [l]	los [lu:]
Article défini féminin	la [lɔ]	l' [l]	las [lɑ:]
Article défini contracté	dau [do]		daus [do:]
Article indéfini masculin	un [ÿ]	'n [n]	daus [do:]
Article indéfini féminin	una [ynɔ]	'na [[nɔ]	de las [de lɑ:]

- **Le genre des noms**

En général, les noms ont le même genre qu'en français, mais on peut noter toutefois quelques différences de détail :

- « quela apchon, qu'es quela-quí … » -LegC- (*Cette hache, c'est celle-ci …*). Alors que les diminutifs formés avec le suffixe –on [u] sont habituellement masculins : una aucha, un auchon (*une oie, un oison,* hors corpus), ici « apchon » est féminin, comme « apcha », dont il dérive.

- « Lo colacion » -VaP- (*la collation*) est masculin, contrairement aux autres substantifs suffixés en –ion.

- Un autre nom est affecté d'un genre différent de celui du français : « Un parelh de buòus » -LegC- (*une paire de bœufs*). Toutefois la formation du nom « parelh » diffère de celle du français « paire » puisque le suffixe «-elh» permet de former des noms ou des adjectifs au masculin.

- **Le pronom personnel**

A la première personne du singulier, dans le corpus, le plus souvent, le pronom personnel revêt à la forme déclarative la forme « i' » [i] devant un mot commençant par une consonne : « i' fau las crespas » - LosC- (*je fais les crêpes*).

- **Le verbe**

  En ce qui concerne la morphologie verbale, on remarque quelques particularités :

  - Le verbe « estre » (*être*) présente, à la troisième personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif, une forme qui n'est attestée, à notre connaissance, dans aucune grammaire occitane : [ari] « ari » : « Qu' ari set frairs » : -LegC- *C'était sept frères.* On le retrouve dans une enquête récente à Montrollet (Salles, 2009).

  - Il nous faut signaler également quelques formes particulières de présent du conditionnel, en [i], à la troisième personne du singulier, qu'on attendrait plutôt dans la zone proche du Croissant : « faurí » [fori] : « sabe que faurí far, me, quò será… » -LegC- (*je sais ce qu'il faudrait faire, moi, ce serait …*)

  - Le verbe « aver » (*avoir*), à l'imparfait de l'indicatif, peut se présenter sous des formes variables, avec aphérèse : 'via [vjɔ] (*il avait*)**,** 'vian [vjã] (*ils avaient*), ou avec amuïssement du [v], déjà signalé pour l'ensemble du Confolentais : aïan [ajã] (*ils avaient*) PL –LoR- « Ilhs aïan un vaslet e una paucha » (*ils avaient un valet et une servante*).

    Les verbes courants ont, suivant le temps et le mode, des formes qui se retrouvent soit en occitan confolentais, soit en Haut-Limousin :

Présent de l'indicatif

Verbes	Montrollet et Haut-Limousin	Réf. Conte	Confolentais	*Traduction en français*
creire 1ère sing.	crese	-Merl-	creïe [krije]	*je crois*
saber 1ère sing.	sabe	-LegC-	sai [saj]	*je sais*
veire 1ère sing.	vese	-LegC-	veïe [vije]	*je vois*

On remarque, en outre, pour « voler » à la deuxième personne du singulier, la forme « voes » [vwɛ] -VaP-, attestée par ailleurs dans la Creuse (enquête informelle), mais dont la répartition géographique complète reste à établir.

Par ailleurs le verbe « far » se distingue par son radical en [ə] chez Pierre Lacroix , au lieu de [a], général en occitan : « ferán » -Merl- (*ils feront*).

Imparfait de l'indicatif

Chez Pierre Lacroix, comme chez d'autres locuteurs du Confolentais, nous observons, à la troisième personne du singulier, une apocope de la syllabe finale « -va », avec allongement compensatoire de la voyelle précédente : [kupɑ:] copava.

Pour les verbes comme « far », « poder », on rencontre un certain polymorphisme : faïa / fasia (*elle faisait*) ; poïan / podian (*ils pouvaient*).

- **Syntaxe :**
    - **Le pronom personnel sujet est moins souvent employé qu'ailleurs en Confolentais**: « Te dise que qu'es una merlata » -Merl - (*je te dis que c'est une merlette*) ; « Decideten d'i metre una raba» -LegC- (*Ils décidèrent d'y mettre une rave*).
    - **La négation** peut être simple (« pas ») ou discontinue (« ne…pas ») : « ne vese pas bien de mai que poria vos dire » -LegC- (*je ne vois pas bien de plus que je pourrais vous dire »* ; *« i me rapele pas trop bien ! » -LoR-.*
    - **L'auxiliaire « aver » est utilisé pour les temps composés des verbes pronominaux, comme dans la zone d'oïl proche, en poitevin-saintongeais :** « Mas, eu disset, patron, nos nos am pas entenduts » -VaP- (*Mais, il dit, patron, nous ne nous sommes pas entendus*), contrairement à l'ensemble de l'occitan, qui utilise généralement l'auxiliaire « être ».
    - **Constructions avec substantif complément sans article** : « i' ai chabat jornada » -VaP- (*j'ai fini la journée*) ; « E los dos vielhs volian

far revelhon » - LoR- (*Et les deux vieux voulaient faire réveillon*) ; « I' ai començat a nòu ans de 'nar vaslet » -LoR - (*J'ai commencé à neuf ans d'aller valet*) ; « Nos vam far mardí Gras » - Merl- (*Nous allons faire Mardi Gras).*

- Emploi courant, comme en haut-limousin, de la **forme pronominale « se »,** alors que, dans la plupart des communes du Confolentais, on utilisera plutôt « li » : « Alòrs, lo peseu, se, montet telament naut » - LegC- (*Alors, le petit pois, lui, monta tellement haut*).

- **Lexique** :

La langue de Pierre Lacroix, telle qu'elle se présente dans les contes enregistrés, puise, en dehors du fonds lexical occitan limousin, dans quatre types de ressources lexicales :

- on peut, d'abord, y relever quelques **termes propres à la Charente occitane** : « cochar » (*coucher*) –LoR - / « coijar » en haut-limousin ; « aveque » (*avec*) / « coma » en haut-limousin pour exprimer l'idée d'accompagnement, avec un être animé.

- Par ailleurs, Pierre Lacroix utilise des **formes du haut-limousin**, plus ou moins compris par les occitanophones de Charente : « visar » (*regarder*) – LegC-, utilisé en haut-limousin, alors qu'en Charente occitane on dit plutôt : « gaitar ». ; « calau » (*noix*) : même si ce terme est compris, on emploie plutôt « notz » dans les communes voisines du Croissant .

- On note un seul exemple de **mot vieilli**, sinon déjà sorti de l'usage, à notre connaissance, à la fin du XXème siècle : « paucha » (*servante*) – LoR-, qui n'est plus guère usité et pratiquement plus compris. On le remplace par « chambariera ».

- Les **gallicismes**[10] sont peu nombreux. Mis à part le nom « menhir », ce sont essentiellement des interjections, des exclamations et des connecteurs :

Gallicismes	LegC	LosC	Merl	VaP	LoR
manque de pot	1				
aussi	5	1	1		
mon vieux	2				
puis				1	3
quoi !		1		1	
quoique					1
bon !		1	1	1	
non plus			1		
allez !				1	

A la différence des autres conteurs, Pierre Lacroix n'a presque pas recours à des formes interlectales (français occitanisé). On en relève une seule, « bien seür » (*bien sûr*), reprise cinq fois dans la Légende de Cinturat.

2.2 Françoise Pignier et François Villéger (Lesterps et Saint-Christophe): le parler confolentais central

En ce qui concerne la **variation phonétique**, nous ne reviendrons pas sur les traits communs avec le parler de Pierre Lacroix (proclise et addition de phonèmes).

L'amuïssement se retrouve dans plusieurs cas particuliers :

- la forme « 'tis dos » [tidu] FV – CarC - (*tous les deux*) : le pluriel de « tot », en occitan, au masculin pluriel, est « tots », « totes » ou « totis » (Alibert, 1966) et en parler confolentais, on retrouve cette dernière forme, avec aphérèse de la syllabe initiale.

[10] Les formes françaises utilisées par les conteurs dans des énoncés en occitan seront désignées ici comme « gallicismes », qu'on préférera à « francisme », réservé aux formes françaises hexagonales, par opposition aux formes d'autres espaces francophones. Les gallicismes sont cités dans leur ordre d'apparition au cours des contes.

- L'amuïssement d'un segment phonique (voyelle, consonne ou syllabe) se rencontre aussi en position interne ou finale : [ɛ̃kra :] enqueras (*encore*) FP-LopR- ; [ba:rjɔ] balheria (*je la donnerais*) FP – PoB – de même que l'apocope : [bra :] brave/ brava *beau, belle.* FP –MeiJ-, avec allongement compensatoire du [a], comme dans les imparfaits : [ozɑ:] « ausava » (*osait*) FP – LasB, [trubɑ:] trobava (*trouvait*) FP –JanS – ; [nɑ:] 'nava (*allait*) FV – Cur - ; « aulha » [ojɔ] (*brebis*) **:**« quelas aulhas … fiten tuadas » FP – MeiJ- (*Ces brebis … furent tuées).*

- Il faut aussi remarquer un trait phonétique récurrent, chez tous les conteurs, à l'exception de Pierre Lacroix, le groupe « er », à l'intérieur d'un mot, devant une consonne, est réalisé [ar] : [partã] partant (*pourtant*) FP - ChavB- , FP – JanS- ; [parke] parqué ? (*pourquoi ?*) - FP-DiaV- ; [sarvir] sarvir (*servir*). FP – EsmC- ;[par] par (*par* ou *pour*) FP – MeiJ- ; « bargieras » FP –LasB- et « vargier » FP – ChaV –(« bargieras/bergieras » et « vargier/vergier » ailleurs en occitan haut limousin) ;

- Signalons aussi, pour les finales « -ier », qu'elles sont réalisées en [je] par François Villéger, contrairement à ce qui se rencontre partout ailleurs en Confolentais, où elles sont réduites à [i], parfois suivi d'un [j] : –darrier [darje] (*derrière*) - meitadier [metadje] (*métayer*) –CarC -, et que « meu » [mœw] (*miel*), réalisé sans le [j], et qu'on retrouve en Corrèze, se distingue de « miau » (Haut-Limousin), en se rapprochant de l'occitan méridional.

Il faudrait citer d'autres formes comme « lo pi » [pi] , (*le pied*) – « pè » en haut-limousin : « quand … i' te jundrai ton pi » FP –JanS- (*Quand je te toucherai ton pied*) ou « curet » [kyre] (*curé*) – en limousin, on dit plutôt : curat [kyra].

- **L'article défini** est le même qu'à Montrollet et en Haut-Limousin au pluriel, il s'en différencie au singulier devant voyelle et l'article indéfini, comme l'article contracté, amalgame de préposition + article défini, se différencie, lui, au pluriel de la forme du Haut-Limousin :

Nature	Singulier		Pluriel
	devant consonne	devant voyelle	
Article défini masculin	le [le]	l' [l]	los [lu:]
Article défini féminin	la [lɔ]	l' [l]	las [lɑ:]
Article défini contracté	deu [dø]		deus [dø:]
Article indéfini masculin	un [ÿ]	'n [n]	deus [dø:]
Article indéfini féminin	una [ynɔ]	'na [nɔ]	de las [de lɑ:]

- **Le déterminant possessif « lor »** [lur], au féminin pluriel, est prononcé [lura :] : loras polas [lura :pula :] -MeiJ- (*leurs poules*) forme marquée qu'on retrouve chez plusieurs conteurs, mais aussi dans la Marche (Quint, 1991, 1996) et en poitevin-saintongeais méridional (Gautier, 1993 : 57)[11] .

- Pour **le genre**, on retrouve le masculin de « colacion » [kulasi] (*la collation*) FP –EsmC- , auquel s'ajoute le féminin de « na meissonja » [mesɔ̃dʒɔ] *un mensonge.* FV –CarC-.

- Quelques faits de variation phonétique touchent **les pronoms** :

    - le pronom démonstratif neutre « quò », en fonction de sujet, est atone et se prononce [ka] : « Quò li disset » [ka li dise] (*Ça lui dit*) FP –PoB-, sauf à la forme interrogative : « Es-quò vrai » ? [e kɔ vrɛ] FP – DiaV- ; le pronom personnel, à la deuxième personne du singulier, est le plus souvent « tu » [ty] mais on trouve « t' » [t] devant une voyelle : « T'as fach tau e tau chausa » (*Tu as fait telle et telle chose*) et, occasionnellement, davant consonne « te » [te], qui est la même forme que le pronom personnel complément : « Te ses urós, te ? » FP – JanS - (*Tu es heureux, toi ?*).

    - A la troisième personne du féminin singulier, quatre formes du pronom personnel peuvent s'employer comme sujet: « ela » [elɔ],

[11] Les formes longues du possessif « lourés », « leurés »… , présentes en poitevin-saintongeais au sud de la Vienne et en Charente, témoignent, dans la zone d'oïl limitrophe de l'occitan, comme d'autres formes longues marquées (pronoms personnels de 3ème personne), de la présence dans le sud du Poitou, en Angoumois et au-delà, à date ancienne, d'une forme périphérique de la langue d'oc.

« iela » [jelɔ], « ‘la » (avec aphérèse) [la] et « ‘l’ » (avec aphérèse et élision devant un verbe commençant par une voyelle) : « l’autra se rapelava, iela, de quò que ‘l’aïan dich » FP – LasB- (*l’autre se rappelait, elle, ce qu’elles avaient dit)* ; « la chambariera èra contenta, iela » FV – Cur – (*la servante était contente, elle).* François Villéger n’emploie que les formes « iela », « ‘la » et « ‘l’ » : « ‘la laborava, ‘la semnava deus legumes » FV –Cur – (*elle labourait, elle semait des légumes*), « ‘l’aïa travalhat en campanha » FV –Cur – (*elle avait travaillé à la campagne)*. A la troisième personne du pluriel, les formes attestées chez Françoise Pignier et François Villéger sont : « « ielas » [jelɑ:], « ‘las » [lɑ:] :« quelas vielhas bigòtas … ‘las son ‘ribadas a l’ora, ielas » FV –CarC- (*Ces vieilles bigotes … elles sont arrivées à l’heure, elles*)

- A la troisième personne du masculin singulier, adjonction, à l’initiale, d’un phonème [j], noté « i », peut-être par analogie avec « iela » : « O ! O ! » se venguet-ieu » FP – LopR – *(« Oh ! Oh » fit-il)*

- A la première personne du pluriel, l’élision du pronom personnel « nos » est pratiquée devant un verbe commençant par une voyelle : « quò que n’aïam promes » FP – LasB- (*ce que nous avions promis*).

- **Le verbe**

La conjugaison des verbes présente une certaine homogénéité :

- on trouve seulement **quelques cas de polymorphisme**, par exemple pour « anar/’nar » (*aller*) et « faire » (*faire*) : à l’imparfait de l’indicatif, 3ème personne du singulier, nous trouvons tantôt des formes avec la consonne intervocalique : « fasia » [faʒɔ], tantôt sans cette consonne : « « faïa » [fajɔ] ; le prétérit du verbe « anar/’nar » apparaît sous deux formes , à la 3ème personne du singulier : « anguet » [ãge] « E ben ! eu se ‘n anguet, bien seür » FP – LopR – (*Eh bien ! il s’en alla, bien sûr*) ou « anet » [ane] « E ben ! quò se ‘n anet » FP –DiaV- (*Eh bien ! on s’en alla)*

- **les verbes en « -ir »** se conjuguent sur le type inchoatif « chausir » : « ilhs partisseten » FP-EsmC – (*ils partirent)*

- **le verbe « aver », quant à lui, n'a, à l'imparfait de l'indicatif,** qu'une série de formes, sans la consonne intervocalique –v- : « aïa » [ajɔ] (*avait*), « aïam » [ajã] (*avions*) et « aïan » [ajã] (*avaient)* .

- **Syntaxe**

  - **Le pronom personnel sujet est plus souvent employé** que par Pierre Lacroix, de Montrollet : « òm pòt pas saver » FP- LasB- (*on ne peut pas savoir*) ; « Vos feratz atencion de pas cassar *le* carreu, e ! » FV –CarC- (*Vous ferez attention de ne pas casser le carreau, eh ! »*

  - **Le pronom personnel non réfléchi** est « li », contrairement au haut-limousin qui, dans ce cas, emploie « se » : « *le* lop se metet de ronflar, li, mas *le* renard ne dormissiá pas ». FP –LopR – (*Le lop se mit à ronfler, lui, mais le renard ne dormait pas*).

  - Nous ne trouvons que deux exemples de **verbes construits avec un substantif complément sans article** : « en passant maison » FV – CarC – (*en passant à la maison*) ; « Quò i fai velha » FP –DiaV – (*On y fait la veillée*)

  - Le **pronom démonstratif neutre « quò »** s'emploie fréquemment comme sujet grammatical dans les constructions présentatives ou impersonnelles : « Quò n'i aïa pas de rota » FP – PoB- (*Il n'y avait pas de route*) ; « Quò mancava una marcha » FP – PoB- (*il manquait une arche*). L'expression « Quò fai que », qui revient fréquemment dans les récits, a une valeur de connecteur. Plusieurs traductions sont possibles : *Ça fait que, si bien que, et donc …*

- **Lexique**

  - Outre les **termes propres à la Charente occitane** déjà signalés, mentionnons : « ramonar », que l'on peut traduire par « *ressasser* » n'est pas attesté ailleurs dans ce sens (Lavalade, 2010 : remenar, romelar) ; « marcha », ici, ne signifie pas « *marche* » mais « *arche ».* Dans un document relatif au vieux pont de Confolens et daté de 1777, on peut lire : « *communiquait à la tour dont on vient de parler* » (Boulanger, 2009 : 231) ; « bojar » *partir* : « Alòrs ilhs bogeten de bon matin » FP –EsmC – (*Alors ils partirent de bon matin*) ;

  - Mentionnons à part quelques termes qui pourront être considérés comme relevant d'un **interlecte « français occitanisé »** : sabòt [sabɔ] (*sabot*), « soc » en haut-limousin, dimenche [dimɛ̃tʃe] : (*dimanche*), diumenc en haut-limousin, « bigòta » [bigotɔ] (*bigote*) – L'occitan limousin et languedocien utilise le terme « menet, a » : « quelas vielhas bigòtas que son 'quí, 'las son 'ribadas a l'ora » FV – CarC - (*Ces vieilles bigotes qui sont ici, elles sont arrivées à l'heure*).

  - Aux gallicismes déjà signalés s'ajoutent :

Gallicismes	Références	Contexte avec traduction
gare !	FP –PoB-	« ilhs eran contents, *gare !* » *Ils étaient contents, gare !*
rigolo	FP – JanS -	« queu-'quí es *rigolo* » *Celui-ci est rigolo*
affaire	FV – CarC -	« ilhs casseten un carreu…A ! tota una *affaire … »* *ils cassèrent un carreau … Ah ! toute une affaire …*
poil	FV Cur -	« Ten, gaitetz-lo, queu-'lai, son *poil,* coma eu es » *Tiens, regardez-le, celui-là, son poil comme il est*
très bien	FV – Cur -	« Me, quò vai *très bien*, … i' ai coa redde » *Moi, ça va très bien, … j'ai queue raide*

2.3 Alexandre Burbaud, Firmin Sardin, Yves Tisseuil, Louis Dumont et un auteur anonyme, Saint-Maurice-des-Lions et Manot : le nord occitan

confolentais méridional

Tous ces conteurs se trouvent dans la zone du « parler en è », située au sud de la zone d'enquête (Voir carte 4 p. 46). Rappelons que dans cette zone les [a] accentués passent à [ɛ], y compris quand il s'agit de marques grammaticales comme celles du féminin pluriel des noms et des articles définis et de la désinence des infinitifs du premier groupe (Dourdet, 2011 : 48).

- **Phonétique**

  Tout ce qui a été dit précédemment concernant l'aphérèse et l'insertion de consonnes antihiatiques se retrouve chez ces conteurs. Il est à noter, toutefois, que l'apocope n'est pas pratiquée, pour les verbes du premier groupe, à l'imparfait de l'indicatif : « I' me damandava [damãdɛvɔ] bien coma eu 'nava [nɛvɔ] me volar » AB –Vol – (*Je me demandais bien comment il allait me voler*) ;

  Pour certains mots (noms, verbes…) commençant par la consonne « s », on observe un chuintement : « sietar » [ʃjeta:] (*asseoir*) , « sietat » [ʃjeta]: (*assis*) ; « eu lo fit sietar « LD – Crit – (*Il le fit asseoir*), « Lo grand-paire era sietat 'quí» LD – Crit – (*Le grand-père était assis ici*). Le résultat de la palatalisation de CA étant une affriquée c'est une distinction supplémentaire qui est introduite, avec un système à trois consonnes : [s]/[ʃ]/[tʃ].

- **Morphosyntaxe**

  - **L'article défini**

Nature	Singulier		Pluriel
	devant consonne	devant voyelle	
Article défini masculin	le [lə] / lu [ly]	l' [l]	los [lu:]
Article défini féminin	la [la]	l' [l]	las [lɛ:]
Article défini masculin amalgamé avec la préposition « de »	deu [dø]		deus [dø :]

- Le **déterminant indéfini « tot »** employé avec un nom masculin pluriel est prononcé [tute] : « totes quilhs plats» AB –Vol- (*tous ces plats*)

- Le verbe « tornar » suivi d'un infinitif marque la répétition de l'action : « Eu tornet s'amusar » AN – And- (*Il revint s'amuser*), « Le curet … li fit signe en tornant dire » AN – And- (*Le curé lui fit signe en redisant*).

- **Lexique**

Le lexique est, à peu de chose près, le même que dans les autres communes du Confolentais. Il n'y a, en tout cas, aucun problème d'intercompréhension entre les habitants de la zone en « è » et les autres.

- Certains mots peuvent être considérés comme relevant d'un **interlecte français occitanisé** : volor [vulur] (*voleur*) AB – Vol – ; ils dirian qu'i' sei un volor (*ils diraient que je suis un voleur*) ; crucha [krytʃɔ] (*cruche)* ; i' gaitava tot autorn de me, totas quelas cruchas … (*je regardais tout autour de moi, toutes ces cruches …*) ; « samadí » [samadi] (*samedi*) ; « un jorn que n'eram bojats en tornada – un samadí apres-miegjorn - » (*un jour que nous étions partis en tournée – un samedi après-midi* -).

- On retrouve à Saint-Maurice-des-Lions et Manot certains des **gallicismes** rencontrés ailleurs et d'autres :

Gallicismes	Références	Contexte avec traduction
plusieurs	AB – Vol -	« Alòrs quò fit *plusieurs* destorns » *Alors ça fit plusieurs détours*
bazar	AB – Vol -	« totes quilhs plats en terra que eran 'quí, plens d'òli, tote *le bazar … »* *tous ces plats en terre qui étaient ici, pleins d'huile, tout le bazar …*
machins	AB – Vol -	« quò se marcava bien autorn de quilhs *machins … »* *Ça se marquait bien autour de ces machins …*

sainte-nitouche	AB – Vol -	« i' fasiá 'quí mon *sainte-nitouche* » *je faisais ici mon sainte-nitouche*
bonbonne	AB – Vol -	« i' boschí ma *bonbonne* » *je bouchai ma bonbonne*
t'inquiète pas	AB – Vol -	« O ! eu disset, *t'inquiète pas,* garç » *Oh ! dit-il, t'inquiète pas, gars*
histoire	AB – Vol -	« i' li racontí mon *histoire* » *je lui racontai mon histoire*
célibataire	FS – CubG -	« nòstre vielh Janton, qu'era un vielh *célibataire* » *notre vieux Jeantou, c'était un vieux célibataire*
copine	FS – CubG -	« Qu'es-que tu vòles qu'eu trobessa una *copine » ?* *Qu'est-ce que tu veux qu'il trouve une copine ?*
moins	FS – CubG -	« i' auriá bien *moins* freg » ! *j'aurais bien moins froid !*
pardon	YT – Biso -	« Fernandel dins « Bolheure », *pardon ! Regain* » *Fernandel dans « Bolheure », pardon ! Regain*

2.4 **Valentin Degorce et abbé Elie Dupic (Brillac/Saint-Christophe) : deux idiolectes hybrides**

Ces deux conteurs étaient originaires de Brillac, près de la zone du Croissant, mais leur idiolecte présente quelques différences liées à leur parcours respectif : Valentin Degorce, instituteur, a exercé pendant de longues années son métier à Abzac, autre localité proche du Croissant. Il était très impliqué dans la Maintenance félibréenne du Limousin, dont il était vice-syndic, et certains traits de son idiolecte semblent provenir d'une pratique de l'occitan comme langue littéraire, dans les cercles félibréens où il était en contact avec des locuteurs et des textes pan-limousins.

Le second, curé de Saint-Christophe-de-Confolens pendant presque un demi-siècle, utilise des vocables haut-limousins et marchois ainsi que plusieurs gallicismes.

2.4.1 Le parler de **Valentin Degorce**, du point de vue de la morphologie et de la phonétique, présente les mêmes caractéristiques que celui de Françoise Pignier et François Villéger. Nous remarquons cependant quelques particularités :

- dans **la morphosyntaxe :**
    - **L'article** défini amalgamé avec la préposition « de » :

Nature de l'article	Genre Nombre	Forme	Exemple et *traduction en français*
Article défini masculin amalgamé avec « de »	masculin singulier	deu	L'èr deu temps /*l'air du temps*
	masculin pluriel	daus	La vita daus *champignons / la vie des champignons*

Les deux formes sont attestées en occitan limousin, mais séparément, et qu'il ne s'agit pas là d'un polymorphisme qui, au niveau de l'idiolecte, relèverait de la variation libre, mais bien d'une distribution régulière : on ne trouve chez Valentin Degorce ni « deus » devant un nom pluriel ni « dau » devant un nom singulier.

On notera qu'au pluriel, tant au masculin qu'au féminin, l'élision ne se fait pas avec le nom qui suit :

ex. las estelas [la : etela :] (*les étoiles*), los òmes [lu omɛ:] (*les hommes*)

Le **pronom de 3ème personne « se »** est employé comme équivalent de « li »/« ela », forme habituelle dans le Confolentais : « 'la 'nava a l'escòla, se *aussi* » -Piar- (*Elle allait à l'école, elle aussi).* Ailleurs on dirait plutôt : « 'la 'nava a l'escòla, ela *aussi* », sauf à Montrollet (PL).

    - dans **les formes verbales**, notamment à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif. Le plus souvent, la terminaison est « –an » [ã]: « ilhs se catan » (*ils se cachent*) – « las estelas qu'ilhs apelan aitot los lunons » –Champ - (*les étoiles*

qu'ils appellent aussi les petites lunes). Un usage polymorphique est possible : « coma ilhs disan » [dizã] ou « qu'ils disen » [dizẽ] - Champ - (*ils disent*).

- **dans le lexique** : le parler de Valentin Degorce est un idiolecte présentant à la fois des variantes diatopiques (formes et lexique localisés en Haut-Limousin ou à Brillac) et des variantes liées au contact avec le français :

    - des formes spécifiques à la région de Brillac et Esse, proche du Croissant : « las bestís » [labeti :] (*les bêtes*), alors qu'en haut-limousin on dit « las béstias ».

    - des termes du haut-limousin : « sendareu » (*petit sentier pour les piétons*) – « traucar » (*traverser*) - « sonhat » (*soigné*) - Piar –.

    - un certain nombre de gallicismes : *mystérieux, drôle, jaune,* -Champ - , *bon*-Piar - et des connecteurs déjà cités précédemment : *puis, mais,* - Champ -, *parce que* -Piar- ; un adverbe : *exprès.*

La présence de gallicismes étant une constante chez tous les conteurs, sinon dans tous les récits, il est difficile d'apprécier dans quelle mesure la présence de ceux-ci – comme la présence de variantes de l'occitan haut-limousin– dans les contes de Valentin Degorce peut avoir été renforcée par la situation de parole avec radiodiffusion, pour un public assez large.

2.4.2 Dans l'idiolecte d'**Elie Dupic**, comme dans celui de Valentin Degorce, apparaissent des formes du haut-limousin, usitées à Saint-Christophe, et d'autres, moins centrales, qui sont celles de sa commune natale, Brillac. Pour ce locuteur ce n'est pas le félibrige mais plutôt le contact quotidien avec ses paroissiens qui a pu l'amener à employer à une pratique polymorphique, puisqu'il desservait également la paroisse voisine de Montrollet.

- **Morpho-syntaxe**

- **L'article**, au singulier, se prononce [lə] au masculin et [la] au féminin. Au féminin pluriel, « las » [la :] peut s'élider devant un mot commençant par une voyelle et devenir proclitique : « le maniement de l'armas » [larma :] (*le maniement des armes*).

- **Le déterminant possessif « lor »** [lur], au masculin pluriel, est prononcé [lurɛ] : lores uòus [lurɛ jɔw] (*leurs œufs*). Cette forme longue, marquée en genre au pluriel, par opposition à [lura :] se retrouve ailleurs en Confolentais[12], même si elle n'est pas attestée, dans le corpus, chez tous les conteurs.

- L'apocope est attestée pour des **formes verbales**, notamment à l'imparfait de l'indicatif : passava [pasa :] -AvJS- (*passait*), aimava [ema:] – AvJS- (*aimait*).

- **Lexique et phonétique**

Comme nous l'avons déjà souligné, le long séjour de l'abbé Dupic à Saint-Christophe-de-Confolens a manifestement influencé son parler d'origine, de telle sorte que son idiolecte présente différentes formes de variation. On y relève en effet

- des **formes réalisées comme à Brillac** :

Formes employées par E. Dupic et à Brillac	nord-occitan limousin	*traduction en français*
bestí [be:ti]	béstia [be :tjɔ]	*bête*
pover [pu vɛr]	poder [pudɛr]	*pouvoir*
trovar [truva :]	trobar [truba :]	*trouver*
crevar [kreva :]	crebar [kreba :]	*crever*

- mais aussi des **formes qui se retrouvent dans le Croissant** : pi [pi] (*pied*): « 'la tapet son pi qu'a marcat dins *le* ròchi » - Mand- (*elle tapa son pied qui a marqué dans le rocher)* ; fur [fyr] (*fuir*) : « un chin qu'aïa un taladeu autorn deu còu per pas fur dafòra » - Mand- (*un chien qui*

[12] Voir note 11.

avait une entrave autour du cou pour ne pas s'enfuir dehors) ; chemin [tʃemi] (*chemin*) : « T'as qu'a repetar tot *le* long deu chemin » - AvJS – (*Tu n'as qu'à répéter tout le long du chemin*) ; moret [mure] (*cendre*) : « quò deu estre deu bon moret quò-'quí » - Mauv – (*Ça doit être de la bonne cendre ceci*).

- et d'autres formes utilisées plus largement, en particulier **en Haut-Limousin**: pautas [pawta:] (*pattes*) : « una béstí … qu'aïa … una granda coa e quatre pautas » -Mand- (*une bête … qui avait … une grande queue et quatre pattes*) ; nòvia [novjɔ] (*fiancée*) : « Quand eu aprenguet que sa fiançada, sa nòvia, era designada par *le* sòrt » -Mand- (*qund il apprit que sa fiancée, sa promise, était désignée par le sort*) ; « prejar » [predʒa :] (*prier*) : « pendent tres jorns eu fit una retraita, eu prejava Diu » -Mand- (*pendant trois jours il fit une retraite, il priait Dieu*) ; « aubre » [awbre] (*arbre*) : « … queu peseu qu'èra si gròs, qu'aïa de las branchas coma un aubre » - Mauv - (*ce petit pois qui était si gros, qui avait des branches comme un arbre*) *;* « uòus » [jow] (*œufs*) : « las femnas portavan lors uòus au marchat » -Mauv- (*les femmes portaient leurs œufs au marché*).

- De nombreuses formes relèvent par ailleurs d'un **interlecte français occitanisé** :

français occitanisé	français	nord-occitan limousin
achetavan [atʃetavɑ̃]	*achetaient*	achaptavan
creusava [krøzavə]	*creusait*	chavava, crosava
eglisa [egjʒə]	*église*	egleisa
fiançada [fjɑ̃sadə]	*fiancée*	nòvia
jamba [dʒɑ̃bə]	*jambe*	chamba
retraita [retrɛtə]	*retraite*	retirada

  - Les **gallicismes** y sont plus nombreux que chez les autres conteurs, qu'il s'agisse

    - de **gallicismes formels** : certaines formes, qui existent aussi bien en nord-occitan limousin qu'en français, sont prononcées comme en français : clients [klijã] (*clients*), temps

[tã] (*temps*), dents [dã] (*dents*), vendre [vãdrə] (*vendre*), cendre [sãdrə] (*cendre*), presque [prɛskə] (*presque*), attesté en occitan de Charente, mais avec amuïssement du [s] : [prekɛ], « nuages » [nɥadgɛ], (*les nuages*)

- de **gallicismes lexicaux**. Indépendamment des connecteurs, déjà cités, nous relevons :

Gallicismes	Références	Contexte avec traduction
remparts	- Mand-	« las demolicions deus *remparts* quand òm gaita » *les démolitions des remparts quand on regarde*
échevins	- Mand -	« los *échevins* que dirijavan la vila de Limòtges » *les échevins qui dirigeaient la ville de Limoges*
anciens /conseil	- Mand -	« los *anciens* fiten un *conseil »* *les anciens firent un conseil*
tumulus	- Mand -	« ilhs angueten l'enterrar sous *le tumulus du Dognon »* *ils allèrent l'enterrer sous le tumulus du Dognon*
beau jeune	- Mon -	« Un jorn se presentet un *beau jeune* òme » *Un jour se présenta un beau jeune homme*
pauvre ami	- Mon -	« A ! *pauvre ami* ! 'l' eran totas en òr » *Ah ! pauvre ami ! elles étaient toutes en or*
bougie	- Mon -	« eu metet la *bougie* au cròs de la clau deu polalhier » *Il mit la bougie au trou de la clé du poulailler*
lueur	- Mon -	« Quò balhet una petita *lueur* de lumiera … » *Ça donna une petite lueur de lumière*
histoire	- Mauv -	« Om raconta a lor subject quela *histoire* » *On raconte à leur sujet cette histoire*
manche	- Mauv -	« ilhs troveten *le manche mais* l'apchon era bruslada » *ils trouvèrent le manche mais la*

		hache était brûlée
drôlement mauvais	- Mauv -	« quò sentissiá *drôlement mauvais* » *Ça sentait drôlement mauvais*
peut-être	- Mauv -	« Ilhs eran *peut-être* una cinquantena a tirar » *Ils étaient peut-être une cinquantaine à tirer*
debout	- Mauv -	« A ! *pauvre ami,* ilhs fiten tots *debout* » *Ah ! pauvre ami, ils furent tous debout*
goinfre	- AvJS -	« E quand eu minjava, qu'era un *goinfre* » *Et quand il mangeait c'était un goinfre*
hein	- AvJS -	« i' vòl pas que tu me fasas onta, *hein !* » *Je ne veux pas que tu me fasses honte, hein !*
vivement	- AvJS -	« tot a còp *vivement le* taladeu tapet la jamba de Jan *le* Sòt » *tout à coup vivement l'entrave tapa la jambe de Jean le Sot*
seulement / poing	- AvJS -	« *Seulement* la ubertura era tròp petiòta par que son *poing* …» *Seulement l'ouverture était trop petite pour que son poing … »*
statue	- AvJS -	« eu casset la *statue* deu sent » *il cassa la statue du saint*

2.5 Henriette Croisard, Jean-Marie Courivaud, Gabriel Audonnet et Odette Vignaud (Esse): l'occitan confolentais nord-occidental

Les idiolectes des conteurs de ce groupe, nés à Esse, commune proche du Croissant, ou y ayant vécu longtemps, partagent beaucoup de traits entre eux et avec les idiolectes des conteurs des communes voisines. Par exemple on y relève des cas d'apocope, déjà rencontrés pour l'adjectif qualificatif « brave » [bra :] et pour les désinences d'imparfait de l'indicatif : laissava [lesa :] (*laissait*), cassava [kasa :] (*cassait*), abitava [abita :] (*habitait*) -JMC- Jaq -.

Cependant certains traits, communs avec le Croissant, y sont plus marqués :

- **La négation est souvent simple** : « ilhs vos veiran pas » (*ils ne vous verront pas*) ; « I' sai pas » (*Je ne sais pas*) -GA- Fem -.

- L'**amuïssement** est fréquent :
    - en finale :
        - la voyelle [ɔ] du féminin singulier tend à passer à [ə] et à s'amuïr : « chasqua familha » [tʃak famijə] (*chaque famille*) JMC –Jaq - Les mots paroxytons du domaine central tendent ainsi à devenir des oxytons.
        - une syllabe peut s'effacer, avec allongement compensatoire, après amuïssement du [v] intervocalique, dans les formes verbales à l'imparfait – HC – Vasl et HistP -, ou dans des mots isolés : brave [bra :] (*beau, joli*).
    - en position interne : [tʃartɔ], employé parallèlement à [tʃarɛtɔ] HC – Vasl - (*charrette*),

- **L'article défini singulier** se prononce [lə] au masculin et [la] au féminin, tandis que les formes limousines classiques sont bien maintenues au pluriel , avec la marque de genre : [lu] pour le masculin et [la :] pour le féminin.

Chacun des conteurs du groupe du confolentais nord-occidental n'en présente pas moins un profil particulier, dont nous présentons les principaux traits.

2.5.1 Bien que née à Brigueuil (Charente), **Henriette Croisard** a vécu de nombreuses années à Esse, puis à Confolens. Son parler présente de nombreuses similitudes avec celui des autres conteurs, principalement ceux de Lesterps.

- **Morphosyntaxe**

- **Le déterminant possessif « lor »** [lur], au masculin pluriel, est prononcé [lurɛ] : un de lores garçons -Vasl- (*un de leurs fils*), forme marquée qu'on retrouve chez Jean-Marie Courivaud et chez d'autres conteurs, mais aussi en zone limitrophe oc/oïl[13]

- Le **pronom personnel complément masculin singulier** a la même forme qu'en français : [lə].

- L'**imparfait du subjonctif** se rencontre régulièrement dans le récit : « fauguet qu'eu cochessa aveque le garçon » - Vasl- (*il fallut qu'il couche avec le garçon*).

- A noter en ce qui concerne la **marque du nombre dans les noms**, qu'elle peut s'accompagner d'une incidence sur la prononciation de la base lexicale elle-même, avec allongement au pluriel de la voyelle finale et réduction de la diphtongue de la première syllabe : « pauta » [pawtɔ] (chez Elie Dupic –Man-)/ « patas » [pata :] - HC-HistP- (*patte/pattes*).

- **Lexique**

  L'**hybridation lexicale et phonétique** se manifeste

  - tantôt par des **formes intermédiaires relevant d'un interlecte français occitanisé** : « promenava » : (*promenait*) - HistP (« permenar » en occitan limousin) ; « voituras » (*voitures*) ; « cochar » [kutʃa :] (*coucher*) déjà rencontré chez d'autres conteurs, là où s'emploie habituellement « coijar » [kwedGa:] ;

  - tantôt par des **gallicismes**

    - **formels** : « patron » [patrɔ̃], lexème usité en occitan limousin sous la forme [patru] - PL – VaP -

    - **lexicaux** :

Gallicismes	Références	Contexte avec traduction

[13] Voir note 11.

mais (3 fois)	- Vasl -	« e veiqui le garçon qu'embaucha, *mais* quò n'èra pas coma aure » *et voici le garçon qui embauche, mais ce n'était pas comme maintenant*
enfin (2 fois)	- Vasl -	« *Enfin* le garçon disset un jorn a son paire » *Enfin le garçon dit un jour à son père*
bassin	- Vasl -	« eu remplissiá *le bassin* » *il remplissait le bassin*
nom de chien	- Vasl -	« *Nom de chien !* i fau qu'i' sache quò-'quí qu'eu fai » *Nom de chien ! il faut que je sache ce qu'il fait*
aussi bien	- Vasl -	« i' vos auriá 'gut minjat *aussi bien* que le chin » *je vous aurais aussi bien mangé que le chien*
baluchon	- Vasl -	« Tu pòdes faire ton *baluchon* » *Tu peux faire ton baluchon*
peut-être	- HistP -	« ilhs èran una tropa, *peut-être* quatre o cinc » *ils étaient une troupe, peut-être quatre ou cinq*
hors	- HistP -	« un petit bot pus bas, *hors* deu vilatge » *un petit peu plus bas, hors du village*
à pied	- HistP-	« Eu marchava *à pied* » *Il marchait à pied*
tant pis	- HistP -	« Ma fe, eu disset, *tant pis,* i' vau i 'nar » *Ma foi, dit-il, tant pis, je vais y aller*
Elan	- HistP-	« Eu li fotet un grand *élan* » *Il lui flanqua un grand élan*
mon vieux	- HistP -	« E pis, eu disset, *mon vieux, … »* *Et puis, il dit, mon vieux …*
au moins	- HistP -	« qu'es pas mon garçon, *au moins » ?* *Ce n'est pas mon fils, au moins ?*
voilà	- HistP -	« Justament, eu frecantava quela filha, e pis *voilà »* *Justement, il fréquentait cette fille, et puis voilà*

2.5. 2 Gabriel Audonnet

- **Morphosyntaxe**

  - Le **pronom personnel sujet**, à la troisième personne du féminin singulier, n'apparaît que sous la forme avec aphérèse au singulier et au pluriel : « 'la » [la] ou, devant un mot commençant par une voyelle : « l' » : « 'l'aïan [lajã] gostat la prumiera » (*elles avaient goûté la première*). Les pronoms « nos » [nu] et « vos » [vu] sont élidés devant un mot commençant par une voyelle : « n'am [nã] pas grand-chausa » -Beg- (*nous n'avons pas grand-chose*) ; « si vos eratz » [si wera :] (*si vous étiez*), la forme non élidée [si vuera :] pouvant aussi se rencontrer. Les pronoms de première personne du singulier et de troisième personne du pluriel peuvent se réaliser [j] devant voyelle : « i' irai laborar » [jɛrɛlabura] -Fem- (j'irai labourer), « Quand ilhs agueten minjat » [kã jãgetɛ̃mi^{n}dʒa] -Fem-(*quand ils eurent mangé*).

  - Le **pronom démonstratif neutre « quò »** est fréquemment utilisé, que le verbe soit impersonnel ou non.

  - Pour ce qui est des verbes, on retrouve le **présent du conditionnel en « –i »** rencontré chez Pierre Lacroix, comme l'**imparfait de l'indicatif de « poder » sans le [d].**

  - Comme dans le reste du domaine nord-occitan limousin, l'aphérèse est courante : 'bismen / abismen *(ils s'abiment)* ; 'lai / alai , etc. (*là-bas*), etc.

- **Lexique**

Outre les connecteurs français déjà relevés chez les autres conteurs, on peut noter certaines formes propres à ce secteur :

Esse	Nord-occitan limousin	*Traduction en français*
recever	receber, recebre	*recevoir*
travalhar	trabalhar	*travailler*

bu [by]	buòu [bjow]	*bœuf*

2.5.3 Jean-Marie Courivaud

C'est le plus jeune des conteurs. Il converse quotidiennement en occitan limousin avec certains membres de sa famille, ses amis, quelques collègues de travail.

Signalons dans son idiolecte

- en **morphosyntaxe :** la forme allongée du **déterminant possessif « lor »** (possesseur pluriel) attestée au féminin pluriel: loras culòtas [lura : kylɔta :] (*leurs culottes*) -JMC-Lanç-, avec, donc, une opposition de genre au pluriel, forme rencontrée au masculin chez Elie Dupic et Henriette Croisard et attestées ailleurs en zone limitrophe oc/oïl[14]

- dans le **domaine lexical** : un certain nombre de termes propres à la Charente occitane, dont plusieurs ont déjà été relevés, de mots français occitanisés et de gallicismes :

  - **Termes propres à la Charente occitane**

Esse	nord-occitan limousin	*traduction en français*
gaitar [geta :]	visar	*regarder*
aitot [etu]	tanben	*aussi*
cochar [kutʃa :]	coijar	*coucher*
bojar [budʒa :]	partir	*partir*

  - **Termes français occitanisés**

Esse	Nord-occitan limousin	*Français*
judí [dʒydi]	dijeus	*jeudi*
promenar [promena :]	permenar	*promener*
ameliorar [ameljɔra :]	amelhorar	*améliorer*
aveque [aveke]	coma	*avec*

  - **Gallicismes**

[14] Voir note 11.

Outre les connecteurs relevés chez les autres conteurs, nous pouvons noter :

Gallicismes	Références	Contexte avec traduction
scolaire	- Lanç -	« qu'èra a la fin de l'annada *scolaire* » *c'était à la fin de l'année scolaire*
la dîme	- Jaq -	« ilhs apelavan quò la *dîme* » *ils appelaient ça la dîme*
suivant	- Jaq -	« chasca familha lor aportava quò qu'ilhs poïan *suivant* lor richessa » *chaque famille leur apportait ce qu'elle pouvait suivant sa richesse*
presbytère	- Jaq -	« Eu arriba au *presbytère* » *Il arrive au presbytère*
pendant	- Pat -	« totaura nos som *pendant* los Avents » *actuellement nous sommes pendant les Avents*
cachot	- Pat -	« nos vam sarrar *le* pòrc dins un *cachot* » *nous allons rentrer le porc dans un cachot*
voilà l'histoire	- Pat -	« *Voilà l'histoire* de patatà que fuïava dins *le temps* » *Voilà l'histoire du loup-garou qui courait dans le temps*

Pour tenter d'approcher de façon plus synthétique, en vue de la transcription, les principales spécificités de la langue des conteurs, nous avons rassemblé dans le tableau ci-après les caractéristiques évoquées ci-dessus, en ne reportant dans le tableau que les traits attestés dans le corpus.

Morphologie **Phonétique**	1	2		3					4		5
	PL	FP	FV	AB	FS	YT	LD	A	V D	ED	**HC GA OV JMC
Aphérèse (a-, e-, u-)	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	**X**	**X**	?	X	?	X	?	?	X	X	X ? OV
Article défini : le – la – los – las	**X** lu*	**X**	X	X lɛ°	X lɛ°	X lɛ°	X lɛ°	X lɛ°	X	X	X
Pronoms pers. sujets : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	**X**	**X**	X	X lɛ•	X lɛ•	X lɛ•	X lɛ•	X lɛ•	X	X	X
Allongement voyelles finales au pl.	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pron. pers. sujets élidés t' – l' – n' – v' – l'	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Imparf. Ind. Aphérèse dans « aver »	**X**	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Imparf. Ind. avec [v] amuï	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
imparf. Ind. avec apocope	**X**	**X**	X	?	?	?	?	?	-	X	X
Futur ind. 1er gr en [ə]	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X ?OV
Prétérit en –t-	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
[er] > [-ar-]	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	**?**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X

* : à Montrollet, l'article défini est réalisé [lu] au masculin singulier (et non [lə]), comme dans la plus grande partie du Limousin et du domaine occitan. Les autres formes (féminin singulier et pluriel) sont semblables à celles de l'ensemble de la zone d'enquête.
° : l'article défini est réalisé [lɛ] au féminin pluriel dans la zone en « è » et les autres formes de l'article sont les mêmes que dans l'ensemble de la zone d'enquête.
• : de même le pronom personnel sujet est réalisé [lɛ] au féminin pluriel et ses autres formes sont les mêmes que dans l'ensemble de la zone d'enquête.
** L'homogénéité du parler des quatre conteurs d'Esse permet de les rassembler dans le tableau. L'absence d'une forme est éventuellement signalée chez l'un d'entre eux par ?.

Syntaxe	1	2		3					4		5
	PL	FP	FV	AB	FS	YT	LD	A	VD	ED	HC GA OV JMC
Négation « ne… pas » / « pas »	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Verbe au pluriel avec nom collectif	**X**	**X**	X	?	X	X	-	-	X	X	X ? GA
Pronom pers. Sujet présent/ absent	**X**	**X**	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Lexique	1	2		3					4		5
	PL	FP	FV	AB	FS	YT	LD	A	VD	ED	HC GA OV JMC
Formes propres à la Charente occitane	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Interlecte français-occitan	?	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gallicismes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	19	47	7	14	3	4	0	2	31	56	80
Nombre de mots	2040	5030	1239	890	263	216	468	216	855	2236	HC :1305 GA : 1398 OV : 107 JMC : 1826
	13’	35’	6’	5	1	2	4	1	6	13’	HC :11 GA : 6’ OV : 1’ JMC : 10’’
Total mots Total durée	18000 Mots 2 heures										

Dans les trois tableaux : X = fait attesté ; - = forme différente ; ?= pas d’attestation

Beaucoup de convergences bien attestées

Le bilan apparaît nettement : au-delà des variations de détail, on constate une grande convergence entre les parlers, au regard des dix-huit critères phonétiques, morphologiques et syntaxiques ci-dessus.

Ces traits vont donc servir de point de départ à une recherche portant sur leur éventuelle prise en compte dans une édition de contes. Les données du problème sont en effet maintenant assez claires en ce qui concerne la spécificité linguistique du Confolentais et selon le type de lecteurs à qui on s’adresse, l’orientation de la transcription pourra diverger. En effet selon leur positionnement géographique et surtout culturel, les locuteurs-lecteurs occitanophones sont susceptibles d’avoir

des attentes différentes face à l'édition de contes du Confolentais :

- quelle que soit la localisation géographique de la variété d'occitan qu'ils pratiquent, certains peuvent, du fait d'une acculturation occitaniste, préférer une graphie large, qui ne prenne pas en compte les spécificités locales de façon très précise et, connaissant les « clefs » permettant de passer presque automatiquement d'une variété à l'autre, ils ne seront nullement gênés par une graphie qui ne reproduise pas le détail de leur prononciation. Qu'ils soient originaires du Confolentais ou d'ailleurs ils peuvent ne pas attacher d'importance au détail phonétique ou grammatical qu'une graphie large peut donc ne pas reproduire.

- Il n'en va pas de même de la plupart des locuteurs-lecteurs potentiels locaux qui, n'ayant pas bénéficié d'un apprentissage, même minimal, d'une graphie large, se représentent la langue à travers des images graphiques liées à la graphie du français et à la prononciation qui leur est plus familière, représentation mentale et graphique souvent désignée comme « graphie phonétique » et qui sera considérée comme « pseudo-phonétique ». En ce cas, des particularités minimes peuvent se trouver valorisées et recherchées à l'écrit comme ancrage dans leur pratique.

  Avant de rechercher quels choix seraient les meilleurs, dans le cadre d'une graphie normalisée adaptée à l'occitan confolentais, nous allons observer quelles solutions ont été explorées par les auteurs des siècles précédents confrontés à ces mêmes questions.

3 Les éditions antérieures

Nous examinerons dans un premier temps les choix graphiques attestés dans des écrits antérieurs à l'élaboration d'une norme graphique occitane adaptée au limousin, avant d'observer comment certains ont cherché à concilier norme graphique large et graphie plus localiste.

3.1 Les éditions antérieures sans référence à une norme graphique occitane

Afin d'élargir au maximum le champ d'observation, nous avons pris en compte ici des genres très différents, où on peut estimer qu'il s'agit plus ou moins de transcrire de l'oral. En effet, en l'absence d'une diffusion importante de l'écrit, il s'avère que, quel que soit le genre ou le type de textes qu'ils écrivent, les scripteurs se baseront sur l'oral, qui constitue l'essentiel de leur bagage linguistique, avec celui apporté par la scolarisation en français.

3.1.1 François Rempnoux *Les Amours de Colin & Alyson* (1641, éd. Bonnet, 2001)[15]

Cette pastorale de 402 vers, écrite par Rempnoux et parue en 1641 à Paris se situe en dehors de notre champ d'investigation à la fois en diachronie et en diatopie, son auteur étant de Chabanais. Néanmoins Chabanais est juste un peu au sud de notre zone d'enquête et on ne tirera des choix graphiques de l'auteur que ce qui peut être significatif, eu égard à la variation diachronique.

- **Caractéristiques de l'occitan du Confolentais oriental** :

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans Rempnoux *Les Amours de Colin et Alyson*
Aphérèse (a-, e-, u-)	Non notée : : « une vét », « equey pá »
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	Jamais notée
Article défini : le – la – los – las	lou-la-loû/ loú –lâ
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	io/i' – la-i ?
Allongement voyelles finales au pl.	accent circonflexe ou accent aigu
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	l'-ell'-v' ?
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	Pas d'aphérèse ni d'amuïssement noté : « avio »
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	« disposaray »
Prétérit en –t-	Pas d'exemple de –t-
[er] /[-ar-] dvt cs	« er » : « per »
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	Non noté
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	Bergié Passiu
Négation « ne… pas » / « pas »	Notée « ne…pas »
Pronom pers. sujet présent/ absent	Toujours noté

On remarque

[15] Voir extrait en annexe 3.1

- que **les faits d'amuïssement ne sont jamais notés**, sauf en ce qui concerne l'élision et la forme « i' » du pronom de première personne

- que certains traits qui tendent à rapprocher aujourd'hui l'occitan limousin du français étaient soit inexistants, soit non repérés par le scripteur comme devant être notés : les futurs avec radical en [ə] au lieu de [a], la négation simple en « pas » peut-être évitée pour des raisons stylistiques ou simplement inexistante.

- alors qu'un autre trait indiquant au contraire un rapprochement avec le français (fortuit ?) est présent : le pronom sujet est toujours noté, alors qu'on le trouve aujourd'hui irrégulièrement à l'oral et qu'on peut penser qu'il était encore moins présent il y a plus de trois siècles. Faut-il y voir un calque du français ? La question peut être posée, mais la réponse est incertaine et n'a de toute façon pas d'incidence sur la transcription d'un discours oral.

- **En outre on peut noter les outils graphiques utilisés :**

  - **graphèmes « e » pour le [**ɔ] non accentué des finales féminines (pene, v.3), le futur (« l'un ne me veire pú », v. 294), l'imparfait en « -av- » (amave, v.31), le conditionnel (aurie, v. 327),

  - « o » pour le **[**ɔ] de l'imparfait (ouvio, v.38)

  - et « a » pour les [a] accentués par exemple de l'infinitif (chanta, v.13) ou du participe (endurat, v.3).

  - **digraphe « ou »** pour [u] : « lou roussignou » (v.13). La combinaison de ces deux choix graphiques aboutit à des mots voire des syntagmes entièrement écrits comme en français, comme « sa bouche de » alors que la distance phonétique par rapport au français y est marquée sur deux voyelles et une consonne : **[**ɔ] final atone noté « e », [e] noté « e » dans la préposition « de » (v.4), sans doute encore prononcée [de], et l'affriquée [tʃ] graphiée « ch ».

- **digraphe « eu »** pour noter le résultat de la vocalisation de [l] après voyelle : deu (v.14, article indéfini),

- **Enfin on observe que ne sont pas marquées**

  - **les distinctions morphologiques inexistantes à l'oral :**

    - **morphèmes de pluriel,** le plus souvent, dans les noms, les adjectifs qualificatifs et les déterminants. Seul l'allongement est marqué.

    - **morphèmes de personne, de temps ou de mode, dans les formes verbales**

  - l**es formes en** [**ɛ**] constituant aujourd'hui une zone bien repérée par les locuteurs, dans laquelle Chabanais est inclus, et valorisée comme marque distinctive : sans doute le passage de [a] à [ɛ] n'était-il pas encore réalisé ou en tout cas pas perçu comme exigeant d'être noté.

Il s'agit donc là de choix qui semblent refléter une orientation assez peu localisante et néanmoins soucieuse de traduire l'oral sans y ajouter de marques grammaticales, alors que celles-ci sont abondamment présentes dans le modèle graphique français sous-jacent. Une étude plus approfondie permettrait sans doute de mieux distinguer ce qui relève d'un état de langue différent, en particulier en ce qui concerne l'amuïssement et l'évolution des formes verbales, mais dans la perspective qui est la nôtre, nous pouvons noter là des choix minimalistes en ce qui concerne la représentation de variantes locales et plus marqués par une certaine économie que par la surcharge qu'on remarque parfois dans certaines graphies d'auteurs.

Précisons toutefois que le choix du « e » du français pour noter le **[**ɔ] atone de l'occitan a des conséquences en chaîne, comme le fait remarquer Christian Bonnet dans la présentation de la graphie originale du texte qui précède celui-ci dans l'édition qu'il en a fait paraître (2001) : le « e » n'étant plus disponible pour noter le [e] occitan, c'est un digraphe, « ei », qui joue ce rôle et qui doit lui-même être remplacé par « ey » pour noter la diphtongue occitane, avec en outre une

ambivalence du « e » pouvant noter aussi bien [ɔ] que [ɛ]. De telles complications seront fréquemment rencontrées tant qu'une graphie propre à l'occitan ne sera pas mise en œuvre, celle du français étant souvent mal adaptée à une langue qui, comme l'occitan, présente un système phonético-phonologique bien différent.

3.1.2 La Parabole de l'enfant prodigue[16]

En 1807, le Ministère de l'Intérieur confie à Charles Coquebert de Montbret une étude sur les dialectes de France, avec la traduction de la parabole de l'enfant prodigue (Évangile de Luc, XV.11) dans les divers parlers. Nous possédons, pour l'arrondissement de Confolens, deux versions de ce texte : l'une « en patois poitevin », l'autre « en patois limousin».

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans *La Parabole de l'enfant prodigue*
Aphérèse (a-, e-, u-)	non notée : « uno », sauf dans le démonstratif « quo »
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	jamais notée
Article défini : le – la – los – las	le/lé-la- loûë – lâ
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	y /i,– ? hu/v', ? ,vou, ?
Allongement voyelles finales au pl.	accent circonflexe : « chetivâ fumélâ » ; tréma : « ë » : « loûë » ; « ais » « quauquais »… ; « jourr » (?)
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	?, ?,v', ?, ?,y
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	pas d'aphérèse ni d'amuïssement noté : « avio »
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	?
Prétérit en –t-	noté « se metétein »
[er] /[-ar-] dvt cs	« per »
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	?
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	« fumélié » « porcié »
Négation « ne… pas » / « pas »	pâ/né…pâs
Pronom pers. sujet présent/ absent	toujours noté

On voit que, alors que la « commande » même du texte visait à faire apparaître les particularités du parler local, il reste un bon nombre de points d'interrogation. Néanmoins la transcription permet de repérer quelques choix tels que :

- la **non prise en compte des éventuels faits d'amuïssement** autres que l'élision ;

[16] Voir en annexe 3.2

- la **recherche de procédés permettant de marquer l'allongement des voyelles finales au pluriel** autrement que par « s »;
- le **polymorphisme, pour la négation** : « pas »/« ne…pas » ; pour l'article masculin singulier : « le »/ « lé »…

- Les **outils graphiques mis en œuvre sont à la fois**
  - **variés,** par exemple pour noter la longueur : accent circonflexe, tréma, consonne redoublée, digraphe (« ai »)
  - **polyvalents, et donc ambigus :** par exemple l'accent circonflexe marque aussi bien, selon les cas, la longueur ou la réalisation comme diphtongue d'un digraphe (« aî).
  - **Relativement novateurs par rapport au français du XIXème siècle :** consonnes redoublées en fin de mot, suppression de graphèmes du français comme dans « pay » (pays)…

- **Enfin il faut souligner que**
  - **ne sont pas notées les distinctions morphologiques non marquées à l'oral :** consonnes finales permettant de former les dérivés ou le féminin (« éfan », « ménan », « tou »…), marques de pluriel autre que l'allongement…**,** morphèmes de personne, temps ou mode, dans les formes verbales : « v'avé »
  - **mais sont marquées les formes en « ê »** comme « v'é retroubê », qui s'opposent ainsi aux infinitifs : « mé régala », fait très rare aujourd'hui.

Selon la perspective adoptée ici par l'auteur-scripteur – rendre compte des parlers locaux dans leur variété – , on remarque une certaine cohérence, au-delà des irrégularités de détail.

3.1.3 Le Noël de Theuet en patois de La Rochefoucauld (Favraud, 1889)[17]

[17] Voir extrait en annexe 3.3

Nous ajoutons aux documents dont la graphie peut concerner notre recherche un Noël narratif de la fin du XVIIIème siècle écrit sur le modèle d'un Noël poitevin[18] et Noël publié par Alexis Favraud, composé par un curé de La Rochefoucauld, en 1889. Il comporte quarante-deux couplets et énumère cent soixante-dix paroisses, villages ou métairies dont les habitants viennent apporter leurs présents à la vierge Marie et à l'enfant Jésus. La Rochefoucauld étant très près de notre zone d'enquête, les choix graphiques qu'on y trouve méritent notre attention. Notons qu'ils peuvent être ceux de l'éditeur, Favraud, aussi bien que ceux du ptemier scripteur.

- **Caractéristiques de l'occitan du Confolentais oriental dans Le Noël de Theuet**

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans *Le Noël de Theuet*
Aphérèse (a-, e-, u-)	non notée :« une nué », sauf dans les démonstratifs : « quis », « quo »…
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	jamais notée
Article défini : le – la – los – las	le-la-lous-las
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	?, ?,ou, ?, ?,ou, ?
Allongement voyelles finales au pl.	marqué par « s » (morphologique) et « ai » : « hermitais », « fraisais »
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	?
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	non noté : « avie », « aviant »
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	?
Prétérit en –t-	« annoncitint »
[er] /[-ar-] dvt cs	non noté, mais « p'r » , « p'rsès » et « pa'ceque »
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	noté : « cllique », mais aussi : « trimbllavint », « saint flleurint »
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	« bouchiers », « cocasssiers »
Négation « ne… pas » / « pas »	« n'érie pas »

[18] Noël inspiré selon Favraud du Noël poitevin « L'adoration des bergers ». On notera un autre Noël-inventaire poitevin du même type, « Noël gaillard contenant toutes les villes, bourgs, villages et contrées de la province de Poitou et encore quelques provinces, villes et lieux adjacens » (*Trente Noëls Poitevins du XVe au XVIIIe siècle*, publiés par Henri Lemaître et Henri Clouzot, Niort-Paris, 1908, réimpr.Laffitte Reprints, 1978). Favraud précise, à propos de la langue du Noël, très proche de celle de notre zone d'enquête : « Le dialecte de La Rochefoucauld, par suite de la situation même de cette localité, tient un peu du dialecte poitevin, mais il se rapproche beaucoup du patois limousin. Les communes du canton qui sont situées à l'est accentuent encore davantage leur parenté avec la langue d'oc ; celles situées à l'ouest, dans le voisinage de Saint-Amant-de-Boixe, au contraire, perdent peu à peu le souvenir des tournures méridio nales (…) ».

Pronom pers. sujet présent/ absent	pronom sujet noté de façon irrégulière

Les éventuels faits d'amuïssement n'y apparaissent pas, sauf dans des cas tels que « p'r » et « p'tout » », pas plus que l'allongement, sauf en ce qui concerne l'imparfait « érie », dont la syllabe finale pouvait être nettement diphtonguée. Les pronoms personnels sujets y sont toujours exprimés.

- En ce qui concerne les **outils graphiques** mis en œuvre, on remarque
    - l'utilisation des **graphèmes du français** aussi bien pour la voyelle finale atone notée « e » dans les noms féminins et l'article indéfini (« sa boutique », « une troupe angélique »), à l'imparfait (« travaillave »), qu'en ce qui concerne les consonnes finales, quelle que soit leur valeur (« quis doux chants », « ou se tord », « braviment »…), avec une certaine liberté cependant (« une nué », « minué »…) ou la notation de [u] par « ou » (« boutique », « dounit »…).
    - Notons aussi, outre l'utilisation ponctuelle de l'**apostrophe**, aperçue ci-dessus, celle du **tréma** (« dïns ») et celle du **« ll »** pour marquer la palatalisation de FL dans « Saint-Flleurint », en concurrence avec son autre valeur, dans le système graphique français ([l]) où la même ambiguité existe (« ville »/ « fille »).
- Les choix qu'on y remarque tentent donc de concilier la recherche d'une certaine précision quant à la conformité à l'oral et aux marques morphologiques, ces deux orientations pouvant se révéler difficile à concilier : « écouta » (infinitif) et « annonça » (participe passé), sont par exemple écrits avec la même désinence « a » que le passé-simple emprunté au français « plaça ».

3.1.4 La Dévotis (inédit, début 20ème siècle)[19]

Ce manuscrit de trois pages, qui compte cinquante-quatre vers écrits en octosyllabes, n'a jamais été, à notre connaissance, édité. D'après les

[19] Voir extrait en annexe 3. 4.

renseignements qui nous ont été fournis par la personne qui nous l'a communiqué, il doit dater du début du 20ème siècle. Il est signé « J.F. de Feydeau de St-Christophe ». Cette famille est bien connue à Saint-Christophe puisqu'elle y possède un château situé en face de l'église. Outre son intérêt ethnographique, ce document est un témoignage du parler des locuteurs de cette commune.

- **Caractéristiques de l'occitan du Confolentais oriental dans *La dévotis***

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans *La devotis*
Aphérèse (a-, e-, u-)	non notée : « uno », « une », sauf dans le démonstratif « quo »/ »qua »
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	jamais notée
Article défini : le – la – los – las	lo/lou-la-lous-la/las
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	-,-,au-la- ,nou, -, is
Allongement voyelles finales au pl.	marqué par –s ou non marqué
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	-, l',-,-,-
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	pas d'imparfait
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	noté en « era » : « troubera », « marcherant »
Prétérit en –t-	pas de prétérit
[er] /[-ar-] dvt cs	noté « er » (« per »)
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	non noté : « egleiso »
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	superstition/dévotion la dévotis/proucessis/
Négation « ne… pas » / « pas »	notée « ne…pas » sauf un « ne » (sans « pas »)
Pronom pers. sujet présent/ absent	toujours noté

Ce document fait apparaître

- la **notation de l'aphérèse** dans l'article indéfini et **des futurs du premier groupe en « –er- ».**
- la **présence du pronom sujet** qui peut être interprétée soit dans le cadre de la variation diachronique (mais on s'attendrait plutôt en ce cas à ce que le pronom sujet ne soit pas toujours noté), soit, plus vraisemblablement comme variante diamésique, l'écrit pouvant amener à préciser un pronom qui n'apparaît pas à l'oral.

- En ce qui concerne les **outils graphiques mis en œuvre**

- ils empruntent au français la notation des voyelles comme des consonnes, y compris du trigraphe « -ill - » (« merveillo ») et des consonnes étymologiques, par exemple à la troisième personne du pluriel des formes verbales, avec la désinence en « nt » ou le « t » du suffixe [-sjɔ̃] dans « dévotion », « superstition ».

- des notations originales pour la diphtongue [aw] : « ao » (« mao »).

- un certain polygraphisme apparaît : « ante »/ « enté », « dins »/« dint »…

- Enfin sont marquées :

  - les **distinctions morphologiques** de nombre, de personne…

  - des **réalisations locales** comme la diphtongue et le chuintement dans « « siert » (« sert »)

  - des **tendances comme l'apocope** de « quò » devant voyelle notée « qu ‘».

On constate donc là des différences importantes dans l'orientation des choix par rapport à Rempnoux : plus localisante et plus soucieuse de rapprocher le texte des habitudes graphiques du français, la graphie y laisse la place à une hésitation assez fréquente, qu'on retrouvera souvent dans les textes de scripteurs sans doute peu habitués à lire et écrire l'occitan et le faisant de surcroit vraisemblablement sans autre modèle que le français.

3.1.5 « Francillet à Jeanotou », *Le Républicain Confolentais*[20], 1929

Nous avons également, pour le secteur qui nous intéresse, des textes en occitan limousin publiés par le journal local *Le Républicain confolentais*. Bien qu'il ne s'agisse pas là de textes considérés comme la transcription de l'oral, les choix graphiques qui y apparaissent n'en sont pas moins utiles à observer, dans la mesure où la référence du scripteur n'est pas une tradition écrite, ni une norme

[20] Voir extrait en annexe 3.5

graphique, mais la prononciation telle qu'il la connaît.

Le document ci-après, daté de 1929 et signé du pseudonyme « Francillet », est rédigé dans le parler de Saint-Maurice-des-Lions, qui se situe dans la zone en « è ».

- **Caractéristiques de l'occitan du Confolentais oriental dans « Francillet à Jeanotou »**

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans *Le Républicain Confolentais*
Aphérèse (a-, e-, u-)	jamais notée
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	jamais notée
Article défini : le – la – los – las	le-la-lous-lès
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	i, tu, ? , nous, ? ,is, ?
Allongement voyelles finales au pl.	allongement non noté (sauf par « s » du pluriel)
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	?
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	pas d'amuïssement : « aviant » ; « soumeillèvo »
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	« tornero »
Prétérit en –t-	meteiten
[er] /[-ar-] dvt cs	« per »
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	palatalisation notée : « cliar »
Finales –ier [je] -ion,-ier [ji] [i]	aveuglièrs » electies
Négation « ne… pas » / « pas »	« ne… pès »
Pronom pers. sujet présent/ absent	toujours noté

Dans ce document, le scripteur

- ne note ni l'aphérèse, ni les consonnes anti-hiatiques, ni les différents amuïssements
- note le pronom sujet, le futur en « e », le suffixe « ion » par « ie », l'élision de « quò » devant voyelle…

- Il utilise
  - les **graphèmes du français**, en maintenant les consonnes doubles, les consonnes étymologiques, les marques morphologiques de nombre et de conjugaison (« -nt » à la 3ème personne du pluriel), en notant « ou » le [u]. Des syntagmes entiers, appartenant parfois au

discours politique, sont notés avec le code graphique du français : « tous élus quand même » ou à peu près : « ne sachant pus que dire ».

- un **graphème innovant** comme le digraphe « ao » pour la diphtongue [aw], déjà rencontré dans « La dévotis ».

- Ici aussi sont marquées

  - les **distinctions morphologiques** : nombre, désinences verbales…

  - des **réalisations locales** comme [ɛ] dans « guerdo », « ca » qui note la prononciation, bien présente en Confolentais de « quò » en [ka]…

3.1.6 Théâtre : Pays Confolentais. Poème Régional en deux parties avec présentation de chants et danses appartenant au folklore. Fêtes, dialogues et « niorles » en langage du crû par **Jacques Corderoy du Tiers (1937)**[21]**.**

Cette tirade de « Carnaval », extraite de la scène 2, nous donne un aperçu du parler confolentais. Jacques Corderoy du Tiers, notable confolentais, fervent régionaliste, ne connaît sans doute pas davantage que ses lecteurs les conventions graphiques élaborées en particulier par Roux et Alibert.

- **Caractéristiques de l'occitan du Confolentais oriental dans *Pays Confolentais* (extrait)**

Traits de l'occitan confolentais	Conventions graphiques dans *Pays Confolentais* (extrait)
Aphérèse (a-, e-, u-)	marquée :no sounetto »
Insertion de -d- / -t- antihiatiques	?
Article défini : le – la – los – las	lu-lou-lo-las
Pronoms pers. sujet : i', tu/t', eu-la, nos – vos – ilhs – las	io/i', ?, ?, ?, vous,is
Allongement voyelles finales au pl.	noté irrégulièrement avec ^ : « demourâ », « sadoû », « chacû », « briochâs »…
Pron. pers. sujet élidé t' – l' – n' – v' – l'	?
Imparf. Ind. avec aphérèse ou [v] amuï dans « aver »	?
Futur ind. 1er gr en [ə]/[a]	?
Prétérit en –t-	?
[er] /[-ar-] dvt cs	?
Groupe –cl-/-gl- palatalisé	?
Finales –ier [je]	« darier »

[21] Voir extrait en annexe3.6.

-ion,-ier [ji] [i]	
Négation « ne… pas » / « pas »	« ne pode pas »
Pronom pers. sujet présent/ absent	noté : « i'ai minja », devant voyelle, ou non noté, à la première personne : « ne pode pas »… Noté ou non avec « vous » : « vous m'en vesei », « entendrias » comme à la 3ème personne : « minjen »

Bien que lacunaire, cet extrait manifeste l'apparition de la notation de l'aphérèse, mais aussi la notation de l'article masculin singulier en « lu » et l'allongement.

- **Outils graphiques**

On y remarque l'utilisation, parmi les outils graphiques du français, du « ou » pour [u], du « s » du pluriel (« las carpas », « lous grillous ») et de l'accent circonflexe pour la longueur. Notons aussi qu'on y retrouve le « ei » de Rempnoux (3.1.1), mais spécialisé cette fois-ci dans la notation de la voyelle finale longue au pluriel (« bràveis ») ou à l'intérieur du mot (« meimo »), tandis que la notation de [e] par « e » et celle de la voyelle finale atone du féminin singulier par « o » semble systématisée (« no bravo carillounado »).

On observe donc, à travers ce parcours chronologique, bien des divergences dans les tentatives de recherche d'une graphie, le plus souvent réduites à quelques pages, sans lien avec les graphies d'autres zones occitanes, ni de textes anciens, et essentiellement basées sur le système graphique du français.

Il semble, dans la mesure où le décalage chronologique nous permet d'en juger, qu'elles soient relativement peu orientées vers la notation des particularismes locaux.

L'observation de documents plus tardifs, qui tiennent compte de l'existence de normes graphiques, apportera un complément essentiel à la recherche de solutions graphiques satisfaisantes pour notre corpus.

3.2 Vers une graphie normalisée

Après les attaques violentes dirigées contre eux sous la Révolution, les « patois » de France, au XIXème siècle, font l'objet d'un certain nombre d'études, à commencer par la vaste enquête commandée par le gouvernement impérial en 1807. Tout au long de ce siècle, des érudits vont publier des dictionnaires, des grammaires, des œuvres diverses.

3.2.1 La question de la graphie au XIXème siècle en Limousin

Parmi ceux qui ont participé par leurs écrits à la recherche d'une graphie pour l'occitan limousin, nous citerons :

- **Nicolas Béronie : *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin* (Corrèze) et** plus particulièrement des environs de Tulle – Ouvrage posthume mis en ordre, augmenté et publié par Joseph-Anne Vialle, Tulle – 1823.

  Dans la préface, N. Béronie, abordant la question de l'orthographe, prend le parti de « *conserver la ressemblance de l'orthographe patoise avec l'orthographe françoise »* (p. XIII). Cette graphie pseudophonétique, qui se veut un reflet fidèle du parler bas-limousin mais ne facilite pas la consultation de l'ouvrage, lui vaudra cette critique acerbe de Joseph Roux :

  Nul, selon moi, ne lui fut plus terrible, après Jean Foucaut, de Limoges, comme Béronie-

  Vialle, de Tulle. Quelle langue prospère résisterait à pareils assauts ? Ces violents, ces maladroits traitèrent comme bois mort cette langue aux racines si vives. Ils ne se doutaient pas que ce patois qu'ils orthographiaient à la française ou à la chinoise avait une orthographe génuine, traditionnelle, qui fut, est et sera la seule légitime .

Prenons quelques exemples pour mieux comprendre la réaction de J. Roux :

français	**Dictionnaire Béronie**	**Graphie classique**	**Prononciation dans le Confolentais**
achever	otsoba	achabar	[atʃabɑ]
achevé	otsoba	achabat	[atʃaba]
agneau	oniel	anhel	[aɲɛl]
chambre	tsambro	chambra	[tʃãbrɔ]
cheval	tsoval	chaval	[tʃaval]
derrière	dorrié	darrier	[darje]
famille	fomillio	familha	[famijɔ]
jour	dzour	jorn	[dʒur]
moulin	mouli	molin	[muli]
vigne	vigno	vinha	[viɲɔ]

Comme l'écrit Béronie lui-même (p. XIII) cette graphie ne concerne pas tout le département de la Corrèze :

Remarquez que le patois du département du Lot et de la partie de notre département qui l'avoisine, admet dans très peu de mots notre Ts *et notre* Dz*. Au lieu du* Ts, *on y emploie le* c *dur, et on dit :* lo Cambro, lou Copel*. Au lieu du* Dz, *on emploie le* g *dur, on dit :* lo Goritie-iro ; lo Garro, *la jambe. Tous les pays méridionaux en usent de même. Nous disons :* lo Dzar ».

En outre, elle présente plusieurs inconvénients :

- Elle ne facilite pas les recherches aussi bien pour le non occitanophone que pour l'occitanophone car elle ne tient pas compte de l'étymologie. Pourquoi écrire « oniel » alors que ce mot vient du latin AGNUS ?

  Toujours à propos du changement de « *a* » bref en « *o* » Béronie fait cette remarque :

  > *« le Provençal, le Languedocien, le Quercinois mettent ordinairement a où nous mettons* o, *et* o *où nous mettons* a. *Ce changement de voyelles est moderne ; il n'avait pas lieu au 16ème siècle. On dit dans l'acte d'une assemblée de la ville de Tulle, en 1508 :* La dita annada era subgeta en plegas … La vila de Tula, *etc. ».*

- Elle met plus l'accent sur les particularités du parler bas-limousin que sur sa parenté avec les autres parlers d'oc. Plutôt que de dire (p. XIV) :

  J'écrirai avec un Dz *les mots qui, dans le François, ont un* J, *comme* Dzoma-i, *jamais ;* Dzable, *jable.*
  J'écrirai avec un Ts *les mots qui ont un* Ch *dans le François, comme* Tsambro, *chambre ;* Tsominado, *cheminée », n'aurait-il pas été préférable de dire :*
  J'écrirai avec un J *les mots qui se prononcent* Dz *et avec un* Ch *les mots qui se prononcent* Ts *?*

- Pour les verbes du premier groupe en « -ar » [ɑ] elle ne fait pas de distinction entre l'infinitif présent et le participe passé : « otsoba » signifie aussi bien « *achever* » qu' « *achevé* ».

- En 1866, **Emile Ruben** publie une nouvelle édition « complètement refondue pour l'orthographe » des *Quelques fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousin* de Jean Foucaud (1809),

  Dans son étude préliminaire sur le patois limousin, Chapitre II « De l'orthographe des patois » (p. XLIII – L), E. Ruben adopte, pour le haut limousin, à peu près les mêmes principes graphiques que N. Béronie pour le bas limousin. Comme cet auteur, Ruben est adepte d'une transcription « phonétique » :

  « J'ai montré l'inconvénient et même l'impossibilité qu'il y aurait à vouloir créer, pour les patois, une orthographe basée sur l'étymologie. Je crois avoir prouvé qu'il faut s'en tenir uniquement à la transcription exacte des sons » (p. L)

  Pour montrer les ressemblances et les différences entre les deux auteurs, nous prendrons un extrait de la première fable de Foucaud *Lo Cigalo e lo Fermi.*

« I m'an counta qu'uno cigalo	(*Ils m'ont conté qu'une cigale*
L'hiver darniei, gue la fangalo,	*L'hiver dernier, eut la fringale,*
E voû vole countâ coumen	*Et (je) vous veux conter comment*
Li survengue qual aciden.	*Lui survint cet accident.*
Tou l'eitî quelo parporelo	*Tout l'été cette papillonne*
Vio fa so belo domoueizelo,	*Avait fait sa belle demoiselle,*
Ne-t- e jour li – ôriâ pâ vu fâ	*Nuit et jour (vous) ne lui auriez vu faire*
D'autre meitiei que de chantâ.	*D'autre métier que de chanter.*
Quan lo bizo fugue vengudo,	*Quand la bise fut venue,*
« Ah ! disse-t-elo, sai perdudo !	*Ah ! dit-elle, je suis perdue !*
Pen bri de verme, de mouchan !	*Pas un brin de ver, de moucheron !*
Fô plo que iô mère de fam ! »	*(il) faut bien que je meure de faim ».)*

Les deux notations présentent des ressemblances :

Critères	**Béronie (B.L.)**	**Ruben (H.L.)**
« *a* » bref noté « *o* »,	Notation systématique	Notation fréquente (Ruben, LXII)
Consonnes finales étymologiques	non notées ex. : dorrié – mouli fr. *derrière - moulin*	non notées ex. : aciden – bri fr. *accident - brin*
Participe passé des verbes du 1er groupe	-a ex. : otsoba fr. *achevé*	-a ex. : counta fr. *conté*
-l- mouillé graphie classique –lh-	-ill- ex. : fomillio fr. *famille*	-il- ex. : vieliesso (cigalo, v. 46) fr. *vieillesse*
Son [ɲ]	noté –gn- ex. : vigno fr. *vigne*	noté –gn- ex. : n'ôvergnado (cigalo, v. 42) fr. *une auvergnate*

Il existe cependant des différences :

Critères	**Béronie**	**Ruben (H.L.)**
Pluriel (noms, adjectifs)	-s	pas d'-s mais allongement de la voyelle ex. : meinagei (cigalo, v. 43) *(enfants)*
Infinitif (vbs 1er groupe)	-a (tsonta) fr. *chanter*	-â (chantâ) fr. *chanter*
Aphérèses	Non notées-	fréquentes
[ts]/[tʃ] « ch » [dz]/[dʒ] « j »	[ts] (tsonta)/ [dz] (dzomai) fr. *chanter / jamais*	[tʃ] (chantâ) / dʒ] (jomai) fr. *chanter / jamais*

Mais au cours du 19ème siècle la question de la graphie préoccupe les érudits. A ce propos, voici ce qu'écrit Robert Lafont (1971 : 27) :

Als entorns de 1850 la situacion se presentava aital : i aviá doas tendéncias, la dels patesejaires, que notavan lor lenga amb lo sistème francés, e la dels erudits que cercavan una nòrma dins la lectura dels tèxtes ancians. Lo debat èra animos. Per nosautres es fals dins sos tèrmes. D'efièch los patesejaires se reclamavan del fonetisme ; mas, embarrats coma èran dins las costumas francesas, dins los contrasens d'escòla, vesiá pas que la grafia qu'emplegavan èra pas mai que lo sistèma estrechament francés (aital d'autres

*« fonetistas » escrivián r final a l'infinitiu). Per quant als erudits, plegats dins lor umanisme tanplan escolar, presicavan l'*etimologia*, sens veire que çò que cercavan dins los vièlhs escriches èra pas d'etimòns, mas un estat anterior de nòrma fonologica.*

(Aux alentours de 1850, la situation se présentait ainsi : il y avait deux tendances, celle des patoisants, qui notaient leur langue avec le système français, et celle des érudits qui cherchaient une norme dans la lecture des textes anciens. Le débat était animé. Pour nous il est faux dans ses termes. En effet les patoisants se réclamaient du phonétisme ; mais, enfermés comme ils l'étaient dans les habitudes françaises, dans les contresens d'école, ils ne voyaient pas que la graphie qu'ils employaient n'était rien de plus que le système étroitement français (ainsi d'autres « phonétistes » écrivaient r final à l'infinitif). Quant aux érudits, enfermés dans leur humanisme également scolaire, ils prêchaient l'étymologie, sans voir que ce qu'ils cherchaient dans les vieux écrits n'était pas des étymons, mais un état antérieur de norme phonologique.)[22]

3.2.2 La question de la graphie pour l'ensemble des parlers d'oc au XIXème siècle :

Nous nous limiterons ici à poser les principaux jalons sans entrer dans le détail des luttes conduites pour ou contre telle ou telle norme par différentes tendances (Sumien, 2004 : 81-130), mais plutôt pour situer l'usage normé contemporain dans une évolution déjà ancienne :

- Parmi les érudits, le docteur Simon-Jude **Honnorat** de Digne, va faire avancer les choses et propose un retour important aux notations de l'ancienne langue (R. Lafont, 27).

  L'auteur, dans son *Dictionnaire provençal-français ou Dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire français-provençal* (1846-1847), donne au préalable des « explications indispensables pour l'intelligence du dictionnaire ».

  Dans le deuxième paragraphe, il précise :

  L'orthographe adoptée dans cet ouvrage est l'orthographe étymologique, la seule raisonnable, la seule qui puisse aider le lecteur à remonter à l'origine des mots et à suivre la filiation des langues.

  Les exemples ci-après montrent que la graphie proposée par le docteur Honnorat est très proche de la graphie classique :

[22] Traduit en français par nous.

français	Honnorat	Graphie classique
agneau	agnel	anhel
allé(e)	anat, -ada	anat, -ada
aller	anar	anar
chambre	cambra	cambra
cheval	caval	caval
derrière	darrier	darrier
famille	familha	familha
jour	journ	jorn
moulin	moulin	molin
vigne	vigna	vinha

On peut formuler deux remarques :

- le son [u] est noté « ou » comme en français, tandis que la voyelle atone, au féminin, est « a ».
- il utilise le graphème « gn » et non « nh » pour noter le son [ɲ], mais la liquide palatale est, elle, notée « lh ».

- **Frédéric Mistral**, de son côté, se préoccupe de la question de la graphie. Dans les années 1850, sous l'influence de Joseph Roumanille, il adopte la graphie « moderne » alors qu'il défendait fermement la norme « classique », comme en témoigne la correspondance échangée entre les deux hommes.

  Le 9 janvier 1852, Mistral écrit à Roumanille :

  … je vous le demande, quelle est la langue qui n'a ni singulier ni pluriel et qui peut établir de pareilles équivoques : ama : aimer ; ama : aimé ; ama : vous aimez.
  C'est se moquer de toutes les règles : c'est vouloir transformer notre belle langue en affreux patois, incompréhensible pour tout autre que pour l'auteur … Quelles merveilles, quels chefs-d'œuvre inimitables et gravés sur l'airain du bon sens et de la logique ne laisseriez-vous pas à nos descendants, si vous aviez suivi le système Honnorat avec quelques adoucissements …

  Le 15 mars 1853, il écrit à nouveau à Roumanille : « … Si l'on sait que le succès de son orthographe décidera du succès du Félibrige, on ne saurait y attacher trop d'intérêt ». Et pourtant, en 1855, Mistral va se rallier aux principes graphiques de Roumanille :

- infinitifs écrits sans –*r* et participes passés sans –*t,*

- suppression de nombreuses lettres inutiles (h, lettres doubles, lettres étymologiques muettes),
- compléter l'orthographe et la rendre plus claire par un système particulier d'accentuation.

  C'est en utilisant cette orthographe que Frédéric Mistral publie, en 1878, *Lou Tresor dóu Felibrige* o*u Dictionnaire Provençal-Français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne.*

3.2.3 La question de la graphie en Limousin au XXème siècle

Si Joseph Roux, dont nous parlerons plus loin, a exposé dans sa *Grammaire limousine* (1895) les principes de la graphie classique, il n'en reste pas moins que nombre d'auteurs limousins continueront à utiliser des graphies différentes pour l'occitan limousin.

- Nous citerons en premier **Jean Rebier** (1879-1966), qui adhère au Félibrige en 1912. Elu Mestre en Gai Sabé (Maître en Gai Savoir) en 1927 il deviendra Majoral de la Maintenance félibréenne du Limousin en 1955.

  Ardent défenseur de la culture limousine, il publie, outre des œuvres en français, un recueil de chansons limousines (1935) : *Per divertî lo gen* et, en 1946, un recueil de *Nhòrlas* : « Lou Toupi sabourous ». Il crée, également en 1935, la revue mensuelle limousine *Lou Galetou*, qui cessera de paraître en 1952.

  Cette revue, ses nhòrlas et *Per divertî lo gen* lui vaudront une notoriété certaine en Limousin.

  Dans le poème « Aus Lemouzis », publié dans *Le Galetou* du 3 mars 1936, et dont nous reproduisons, ci-après, un extrait, il utilise la graphie classique, préconisée par Joseph Roux :

  Ai Lemouzis. Ai Lemouzis
  Davan lou be que vous regarda
  L'eretatge que s'abazit
  Lous Felibres mounten la garda
  Revelhaz vautres Lemouzis
  Mountaz la garda couma is.

(Oh Limousins. Oh Limousins / Devant le bien qui vous regarde / L'héritage qui s'abîme / Pour l'honneur de notre pays / Les félibres montent la garde / Réveillez-vous Limousins / Montez la garde avec eux.)

A l'inverse, dans son recueil *Per divertî lo gen*, il utilise une graphie phonétique, dont René Farnier, autre félibre limousin, explique les raisons dans sa préface :

«Rebier lui-même, dans un souci un peu excessif de ne pas rebuter ses lecteurs paysans a accepté que l'on transcrive ses chansons dans une graphie presque phonétique. Qu'importe s'il atteint le but qu'il s'est proposé …

- A la même époque, un autre limousin, **Edouard Cholet**, connu sous le pseudonyme de « Lingamiau » publie *Lâ Gnorlâ* qui connaissent un réel succès puisque, en 1932, il en est à sa 9ème édition.

Un court extrait « Eivi o letour » (*Avis au lecteur)* nous donnera un aperçu du parler de la région de Limoges, dans une graphie purement « phonétique » utilisant les codes du français :

Dî queu piti libre potoueî	(Dans ce petit livre patois
Ne fô re visâ de bigoueî ;	Il ne faut rien regarder de travers ;
Jomai iô n'ai gu lo pensado	Jamais je n'ai eu la pensée
D'engrôgnâ en-d-un' eilingado.	D'égratigner avec un coup de langue.
Mâ gnorlâ soun tou bounomen	Mes nhorles sont tout bonnement
Per vou omuzâ un momen,	Pour vous amuser un moment,
Per fâ rire a lo veillâdo,	Pour faire rire à la veillée.
Dî quelo vito tan treblâdo,	Dans cette vie tellement trouble
Dî queu mound' ent' un veu durâ	Dans ce monde où on voit durer
Lou degreu, l'eineî e lou mau,	Le chagrin, l'ennui et le mal,
Vau mier fâ rire que purâ …	Il vaut mieux faire rire que pleurer…
Qu'ei l'eideyo de Lingamiau.	C'est l'idée de Lingamiau.)

E. Cholet

Les caractéristiques graphiques sont celles déjà observées pour les *Fables* de Foucaud :

Lingamiau	Observations	Graphie classique
dî	L'accent circonflexe sur le « i » marque l'allongement de la voyelle mais la nasalisation n'est pas notée	dins
pitit / re / momen	Les consonnes finales étymologiques ne sont pas notées	pitit / ren / moment

potoueî	Le passage de « a » à « o » est une caractéristique du parler de la région de Limoges, déjà observée chez Foucaud.	patois
visâ – engrôgnâ – omuzâ – fâ - durâ – purâ	le –r final d'infinitif n'est pas noté. L'allongement de la voyelle finale se traduit par un accent circonflexe.	visar – engraunhar – amusar – far – durar – purar
gu	Il n'y a pas de –t à la finale du participe passé du verbe aver	'gut
mâ gnorlâ	Le pluriel est noté par l'allongement de la voyelle finale	mas nhòrlas

- Parmi les conteurs qui ont marqué la deuxième moitié du 20ème siècle en Limousin, on peut citer **André Dexet,** connu sous le pseudonyme de « Panazô ». Journaliste, écrivain, auteur dramatique, animateur de radio. il s'est rendu célèbre par ses « nhorles » qu'il publie dans différentes journaux locaux ou régionaux. Sa graphie, qui se veut « phonétique » elle aussi, diffère sur plusieurs points de celle de Lingamiau. Dans *Lu Bouéradour din lu toupi,* publication trimestrielle dont le premier numéro date de 1956, il écrit :

  « Boun' annado, lous amis. Trinquans, bevans et maridans-nous ! L'annado qué sé levo din l'ecliargiero deut êtré n'annado de paix. N'io mas din la paix qu'un po parla de bounhur. Et si lu bounhur n'ei pas toujours fa dé nôtras mas, nous poudins, per no grando part, aida à lu construit queu bonhur. Nous vans jura tous ensemblé dé nous sarra lous coudeis per bâti lo paix ».

  (Bonne année, les amis. Trinquons, buvons et marions-nous ! L'année qui se lève dans la lumière de l'aube doit être une année de paix. Et si le bonheur n'est pas toujours fait de nos mains, nous pouvons, pour une grande part, aider à le construire ce bonheur. Nous allons jurer tous ensemble de nous serrer les coudes pour bâtir la paix.)[23]

Panazô	Observations	Graphie classique
din	Contrairement à Lingamiau, Panazô note la nasalisation.	dins
din/part/toujours	La notation des consonnes finales n'est pas systématique	dins/part/toujours

[23] Traduit par nous.

parla/fa/aida/construit/ jura / sarra / bâti	Le –r de l'infinitif n'est pas noté et aucun signe n'indique l'allongement de la voyelle finale.	parlar/far/aidar/contruir/ jurar/sarrar/bastir
nôtras mas / lous coudeis	le pluriel est marqué par un –s final alors que Lingamiau le note par un allongement de la voyelle.	nòstras mans / los cobdes

Pour qui ces auteurs écrivent-ils ? Leur objectif est, semble-t-il, de s'adresser à un public populaire, à des lecteurs locaux qui sont en même temps des locuteurs actifs. Dans cette deuxième moitié du 20ème siècle, même si le nombre d'occitanophones a nettement régressé dans des villes comme Limoges et Saint-Junien, leur nombre est encore important en zone rurale. Ces gens qui, pour la plupart, ont parlé ou entendu parler occitan dans leur entourage dès leur plus jeune âge, seraient sans doute rebutés par une graphie classique de l'occitan limousin.

- Dans les années 1980, Panazô, qui écrivait des articles, des « nhòrlas », dans des quotidiens régionaux comme *L'Echo du Centre* et *La Charente Libre*, a néanmoins adopté la graphie normalisée. Cependant, il prenait alors soin de donner des précisions pour lire l'occitan. Ainsi, dans *La Charente Libre* du 25 juin 1980, à la suite de sa nhorle « Lu tramway e l'òratge », dont il donne une version française, il ajoute :

Le a se prononce o ; le o se prononce ou ; lh équivaut à ill français ; nh équivaut à gn français ; le e n'est jamais muet. Les consonnes finales étymologiques ne se prononcent pas ; Exemple : jorn prononcé jour. Les r marquant l'infinitif ne se prononcent pas. Exemple : montar prononcé mounta. Es se prononce ei.

3.2.4 Vers une graphie normalisée de l'occitan limousin

Mais, en fait, dès la deuxième moitié du 19ème siècle, les érudits, conscients du besoin d'une norme graphique pour la langue d'oc, se préoccupent de trouver des solutions adaptées à l'occitan limousin. Deux tendances s'affrontent : la tendance « mistralienne » ou « félibréenne » etla graphie « classique » des troubadours.

- **Camille Chabaneau** (1831-1908), originaire de Nontron (Dordogne), adepte de la graphie félibréenne, publie, en 1876, une *Grammaire limousine*.

  Néanmoins, même si sa graphie, dans ses grandes lignes, est celle de Mistral, elle en diffère sur quelques points pour s'adapter aux caractéristiques propres de l'occitan limousin :

Français	Graphie félibréenne	Chabaneau	Graphie classique
avoir	avé	avei	aver
chanté	canta	chantá	chantat
chanter	canta	chantâ	chantar
feu	fiò	fio	fuòc
fille	fiho	filho	filha
finir	fini	finî	finir
montagne	mountagno	mountanho	montanha
oeuf	iòu	yóu	uòu

  Le « –t » final, notamment des participes, tombe toujours. Le « -r » final n'est pas noté pour les infinitifs des verbes, mais l'allongement de la voyelle finale se traduit par un accent circonflexe. Et on remarque l'usage par Chabaneau des graphèmes « lh » et « gn » qui seront retenus dans la graphie normalisée dite « classique ».

- En Limousin, précisément, vers la même époque, la recherche orthographique est reprise par l'abbé **Joseph Roux**, né à Tulle (Corrèze) en 1834, élu Majoral du Félibrige en 1876. Dans sa communication à la Société archéologique de Béziers, en 1876, et dans sa *Grammaire limousine* publiée en fascicules dans la revue *Lemouzi* de novembre 1893 à mai 1895, il préconise de revenir à la phonographie « classique » du Moyen Age. Il propose de noter « –a » la finale atone, « nh » la palatalisation de [n], de restituer « -r » de l'infinitif. Dans son introduction, il écrit :

  La façon d'écrire le patois limousin n'était pas à trouver, mais à retrouver. J'aurais compris une réforme radicale si la façon ancienne eût été mauvaise, si la façon nouvelle eût été bonne … . (Roux , 1893-1895 : XXVIII).

  Il ajoute :

L'orthographe, dite des troubadours, délaissée depuis le XIVe siècle par la faute des temps et des hommes, l'orthographe qui s'impose à toute renaissance vraiment digne de ce nom, l'orthographe classique, voilà, répétons-le, la seule orthographe qui ait sa raison d'être, qui ait droit d'exister, qui puisse et doive faire autorité dans le Limousin d'à présent comme dans le Limousin du temps jadis. (Roux, 1893-1895 :2)

Les principes graphiques, qu'il expose dans le chapitre premier, peuvent se résumer ainsi :

Les graphèmes	**Transcription A.P.I.**	**Observations**
A	[a]	Roux déplore l'envahissement du *o* au détriment du *a.*
e es	[e] [ɛ] [ej]	e n'est jamais muet, contrairement au français. Ex. : fenestra [fenejtrɔ] (fr. *fenêtre*)
o	[o]	Ne se prononce pas [u] comme dans la graphie d'Alibert
u	[y]	
c	[k] [s]	k est une lettre inutile, remplacée par c, q Selon Roux, le c limousin n'admet pas la cédille.
ch	[tʃ]	Roux condamne la graphie [ts]
g devant a, o, u	[g]	
g devant e, i	[dg] [dʒ]	
Pas de « h »		h initial n'est jamais aspiré en limousin. Selon Roux, on doit écrire : « l'ome » et non « l'home » (fr. *l'homme*).
j	[dz] ou mieux [dʒ]	
lh	[j]	
m	[m]	en position finale sonne comme « n » Ex. : fam [fã] (fr. *faim*)
p	[p]	en position finale, ne se prononce pas.
r	[r]	-r final ne se prononce pas dans les infinitifs : amar [ama :] (fr. *aimer*), auvir [ovi :] (fr. *entendre*), mais se fait entendre à la fin des noms et des adjectifs.
s	[s] ou [z]	Cf. le français
t	[t]	Il est remplacé par « c » devant « io », « iu ». Ex. naciu (fr. *nation*) c/s/ss le remplacent.
z	[z]	Z répond étymologiquement au d, au

		c, au t du latin. Roux écrit donc : « vezi » (voisin)

Le premier quatrain de *La Chansou lemouzina* (1888) nous permettra de formuler quelques remarques complémentaires à propos de la graphie de Joseph Roux :

1 -Tout lou païs que la Mar avezina
2 – Se pretendia Patria lemouzina
3 – Quitamen huei, Malhorquins, Catalas
4 – Son lemouzis … couma deuriam, ailas !

(1 – Tout le pays qu'avoisine la Méditerranée,
2 – Se disait Patrie limousine ;
3 – Encore aujourd'hui, Majorquins, catalans
4 – Sont limousins, comme nous autres devrions l'être, hélas !)

- Pour noter le phonème [z] en position intervocalique, il utilise le « z » et non le « s » : lemouzina » (fr. *limousine*) – Graphie classique : lemosina ; « avezina » (fr. *avoisine*) - Graphie classique : avesina

- Il ne signale pas le digraphe « –nh– » pour noter le [n] mouillé, [ɲ], mais il l'utilise : « Si ganhe, ganharai » (v.31).

- Il ne note pas les consonnes étymologiques :

v. 4 : « lemouzis » (fr. *limousins*) - Graphie classique : lemosins.

- Pour les mots variables (noms, adjectifs…) le pluriel se marque par un « –s », à l'exception de ceux déjà terminés par « –s », « –tz » ou « –z ».

Mais cette réforme , mal accueillie par le Félibrige, ne fut pas adoptée par tous en Limousin. C'est ainsi que, en Périgord, Benoît et Lavaud rédigent leur *Abrégé de Grammaire Périgordine*, publiée en 1932, dans la graphie de Chabaneau.

Néanmoins, grâce aux travaux de Joseph Roux, dès 1896, les Languedociens reprennent et modernisent la graphie des troubadours. Il convient aussi de citer l'action de l'Escola occitana de Perbosc et Estieu fondée en 1919 ainsi que celle de la Société d'Etudes Occitanes, créée en 1930, pour vulgariser cette graphie. Mais

nous retiendrons surtout, dans ce domaine, le nom de Louis Alibert, qui va la perfectionner.

3.2.5 Louis Alibert (Loïs Alibèrt, en occitan) publie, en 1935, sa ***Gramatica occitana segon los parlars lengadocians***, dans laquelle il expose la norme graphique dite classique. Cette norme sera développée, à partir de 1945, par l'Institut d'Etudes Occitanes (I.E.O.), qui fait paraître, en 1965, le *Dictionnaire occitan-français* de Louis Alibert , décédé en 1959.

Alibert a repris les grandes lignes de la graphie préconisée par Roux, avec toutefois quelques différences :

Graphèmes	**Roux**	**Alibert**	**Observations**
[o]	o : porta (*porte)*	ò : pòrta	
[u]	ou : loup (*loup*)	o et ó : lop (*loup*)	curiós (*curieux*)
[z]	fréquent : vezi (*voisin*)	remplacé dans ce cas par –s- : vesin	utilisé seulement pour quelques mots à l'initiale, le suffixe –izar et la terminaison de la 2ème pers. du pluriel
lettres étymologiques	pas systématiques amic (*ami*) - vezi	systématiques amic - vesin	

Même si, en Provence notamment, la graphie mistralienne a encore ses adeptes, on peut dire qu'en Limousin cette question de la graphie ne fait plus guère débat. La plupart des auteurs, érudits, universitaires, ont adopté la graphie de l'Institut d'Estudis Occitans.

Plusieurs organismes, associations, ont contribué à la vulgariser, en l'adaptant au Limousin : les Editions La Clau Lemosina, le C.L.E.O. (Cercle Lemosin d'Estudis Occitans), l'Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin, la revue félibréenne Lemouzi de Tulle, etc.

Notre réflexion sur les outils graphiques à mettre en œuvre pour l'édition des contes du Confolentais prendra appui sur la version limousine de la graphie classique d'Alibert, en s'arrêtant sur les problèmes particuliers liés aux

caractéristiques linguistiques de ces contes, aux attentes du public susceptible de s'y intéresser et aux objectifs que nous allons préciser.

TROISIÈME PARTIE

TRANSCRIRE LE CONTE ORAL OCCITAN :

LES CHOIX GRAPHIQUES,

ENTRE GRAPHIE COMMUNE ET GRAPHIE LOCALISÉE

Plusieurs questions se posent quand on veut éditer des contes populaires. Dans sa présentation du volume consacré à ce sujet, Jean-Pierre Pichette et ses collaborateurs (2009-2010) font le point, en se situant dans une perspective ethnologique, sur les problèmes que rencontre tout transcripteur : qui sont les destinataires : les ethnologues, les linguistes, les enseignants, le grand public ? Comment transposer à l'écrit des textes oraux ? Est-il possible, d'une part, de respecter fidèlement la langue du conteur, en tenant compte des hésitations, des silences, des redites, des variations morphologiques, phonétiques et syntaxiques à l'intérieur d'un même texte, et, d'autre part, de produire une transcription accessible au lecteur ?

S'agissant de textes en occitan limousin du Confolentais, la démarche d'édition doit aussi tenir compte des facteurs liés à la situation diglossique actuelle qui peut créer chez le lecteur des attentes très différentes selon qu'il se situe comme un locuteur conscient des enjeux liés à une langue minoritaire qu'il s'agit de promouvoir et de doter d'outils nécessaires à son développement ou qu'il considère celle-ci, sans recul, d'abord comme la langue de son enfance, de son voisinage, dont il s'agit de retrouver l'écho, en passant par le filtre du français.

Veut-on par ailleurs s'adresser à un locuteur local non lecteur, à un lecteur non locuteur local, à un public plus vaste ? Peut-on satisfaire les divers lecteurs par une même formule ?

Avant de répondre à ces différentes questions, nous allons expliciter les enjeux auxquels nous sommes confrontés et les orientations qu'il nous semble devoir poser pour y voir plus clair. Le rôle du transcripteur-éditeur des textes oraux ne doit en effet pas être sous-estimé et il ne doit pas lui-même se réfugier derrière des attentes supposées, en feignant d'ignorer qu'il peut contribuer à les orienter. Il faudra ainsi reconsidérer la question du lecteur-cible, en fonction de la situation de l'édition en occitan, avant de présenter les choix qui pourront être les nôtres.

1 De l'oral à l'écrit : quel « respect » de l'oral ?

Le premier enjeu sur lequel il faut s'arrêter concerne la spécificité de l'oral. Nous ne reviendrons pas ici sur les questions évoquées en introduction en ce qui concerne la recherche de l'exactitude, toujours susceptible d'être conçue différemment selon les situations, l'objectif de l'édition…, mais nous indiquerons ce qui nous semble possible dans le cas des contes recueillis en Confolentais.

1.1 Les limites de la transcription

S'il est certain que transcrire l'oral modifie le texte qu'on transcrit, nous pouvons nous demander ce qui, dans le cadre de cette édition, peut ou doit être envisagé pour garder au moins une part de l'oralité.

1.1.1 Suppression de l'intonation, des inflexions de la voix...

On sait bien que le sens est lié en grande partie au ton du conteur, et pas seulement aux mots qu'il emploie : il peut ainsi par exemple faire sentir qu'il raconte une histoire telle qu'elle lui a été racontée sans afficher une recréation personnelle particulière, ou au contraire s'investir fortement dans le récit oral et le faire vivre pour son public presque comme s'il se transformait en acteur, changeant le timbre de sa voix, son volume, sa hauteur… selon les rôles, et « interprétant » le conte du geste, du regard et de tous les moyens physiques à sa disposition. Seuls le son et l'image peuvent, dans une certaine mesure, rendre ces aspects et la transcription ne prétend nullement se substituer à l'expérience vécue.

Sur ce point les conventions graphiques courantes seront suivies pour cette nouvelle édition, sans notations concernant la façon de raconter qui seraient soit incomplètes soit indigestes. On ne peut en effet surcharger le texte d'annotations, de symboles, d'abréviations… dont certains éléments ne seraient lisibles qu'aux seuls spécialistes et qui seraient de toute façon davantage une analyse de la « prestation » du conteur qu'un reflet écrit de celle-ci. Il faut bien admettre que toute lecture sera nécessairement une recréation par définition.

1.1.2 Modification des coupures et pauses, du rythme...

De même on peut hésiter à noter les pauses, les coupures… par des symboles spécifiques, étant entendu que la ponctuation ordinaire vise à faire apparaître une cohérence logique et non à faire ressentir le rythme de l'oral.

Nous étant surtout intéressés à la langue des conteurs, nous laisserons de côté l'aspect rythmique, même s'il est vrai qu'il concourt au sens et à la spécificité du message oral. Là aussi nous utiliserons les signes habituels de ponctuation, tout en sachant qu'ils ne traduisent que partiellement l'oral et ne peuvent jamais être interprétés comme la marque sûre d'une caractéristique de l'oral, plutôt que d'un trait de syntaxe. Ainsi, si on observe tel début de conte (« La leçon de catégisme »), coupé par de brefs silences, comme si le conteur prenait le temps, avec son interlocuteur, de « rentrer » dans l'histoire et d'y faire entrer son auditeur, on se rend compte que la ponctuation peut sans doute contribuer à marquer ce rythme, au moins partiellement : « Qu'es dos petits, Jan Marçau e le Toana, ilhs 'navan au categisme tots los judis matin. Ilhs n'eran *point* en retard. Ilhs se levavan dabora. » Mais le lecteur de la transcription peut très bien ne pas s'en apercevoir et croire qu'il s'agit seulement de marquer des pauses logiques, entre les phrases. Le rythme n' « apparaît » pas, il est imaginé et peut aussi bien être pensé comme rapide par un autre lecteur-locuteur : « E pis quand ilhs fiten 'ribats davant l'eglisa, fiten le torn, passeten darrier le *presbytère.* Le curet n'èra pas levat. » alors que le conteur, lui, continue de progresser lentement dans la narration. Ces « effets de style » propres à l'oral peuvent bien être décrits, analysés, et représentés à l'écrit, mais il serait illusoire de croire qu'ils peuvent être rendus par une transcription très précise dans une édition assez large.

1.2 Une transcription précise

Mais sur d'autres points l'écrit peut dans une certaine mesure rendre compte de l'oral : hésitations, corrections, reprises... sont une des caractéristiques de l'oral qu'on hésite à reproduire quand on transcrit , parce qu'il est quasiment impossible de ne pas en oublier, et surtout quand on édite, parce qu'elles ont… mauvaise

réputation. Il est vrai qu'elles peuvent passer pour les marques d'une maitrise insuffisante de la parole et même de la langue. Mais il est vrai aussi que le lecteur peut et doit être informé, voire dans certains cas formé, à la lecture de ces éléments qui ne sont pas des « scories », selon le terme qui les a souvent désignés, mais des éléments liés à la production orale et dans certains cas à un style et au sens même du message. Il est d'autant plus utile de s'y arrêter que les meilleures éditions de littérature orale n'hésitent pas à évoquer à leur propos « ces bizarreries, imperfections et ratés de l'oralité » qui exigent « un toilettage minimum », comme l'écrit Jacques Boisgontier (Arnaudin, 1994). De quelle nature peuvent être ces éléments ?

1.2.1 Morpho-syntaxe : correction et reformulation

Il est vrai que certains récits peuvent, à l'écrit, paraître hésitants, quand le locuteur, cherchant ses mots, se reprend, corrige, hésite…

Ces « hésitations », loin d'entraver la progression du conte ou sa réception, permettent plutôt à l'auditeur d'avancer au rythme de la parole du conteur, dont une « finition » trop sûre pourrait empêcher qu'on la suive facilement. On peut même penser que les éléments soulignés dans les extraits ci-dessous jouent un rôle dans la transmission du message.

A chaque fois l'auditeur se trouve devant un cas différent :

- **Reformulation avec explicitation :** « Un peseu *aussi* … Nos poriam metre un peseu » PL-LegC- (*« Un petit pois aussi … Nous pourrions mettre un petit pois.)*

  Ce premier énoncé peut s'analyser comme explicitation d'une première formulation, reprise dans un énoncé plus complet, ce qui permet à l'auditeur de mieux suivre. Ainsi la communication est assurée par l'expression directe, dans une phrase qui ne retient que le propos et rappelle le thème par « *aussi* » (« Un peseu *aussi*) et ensuite par l'insertion du propos dans un énoncé qui rappelle le thème de façon explicite : « Nos poriam metre un peseu ». La rapidité du débit ne permettant pas

toujours à un auditeur d'entendre ou de décoder de façon satisfaisante un message, les reprises assurent la communication et sont donc loin de devoir être considérées comme des imperfections dont l'écrit pourrait faire l'économie. Elles sont l'équivalent à l'oral de la relecture, du retour au début d'un énoncé par le lecteur, quand il en a besoin. Le locuteur accomplit là à l'oral ce travail d'ajustement qu'il peut savoir nécessaire par l'expérience qiui est la sienne.

- **Reformulation avec modification : singulier>pluriel>singulier**

« A ! i en a un que … Ilhs disseten : « N'i a qu'a 'rachar la-dessos » eu disset. » PL-LegC- (*Ah ! il y en a un qui ... Ils dirent :*).

Dans ce deuxième cas, il peut s'agir d'une correction ordinaire, dans la mesure où le premier énoncé, au singulier, « i en a un que… » est suivi d'une formulation qui abandonne le singulier pour le pluriel et ajoute le verbe « dire » qui annonce les propos rapportés ensuite. Ce type de correction, très fréquent, pourrait paraître anodin, et l'est peut-être parfois, mais il peut aussi laisser paraître un point important : ce récit porte sur une fratrie, sept frères tellement semblables qu'il n'en faut isoler aucun, c'est donc le pluriel qui est privilégié. D'ailleurs une de leurs principales caractéristiques étant d'être toujours d'accord, dépourvus de tout sens critique, le récit a plus d'une fois repris le schéma « proposition de l'un des frères/ passage à l'action de tous », comme s'ils formaient un seul bloc. Ici le conteur abandonne donc le passage par le singulier, son auditeur sachant que la parole individuelle et la parole du groupe se rejoignent automatiquement dans une action commune, sans phase de réflexion critique. Ce mécanisme, mis en place depuis le début du conte, est mis en évidence ici par la formulation corrective qui marque le passage au pluriel pour le reste du récit celui-ci économisera désormais le passage par le singulier, dans les étapes qui vont suivre.

La modification introduite par la correction n'est donc pas sans conséquence sur le sens même du récit, et la présence du singulier et du

pluriel côte à côte est même essentielle si on veut bien considérer que l'art du conteur autorise cette lecture.

Mais là où la complexité augmente, c'est quand le conteur, aussitôt après le glissement du singulier au pluriel qu'on vient de repérer introduit un « eu disset »… au singulier, nettement marqué par le pronom sujet et la désinence. Changement de cap ou sur-interprétation de notre part, aussitôt démentie par le texte ? Sans doute faut-il penser plutôt qu'on a affaire ici à une formulation figée, qu'on retrouve sous différentes formes selon les parlers, en occitan comme en langues d'oïl et en français oral[24] , presque toujours employée au singulier et donc fixée sous cette forme, l'expression par un énonciateur pluriel étant assez rare. Cette formule, qui marque la fin du propos rapporté, ne change donc rien à la progression au pluriel qui semble s'installer au début du même énoncé et se poursuit ensuite.

- **Formulation énigmatique réitérée :** « A ! coma diable vam-nos far par lo montar … par lo (…) montar las (?) 'massar ? » PL-LegC- (*Ah ! comment diable allons-nous faire pour le monter … pour monter les ramasser ?*)

  Dans ce troisième cas, le transcripteur rencontre un énoncé qui peut le plonger dans une perplexité plus grande : il attend en effet après « lo montar » une correction et c'est un complément qui arrive, qui pourrait ressembler à un cas d'explicitation assez proche de celui que nous venons de voir « par lo montar … par lo (…) montar las (?) 'massar ? ». Comme de surcroit la dernière partie de l'énoncé « lo montar las 'massar » ajoute un « las » qui ne représente aucun nom féminin plausible, il lui faut attendre la suite, comme fait tout auditeur ordinaire, dans l'espoir d'un éclaircissement : « beleu que nos poram 'ribar a los 'massar » (*Peut-être que nous pourrons arriver à les ramasser ?*). Comme le « los » devrait

[24] Par exemple en poitevin-saintongeais « qu'a dit » ou « stéle » au féminin, « que le dit » ou « qu'i dit » ou « sti-qui-dit » … sont très fréquents dans les récits oraux, comme on trouve en français oral « qu'il dit » ou « qu'è(le) dit ».

représenter le même nom que « las », toujours absent, le transcripteur-auditeur-interprète peut finir par se demander si l'hésitation du conteur, tout à fait sensible dans le dernier segment cité ne pourrait pas s'expliquer de deux façons : soit le conteur emploie une forme sans aphérèse « amassar », ce qui ne lui arrive jamais par ailleurs, semble-t-il, soit il envisage plusieurs formulations pour le complément du verbe : « 'massar » , et les pronoms représentants oscillent ainsi entre le féminin et le masculin : « peseus » ? « mongetas » ? « favas » ? La répétition d'une formulation inattendue dans deux énoncés non immédiatement contigus permet de penser qu'il ne s'agit pas là seulement de la correction d'un lapsus, sans que le transcripteur puisse résoudre complètement l'énigme.

De nombreux autres cas seraient à analyser, qui plaident en faveur du maintien des formulations qui peuvent ressembler à des hésitations, des erreurs ou des corrections, mais qu'il semble plus juste de comprendre comme relevant d'une oralité porteuse de sens et non d'un oral défaillant que la transcription devrait rectifier.

Car le transcripteur peut ne pas comprendre pourquoi le conteur a dit ceci ou cela, et qu'il vaut mieux rester prudent, c'est-à-dire appauvrir le texte par une interprétation corrective qui peut certes paraître plus claire au lecteur, mais qui peut aussi bien fermer des portes que d'autres seront capables d'ouvrir si on transcrit le texte sans le modifier. L'enjeu ici est à la fois celui du sens et, au-delà, celui du regard sur le texte oral, dont le lecteur ne doit pas attendre qu'il se conforme, une fois transcrit, à l'image d'un texte écrit, qui ne serait pas passé par l'oral.

1.2.2 Lexique: formes hybrides, mots empruntés...

Sur le plan lexical, il est relativement aisé de fournir une transcription qui rende compte des caractéristiques du texte oral. Deux types de problèmes peuvent se poser :

- **Identification lexicale** : le mot peut être difficile à identifier parce qu'il est rare, vieilli, ou inattendu. L'écoute multiple par le transcripteur et par les « témoins » auxquels il peut s'adresser permet généralement d'élucider les segments obscurs.

- **Identification linguistique :** certains mots peuvent être clairs, mais leur transcription exige qu'on choisisse à quel code on va les rattacher. Il s'agira donc pour le transcripteur de fixer les critères qui lui permettront de décider si une unité lexicale doit être considérée comme appartenant au lexique occitan ou au lexique français, qui comprennent un grand nombre de formes communes, pour lesquelles seules la prononciation permet de décider de rattacher telle forme à l'occitan plutôt qu'au français : ainsi « dent » [dã] (ED – Mon -) , « temps » [tã] (VD – Piar -) et « patron » [patrɔ̃] (HC –Vasl–) seront considérés comme français, et écrits en italique, mais ce dernier mot, prononcé [patru] dans un autre conte (PL – VaP -) y sera considéré comme occitan.

  Dans d'autres cas, les contes présentent des formes partiellement occitanes, partiellement françaises. Le tableau ci-dessous regroupe les formes interlectales : considérées comme relevant du lexique français elles ne sont pas répertoriées dans les dictionnaires d'occitan, mais elles peuvent être considérées comme des emprunts partiellement ou complètement intégrés dans la mesure où elles sont soumises aux règles grammaticales et phonétiques de l'occitan limousin.

  On en trouvera ci-après une liste, à propos de laquelle deux remarques s'imposent : d'une part elle n'est sans doute pas exhaustive, étant donné qu'il est difficile, quand on transcrit, de relever tous les détails de prononciation que des écoutes multiples révèlent ; d'autre part on peut se demander s'il est, en soi, justifié d'attribuer une forme hybride à un code plutôt qu'à un autre. Sur ce point, nous avons tranché en estimant inutile de distinguer par un trait particulier les formes françaises occitanisées : elles n'appartiennent pas à un troisième code, hybride, mais bien à l'occitan qui les « adopte » en leur attribuant par exemple les marques de l'imparfait

(achetavan [atʃetavã]), pour les verbes, ou du nombre pour les noms féminins (bigòtas [bigɔtɑː]). Ce rattachement à l'occitan, qui se manifeste par l'adoption du code graphique de l'occitan et non de celui du français, est plus difficile à décider quand il s'agit de mots invariables, où il s'appuie sur la seule prononciation : ainsi « bien seür » aurait pu être considéré comme du français s'il avait été prononcé de cette façon dans un énoncé formulé en français.

oc confolentais	transcription API	occitan limousin	*français*
achetavan	[atʃetavã]	achaptavan	*achetaient*
ameliorar	[ameljɔrɑ :]	amelhorar	*améliorer*
arranjar	[arãdʒɑ :]	arrenjar	*arranger*
aveque	[aveke]	coma / emb	*avec*
bien seür	[bjɛ̃ sør]	bien segur	*bien sûr*
bigòtas	[bigɔtɑ:]	menetas	*bigotes*
bojar	[budʒɑ:]	partir, se ‘n anar	*partir*
cochar	[kutʃɑ:]	coijar	*coucher*
creusava	[krøzavɔ]	chavava	*creusait*
crucha	[krytʃɔ]	buja, gerla	*cruche*
desbrolhar	[debrujɑ]	desbraulhar	*débrouiller*
dimenche	[dimɛ̃tʃe]	diumenc	*dimanche*
eglisa	[egjizɔ]	egleisa	*église*
fure	[fyre]	fugir	*Fuir*
jamba	[dʒãbɔ]	chamba	*jambe*
judí	[dʒydi]	dijuòus	*jeudi*
manche	[mãtʃe]	mangle	*manche*
mardi	[mardi]	dimarts	*mardi*
nuages	[nHatGE]	niva	*nuages*
plenta	[plɛ̃tO]	planh/planta	*plainte*
promenava	[prOmenavO]	permenava	*promenait*
propausavan	[prOposavã]	prepausavan	*proposaient*
sabòt	[sabo]	soc	*sabot*
samadí	[samadi]	dissades	*samedi*
soanhar	[swaNɑ:]	sonhar	*soigner*
terminat	[tErmina]	‘chabar	*terminé*
voituras	[vwatyrɑ :]	veituras	*voitures*
volor	[vulur]	raubaire	*voleur*

C'est donc en définitive le contexte qui permet de trancher : « sabot » [sabo] ne se distingue en rien du mot français et la graphie pouvant être la même dans les deux langues, seule l'absence d'italique signale qu'il a été considéré comme occitan, parce qu'il est utilisé dans un énoncé formulé en occitan.

L'autre caractéristique que l'on peut souligner, ce sont les gallicismes, plus ou moins présents suivant l'âge et la localisation géographique du conteur, et qui seront graphiés en italique. On s'aperçoit en effet que les emprunts au français sont moins nombreux chez les locuteurs les plus âgés, en situation diglossique : Pierre Lacroix, né en 1905 – Françoise Pignier, née en 1905 - Valentin Degorce, né en 1917, que chez les locuteurs plus jeunes : Yves Tisseuil, né en 1949 – Jean-Marie Courivaud, né en 1956.

En restant assez proche de l'oral, la transcription permettra, autant que possible, d'offrir au lecteur, sur le plan lexical, un texte conforme à un état de langue, à la fin du XXème siècle ou au début du XXIème, dans le Confolentais, chez des locuteurs nés entre 1901 et 1958. Cet état de langue, quelque peu hybride, peut s'expliquer par sa position géographique, mais sans doute davantage par la diachronie, comme on l'a vu à propos des gallicismes. On peut penser qu'à la même époque, des enregistrements réalisés ailleurs fournissent autant de formes françaises, que la transcription ne permet pas toujours de repérer.

1.2.3 Graphie/Phonie

Reste la question des choix graphiques en relation avec les formes orales , à laquelle les locuteurs attachent plus d'importance qu'à la forme des phrases ou au lexique. Sur ce point il faut d'abord souligner que le rôle de la graphie courante n'est pas d'abord de rendre intégralement une prononciation, ce qui dans la pratique se révèle quasiment impossible à réaliser dans un temps raisonbable et d'autre part poserait de réels problèmes de lectures. La stabilité de l'écrit facilite la compréhension rapide d'un message et de ce point de vue l'utilisation d'une graphie normalisée s'impose. Nous y reviendrons ci-après quand nous présenterons nos choix d'édition.

Nous aurons néanmoins comme objectif de transcrire au plus près les

caractéristiques de la langue des conteurs, de façon à faciliter son identification par les habitants de la zone concernée. Un des enjeux de l'édition de textes oraux est en effet la restitution de la littérature orale à ceux qui l'ont portée jusqu'à aujourd'hui, à leur famille, voisins et à tous ceux qui, dans cette zone linguistique, s'intéressent à la langue et à la culture occitanes.

Le défi est donc de permettre aux lecteurs à la fois de se rendre compte, par l'utilisation d'une graphie commune à l'ensemble occitan, du rattachement de leur langue à celle de ce vaste domaine linguistique ; et de comprendre que ce qui est écrit est leur langue. Des indices phonétiques repérés par les locuteurs comme définitoires de leur parler doivent donc pouvoir être conservés si on s'adresse à un public local et ils peuvent intéresser un public plus large, sans le gêner. Néanmoins, comme il est difficile de tout concilier, nous expliquerons ci-après comment nous pensons pouvoir faire face à des contraintes parfois contradictoires.

2 Des principes à la réalisation de l'édition : quels choix ?

2.1 Les orientations

La situation sociolinguistque de l'occitan aujourd'hui nous amène à proposer deux directions essentielles qui guideront nos choix.

2.1.1 Une graphie : la graphie classique adaptée à l'occitan limousin confolentais

Tout d'abord la prise de conscience du rattachement des parlers du Confolentais, comme de ceux de l'ensemble du limousin, à l'occitan, est un fait acquis, que rappelle Y. Lavalade quand il écrit (1991) : « Le dialecte limousin présente une telle masse de traits communs à l'ensemble occitan qu'il est impensable de l'en dissocier un seul instant. Il est dans l'ensemble occitan et il est dans le sous-ensemble nord-occitan. »

C'est la raison pour laquelle nous adoptons pour l'édition de ce corpus la graphie occitane classique. Il ne s'agit pas seulement pour nous de proposer une édition locale mais de faire en sorte que ce qui se dit et s'écrit en Charente occitane

puisse être lu en Provence, dans les Pyrénées et n'importe où, comme le lectur occitaniste cultivé de Charente occitane a plaisir à lire et à écouter ce qui s'écrit et se dit ailleurs.

Ce choix n'a rien d'original : non seulement c'est cette graphie qui est la plus utilisée dans les éditions d'ouvrages de tous genres aujourd'hui, mais c'est aussi celle qui est la plus utilisée en Limousin.

Cependant les particularités phonétiques de l'occitan du limousin ont amené à adapter la graphie classique et c'est cette graphie adaptée par Yves Lavalade que nous utiliserons, en l'aménageant ponctuellement pour le Confolentais dans la mesure où il s'agit de toucher un public local

2.1.2 Deux types de transcription

Nous avons évoqué en introduction de nombreux cas de figure différents pour une édition, en précisant que des choix sont nécessaires (Introduction.2). Pour le conte populaire tel qu'il se présente dans ce corpus, deux possibilités d'édition sont à envisager :

- tout d'abord **une édition large**, destinée à un public occitanophone ou non, qui peut s'intéresser au conte en occitan ou seulement au conte. Il ne faut pas oublier que le public local comprend aussi de jeunes lecteurs qui n'ont pas tous entendu parler occitan et qui n'ont pas non plus bénéficié d'un enseignement de l'occitan. Cette édition peut se présenter sous la forme d'un recueil, du même type que ceux que nous avons déjà édités, mais ajoutant au texte occitan une traduction en français pour chaque conte, avec des notes et un bref commentaire. Etant soucieuse de l'exactitude à l'oral, elle peut aussi fournir un document utile aux chercheurs, linguistes ou ethnologues.

- ensuite **une édition plus locale** qui peut être destinée à des journaux locaux, ceux-ci publiant déjà dans leurs pages occitanes des proverbes ou des chroniques conscrées à l'occitan. Même s'il est restreint, le nombre de ceux qui sont habitués à lire en occitan augmente au fur et à mesure que des associations développent des actions militantes, des publications sur

Internet…[25] Tous les récits ne sont pas adaptés à une publication dans la presse, où l'espace est généralement restreint, mais certains pourraient y trouver place, de même que peuvent être repris dans des plaquettes à diffusion locale limitée une partie des récits coorespondant à un des points d'enquête par exemple. Nous proposerons donc une édition particulière pour ce type d'édition.

- Enfin l'**édition d'un document sonore d'accompagnement** pourrait être envisagée, pour les contes dont l'enregistrement est de bonne qualité, en accord avec les conteurs ou leurs descendants, de façon à faire connaître la part d'oralité que l'édition écrite ne transmettra pas. Sortis de leur contexte, les contes ne peuvent de toute façon être appréhendés qu'à travers de nouvelles grilles de lecture, soutenues par une information plus ou moins précise sur ce fait majeur de la culture populaire dite traditionnelle.

2.1.3 Trois transcriptions

Nous présentons donc ci-après trois transcriptions qui visent des publics différents :

- Une **transcription complète du corpus des contes,** avec traduction et notes, s'adressant à des chercheurs linguistes, ethnolinguistes, occitanophones ou non, à des enseignants intéressés par le conte. Cette présentation correspond au premier type d'édition envisagée ci-dessus.

- Une **transcription localisée de cinq textes,** représentatifs des variations de l'occitan confolentais à l'intérieur de la zone étudiée. Il s'agit là de présenter ce que pourrait être la transcription adaptée au deuxième type d'édition. Les cinq textes retenus sont :

[25] Signalons en particulier les actions de l'association « Terra d'Oc », à Charras et autour, qui réunit chaque année des participants de plus en plus nombreux (plus de soixante-dix en 2012) et présente des informations, des histoires et des documents en occitan sur le blog http://occitan.blogs.charentelibre.fr/.

- C1 “Marle o merlata ?” , Pierre Lacroix (PL) de Montrollet,

- C2 “L’esmochet e le chavan” , Françoise Pignier (FP), qui habitait à Saulgond (dans la zone des [ɛ]) mais avait gardé les caractéristiques du parler de sa commune d’origine, Lesterps.

- C3 “Piarisson vai a l’escòla” , Valentin Degorce (VD), originaire de Brillac, qui fut instituteur à Abzac pendant de nombreuses années.

- C4 “Le bisolhaire” , Yves Tisseuil (YT) : Saint-Maurice-des-Lions

- C5 Le lance-peire”, Jean-Marie Courivaud (JMC) – Esse.

- Une **transcription phonétique de ces cinq mêmes textes** pour un public qui n’aurait pas accès aux sources sonores, surtout pour des linguistes spécialisés dans l’étude de la variation. Il va de soi qu’une étude précise exigerait ensuite le recours au document sonore.

2.2 Choix graphiques adaptés aux types d’éditions

Les deux versions graphiques destinées à un pubic large ou local non spécialisé dans l’étude de la langue locale seront assez proches l’une de l’autre, et par la perspective ouverte sur l’ensemble du domaine occitan et au-delà, et par le souci de rendre au mieux le sens, dans toutes ses composantes, sans se substituer aux conteurs en réinterprétant le conte dans le sens de la « clarté ». Ainsi lorsque certains passages sont peu audibles, du fait de l’ancienneté des enregistrements et de leur mauvais état de conservation, nous le signalons par des parenthèses et des points de suspension sans jamais « reconstruire » le texte.

2.2.1 Choix graphiques pour une édition large des contes du corpus

Cette édition suivra les principes graphiques de la graphie occitane classique adaptée au limousin, comme nous l’avons signalé plus haut : cela signifie qu’un certain nombre de phénomènes phonétiques n’y seront notés qu’à travers les conventions communes à l’ensemble de l’occitan.

- **Ne seront pas notés :**

    - La **mouillure qui, en occitan limousin, ne concerne que les groupes « cl -» [kj] et « gl» [gj],** n'est pas notée : « clau » [kjaw] (*clé*) , « egleisa » [egjeʒɔ] (*église*).

    - **la vocalisation du « s »** dans les groupes « -sc- », « -sg- », « -st- » et « es-» en général : « escòla » [ejkolɔ] (*école*), « esgar » [ejgɑ:] (*arranger*), « 'restar » [rejtɑ:] (*arrêter*).Pour quelques mots, le –s- n'est pas vocalisé et est donc prononcé. C'est le cas de « restar » [rɛstɑ:] (*rester, habiter*).

    - **l'amuïssement des consonnes et des groupes de consonnes finales** : « –c « : « sac » [sa] (*sac*) ; –g : «freg » [frɛ] (*froid*) ; –l : « tot sol » [tu su] (*tout seul*) ; « –n » : « matin » [mati] (*matin*), « jorn » [dʒur] (*jour*) ; « –p « : « lop » [lu] (*loup*), « beucòp » [bøkɔ] (*beaucoup*) ; « –r », en particulier dans l'infinitif des verbes en « -ar » : « dançar » [dãsɑ:] (*danser*) ; « –s » final : « las polas » [lɑ: pulɑ:] (*les poules*) ; « –t « : « meitat » [mejta] (*moitié*), « vendut » [vɛ̃dy] (*vendu*). « -ch » : « fach » [fa] (*fait*) ; « -lh » : « 'quilhs » [ki :] (*ceux*) ; « -nh » : « loenh » [lwɛ̃] (*loin*) ; « tz » : « pritz » [pri] (*prix*), « 'restatz » [rejtɑ:] (*arrêtez*).

    - **la prononciation en [i :] ou [ij] des suffixes « -ion » ou « -ier »,** générale dans le Confolentais

- A l'inverse **seront notés des faits moins systématiques** comme

    - **l'amuïssement de certaines consonnes intervocaliques [d], [s] et [v],** très fréquent en occitan confolentais, et notamment dans les formes verbales, comme l'imparfait et le futur de l'indicatif, le présent du conditionnel. Il faut souligner qu'il n'est pas systématique : il n'est pas rare que le même locuteur utilise des formes avec ou sans amuïssement au cours d'un même texte. Soucieux de respecter la langue du conteur, nous ne procéderons pas

à une homogénéisation de ces formes et utiliserons selon les cas « podiá » ou « poia », « podrai » ou « porai », etc.

- **l'apocope :** comme la chute de la syllabe finale a pour effet d'allonger la longueur de la syllabe précédente, qui porte alors l'accent tonique, on gardera la consonne finale qui reste d'une certaine façon présente à travers l'allongement. Dans le cas du présent du conditionnel, on écrira « fauría » pour marquer le déplacement d'accent qui intervient avec l'amuïssement de la voyelle finale « a »., qui, lui, n'est pas noté.

- **l'aphérèse** : Il est d'usage de la matérialiser par une apostrophe. Elle concerne principalement la voyelle « a » : anar / 'nar (*aller*),« e » : ela / 'la (*elle*), « u » : una / 'na (*une*) et, dans un cas, une syllabe (« (to)tis dos »). Comme Yves Lavalade (2010, *Dictionnaire français/occitan* : 12) nous avons donc écrit sans apostrophe les démonstratifs et autres formes grammaticales ou très usuelles, connues uniquement sous leur forme sans voyelle initiale dans la plus grande partie du Limousin. Nous avons par ailleurs systématiquement utilisé l'apostrophe pour noter les formes brèves quand un mot peut, en Confolentais, avoir une forme avec voyelle initiale ou une forme sans cette voyelle, et nous avons préféré la forme sans voyelle initiale quand c'est la seule actuellement en usage dans cette zone.

Ce type de transcription concernant l'ensemble des contes, nous avons préféré, vu sa longueur, le présenter à part : on le trouvera aux pages 181-331. Nous n'en présentons ici qu'un échantillon : « Marle o merlata », en parallèle à la version localisée (p. 195-197).

2.2.2 Choix graphiques pour une édition locale

La transcription de ces cinq contes a plusieurs objectifs : respecter la variation interne du parler des conteurs du Confolentais, non seulement rendre ces textes lisibles pour un public local peu habitué à lire de l'occitan mais aussi faciliter la

reconnaissance de leur langue par les conteurs et par les autres locuteurs non habitués à lire en occitan.

La plupart des variantes, de quelque nature qu'elles soient, phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales, seront maintenues et on veillera à l'accessibilité de la transcription, qui doit être claire et compréhensible, sans la surcharge de signes, de codes qui déroutent le lecteur et découragent la lecture (Pichette, 2010: 225).

Certaines spécificités de l'oral pourront être allégées, mais d'une façon générale on maintiendra les hésitations et corrections, parce qu'elles concourent au sens..

2.2.3 Transcription phonétique

On trouvera ci-après la transcription des cinq contes en API : cette transcription n'est pas destinée à l'une des deux éditions envisagées, mais est fournie ici pour compléter l'approche des contes.

Elle a été établie au plus près du texte, avec cependant assez souvent un doute sur l'interprétation de brefs segments, sur le plan phonétique, que nous n'avons pas fait apparaître, dans la mesure où cette transcription n'a été réalisée qu'à titre indicatif et non comme substitut de la version sonore ni des versions écrites.

Pour le premier conte, « Marle o merlata » (Pierre Lacroix) trois versions seront donc fournies :

- la transcription en API
- la version destinée à une édition large
- la version destinée à une édition localisée.

Les quatre autres contes seront transcrits ci-après en API et pour une édition localisée, la transcription pour une édition large étant fournie pour tous les contes (p. 183-333), avec une brève présentation de chaque conte.

- **Conte C1 : Pierre Lacroix (PL) « Marle o merlata ? » (conte 3)**

[e jɔ jɔ ynɔ ve osi jɔ do: gɑ: kari lu du fraj i: trapetɛ̃ kari par lu mardi grɑ: i :
trapetɛ̃ yⁿ
marle
a a wej brɑ: kø marle
o ka nej pɑ: de marle kej be nɔ merlatɔ
o ø dise ka nej pa: de merlatɔ i te dize ke kej yⁿ marle
lawtre tɔrnɑ: te dize ke kei ynɔ merlatɔ
ka kuⁿtyɲavɔ tu lu tɛ̃ lu marle e lɔ merlatɔ
finalamɛ̃ o ljø de far mardi grɑ: i: fitɛ̃ re do tu i: nagetɛ̃ pa lu tɛ̃ lu dʒur do mardi grɑ fi pasa i: nagetɛ̃ pa lu tɛ̃ de far mardi gra
jɔ yⁿ ke dise a lawtre te garɑ̃tise ke lɑ̃nadɔ ke ve nu nɑ̃ pɑ fa mardi grɑ: mɑ: ke
nu farɑ̃ mardi grɑ: ke kɔ ʃjɔ marle u merlatɔ nu farɑ̃ mardi grɑ:
lɑ̃nadɔ daprej i: se tɔnetɛ̃ rɛ̃kuⁿtrɑ:
e be ydʒɑ̃ nu vɑ̃ far mardi grɑ: a wɛ ydʒɑ̃ nu vɑ̃ far mardi grɑ:
mɑ: yⁿ ke dise nu vɑ̃ far mardi grɑ: mɑ: kari be ynɔ merlatɔ e kɑ̃ mejme
o lawtre dise nej pɑ: kɔ nej pɑ: ynɔ merlatɔ kej be yⁿ marle
i te dize ke kari ynɔ merlatɔ me
lawtre nu nu nu nu kɔ nari pɑ: ynɔ merlatɔ kari yⁿ marle
e ɛ̃si de sɥitɔ e be i : fitɛ̃ lɑ: dwɑ: ve mardi grɑ: ɛ̃taw e
e i kreze le lu guvernamɛ̃ ori fa parɛj i : vɑ̃ far ekzaktamɛ̃ la mejmɔ tʃawzɔ i: nɛ̃ vɔlɛ̃ tu: de la prezidɛ̃sɔ e i :: nawrɑ̃ re do tu i: ne farɑ̃ pɑ: mardi grɑ: nɔ̃ ply]

Pierre Lacroix

La langue de Pierre Lacroix diffère essentiellement sur deux points de celle des autres conteurs du Confolentais: la forme de l'article ("lo"/"dau"/daus)et celle du verbe "esser" à l'imparfait ("ari").

Signalons l'élision de "quò" devant voyelle et la graphie "tornaa" ("tornada")

Conte C1 : Pierre Lacroix (PL) « Marle o merlata ? » (conte 3)

(Transcription large)

(Th. V.) *Voilà, c'est le merle et la merlate.*
PL - *Ah ! oui.*
(Th. V.) *Oui, oui, … oui. Tu peux me la raconter ça.*
PL *… machin … (?)*
(TH. V.) *Oui,* tu pòts i 'nar, quò i es, qu' es envoïat.
(PL) E … i a … i a una vetz *aussi*, i a daus garçs – qu' èri los dos frairs – ilhs 'trapeten – qu' èri par lo Mardí Grtas – ilhs 'trapeten un marle.
« A ! A ! eu es brave queu marle !
- O ! quò n'es pas de marle … qu' es ben 'na merlata.
- O ! eu disset, quò n'es pas de merlata, i' te dise que qu' es un marle.
L'autre tornava : « Te dise que qu' es una merlata ».
Quò contunhava tot lo temps : lo marle e la merlata.
Finalament, au luec de far Mardí Gras, ilhs fiten ren dau tot, ilhs n'agueten pas lo temps - lo jorn dau Mardí Gras fit passat – ilhs n'agueten pas lo temps de far Mardí Gras.
« O ! i a un que disset a l'autre, te garantisse que l'annada que ven – nos n'am pas fach Mardí Gras – mas nos faram Mardí Gras, que quò sia marle o merlata, nos faram Mardí Gras ».
L'annada d'apres, ilhs se torneten rencontrar.
« E ben ! ujan, nos vam far Mardí Gras, a oc-es, o ! ujan, nos vam far Mardí Gras ».
Mas un que disset : « Nos vam far Mardí Gras, mas qu' èri bien una merlata, e ! quand mesme.

Conte C1 : Pierre Lacroix « Marle o merlata » (transcription localisée)

« E … i a una vetz *aussi*, i a daus garçs – qu' ari los dos frairs – ilhs 'trapeten – qu' ari par lo Mardí Gras – ilhs 'trapeten un marle.
« O ! A ! eu es brave queu marle !
- O ! quò n'es pas de marle, ce-disset… qu' es ben 'na merlata.
- O ! eu disset, quò n'es pas de merlata, i' te dise que qu' es un marle.
L'autre tornaa : « Te dise, me, que qu' es una merlata ».
O ! quò contunhaa tot lo temps : lo marle e la merlata.
Finalament, au luec de far Mardí Gras, ilhs fiten ren dau tot, ilhs n'agueten pas lo temps
- lo jorn dau Mardí Gras fit passat – ilhs n'agueten pas lo temps de far Mardí Gras.
« O ! i a un que disset a l'autre, te garantisse que l'annada que ven – nos n'am pas fach
Mardí Gras – mas que nos faram Mardí Gras, que quò sia marle o merlata, nos faram Mardí Gras ».
L'annada d'apres, ilhs se torneten rencontrar.
« E ben ! ujan, nos vam far Mardí Gras.
- A ! oc-es, o ! ujan, nos vam far Mardí Gras ».
Mas un que disset : « E ! nos vam far Mardí Gras, mas qu' ari bien una merlata, e ! quand
mesme.
- O ! l'autre disset, n'es pas, quò n'ari pas de merlata, qu' ari ben un marle.
- O ! te dise que qu' ari una merlata, me.
L'autre : Non … non … non … non … quò n'es pas de merlata, qu' es un marle ».
E ainsi de suita … E ben, ilhs fiten las doas vetz Mardí Gras entau, e !
E i' crese que lo governament aurí fach parelh, qu'ilhs van far exactament la mesma chausa. Ilhs n'en vòlen tots de la presidença e ilhs n'auran ren dau tot. Ilhs ne faran pas Mardí Gras non plus ! »

- **Conte C2 : Françoise Pignier (FP) « L'esmochet e le chavan » (conte 12)**

[jo unɔ ve lu: ozø i: se plɛ̃getɛ̃ ke ke ka luʀ eʀɔ fa tʀo de degɑ
(JL) wi ke ke faʒjɔ dø degɑ
(La conteuse) lu: ozø: se plɛ̃get ke ka luʀ eʀɔ fɑ tʀo de degɑ alɔʀ i: poʀtetɛ̃
plɛ̃tɔ e pɥi i: se plɛ̃getɛ̃ ke ka luʀ eʀɔ fa tʀo de degɑ alɔʀ ka fɛ ke i: se plɛ̃getɛ̃
e pɥi o tribyno ka foge janɑ:
e i: se rɛ̃kɔ̃tretɛ̃ i: paʀtisetɛ̃ de bɔ̃ mati e pɥi i: se rɛ̃kɔ̃tretɛ̃ ɛ̃ tʃami jɛ pɑ
kumɛ̃sa ɛ̃te kø fuljɔ me ɑ̃fɛ̃ ka jɛ
(JLQ) ka fɛ ʀe
(La conteuse) wi i vo ʀekumɛ̃sɑ
(JLQ) wi
(La conteuse) wi ka jajɔ lemutʃe e lu tʃavɑ̃ ke fajɑ̃ dø mo alɔʀ lu: ozø se
plɛ̃getɛ̃ ke ka luʀ eʀɔ fa tʀo de mo e pɥi i: du: fitɛ̃ fitɛ̃ fitɛ̃ ke ki vuljɔ diʀ ju ɛ
mɑ̃kɑ tutorɔ i: fitɛ̃ kɔ̃voka pɛʀ nɑ: o tʀibyno alɔʀ i: budʒetɛ̃ de bɔ̃ mati e pɥi
i: se rɛ̃kɔ̃tretɛ̃ ɛ̃ tʃami lemutʃe e pi lə tʃavɑ̃
bɔ̃dʒuʀ se dise lemutʃe o tʃavɑ̃ a ty dedʒyna
pɑ tʀo dise lotre ke œ̃ piti to
a ø diseke tɑ ʀazu se di mɑ ke ke ka vɛ duʀɑ: ø dise
e be ø dise faʀsuʀ ka tɔ̃bɔ bjɛ̃ jo lɛ œ̃ maʀle ø dise dɛ̃ lə bwesu sotɔ dɔ̃ syʀ sɔ̃
n ɛ̯tʃinɔ si tɛ̃ n ɑ̯ de tʀo ø dise ty ju futʀɑ su ta mɑ̃dʀijɔ e pi ka ka purɔ
tutʒuʀ te saʀviʀ pɛr faʀ tɔ̃ kulasi
e lə le tʃavɑ̃ lekute e pi lə maʀle i pase e pɥi apʀe i: kɔ̃tunjetɛ̃ luʀ tami e
pɥi kumɔ de bɔ̃ zɑ̯mi i: kɔ̃tunjetɛ̃ luʀ tʃami
k lu: ozø lu: vitɛ̃ ʀibɑ: i: disetɛ̃
ve lu: ve lu: lu: devoʀɑ̃
e lə lemutʃe li ø dise
avɑ̃ ø dise getɑ: œ̃ piti su la mɑ̃dʀijɔ dø tʃavɑ̃ ø dise vu verɑ: ɛ̃te lə pu
goʀmɑ̃
e be bjɛ̃ syʀ lə pose fi tʃaba e lə tʃavɑ̃ fi kɔ̃dana a ne pu soʀtiʀ de dʒur
e pɥi ɛ̃ sɛ̃ n ɑ̯nɑ̃ ø sɔ̃dʒavɔ a kø tuʀ mɑ ø diʒjɔ
tu parɛ ka ne pɑ lu: kusejur ke fɑ̃ lu: pajur
wala]

Françoise Pignier

Pour un public moins habitué à lire, on entrera directement dans le conte, en supprimant le dialogue qui précède et les passages peu audibles. Il faut préciser que cette liberté par rapport au texte est exceptionnelle, la conteuse ayant une audition quelque peu déficiente et l'enquêteur devant de ce fait répéter plusieurs fois les mêmes questions. Certaines reprises comme "eu disset" seront aussi supprimées dans la mesure où elles pourraient ne pas être bien reçues par un lecteur non averti.

Conte C2. Françoise Pignier (FP) « L'esmochet e le chavan » (conte 12)

(Transcription localisée)

« I a una vetz, los auseus, ilhs se plengueten que quò lor èra fach tròp de degasts. Alòrs, ilhs porteten plenta. … … e *puis* au tribunau quò fauguet i anar…..

Oc-es, quò i aïa l'esmochet e le chavan que faïan deu mau … Alòrs, los auseus se plengueten que quò lor èra fach tròp de mau e pis ilhs dos fiten … convocats par 'nar au tribunau. Alòrs ilhs bogeten de bon matin e pis ilhs se rencontreten en chamin … l'esmochet e pis le chavan.

« Bonjorn, ce-disset *l'*esmochet au chavan. As-tu dejunat ?

- Pas tròp, disset l'autre, qu'es tròp tòst.

- A ! eu disset … t'as rason, ce-ditz, mas qu'es que quò vai durar.

- E ben ! eu disset, farçor … quò tomba bien ; i a 'lai un marle, dins *le* boisson, sauta donc sur son eschina ; si t'en as de tròp, tu io fotras sos ta mandrilha, e pis quò pora totjorn te sarvir par faire ton colacion ».

E le chavan l'escotet e le marle i passet. E pis apres, ilhs contunheten lor chamin, coma de bons amics.

Quand los auseus los viten 'ribar, ilhs disseten :

« Vei-los, vei-los, los devòrants !

E *l'*esmochet , li, eu disset :

- Avant, gaitatz un pitit sos la mandrilha deu chavan. Vos veiratz ente es le pus gòrmand » !

- E ben, bien seür, le procès fit chabat, e le chavan fit condamnat a ne pus sortir de jorn.

E pis, en se 'n anant, eu sonjavá a queu torn. Mas eu disiá :

« Tot parelh, quò n'es pas los conselhors que fan los paiors » !

Voilà … ».

- **Conte C3 –Valentin Degorce (VD) « Piarisson vai a l'escòla » (conte 21)**

[e kɔ ki vaw vu cuⁿtɑ: kɔ riba … vu dirɛ pa lə vrɛ nɔ̃ kejrɔ diⁿ lu tɛ̃ pars kə lə mɛ doktobre
kejrə dɛ̃ lu tɛ̃ kejrə lə mɛ də rãtradə də lejkolɑ: ne rãtravã pɑ: ɛ̃
setɛ̃brə mɛ ɛ̃ oktobre lə prəmie oktobre e njajɔ pɑ: kɔ kijã de ketã
par lu: eikoljie œ̃ ramasatʒə i : navã a pje a leikolɔ mejm ka jajə trɛ u katre kilometrɛ mejm
e lə pjarisu kej entaw ki vaw vu lapelɑ: navɔ a lejkolɔ kej sa grãdɔ sɔr ke li
menavɔ la navɔ a lejkolɔ se osi e par jyɲe la rotə i: pasavã diⁿtyⁿ sɛ̃darø fuljɔ
trawkɑ lə ri: syr kɔ kijapelã ynə plɛ̃ʃə e kɔ jajɔ dʒela blã bəlø yⁿ paw vɛrgjasa
kɔ fɛ kɛ̃ trawkã syr la plãʃɔ lə pjarisu toᵐbe dɛ̃ lɛgə ø kule toᵐbe dɛ̃ lɛgə e pɥi
kejrə pɑ: tʃaw kejrə pɑ: lwɛ̃ de la mejdʒu sa sɔr lə torne mejdʒu
ka fɛ ke sa pawbrɔ mɛr lə dejbije de pawr kø agɛsə prɛ frɛ e la lə dejbije la
ə mete o jie e la li fi tʃawfɑ: de la tisanɔ la mete de la gutɔ dedɛ̃
lə drolə jɔ trube droləmɛ̃ boⁿ kreze me pɥi ø fi telmã bjɛ̃ suɲa lə lãdəmɔ tornɔ
a lejkolɔ jajɔ py: de dʒeladɔ mɛ ø sarãdʒe par tornɑ: kulɑ: ekspɾɛ
wi mɛ kø kɔ kãte ø aribe mejdʒu e be nijage pɑ: de gutɔ dɛ̃ la tizanɔ jage lɑ:
artrydʒɑ: dɛ̃ la mɔ par sɑ: fesɑ:
e ka nə torne pɑ: kumɛ̃sɑ: kreze me]

Ce conte a été dit par Valentin Degorce au cours d'une émission de langue limousine enregistrée par la radio locale Confolens FM.

La langue de Valentin Degorce est assez hybride et nous avons choisi, pour cette édition, d'en faciliter la lecture en homogénéisant le texte sur quelques points dans la transcription destinée à une édition large. Ainsi l'article défini masculin singulier étant employé trois fois sous la forme « lo » et neuf fois sous la forme « le », nous avons jugé utile d'uniformiser et d'opter pour « le » dans tous les cas. C'est d'ailleurs « le » qui est employé par les conteurs du Confolentais, à l'exception de Pierre Lacroix. Mais ici nous conservons les deux variantes.

Pour ce qui est de « temps », prononcé [tã] une seule fois, nous n'en avons pas tenu compte et l'avons toujours écrit sans italique.

Ceci mis à part, nous avons procédé simplement à la suppression d'un segment de phrase, qui était une redite : « la le desbilhet ».

Conte C3 –Valentin Degorce (VD) « Piarisson vai a l'escòla » (conte 21)

(transcription localisée)

(VD) « E quò qu'i' vai vos dire qu' a 'ribat … vos dirai pas le vrai nom ... Qu'era dins lo temps *parce que* le mes d'octòbre … qu'era dins lo temps qu'era le mes de rentrada de l'escòlas. Ne rentravan pas en setembre *mais* en octòbre, le premier octòbre.
E n'i aïa pas quò qu'ilhs an de queste temps par los escoliers, un ramassatge. Ilhs i 'navan a *pied* a l'escòla, mesme quò i aïa tres o quatre quilometres mesme.
E le Piarisson – qu'es entau qu'i' vau vos l'apelar – 'nava a l'escòla, qu'es sa granda sòr que li menava. La 'nava a l'escòla, se *aussi*, e per júnher la rota ilhs passavan dins-t-un sendareu. Folia traucar lo riu sur quò qu'ilhs apelan 'na plancha. E quò i aïa gelat blanc, beleu un pauc verglaçat.
Quò fai qu'en traucant sur la plancha le Piarisson tombet dins l'aiga, eu colet, tombet dins l'aiga e *puis* qu'èra pas chaud. Qu'èra pas loenh de la maison. Sa sòr le tòrnet maison.

Quò fai que sa paubra mair le desbilhet de paur qu'eu aguessa pres freg … e la le metet au lieit e la li fit chaufar de la tisana, la metet de la gota dedins.
Le dròlle eu io trobet drolament *bon*, cresetz-me, *puis* eu n'anguet pas a l'escòla queu jorn.
Quò fai que le lendeman eu n'aïa ren 'trapat de mau, eu fit telament bien sonhat, *le* lendeman tòrna a l'escòla. N'i aïa pus de gelada *mais* eu s'aranget per tòrnar colar *exprès*. Oui, *mais* queu còp, quante eu arribet maison, e ben n'i aguet pas la gota dins la tisana, i aguet las artrujas dins la man de la mair per sas fessas. »

Conte C4 – Yves Tisseuil « Le bisolhaire» (conte 18)

[lə bizujajre diⁿ lə tɛ̃ pasɛvɔ diⁿ lu: vilɛtʒɛ par gyzɛ lə u: kutø: **l**ɛ fawsijɛ mɛ
par gyzɛ osi lu: faw mãtʃɛ
lə bizujajre si vu lɛ kunegy kei fernãdel diⁿ bujøre pardoⁿ rəgɛ̃ fernãdel
dʒygɛvɔ lə role dø bizujajre e ø trenɛvɔ sa matʃinɔ par gyzɛ lu: kutø:
kø bizujajre pase diⁿ notre paji e kɔ fajɔ bjɛ̃ tʃaw ø ribe diⁿtyⁿ vilɛtʒe yⁿ
piti midʒur avã la supɔ ø se rejte tu lə muⁿde erã sara
a be ø dise i vaw nɛ gyzɛ kawkɛ kutø: e jatɛ̃draj apre lə marɛ̃de ø sɛ̃stale mete sa bwejtjɔ dajgɔ e se mete de gyzɛ yⁿ volaᵐ e nɔ ki:tɔ fawsijɔ
kei vraj kɔ li rɛstɛvɔ lə kutø sajɲapɔr e ø najɔ py: dajgɔ
kumɔ kejrɔ midʒur pasa ø se dise la dʒɛ̃ suⁿ i vaw pisɛ sy la mowlɔ kagyzerɔ
lə kutø
kej maj kwerɔ ɛ̃ trɛ̃ de pisɛ kyⁿ guja sorte de mejdʒu par bajɛ yⁿ rodʒe a la tʃinɔ
kej kø vaj vejre kø bizujajre syr suⁿãʒɛ̃
a malyru papa papa sarɔ la trojɔ sarɔ la tʃinɔ ɛ̃pejtʃɔ la mama e la pitɔ sɔr de
sɔrtir lə bizujajre gyzɔ suⁿ biru]

Yves Tisseuil utilise le parler en [ɛ] de sa commune natale, Saint-Maurice-des-Lions. Ainsi que cela a déjà été dit, les locuteurs de cette zone, qui englobe plusieurs communes de Charente occitane, plusieurs cantons de la Haute-Vienne et le nord de la Dordogne, considèrent ce trait comme identitaire. Comment marquer dans le texte cette particularité linguistique ? Plusieurs solutions étaient envisageables : soit une solution typographique (noter en caractères gras ce « a » tonique réalisé [ɛ], le noter en italique, le souligner), soit une solution de type graphique: le remplacer par “è”. Finalement, c’est cette dernière solution que nous avons adoptée, dans la mesure où elle a déjà été retenue par les journaux locaux comme *Le Journal de Chabanais* ou *Le Républicain Confolentais* .

Conte C4 – Yves Tisseuil « Le bisolhaire» (conte 18)

(Transcription localisée)

« Le bisolhaire, dins le temps, passèva dins los vilètges, par ‘gusèr los coteus, lès faucilhès mai par ‘gusèr *aussi* los faus-manches.

Qu’es mai qu’eu èra en tren de pissèr qu’un goïat sòrtet de maison par balhèr un rògse a la china.

Qu’es-qu’eu vai veire ? Queu bisolhaire sur son engin.
A ! malurós ! « Papà, papà, sarra la tròia, sarra la china, empaicha la mamà e la pita sòr de sòrtir ! Le bisolhaire ‘gusa son biron » !
Le bisolhaire, si vos l’ètz conegut, qu’es …Fernandel dins « Bolheure », pardon ! « Regain ». Fernandel juguèva le ròtle deu bisolhaire e eu trainèva sa machina par agusèr los coteus.
Queu bisolhaire passet dins nòstre país e quò faïa bien chaud. Eu ‘ribet dins-t-un vilètge un pitit mijon avant la sopa. Eu se ‘restet. Tot le monde èran sarrats.
« A ! ben, eu disset, i’ vau ‘nèr ‘gusèr quauques coteus e i’ atendrai apres le marende ».
Eu s’installet, metet sa bóitia d’aiga e se metet de ‘gusèr un vólam e una quita faucilha.
Qu’es vrai quò li restèva lo coteu saigna-pòrc e eu n’aïa pus d’aiga.
Coma qu’èra miejorn passat, eu se disset : « La gent son sarrats, i’ vau pissèr sus la mòla, qu’agusera le coteu.
Qu’es mai qu’eu èra en tren de pissèr qu’un goïat sòrtet de maison par balhèr un rògse a la china.
Qu’es-qu’eu vai veire ? Queu bisolhaire sur son engin.
A ! malurós ! « Papà, papà, sarra la tròia, sarra la china, empaicha la mamà e la pita sòr de sòrtir ! Le bisolhaire ‘gusa son biron » !

- **Conte C5 – Jean-Marie Courivaud « Le lance-peire » (conte 33)**

[e be dɛ̃ lə tɑ̃ lu: gamɛ̃ navɑ̃ pɑ a lekol lə dʒydi e kɛʀ a la fi də lɑ̃nad skolɛ̃ʀ e lɛstitytuʀ kɛʀ ase metʃɑ̃ dabitud dise ekutɑ: dʀolɛ i vu ɛ̃ faz ase vɛʀ tu lə lɔ̃ də lɑ̃nad e be eɲye nu vɑ̃ œ̃ pti bu nu amyzɑ: e paʀ koki e be vu vɑ: mə ʀakɔ̃tɑ: ko kə vu pode bjɛ̃ faire lə dʒydi
jajə dʒaʀɑ: platɑ: kɛr o fɔ̃ də lekol e kə getav py sovɑ̃ dəfoʀ kə lə byʀø də lɛ̃stitytuʀ ø dise ekutə dʒaʀɑ: platɑ: ʀakɔ̃tə mə dɔ̃ ko kə ty fɑ: te lə dʒydi
o ke pɑ maleza lə dʒydi mati sito leva i dedʒyn pʀen mɔ̃ lɑ̃spɛʀ e pi i vo mə pʀomnɑ: daʀi lə kudɛʀ lɛ vo dɛ̃ lə bwɛ e pi jesaj də tjyɑ: kokə gʀiv kok maʀl kok ozø i pasə ma matinad də mɛm

e be ke bjɛ̃ mɑ lapʀe miʒuʀ ty tʃase pɑ kɑ̃ mɛm tot la dʒoʀnad
a lapʀe miʒuʀ ke pɑ paʀɛ i vo mə pʀomnɑ: avek lɑ: fijɑ:
ke ty va te pʀomna: avek lɑ: fijɑ: e be di dɔ̃ mɑ: ty faze pɑ kə tə pʀomnɑ:
o nɔ̃ kɑ̃ nu sɔ̃ fatigɑ: nu nu ʃjetɛ̃ œ̃ pti momɑ̃
vu vu ʃjete mɑ e apʀe
a vu se be kyʀju vu etu musyʀ lɛ̃stitytuʀ be apʀe i lɑ: kuʃ dɛ̃ laʀb
ty lɑ: kuʃ dɛ̃ laʀb a be koki alɔʀ mɑ e apʀe ke kə ty fɑ
mɑ ke kə vu vole tu saveʀ vu e be vo vu ju diʀ e be i luʀ ɑ̃lɛv luʀɑ: kylotɑ: e pi i ʀekypɛr lelastik paʀ fɛʀ œ̃ otrə lɑ̃spɛʀ]

Jean-Marie Courivaud

L'originalité du parler de Jean-Marie Courivaud, d'Esse, commune proche du Croissant, tient au fait que nous avons un mélange de termes limousins et de formes occitanes où la finale est amuïe. Nous avons donc adopté pour ce conte une solution intermédiaire, utilisant la graphie classique pour les termes occitans et une graphie française pour les termes occitans francisés.

- **Conte C5 – Jean-Marie Courivaud « Le lance-peire » (conte 33)**
  (Transcription localisée)

« E ben, dins le temps, los gamins 'navan pas a l'escòla le judi, e qu'ère a la fin de l'annade scolaire e l'institutor qu'ère assez meschant d'habitude disset : « Escotaz, dròlles, i' vos en fase assez veire tot le long de l'annade, e ben ainueit nos vam un petit bot nos amusar. E par quò-'quí, e ben vos vatz me racontar quò que vos pòdetz bien faire le judi.
I aïe Jarras-Platas qu'ère au fond de l'escòla e que gaitaa pus sovent dafòra que le bureau de l'institutor.
Eu disset : « Ecoute, Jarras-platas, raconte-me donc quò que tu fas, te, le judi.
- O ! qu'es pas malaisat : le judi matin, sitòst levat, i' dejune, prene mon lance-peire, e pis i' vau me promenar par darri le coderc, 'lai, 'vau dins los boueis, e pis ben i' essaïe de tuar quauque grive, quauque marle, quauque auseu, e i' passe ma matinade de mesme.
- E ben, qu'es bien. Mas l'apres-mijorn, tu chaces pas quand mesme toute la jornade ?
- A ! l'apres-mijorn, qu'es pas parelh, i' vau me promenar aitot mais avec las filhas.
- Qué ? Tu vas te promenar avec las filhas ? E ben, dis donc ! Mas tu fases pas que te promenar ?
- O, non ! Quand nos som fatigats, nos nos sietem un petit moment.
- Vos vos sietez, mas e apres ?
- A ! vos setz ben curiós vos aitot, monsur l'institutor. Ben, apres, i' las coche dins l'arbe.
- Tu las coches dins l'arbe ? A ben, quò-'quí alòrs ? Mas, e apres, qu'es que tu fas ?
- Mas, qu'es que vos vòletz tot saver, vos ! E ben, vau vos io dire : e ben ! i' lor enleve loras culòtas e pis i' recupere l'elastic par faire un autre lance-peire ! »

CONCLUSION

Parvenu au terme de cette recherche, nous savons bien qu'elle n'est pas terminée pour autant. Mais son objectif principal était l'édition d'un corpus de contes occitans du Confolentais et c'est ce que nous avons préparé ici.

Le premier travail a été de constituer ce corpus, à partir d'enregistrements divers – contes traditionnels, récits de vie, nhòrlas. – réalisés au cours des trente dernières années. Sur quels critères avons-nous opéré des choix parmi la quantité de documents recueillis ?

Tout d'abord, nous nous sommes limité à un espace géographique restreint, en l'occurrence principalement la partie orientale du Confolentais, qui jouxte le département de la Haute-Vienne, parce que, dans ce secteur, malgré des variantes que nous avons soulignées au cours de la deuxième partie, le parler des locuteurs présente un certaine homogénéité.

En second lieu, nous avons mis l'accent sur les contes traditionnels, qui accordent une part non négligeable au merveilleux, aux animaux, mais aussi à la facétie. C'est surtout ce dernier trait qui est bien représenté chez les locuteurs les plus jeunes – des hommes en majorité – avec les « nhòrlas ».

S'est posée ensuite la question de l'édition de ces textes. Les solutions graphiques envisagées par les auteurs qui ont écrit dans le passé en occitan confolentais et que nous avons examinées au cours de cette étude ne nous paraissant pas satisfaisantes, nous avons adopté les principes graphiques de l'Institut d'Estudis Occitans. Une adaptation s'imposait cependant pour transcrire l'occitan du Confolentais, qui, tout en se rattachant pour une très grande part au nord occitan limousin, comporte un certain nombre de traits spécifiques : formes interlectales, gallicismes. D'ailleurs, sur un point précis, la notation du [ɛ] équivalent à [a], nous avons retenu une option déjà utilisée dans le passé, pour une graphie localisée.

Il faut clairement rappeler que le souhait de mettre le texte écrit des contes à

la portée du plus grand nombre possible de lecteurs du secteur géographique concerné en en adaptant la graphie ne procède nullement de la recherche de la facilité ou de concessions « anti-norme ». Il s'agit au contraire de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'accéder à une forme écrite dans laquelle ils puissent reconnaître leur langue, et l'identifier à un code plus vaste au lieu de l'y opposer, dans l'esprit du travail de codification développé récemment sous le concept de « norme pluricentrique » par Dominique Sumien (2004).

Une fois ces principes établis, nous nous sommes demandé à quel public pouvaient s'adresser ces contes, ce qui nous a amené à envisager trois types de transcriptions :

1 – une version littérale large, obéissant à un souci de conformité au texte enregistré, reproduisant les hésitations, les redites, les tics linguistiques du conteur, avec des conventions appropriées indiquées dans le texte. Cette transcription est accompagnée d'une traduction en français et d'un document sonore, ce qui permet au linguiste d'avoir un document de travail brut lui donnant une représentation exacte de la langue parlée dans ce secteur par tel ou tel conteur ;

2 – une version localisée « lissée », limitée à un échantillon de cinq textes, et dans laquelle nous avons éliminé tout ce qui est inutile et ne constitue que redites et « bafouillements » sans incidence sur le sens du message. Nous nous sommes toutefois efforcé de rester fidèle au texte, en évitant toute tentation de purisme. Cette présentation, accompagnée d'une traduction en français, prend en compte les spécificités du parler local, en particulier celles des locuteurs de la zone des « è », et est accessible à un public très large.

3 – une transcription phonétique, pour laquelle nous avons repris les cinq mêmes textes, et qui s'adresse plus particulièrement à des spécialistes, occitanophones ou non.

Nous pensons, de la sorte, avoir répondu aux attentes de publics très divers, locuteurs actifs, passifs, ethnologues et, surtout, linguistes, en nous inscrivant dans une perspective éditoriale double : l'une se situe à un niveau de diffusion assez

large, susceptible d'atteindre un public de lecteurs de tout type, géographiquement et linguistiquement varié, mais aussi intéressé par la langue occitane ou par le conte, sans exclusive.

On doit en effet penser que le lectorat ne peut se compartimenter en secteurs homogènes et tenir compte des conditions de production de l'écrit occitan : les librairies spécialisées et les librairies générales qui diffusent de l'occitan sont peu nombreuses et nous avons donc pensé qu'une édition large était nécessaire.

Mais nous savons aussi qu'un autre cadre d'édition de contes en occitan est le cadre local : plaquettes, recueils de petite diffusion et surtout chroniques dans la presse sont susceptibles d'accueillir de brèves histoires, certaines « nhòrlas » et anecdotes choisies.

Il est vrai que le cadre éditorial évolue : ainsi les anecdotes publiées sur le site http://occitan.blogs.charentelibre.fr/ peuvent être lues par un public très large, comme par ceux qui, informés par l'association « Terra d'Oc », résident dans l'est de la Charente, le nord de la Dordogne et en Haute-Vienne. Les réseaux éditoriaux et associatifs jouent aujourd'hui un grand rôle dans le développement de la création et de la diffusion de l'oral et de l'écrit en occitan : sans doute y aurait-il là matière à une nouvelle réflexion sur les usages graphiques et éditoriaux adaptés.

CONTES DE L'EST DU CONFOLENTAIS

La légende de Cinturat

Je vais vous raconter la légende de Cinturat. C'était sept frères : ils étaient tous cé… célibataires et… ils avaient un bois qui était sale … il n' y avait que de la brande.

Ils voulaient le couper… Alors un jour ils partirent pour couper ce bois … et ils le coupèrent mais … ils perdirent une hache … et cette hache bien sûr … c'était celle-ci qui coupait le mieux … Alors, c'est malheureux … c'est celle-ci qui coupait le mieux …

« Ah ! il y en a un qui dit, je sais ce qu'il faudrait faire, moi, ce serait de ... mettre le feu … peut-être que ça le nettoierait, après nous pourrions peut-être la trouver.

- Eh ! dirent les autres, tu as raison, nous pouvons bien le faire ». Et ils mirent le feu. Quand ce fut brûlé, et … ils se mirent tous à la recherche.

Ça fait qu' il y en a un qui dit : « Oh ! je l'ai trouvée, je vois le manche », et les autres coururent vite, mais manque de pot quand ils arrivèrent ils trouvèrent bien le manche mais la hache, elle fut brûlée !

« Ah ! elle est brûlée ! C'est bizarre, ceci, ah ! Regardez la cendre, tiens ici, elle doit être bonne, cette cendre, la hache était si bonne !

(Le conteur) « Quò i es ?

(Son petit-fils) – Vas-y, vas-y, tu peux y aller.

(Le conteur) – ... i' vau vos racontar la legenda de Cinturat.

La legenda de Cinturat[26]

Qu' èri[27] set frairs : ilhs eran tots ce... celibataris e … ilhs 'vian un bois mas qu'èri sale … n' i 'viá de la branda.

Ilhs volián lo copar … Alòrs un jorn ilhs partiten par copar queu bois … e ilhs lo copeten mas … ilhs pardeten una apchon … e quela apchon bien seür …qu' es quela-'quí que copavá[28] la mielhs... Alòrs, qu' es malurós … qu' es quela-'quí que copava la mielhs …

« A ! i en a un que disset, sabe que faurí far, me, quò serí de ... metre lo fuòc … beleu quò iò netiariá, apres nos poriam beleu la trobar.

- E, los autres disseten, t'as rason, pòdem ben io far ». E ilhs meteten lo fuòc. Quand quò fit bruslat, e … ilhs se meteten tots a la recharcha.

Quò fai que i en a un eu disset : « O! ! i' l'ai trobada, i' vese lo *manche* », e los autres corgueten vite, mas *manque de pot* quand ilhs 'ribeten ilhs trobeten ben lo *manche* mas l'apchon, 'la fit bruslada !

« A ! 'l' es bruslada ! Qu' es bisard, quò-'quí, a ! visatz la cendre, ten, 'quí, 'la deu estre bona, quela cendre, l'apchon èri si bona !

[26] Cinturat ou Sainturac, commune de Cieux (87) – Célèbre par son menhir (« la peira levada ») qui mesure 7 m de haut et, dont, d'après la légende, la partie enterrée est égale à la partie hors de terre.
[27] èri [ari] Cette forme de 3ème personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif ne se retrouve pas chez les autres conteurs de la zone concernée.
[28] [kupɑ:] A la 3ème personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif se produit l'apocope de la dernière syllabe du verbe. Ce phénomène, constant chez ce locuteur, s'observe chez d'autres conteurs. Nous le signalerons pour chacun d'eux.

- Ah ! il y en a un qui dit, nos pourrions bien y semer quelque chose, de la bonne cendre-là, ça devrait venir ».

Ils décidèrent d'y mettre une rave. L'autre dit :

« Un petit pois aussi … Nous pourrions mettre un petit pois.

- Eh bien, nous allons mettre un petit pois aussi ».

Alors, à un moment donné, la rave devint énorme … et quand elle fut arrivée bien sûr, qu'en faire ? Ils ne pouvaient ni … elle était tellement grosse, ils ne savaient qu'en faire, ils ne pouvaient ni l'arracher ni rien du tout.

Ah ! il y avait une truie mère qui avait des petits porcs. Ils dirent :

« Nous allons l'amener ici, nous allons le fermer autour … elle se débrouillera bien … elle mangera après cette rave ».

En effet, elle fit un trou, entra à l'intérieur. Elle éleva ses cochons, elle en avait une dizaine et bien sûr elle ne mangea pas les croûtes … Ils dirent : « Ces croûtes-ci, maintenant … »

Ils en engraissèrent cinq paires de bœufs gras avec ces croûtes-ci.

Alors, le petit pois, lui, il monta tellement haut, … pas moyen de les ramasser.

« Ah ! comment diable allons-nous faire pour le monter … pour monter les ramasser ?

- Ah ! il y en a un qui dit, nous allons … mettre des barriques l'une sur l'autre et peut-être que nous pourrons arriver à les ramasser ».

Ah ! il y en a un qui monta dessus, ici. Les autres lui passaient ces barriques … mais quand il arriva à la cime : « Ah ! dit-il, mon vieux, dit-il … dil-il, je ne pourrai pas tout à fait les ramasser.

- Ah ! c'est bien embêtant ! Que faire ? » ?

Ah ! il y en a un qui … Ils dirent : « ils n'y a qu'à arracher celle de dessous ».

- A ! i a un que disset, nos poriam ben i semnar quauqua ren, de la bona cendre 'quí, quò deurí venir ».

A ! decideten … d'i metre una raba. L'autre disset :

« Un peseu *aussi* ... Nos poriam metre un peseu ».

«E ben, nos vam metre un peseu *aussi* ».

Alòrs, a-d-un moment donat, la raba que venguet enòrma … e quante que 'la fit 'ribada, bien seür, qué n'en far ? Ilhs ne poïan ni … 'l' eri telament gròssa, ilhs ne saïan que n'en far, ilhs ne poïan ni la 'rachar ni ren dau tot.

A ! i ‘viá una trua mair que aïa daus pitits pòrcs. Ilhs disseten :

« Nos vam la menar 'quí, nos vam io farmar autorn … 'la se desbraulhera ben … 'la mingera apres 'quela raba ».

En efech, 'la fit un cròs, 'la rentret dedins. 'l' elevet sos pòrcs, 'la n'en ‘viá una diesna e, bien seür, 'la ne minget pas las crostas.... Ilhs disseten : « Quelas crostas-‘quí, aure.. »

Ilhs 'n engraisseten cinc parelhs de buòus gras de quelas crostas-'quí.

Lo peseu, se, eu montet telament naut, (….) pas moïen de 'massar.

« A ! coma diable vam-nos far par lo montar … par lo ( ) montar las (?) 'massar ?

- A ! i a un que disset : « Nos vam … metre de las barricas l'una sur l'autra e beleu que nos poram 'ribar a los 'massar ».

A ! i a un que montet dessur, 'quí. Los autres li passavan quelas barricas … mas quand quò 'ribet a la cima : « A ! eu disset, *mon vieux*, ce-ditz, … ce-ditz, porai pas tot a fet las 'trapar.

- A ! qu’ es embestiant ! Qué far » ?

A ! i en a un que … Ilhs disseten : « N'i a qu'a 'rachar la-dessos » eu disset.

(*rires*)

Ah ! bien sûr, ils arrachèrent celle de dessous, mais … ça dégringola tout, et le type qui était à la cime, il tomba par terre aussi. Il y avait un rocher dessous. Il s'enfonça dedans.

Ah ! mon vieux, ils furent obligés de casser le rocher pour pouvoir l'arracher… autrement il y serait encore.

Alors, bien sûr, ceci fut fait. Mais après ils avaient autre chose à faire. Ils avaient un grand noyer aussi… Ah ! il fallut monter secouer les noix… Ils passèrent une semaine dessus pour les secouer et ils ne se virent pas, tellement qu'il était grand…

Et ils avaient une poule pondeuse (?) aussi, une grosse poule qui pondait des œufs qui étaient formidables. Ils ne pouvaient pas les … porter ni rien du tout. Il fallait les rouler avec des barres … et quand … ils les eurent amenés … il s'en cassa un, eh bien ça en fit du mal jusqu'à Bordeaux tellement que c'était … formidable …

Et … je ne vois pas bien de plus ce que je pourrais vous dire … de ce qu'ils avaient fait … parce qu'ils en faisaient tellement … Ça s'appelle la pierre levée, c'est un grand menhir qui est là-bas.

A ! bien seür, ilhs 'racheten ben la-dessos, mas … quò desgringolet tot, e lo tipe qu' èri a la cima, eu tombet par terra *aussi*. I ‘viá un rochier qu’ èri dessos. Eu s'entalhet dedins.

A ! *mon vieux*, ilhs fiten oblijats de cassar lo rochier par poder lo 'rachar … autrament eu i serí enqueras.

Alòrs, bien seür, quò-'quí fit fach. Mas apres ilhs 'vian autra chausa a far. Ilhs ‘vian un grand nogier *aussi*... A ! fauguet montar secodre los calaus … Ilhs passeten 'na setmana dessur par los secodre e ilhs se viten pas, telament qu'eu èri grand …

E ilhs 'vian 'na pola uòuda[29] *aussi*, una gròssa pola que ponia daus uòus qu' eran formidables. Ilhs ne poïan pas los … portar ni ren dau tot. Ilhs los fasian rotlar aveque de las barras … e quante que … ilhs los agueten menats ...quò n’ en casset un e ben quò n'en a fach dau mau ‘cianta dedins Bordeu telament que qu’ èri… formidable …

E … ne vese pas bien de mai que poriá vos dire … de çò qu'ilhs ‘vian fach … perçò que ilhs n'en fasian telament … Quò s'apela la peira levada, qu’ es un grand *menhir* qu' es ‘lai.

Pierre Lacroix (Montrollet)

Ce texte comprend divers éléments de contes :

- des histoires de sots, Aarne Thompson classification T. 1250. On pourra consulter à ce sujet l’article de C. Robert et M. Valière : *Quelques ethnotextes occitans et francitans recueillis à Lespignan (Hérault)*, I.E.O., 1977, p. 69-70.
- Deux brefs contes de mensonges : T. 1960 (Le grand arbre), puis T.1960 L (Le gros oeuf).

[29] [jowdɔ] Ce terme, qui n’est attesté dans aucun dictionnaire occitan, est formé sur le mot “uòu” (*œuf*).

[Les deux cornemuseux]

Il y a une fois, au Chêne-Pignier, là-bas, il y avait une petite maison qui … ça ressemblait à une porcherie, et ce n'était rien qu'une pièce.

Jeantou et la Nanette, lui, il s'appelait Jeantou, elle la Nanette.

Alors cette femme elle savait travailler, elle était en train de faire les crêpes.

Ils arrivèrent, deux cornemuseux ici.

Alors ils virent qu'elle faisait les crêpes, qu'elle les faisait sauter par la …, elle avait une grande poêle avec une grande queue. Elle les faisait sauter par la cheminée et puis elle les rattrapait par la fenêtre dehors.

Alors ça les intrigua.

Ah ! ils rentrèrent.

« Vous faîtes les crêpes ?

- Eh oui, je fais les crêpes. Ça vous fait envie, une, peut-être ?

- Nous en mangerions bien une.

[Los dos charmelaires]

L'enregistrement se déroule en présence de Thierry Villéger, petit-fils de Pierre Lacroix.

(Th. V) « Ten, tu podes io contar.

PL - Quò i es 'quí ?

(Th.V) - *Oui.*

PL – O ! *mais* quò parla totaura ?

(Th.V.) : - *Oui*, quò i es, qu' es bojat.

PL - I a una vetz, au Chaisne-Pinhier[30], 'lai, i 'via 'na … 'na pita maison que … quò ressemblava a un estable de pòrc, e quò n'èri ren qu'una peça.

Ilhs io apelavan, qu' èri chas Janton e la Naneta, se, s'apelava Janton, ela, la Naneta.

Alòrs quela femna 'la saïa travalhar, 'l' èri en tren de far las crespas.

Ilhs 'ribeten, dos charmelaires 'quí.

Alòrs ilhs viten que 'la fasiá las crespas, que 'la las fasiá sautar par la … , 'la 'viá una granda peila aveque 'na granda coa. 'la las fasiá sautar par la chaminada e pis 'la las ratrapava par la fenestra dafòra .

Alòrs quò los intriguet.

A ! Ilhs rentreten. « A ! femna, vos fatz las crespas ?

- E oc-es, i' fau las crespas. Quò vos fai enviá, beleu ?

- E ben, nos n'en mingeriam ben una.

[30] En français, « Le Chêne Pignier », se trouve sur la commune de Cieux (87), limitrophe de Montrollet (16).

- Bon ! Eh bien, servez-vous ».

Alors, il y a un d'eux avec sa cornemuse il commença à … à jouer et la femme ne comprenait pas mais son collègue comprenait ce qu'il voulait dire, lui.

Alors, il se mit à jouer :

« Tire, tire, deux pour toi, trois pour moi,

Tant que la lourde, tant que la lourde,

Tire, tire, deux pour toi, trois pour moi,

Tant que la lourde s'amuse avec moi ».

(Son petit-fils) « Et qu'est-ce que ça voulait dire « la lourde » ?

- Eh bien, « la lourde » c'est une femme qui est pas trop fine, quoi !

- Ah oui ! d'accord, « la lourde », oui ».

D'après Michel Valière, ce conte facétieux, qui se présente comme une histoire vécue, peut être considéré comme une « nhòrla ».

- *Bon !* E ben, servetz-vos ».

Alòrs i en a un de ilhs aveque sa charmela eu comencet a … a jugar e la femna ne compreniá pas mas son collega compreniá çò qu'eu voliá dire, se.

Alòrs, eu se metet a jugar[31] :

« Tira, tira, doas per te, tres per me,

Tant que la lorda, tant que la lorda,

Tira, tira, doas per te, tres per me,

Tant que la lorda s'amusa amb me ».

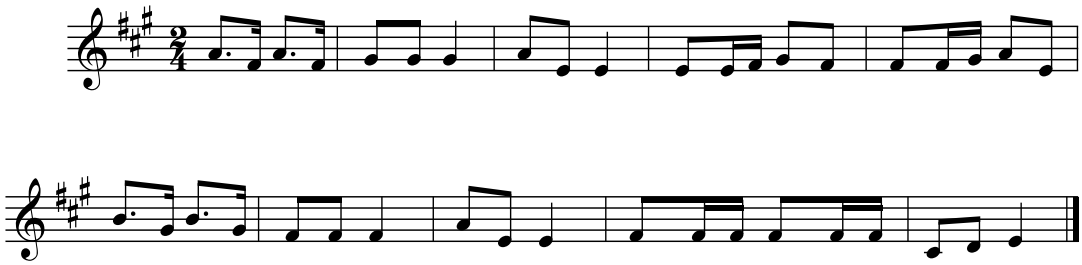

(*Son petit-fils)* «*Et qu'est-ce que ça voulait dire* « la lorda » ?

- *E ben, «* la lorda » *c'est une femme qui est pas trop fine, quoi !*

- *Ah oui ! d'accord,* « la lorda *», oui. »*

Pierre Lacroix (Montrollet)

[31] Les paroles entre guillements sont chantées.

Merle ou merlette ?

(Th. V.) Oui, tu peux y aller, ça y est, c'est envoyé.

Et … il y a … il y a une fois aussi, il y a des gars … c'était les deux frères … ils attrapèrent … c'était pour le Mardi Gras … ils attrapèrent un merle.

« Ah ! Ah ! il est beau ce merle !

- Oh ! ce n'est pas un merle … c'est bien une merlette.

- Oh ! il dit, ce n'est pas de merlette, je te dis que c'est un merle.

L'autre répliquait : « Je te dis que c'est une merlette ».

Ça continuait tout le temps : le merle et la merlette.

Finalement, au lieu de faire Mardi Gras, ils ne firent rien du tout, ils n'eurent pas le temps –le jour du Mardi Gras fut passé – ils n'eurent pas le temps de faire Mardi Gras.

« Oh ! il y a un qui dit à l'autre, je te garantis que l'année prochaine … nous n'avons pas fait Mardi Gras … mais que nous ferons Mardi Gras, que ce soit merle ou merlette, nous ferons Mardi Gras ».

L'année d'après, ils se rencontrèrent à nouveau.

« Eh bien ! cette année, nous allons faire Mardi Gras, ah ! oui, oh ! cette année nous allons faire Mardi Gras ».

Mais l'un dit : « Nous allons faire Mardi Gras, mais c'était bien une merlette, eh ! quand même.

Marle o merlata ?

(Th. V.) *Voilà, c'est le merle et la merlate.*

PL - *Ah ! oui.*

(Th. V.) *Oui, oui, … oui. Tu peux me la raconter ça.*

PL … *machin … (?)*

(Th. V.) *Oui,* tu pòts i 'nar, quò i es, qu' es envoïat.

(PL) E … i a … i a una vetz *aussi*, i a daus garçs – qu' èri los dos frairs – ilhs 'trapeten – qu' èri par lo Mardí Grtas – ilhs 'trapeten un marle.

« A ! A ! eu es brave queu marle !

- O ! quò n'es pas de marle … qu' es ben 'na merlata.

- O ! eu disset, quò n'es pas de merlata, i' te dise que qu' es un marle.

L'autre tornava : « Te dise que qu' es una merlata ».

Quò contunhava tot lo temps : lo marle e la merlata.

Finalament, au luec de far Mardí Gras, ilhs fiten ren dau tot, ilhs n'agueten pas lo temps - lo jorn dau Mardí Gras fit passat – ilhs n'agueten pas lo temps de far Mardí Gras.

« O ! i a un que disset a l'autre, te garantisse que l'annada que ven – nos n'am pas

fach Mardí Gras – mas nos faram Mardí Gras, que quò sia marle o merlata, nos faram Mardí Gras ».

L'annada d'apres, ilhs se torneten rencontrar.

« E ben ! ujan, nos vam far Mardí Gras, a oc-es, o ! ujan, nos vam far Mardí Gras ».

Mas un que disset : « Nos vam far Mardí Gras, mas qu' èri bien una merlata, e ! quand mesme.

- Oh ! dit l'autre, non pas, ce n'est pas une merlette, c'est bien un merle.

- Oh ! je te dis que c'était une merlette, moi.

- L'autre : Non … non … non … non … ce n'était pas une merlette, c'était un merle ».

Et ainsi de suite … Eh bien ! ils firent les deux fois Mardi Gras comme ça, eh !

Et je crois que le gouvernement a fait pareil. Ils vont faire exactement la même chose. Ils en veulent tous de la présidence et ils n'auront rien du tout. Ils ne feront pas Mardi Gras non plus !

- O ! l'autre disset, n'es pas, quò n'èri pas una merlata, qu' èri ben un marle.

- O ! te dise que qu' èri una merlata, me.

L'autre : Non … non … non … non … quò n'èri pas una merlata, qu' èri un marle ».

E *ainsi de suita …* E ben, ilhs fiten las doas vetz Mardí Gras entau, e !

E i' crese que lo governament a fach parelh. Ilhs van far exactament la mesma chausa. Ilhs n'en vòlen tots de la presidença e ilhs n'auran ren dau tot. Ilhs ne faran pas Mardí Gras *non plus* !

Pierre Lacroix (Montrollet)

[Valet et patron]

C'est un valet qui se promenait et il cherchait une place. Il voulait se louer. Alors il rentra … il alla dans un village, il demanda à des gens. Ils dirent :

« Oui, il y en a un qui veut un valet. Mais il dit : Il n'y a pas longtemps, le sien est parti, il ne les garde pas longtemps, eh ! huit jours, c'est bien tout ce qu'ils peuvent faire.

- Oh ! il dit, je vais y aller, je vais bien voir d'abord ».

Il y alla. Alors il lui demanda. Il dit : « Dites, monsieur, vous voulez un valet … vous voulez louer un valet.

- Oui, je veux louer un valet, oui, le mien est parti il y a huit jours, j'en ai bien besoin.

- Bon, eh bien ! dit-il, nous allons bien voir, nous allons nous entendre de prix si nous pouvons.

Et il dit : « Rentre, petit, rentre à la maison. Nous allons déjeuner d'abord ».

Alors, le valet rentra à la maison et puis ils déjeunèrent.

Quand ils eurent déjeuné, ça discutait … ça discutait, mais ils ne pouvaient jamais s'entendre de prix.

Alors, il arriva dix heures – parce que dans ce temps ils mangeaient la soupe à dix heures … ils … ils déjeunaient en se levant et puis à dix heures ils mangeaient la soupe et ils mangeaient la collation à trois-quatre heures … Ce n'était pas comme maintenant.

Alors, quand ils eurent déjeuné, il dit : « Mais, il dit, patron, il dit, nous ne nous sommes pas entendus, mais, il dit, avant de … de … de nous entendre … d'aller travailler, nous pouvons bien manger la soupe.

[Vaslet e patron]

Qu' es un vaslet que se parmenava e eu charchava una plaça. Eu voliá se lujar. Alòrs eu rentret … eu 'net dins-t-un vilatge, eu damandet a de la gent. Ilhs disseten :

« Oc-es, i a un que vòu un vaslet. Mas eu disset : I a pas longtemps, lo sua[32] es partit, eu los garda pas longtemps, e ! ueit jorns, qu' es bien tot çò qu'ilhs poden far.

- O ! eu disset, i' vau i 'nar, i' vau ben veire d'abòrd ».

Eu i 'net. Alòrs eu li damandet. Eu disset : « Dijatz, monsur, vos vòletz un vaslet … vos vòletz lujar un vaslet.

- Oc-es, i' vòle lujar un vaslet, oc-es, lo mia[33] es partit i a ueit jorns, i' 'n ai bien besoenh.

- *Bon,* e ben, eu disset, nos vam ben veire, nos vam nos entendre de pritz si nos pòdem.

E eu disset : « Rentra, pitit, rentra a la maison. Nos vam dejunar d'abòrd ».

Alòrs, lo vaslet rentret a la maison e pis ilhs dejuneten.

Quand ilhs agueten dejunat, quò discutava … quò discutava, mas ilhs ne podián jamai s'entendre de pritz.

Alòrs, quò 'ribet a dietz oras – pace que dins queu temps ilhs minjavam la sopa a dietz oras … ilhs … ilhs dejunavan en se levant e pis a dietz oras ilhs minjavan la sopa e ilhs minjavan lo colacion a tres-quatre oras … Quò n'èri pas coma aure -.

Alòrs, quand ilhs agueten dejunat, eu disset : « Mas, eu disset, patron, eu disset, nos nos am pas entendut, mas, eu disset, avant de … de … de nos entendre … de 'nar travalhar, nos podem bien minjar la sopa.

---

[32] lo sua [lu ʃɥɔ]
[8] lo mia [lu mjɔ]

- Eh bien ! dit le patron, si tu veux, petit ».

- Alors, il dit à la femme : « Allez, femme, fais la soupe ».

Ils mangèrent la soupe, mais ils ne purent pas encore s'entendre.

Alors, que faire ? que faire ?

Il dit :

« Ecoutez, vous n'avez rien qu'à réfléchir. Je reviendrai vers trois – quatre heures ».

Alors, vers trois – quatre heures, il y revint. Ils mangèrent la collation. Quand il eut mangé, il dit :

« Eh bien ! bonjour, patron, j'ai fini la journée » ! (rires)

(JLQ) – Il n'était pas fou, celui-ci.

- Hein ?

(JLQ) – Il n'était pas fou.

- Eh bien ! le lendemain, il n'avait qu'à en faire autant.

(JLQ) – Eh bien, tiens … ».

- E ben, lo patron disset, si tu voes, pitit ».

Alòrs, eu disset a la femna : « *Allez !* femna, fai la sopa ».

Ilhs mingeten la sopa, mas ilhs ne pogueten pas enqueras s'entendre.

Alòrs, qué far ? qué far?

Eu disset :

« Escotatz, vos n'atz ren qu'a vos sonjar. I' tornerai vers tres – quatre oras ».

Alòrs, vers tres-quatre oras, eu i tòrnet. Ilhs mingeten lo colacion. Quand eu aguet minjat, eu disset :

« E ben, bonjorn, patron, i' ai 'chabat jornada » ! (*rires*)

(JLQ) – Eu n'èra pas fòu, queu-'quí.

- E ?

(JLQ) - Eu n'èra pas fòu.

- E ben, lo lendeman, eu n'aïa qu'a en far autant.

(JLQ) -E ben, ten … » (*rires*)

Pierre Lacroix (Montrollet)

Selon Michel Valière (commentaire inédit), ce conte, qui se rattache au type 1561, est bien représenté en Europe, mais semble être le seul échantillon de ce type en Poitou-Charentes.

Conte de Noël : le réveillon

(JLQ) « Et vous ne connaissez pas ce conte de … du valet qui avait dit à son patron que les vaches parlaient … enfin les bêtes parlaient la nuit de Noël ? Vous ne connaissez pas ce conte-ci ?

- Ah ! j'en avais bien entendu parler … C'est … c'est pour … pour Noël quand … quand les … quand on fait réveillon …

(JLQ) – Oui.

- Oui. Ils avaient un valet et puis une servante, mais ils couchaient chacun dans leur chambre.

Et les deux vieux voulaient faire réveillon mais ils ne voulaient pas faire réveillonner leurs domestiques.

Alors le valet s'en alla dans la grange et puis la servante s'en alla au lit.

Mais il entendait tout ce qu'ils disaient.

Alors, « Ah ! dit-il, tu vas voir … tu vas voir … Ils n'ont pas voulu nous faire réveillon … ». Et il porta … il alla faire réveillonner ses vaches. Et le valet était dans la grange.

Alors, il dit : « Celui qui ne fait pas réveillonner ses domestiques, il ne verra pas la fin de l'année ».

Maintenant … maintenant il va réveiller la servante. La servante courut vite le lui dire. Ils se levèrent et puis ils réveillonnèrent tous ensemble, eh !

(JLQ) – Tous ensemble !

- Ça ne se disait pas tout à fait pareil, mais je ne me rappelle pas trop bien. Mais autrement ils avaient un valet et une servante, ils ne voulaient pas les faire réveillonner avec eux, quoi !

(JLQ) – Il y avait plus d'une maison comme ça …

Conte de Nadau : Lo revelhon

(JLQ) « E vos ne coneissetz pas queu conte de … deu vaslet qu'aïa dich a son *patron* que las vachas parlaván … *enfin* las béstias parlaván la nueit de Nadau ? Vos coneissetz pas queu conte-'quí ?

- A ! 'n aïa ben entendut parlar …Qu' es … qu' es par … par Nadau quand … quand los … quand òm fai revelhon …

(JLQ) – Oc-es.

- Oc-es. Ilhs 'vian un vaslet e pis 'na paucha, mas ilhs cochavan chascun lor chambra.

E los dos vielhs volián far revelhon mas ilhs ne volián pas far revelhonar lors vaslets.

Alòrs lo vaslet se 'n anet dedins la granja e pis la paucha se 'n anet au lieit.

Mas eu entendiá tot çò qu'ilhs disian.

Alòrs, « a ! eu disset, te vas veire … te vas veire… Ilhs n'an pas vogut nos far revelhon e eu portet … eu 'net far revelhonar sas vachas. E lo vaslet èri dedins la granja.

Alòrs, eu disset : « queu-quí que ne fai pas revelhonar sos vaslets, eu ne veira pas la fin de l'annada ».

Aure … aure eu vai revelhar la paucha. La paucha corguet vite lo i dire. Ilhs se leveten e pis ilhs revelhoneten tots ensemble, e !

(JLQ) – Tots ensemble !

- Quò ne se disiá pas tot a fet parier, mas i' me rapele pas tròp bien.

Mas autrament ilhs 'vian un vaslet e una paucha, ilhs ne volián pas los far revelhonar aveque ilhs, *quoi* !

(JLQ) – Quò i aïa mai que d'una maison entau …

- Dans le temps, oh ! oui … oh ! oui, quoique, moi, où je suis passé, je ne me plains pas. Pourtant, j'ai bien commencé de bonne heure. J'ai commencé à neuf ans d'aller valet …

(JLQ) – Oui.

- Dedins lo temps, o ! oc-es … o ! oc-es, *quoique,* me, ente que i' ai passat, i' ne me planhe pas.

Partant, i' ai ben començat dabora. I' ai començat a nòu ans de 'nar vaslet …

(JLQ) – Oc-es.

Pierre Lacroix (Montrollet)

Selon Michel Valière (commentaire inédit), ce texte peut être rattaché au type 1567 (Le serviteur affamé fait des remarques au maître pingre). Il pourrait se ranger comme une variante du sous-type T. 1567 E : le valet affamé mystifie son maître en laissant croire que les animaux conversent entre eux la nuit de Noël et annoncent la fin prochaine du maître si celui-ci les entend".

Pour notre part, nous avons recueilli deux contes sur ce thème (Quériaud, 1992) :

- "*Des boeufs qui parlent*" (p. 48) : le domestique s'est caché dans l'étable et quand le maître, venu faire réveillonner ses bêtes, demande à un boeuf ce qu'ils feront le jour de Noël, il s'entend répondre : "Nous porterons notre maître en terre".
- "*La Brifania*" (p. 84) : des gens réveillonnaient à l'occasion de l'Epiphanie mais n'avaient convié ni la servante. ni le valet. Celui-ci les mystifie en disant : "Celui qui fait Epiphanie sans le valet et la servante ne verra pas la suivante".

Le cheval Bayard

(JLQ) « Vous n'aviez pas peur du loup-garou ?

(La conteuse) – Non … non … pourtant il y avait un endroit où il passait qui s'appelait le Rocard.

(JLQ) – Le Rocard ?

(La conteuse) – Nous avions un pré ici et puis il y avait un ruisseau qui traversait … il n'était pas agréable … Il y en a qui disaient qu'ils avaient vu le … Cheval Bayard.

(JLQ) –Cheval Bayard ?

(La conteuse)- Vous en avez entendu parler du Cheval Bayard ?

(JLQ) – Oui, oui.

(La conteuse) – Un cheval qu'ils avaient vu … un cheval dans le pré … pas dans le nôtre … dans celui de … de l'autre côté de la route. Je ne m'y fiais pas tant, je ne regardais pas tant que cela vers ce pré, de peur d'y voir quelque chose.

(JLQ) – Ah ! oui.

(La conteuse) – Il n'y avait aucun village ici … si, il y avait un village mais il faisait . . tournait le dos à la route et assez loin … il fait bien deux cents mètres.

(JLQ) –Oui.

(La conteuse) – On ne peut pas dire que … qu'on aurait trouvé du secours ici … Ah ! quand même.

(JLQ) – Ce cheval Bayard, c'était un peu … une sorte de loup-garou, aussi, non ?

(La conteuse) – Hein ?

(JLQ)- Ce Cheval Bayard, c'était un peu … une sorte de loup-garou, aussi, non ?

Le Chavau Baïard

(JLQ) « Vos n'aïatz pas paur deu Patatà ?

(La conteuse) – Non … non … Partant i aïa un adreit ente i' passava que s'apelava le Rocard.

(JLQ) – Le Rocard ?

(La conteuse) – N' aïam un prat 'quí e pis quò i aïa un riu que traversava … eu n'èra pas plasent … I a que disián qu'ilhs aïan vut le… Chavau Baïard.

(JLQ) – Chavau Baïard ?

(La conteuse) – Vos 'n atz entendut parlar deu Chavau Baïard ?

(JLQ) – Oc-es, oc-es.

(La conteuse) – Un chavau qu'ilhs aïan vut … un chavau dins le prat … pas dins le nòstre … dins 'queu de … de l'autre costat de la rota. I' m'i fiava pas tant, i' gaitava pas tant que quò devers queu prat, de paur d'i veire quauqua ren.

(JLQ) – A ! oc-es.

(La conteuse) – … I aïa *aucun* vilatge 'quí … si-es, i aïa un vilatge mas eu faïa … virava (…) le cuu a la rota e *assez* loenh … eu fai ben dos cents metres.

(JLQ) – Oc-es.

(La conteuse) – Om pòt pas dire que …qu'òm auriá trobat deu secors 'quí… A ! … quand mesme.

(JLQ) – queu Chavau Baïard, qu'èra *un peu* … una sòrta de patatà, *aussi,* non ?

(La conteuse) – Hein ?

(JLQ) – queu Chavau Baïard, qu'èra *un peu* … una sòrta de patatà, *aussi,* non ?

(La conteuse) – C'était un genre comme le loup-garou, oui. Cheval Bayard, on appelait ceci … un cheval … Je n'ai rien vu, moi, de tout ceci, oui. Non, mais j'avais entendu dire qu'il y avait des gens … que … pour Noël … ici … ils avaient un jardin … il avait été galopé par un cheval et il n'y avait aucun passage pour qu'il entre … ils n'avaient pas vu où qu'il soit entré ni sorti.

(JLQ) -Ah ! oui ?

(La conteuse) – Oui. Mais elles savaient, ces femmes - c'étaient des femmes – c'était pas tout à fait ceci … pas me fourrer dans ces affaires-ci. Je n'ai pas bien jamais eu peur parce que … j'ai suivi mon chemin droit, je crois.

(JLQ) – Oui.

(La conteuse) – Ah !... oui …

(La conteuse) – Qu' èra un genre coma le patatà, oc-es. Chavau Baïard, ilhs apelavan quò-'quí … un chavau … N'ai vut ren, me, de tote quò-'quí, oc-es.
Non, mas i' aïa entendut dire que quò i aïa de la gent … que … par Nadau … 'quí… ilhs aïan un vargier … eu aïa estat galopat par un chavau e quò i aïa aucun passatge par qu'eu entressa … n'aïan pas vut ente qu'eu aïa entrat ni sortit.
(JLQ) – A oc-es ?

(La conteuse) – Oc-es. Mas 'las saïan, quelas femnas – qu' èra de las femnas – qu' èra pas tot a fet quò ... pas me conhar dins quelas besunhas-'quí. N'ai pas bien jamai 'gut paur pace que … i' ai segut mon chamin dreit, i' creïe.

(JLQ) – Oc-es …
(La conteuse) – A ! …oc-es …

Françoise Pignier

Ce texte n'est pas un conte. Il atteste cependant de la croyance voire de la crainte du loup-garou (commentaire inédit de Michel Valière).

Le Pont Binot

C'était un meunier … Il n'y avait pas de route … son mulet … sa monture était obligée de suivre le ruisseau pendant … pour sortir de l'autre côté, il n'y avait pas de pont. « Eh bien ! il disait, enfin, quand même, enfin, ils ne feront pas de pont ici, pourtant c'est bien utile, ce serait bien utile pour … ».

Il ruminait toujours ceci … Lui, il passait de nuit et même de jour parce qu'il fallait qu'il aille chercher du blé … rapporter de la farine quand le blé était moulu, rapporter aux clients … Ce n'était pas bien facile pour eux non plus. Eh bien ! enfin, il était toujours à dire ça.

Un soir, il y a quelque chose qui lui répondit. Ça lui dit :

« Ah ! si tu veux, il y en aura un pont … si tu veux m'accorder ta fille … ou bien ta femme – je ne sais pas - … enfin.

- Ah ! dit-il, pourtant … ». Enfin, il n'hésita pas et il dit : »Ah ! je la donnerais bien pour qu'il y ait un pont … ».

Et il dit … . Ça lui répondit : « Il y en aura un qui sera terminé … qui sera fait à minuit … avant que le coq ait chanté … ».

Eh bien ! quand il fut arrivé … mais il réfléchit en chemin … Il se dit : « Tu vas voir, je suis bien allé vite … ». Et puis, il le dit à sa famille.

Oui, mais c'est que les siens, ils ne le trouvèrent pas ainsi, gare ! donner sa fille … ou bien sa femme, je ne sais pas, quoi !

Alors, que le pont y serait avant minuit, avant que le coq ait chanté.

Oui … Ils firent saouler quelque coq qu'ils avaient … Is lui firent boire du vin … Ils le firent saouler, sais-je, moi … ils firent ce qu'ils purent pour qu'il chante. Enfin, pour qu'il soit … Enfin, plus … Je ne sais pas, moi … Eh bien ! le coq chanta. Il allait être onze heures … il était onze heures et demie, quelque chose comme ça, il arriva à chanter … (rire de la conteuse) ils étaient contents, gare ! quand même … et, je ne sais pas, ça dut en rester là.

Le pont Binòt

Qu' èra un monier … quò i aïa pas de rota … son mulet … sa montura èra oblijada de segre le riu pendent …pendent … par sortir de l'autre costat, i aïa pas de pont. E ben, eu disiá, *enfin*, quand mesme, *enfin*, ilhs ne feran pas de pont 'quí, partant qu' es bien utile, quò seriá bien utile par … ».

Eu ramonava totjorn quò-'quí … li eu passava de nueit mai de jorn pace que que foliá qu'eu anguessa quierre deu blat … tornar de la farina quand le blat èra mòugut, tornar aus *clients*… Quò n'èra pas bien facile par ilhs *non plus*. E ben, *enfin*, eu èra totjorn que disiá quò-'quí.

Un ser, i a quauqua ren que li responguet. Quò li disset :

« A ! si tu vòles, quò i en aurá un pont … si tu vòles m'acordar ta filha – o ben, ta femna – i' sai pas - … *enfin*.

- A ! eu disset, partant … ». *Enfin*, eu n'esitet pas e eu disset : « A ! 'la balheriá[34] ben per que quò i aguessa un pont … ».

E eu disset … Quò li responguet : « Quò i en aurá un que será chabat … que será fach a minueit … avant que le jau aïa chantat … ».

E ben, quand eu fit 'ribat … mas eu se songet en chamin … Eu se disset : Te vas veire, i' ai ben 'nat viste … E puei, eu iò disset chas ilhs.

Oc-es*, mais* qu' es que chas ilhs, ilhs ne iò trobeten pas entau, *gare* !, balhar sa filha – o ben sa femna, i' sai pas, qué !

Alòrs, que le pont i seriá avant minueit, avant que le jau aïa chantat.

Oc-es … Ilhs fiten grisar quauque jau qu'ilhs aïan … Ilhs li fiten beure deu vin … ilhs le fiten grisar, sai-iò, me – ilhs fiten quò qu'ilhs pogueten par qu'eu chantessa. *Enfin*, par qu'eu fissa … *Enfin*, pus … I' sai pas, me … E ben, le jau chantet. Quò 'nava estre onze oras … qu' èra onze oras e demia, quauqua ren entau, eu arribet a chantar … *(rire de la conteuse)* ilhs eran contents, *gare* !, quand mesme … e, sai pas, quò deuguet n'en restar 'quí.

[34] [ba:rjɔ]

Il manqua une arche pour terminer ce pont, sais-je, c'était un pont qui était à arches, et puis les autres descendaient, bien sûr, ce n'était pas un pont pour les bêtes, pour les gens sûrement … Il manquait une arche, il était bien temps que le coq chante …

(JLQ) – Le pont ne fut pas terminé ?

La conteuse) – Hein ?

(JLQ) – Le pont ne fut pas terminé ?

(La conteuse) – Oui, le pont ne fut pas terminé … Mais c'était le pont Binot ceci … Ma grand-mère disait que c'était bien vrai … Elle était passée dessus, elle … Elle avait habité dans ces contrées, là-bas, d'Esse, ces endroits … Elle disait que le pont avait à dire une arche.

Quò n'en manquet 'na marcha par chabar queu pont, sai-iò, qu' èra un pont qu' èra a marchas, e pis l'autras desendian, bien seür, qu' èra un pont pas par las béstias, par la gent surament … Quò mancava 'na marcha, qu' èra ben temps que le jau chantessa …

(JLQ) « Le pont ne fit pas chabat *?*

(La conteuse) – Hein *?*

(JLQ) – Le pont ne fit pas chabat ?

(La conteuse) – Oc-es le pont ne fit pas chabat … Mas qu'èra le pont Binòt, quò-'quí … Ma granda-mair disiá que qu' èra bien vrai … 'l' aïa passat dessur, ela … 'l' aïa abitat dins 'quelas *contrées*, 'vau, d'Essa, quilhs adreits … 'la disia que l pont aïa a [35]dire una marcha.

Françoise Pignier

Du point de vue typologique, nous sommes en présence d'une version du conte type T. 810 A (Le prêtre et le démon).

Ce conte, bien localisé, existe en bien des endroits de France. Pour la seule région Poitou-Charentes, Michel Valière en a recensé six ou sept versions, dont celle de la Fosse mobile de la Forêt de la Braconne en Charente (Y. Renaud : Mathilde Mir, C.D.D.P. de la Charente, 1996 : 156).

[35] [e dir]

Les deux bergères

(JLQ) « Il y avait un conte aussi, deux bergères, que vous m'aviez raconté …

(La conteuse) – Hein ?

(JLQ) – C'était une histoire de deux bergères …

(La conteuse) – Eh oui !

(JLQ) - … que vous m'aviez racontée.

(La conteuse) – Oui. (rires)

Eh ! savoir comme ça fait quand on est mort ? (rire) Il y en a qui disent … Il y en a qui disent … Enfin il y a quelque chose qu'on … Eh bien ! enfin elles ne savaient qu'en dire.

L'une qui dit : « Tu ne sais pas, dit-elle, nous le saurons : la première de nous qui mourra … il faudra … elle le dira à l'autre. »

Elles se donnèrent cette … elles se firent cette promesse-ci … Eh bien ! il y en eut une qui mourut mais quelque temps après, mais c'est que l'autre se rappelait, elle, ce qu'elles avaient dit.

Elle n'osait pas trop conduire (ses bêtes) dans les … dans ce champ qu'elles s'étaient fait cette promesse-ci, enfin …

Elle avait peur quand même, elle … de … je ne sais pas … ça lui faisait peine … elle n'y menait plus … elle n'y allait plus …

Eh bien ! enfin, ça passe, il passa du temps. Sans doute elle eut besoin d'y mener de … ses brebis pour qu'elles vivent … et puis justement elle la vit. Elle dit :

« Tu n'y es pas venue souvent, ici, dit-elle. Tu sais bien ce que nous avions promis.

Las doas bargieras

(JLQ) « Quò i aïa un conte *aussi,* doas bargieras, que vos m'aïatz contat …

(La conteuse) – Hein ?

(JLQ) Qu' èra una istoira de doas bargieras …

(La conteuse) – E òc-es !

(JLQ) …que vos m'aïatz contat.

(La conteuse) – Oc-es. *(rire)* E ! saver coma quò fai quante òm es mòrt ? (*rire)* N'i a que disen … N'i a que disen que … *enfin* quò i a quauqua ren qu'òm … E ben, *enfin*, 'las saïan que n'en dire.

Iuna que disset : « Tu sas pas, 'la disset, iò sauram : la premiera de nautras que murirá … quò faurá … 'la io dirá a l'autra (… .) »

'las se balheten quela … 'las se fiten quela promessa-'quí … E ben, i a una que murisset mas quauque temps apres, mas qu' es que l'autra se rapelava iela de quò que l'aïan dich.

'la n'ausava[36] pas tròp 'nar menar dins los … dins queu champ que 'las s'aïan fach quela promessa-'quí, *enfin…*

'l'aïa paur quand mesme, la … de … ne sai pas … quò li faäa pena … 'la n'i menava pus … 'la n'i 'nava pus …

E ben, *enfin*, quò passa, quò passet deu temps. Queraque l'aguet besoenh d'i menar de … son aulhas par que 'las viquessan … e pis, justament[37] 'la la vit. 'la disset :

« Tu n'i as pas vengut (… ?) sovent, 'quí, 'la disset. Tu sas ben quò que n'aïam promes.

[36] [osa:] Cet amuïssement de la syllabe finale à la 3ème personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif a déjà été observé chez Pierre Lacroix.

[37] [dʒystɔmɛ̃]

- Eh bien ! dit-elle, si tu fais bien tu trouveras bien, si tu fais mal ce sera pareil ».

Et elle disparut devant elle. (rire)

(JLQ) « Oui.

(La conteuse) – Oui.

(JLQ) Elle lui dit : Si tu vas bien …

(La conteuse) – Si tu fais bien tu trouveras bien …

(JLQ) – Ah ! oui, si tu fais bien tu trouveras bien …

(La conteuse) – Si tu fais bien tu trouveras bien, si tu n' fais pas bien ce sera pareil, lui dit-elle ». Mais elle ne lui dit rien de plus, oui. Et elle disparut devant elle.

Maintenant, est-ce vrai, n'est-ce pas vrai ?

(JLQ) – Oui.

(La conteuse) – C'était des contes … ça peut être vrai, on ne peut pas savoir … on ne peut pas savoir, parce que des fois en parlant ainsi on suppose des choses, on dit … (rire) et puis on peut dire après en riant : eh ! nous verrons bien, si …

(JLQ) – Oui.

(La conteuse) – Enfin, vous savez bien … ».

- E ben, 'la disset, si tu fas bien tu troberas bien, si tu fas mau quò será parelh. »

E 'la fondet davant iela. *(rire)*

(JLQ) - Oc-es.

(La conteuse) – Oc-es.

(JLQ) – 'la li disset : Si tu vas bien …

(La conteuse) – Si tu fas bien tu troberas bien …

(JLQ) – Ah ! oui, si tu fas bien tu troberas bien …

(La conteuse) – Si tu fas bien tu troberas bien, si tu n' fas pas bien quò será parelh, 'la li disset. Mas 'la li disset ren mai, òc-es. E 'la fondet 'quí davant iela.

Aure, es-quò vrai, es-quò pas vrai ?

(JLQ) – Oc-es.

(La conteuse) – Qu' èra deus contes … quò pòt estre vrai, òm pòt pas saver … òm pòt pas saver, pace que de las vetz en parlant entau òm supausa de las besunhas, òm ditz … *(rire)* e pis òm pòt dire apres en rient : e, nos verram ben, si …

(JLQ) – Oc-es.

(La conteuse) – Enfin, vos satz ben *… »*

Françoise Pignier

Selon Michel Valière (commentaire inédit), ce petit récit apparaît comme un récit certainement plus important, apparenté au conte type T. 335.

Sur le légendaire de la mort, on peut se reporter à l'oeuvre d'Anatole Le Braz pour la Bretagne, ou, pour l'Occitanie, à Jean-Pierre Piniès qui s'est attaché à circonscrire le rôle du messager de âmes, l'*armièr,* l'une des figures de lla sorcellerie languedocienne.

Jean le Sot et Jean le Fin

(JLQ) « Est-ce qu'elle connaissait des contes de Jean le Sot ?

(La conteuse) – Oh ! là là ! Ah oui, ah là là, si elle en savait !

Mais je les trouvais bêtes, je les trouvais bêtes. Elle en savait bien, mais … Jean le Sot, comment-ce ? Celui-ci est rigolo.

Il avait un frère, Jean le Sot. Son frère était bien plus fin.

(JLQ) – Jean le Fin.

(La conteuse) – Ça fait qu'ils allèrent à la veillée, un soir. Et puis son frère lui dit : « Si … si nous mangeons … S'ils nous donnent à manger, tu … tu ne mangeras pas comme un gourmand, comme un ogre, dit-il. Quand je te toucherai avec mon sabot, que je te toucherai ton pied, tu arrêteras (rires), tu ne mangeras plus ».

Eh bien, ils avaient un chien qui avait une entrave, ces gens (rires) et ils avaient fait de la bouillie.

Ils mangèrent de la bouillie, eh bien ! Ah ! il n'en voulut plus et un chien avec son entrave toucha le sabot … le sabot de Jean le Sot. Il ne voulut plus manger.

Il en avait tiré dans son assiette pourtant.

« Oh ! mangez donc ! mangez donc !

- Oh ! merci, je n'ai plus faim, je n'en veux plus, je ne peux plus manger ».

Enfin il pleuvait, ils furent obligés de coucher dans la maison (rires), ils couchèrent dans un lit, et puis Jean le Sot avait faim, lui.

Il savait où ils avaient mis cette bouillie, dans le placard.

Il dit : « Frère, j'ai faim ! ». Il dit : « Tu es heureux, toi » ?

Il se leva, il mangea, il disait …

Jan le Sòt e Jan le Fin

(JLQ) "Es-quò que 'la coneissiá deus contes de Jan le Sòt ?

(La conteuse) – O là là ! A òc-es, a là là, si 'la n'en saïa !

Mas i' los trobava béstias, los trobava béstias. 'la n'en saïa bien, mas ...(*rires*) Jan le Sòt, coma es-quò ? queu-quí es *rigolo*.

Eu aïa un fraire, Jan le Sòt. Son fraire èra bien pus fin.

(JLQ) – Jan le Fin.

(La conteuse) – Quò fai que ilhs angueten a la velha, un ser. E pis son fraire li disset : « Si… si nos mingem … S'ilhs nos balhem a minjar, te…te mingeras pas coma un gòrmand, coma un ògre, eu disset. Quand i' te jundrai aveque mon sabòt, qu' i' te jundrai ton pi, te 'resteras (*rires*), te mingeras pus ».

E ben, ilhs aïan un chin qu'aïa un talabòt, quela gent (*rires*) e ilhs aïan fach las pols[38].

Mingeten de las pols, e ben …A ! eu n'en voguet pus e un chin que son talabòt junguet le sabòt … le sabòt de Jan le Sòt. Eu voguet pus minjar.

Eu 'n aïa tirat dins sa 'sieta partant.

« O ! minjatz donc ! minjatz donc !

- O marci, n'ai pus fam**,** n'en vòle pus**, p**òde pus minjar ».

Enfin quò molhava, fiten òblijats de cochar dins la maison **(***rires***),** ilhs cocheten dins-t-un lieit, e pis Jan le Sòt aïa fam, li.

Eu saïa ente qu'ilhs aïan metut quelas pols, dins le placard.

Disset : « Fraire, i' ai fam ! » Disset : « Te ses urós, te » ?

Eu se levet, eu minget, eu disiá …

[38] las pols [lɑ: pu:] : bouillie de farine de maïs.

Il alla porter le saladier dans le lit des … des filles. Elles ronflaient, elles (rires). Elles ne virent pas ce qui se passait (…). Enfin, toujours, il le leur jeta dans leur lit.

« Ah ! dirent-elles après, qu'est-ce qui s'est passé ? Est-ce que nous avons chié au lit » ?

Enfin, toujours, Jean le Fin, lui, il dit : « Ah ! tu me feras toujours honte ! Allons-nous-en, tirons-nous d'ici ».

Ils s'en allèrent, et puis après quand … qu'est-ce qu'ils firent ? Je ne m'en souviens plus .. enfin toujours les gendarmes se promenaient. Enfin, toujours …

Jean … Jean le Fin il dit : « Je crois bien que c'est les gendarmes », dit-il, passaient dans quelque pré.

Il dit … Mais Jean le Sot, il avait emporté la bouillie, je crois bien, oui. Jean le Sot il avait emporté la bouillie …. Oui.

Et puis … enfin il comprit que son frère lui avait dit : « Emporte … emporte … emporte le plat ». Après il dit : « Ferme la porte » !

Et jean le Sot comprit qu'il lui avait dit : « Emporte la porte » !

Alors Jean le Sot prit la porte, lui. (rires) Il disait : « Tu marches vite, mais tu vas (…) pesant. Ça me pèse, moi.

- Pourquoi ? Qu'est-ce que tu fais ?

- J'emporte la porte.

- Pauvre innocent, je t'ai dit de fermer la porte, je ne t'ai pas dit de l'emporter » !

Et puis ils virent les gendarmes. Enfin …

« Si nous les trouvons, s'ils viennent à nous … Bien, nous allons monter sur ce chêne ».

Il y avait un pré, il y avait des chênes au milieu.

Il dit : « Nous allons monter ici, les laisser, dit-il, s'en aller ».

Eu anguet pòrtar le saladier dins le lieit de las ... de las filhas. 'las ronflavan, ielas (*rires*). 'las viten pas quò que se passava (…). Enfin, totjorn, eu le lor fotet dins lor lieit.

"A ! 'las disseten apres, qu' es que s'a passat ? Es-quò que n'am chiat au lieit ?"

Enfin, totjorn, le Jan le Fin, li, eu disset : « A ! tu me feras totjorn onta ! 'am-nos-en, tiram-nos de 'quí". (*rires*)

Ilhs se 'n angueten, e pis apres quante ... qu'es qu'ilhs fiten (....) i' m'en sovene pus ... *enfin* totjorn los gendarmas se parmenavan. *Enfin*, totjorn ...

Jan ... Jan le Fin eu disset : "I' creïe ben que qu' es los gendarmas", ce-ditz, passavan dins quauque prat.

Eu disset ... Mas Jan le Sòt, eu aïa empòrtat de las pols, i' creïe bien, oc-es. Jan le Sòt eu aïa empòrtat de las pols, …oc-es.

E pis … *enfin* eu comprenguet que son fraire li aïa dich : « Empòrta … empòrta … empòrta le plat ». Apres eu disset : « Farma la pòrta » !

E Jan le Sòt comprenguet qu'eu aïa dich : "Empòrta la pòrta !"

Alòrs Jan le Sòt prenguet la pòrta, li. *(rires)* Eu disiá : « Te marchas vite, mas te vas (...) pesant. Quò me pesa, me.

- Parqué ? Qu' es que tu fas ?

- I' empòrte la pòrta.

- Paubre einnocent, t'ai dich de farmar la pòrta, t'ai pas dich de l'empòrtar ! »

E pis apres ilhs viten los gendarmas. *Enfin* ...

"Si nos los trobem, s'ilhs venen a nautres ... Ben, nos vam montar sur queu chaisne".

I aïa un prat, i aïa deus chaisnes au mitan.

Eu disset : « Nos vam montar ‘quí, los laissar, ce-ditz, se ‘n anar”.

Oui, mais en se promenant, ils eurent besoin de manger, eux. Ils vinrent manger sous … sous ce chêne où … où ils étaient montés.(rires)

Eh bien, Jean le Sot dit : « Frère, j’ai envie de pisser.

- Pisse, dit l’autre.

- Tiens, dirent-ils, il tombe de la pluie » !

Enfin, après, il eut envie de chier. (rires) L’autre lui dit : « Mais, tu n’as qu’à chier » !

Ils étaient dessous, eux.

« Eh ! je crois bien qu’il tombe de la moutarde » ! dit … que dit l’un.

Et puis après il dit : « Frère, je … je laisse tomber la porte !

Il dit : « Qu’est-ce que tu veux que je te dise ? Laisse-la tomber » !

Cette porte tourna à travers ces branches, bredan ! bredan !

« Oh ! dirent-ils, c’est … c’est le diable qui est là » ! Ils s’en allèrent.

Et puis ils laissèrent leur repas qu’ils avaient, et puis Jean le Sot et son frère se régalèrent ; Ils mangèrent.

Eh bien ! après, ils virent après que rien ne le suivait. Ils revinrent sous … sous le chêne. Et puis, bien sûr, rien à manger ;… (rires) Ils s’étaient régalés, eux.

« Vous avez mangé nos affaires.

- Est-ce les vôtres ?

- Bien sûr, c’est les nôtres.

- Faites voir votre langue » ! dit-il. Et Jean le Sot (?) … sa langue, lui. (rires)

Ah ! elle en savait de Jean le Sot !

Elle avait quatre-vingt-six ans quand elle mourut.

Oc-es, mas, en se parmenant, ilhs agueten besoenh de minjar, ilhs. Vengueten minjar dessos ... dessos queu chaisne ente ... ente qu'ilhs eran montats. *(rires)*

E ben, Jan le Sòt disset : "Fraire, i' ai enviá de pissar.

- Pissa, disset l'autre.

- Ten, ilhs disseten, *il tombe de la pluie* ! »

Enfin, apres, eu aguet enviá de chiar. *(rires)* L'autre li disset : « Mas, t'as qu'a chiar » !

Ilhs eran dessos, ilhs.

« *Eh ! je crois bien qu'il tombe de la moutarde* ! » disset … i a un que disset.

E pis apres eu disset : « Fraire, i'… i' empare la pòrta ! » Eu disset : « Qu'es que te vòles qu' i' te dise ? Empara-la » !

quela pòrta viret a travers quelas bròchas, bredan ! bredan !

"*O !* ilhs disseten, *c'est … c'est le diable qui est là* ! » Ilhs s'en angueten.

E pis ilhs laisseten lor minjar qu'ilhs aïan, e pis Jan le Sòt e son fraire se regaleten. Ilhs mingeten.

E ben, apres, ilhs viten apres que ren los seguia. Tòrneten sos ... 'nar sos le chaisne. E pis, bien seür, ren a minjar ... *(rires)* Ilhs s'aïan regalat, ilhs.

"Vos atz minjat nòstra besunha.

- Es-quò... Es-quò quò-vòstre ? eu disset.

- Bien seür, qu'es quò-nòstre.

- Fasetz veire vòstra linga !" eu disset. E Jan le Sòt (?) ... sa linga, li. *(rires)*

A ! 'la ne 'n saïa de Jan le Sòt !

'l'aïa quatre-vint-sieis ans quand 'la murisset.

Françoise Pignier

La moitié de coq

Pour commencer, c'était un petit et une petite qui s'étaient partagé un œuf.

La petite mangea … Le petit mangea sa part, la petite fit couver le sien. (rires) Il y eut une moitié de coq.

Alors, cette moitié de coq, ce n'était pas rien de lui. Dès qu'il put se promener, il se promenait. Et il rencontra le renard, une fois. Et l*e renard lui dit : « Où es-tu parti, moitié de coq ?*

- Oh ! dit-il, je me promène …

- Ah ! il dit, il y a … il y a le loup qui m'a galopé tout aujourd'hui, dit-il, je suis bien fatigué. Si tu voulais me porter … »

Il dit : « Entrez dans mon cul, je vous porterai ».

Ils lui avaient cousu une toile à son cul. (rires) Eh bien le renard entra ici.

Et puis voici le loup après, il trouve le loup (…).

« Où es-tu parti, moitié de coq ? dit-il.

- Oh ! je me promène, j'ai … ».

Il dit : « Il y a … il y a des chiens qui sont à mes trousses, je suis bien fatigué. Tout aujourd'hui, ils m'ont poursuivi. Si tu voulais me porter … ».

La nuit était arrivée.

Il dit : « Entre dans mon cul, je te porterai ».(rires)

Le loup entra et il traînait ceci, le loup et le renard.

Eh bien !, après, il trouva … de … des … des abeilles qui essaimaient.

« Où es-tu parti, moitié de coq » ?

Il dit : « Je me promène.

Le meitat jau

Par començar, qu’ èra un petit e una petita que s’aïan partatjat un uòu.

La petita minget ... Le petit minget sa part, la petita fit coar lo su. (*Rires*) Quò i aguet un meitat jau.

Alòrs, queu meitat jau, qu’ èra pas ren de li. Dès qu’eu poguet se parmenar, eu se parmenava. E eu rencontret le renard, un còp. E le renard li disset : « Ente ses-tu bojat, meitat jau ?

- O, eu disset, i’ me parmene …

- A, eu disset, i a ... i a le lop que m’a galòpat tot einueit, ce-ditz, i’ sei bien fatigat. Si tu voliás me pòrtar...”

Eu disset : “Entratz dins mon cuu, i’ vos porterai.”

Ilhs li aïan codut une tela a son cuu. (*Rires*) E ben le renard entret ‘quí.

E pis veiqui le lop apres, troba le lop (...).

“Ente ses-tu bojat, meitat jau ? eu disset.

- O ! i’ me parmene, i’ ai … ».

Eu disset : “I a ... i a deus chins que son a mas troças, sei bien fatigat. Tot einueit, ilhs m’an galòpat. Si tu voliás me pòrtar … ».

La nueit èra ‘ribada.

Eu disset : « Entra dins mon cuu, i’ te porterai. (*rires*)

Le lop entret e eu trainava quò-‘quí, le lop mai le renard.

E ben, apres, eu trobet ... de ...de las ... de las ‘belhas qu’ eissamavan.

“Ente ses-tu bojat, meitat jau ? »

Eu disset : « Me parmene.

- C'est nuit. Nous voudrions bien … La nuit va nous attraper, maintenant. Si tu voulais nous porter … ».

- Il dit : « Eh bien ! entrez dans mon cul, je vous porterai »

Les abeilles se tassèrent ici. Il portait tout ceci.

Eh bien ! après, il trouva …

(Intervention du fils, Fernand Pignier) - … l'eau.

(La conteuse) … de l'eau. Oui. « Que… que fais-tu, moitié de coq ? Que …

- Oh ! dit-il, je me promène, mais …

- Oh ! elle dit, tiens, cette eau, il y a un moment que nous … que nous roulons ici, enfin … ».

Elle ne pouvait plus … l'eau n'en pouvait plus … pouvait plus trouver par … de rigoles pour la faire tenir.

« Si tu voulais me porter … ».

Le coq dit … Moitié de coq dit : « Entrez, je vous porterai ».

L'eau rentra là-dedans.

Eh bien ! après … qu'est-ce que c'est ? C'est le feu …

(Fernand Pignier)- Le feu.

(La conteuse) – Ah !

(F.P.) – Le feu, oui.

(La conteuse) –C'est le feu. Je ne sais pas ce qu'avait fait ce feu. Enfin, toujours, ce feu … je ne sais plus ce qu'il avait fait … l'histoire du feu. Enfin, il eut besoin de moitié de coq aussi.

« Tasse-toi dans mon cul, je te porterai bien ».

Mais tout ceci, ça lui pesait, eh ! … ça lui pesait.

- Qu' es nueit. Nos vodriam bien …La nueit vai nos 'trapar, aure. Si voliás nos pòrtar …».

Eu disset : « E ben, entratz dins mon cuu, i' vos porterai ».

Las 'belhas se sarreten 'quí. Eu portava tote quò-'quí.

E ben, apres, eu trobet …

(*Intervention du fils, Fernand Pignier*) ... l'aiga.

(*La conteuse*) … de l'aiga. Oc-es. "Qué... qué fas-tu, meitat-jau? Qué ...

- O, eu disset, i' me parmene, mas ...

- O, 'la disset, ten, quela aiga, i a un moment que nos ... que nos rotlem 'quí, *enfin* ...". 'la podiá pus ... l'aiga podiá pus ... podiá pus trobar par ...de levadas par la faire tener. "Si te voliás me pòrtar ..."

Le jau disset ... Meitat jau disset : "Entratz, i' vos porterai".

L'aiga rentret 'quí-dedins.

E ben, apres ... qu'es que qu'es ? Qu' es le fuòc ...

(*Fernand Pignier*) – Le fuòc.

(*La conteuse*) – A !

(*F.P.)* – Le fuòc, oc-es.

(*La conteuse*) – Qu' es le fuòc. Sai pas qu'aïa fach queu fuòc. *Enfin,* totjorn, queu fuòc … sai pus qu'aïa fach … *l'histoire* deu fuòc. Enfin, eu aguet besoenh deu meitat jau *aussi.*

« Sarra-te dins mon cuu, i' te porterai ben ».

Mas tote quò-'quí, quò li pesava, e ... quò li pesava.

Eh bien ! il… il trouva des gens.

« Ah ! fils de garce, c'est un beau coq … dirent-ils … dans ce village.

- Oh ! il y a un beau coq ici.

- Oh ! c'est vrai ! Attrape-le … Il a bien l'air d'être facile à attraper. Il a l'air fatigué ».

Ils l'attrapèrent, puis … Ils voulaient le manger. Mais c'était tard.

« Qu'allons-nous en faire ?

Et puis, ils ne pouvaient pas le tuer … c'est qu'il était … il n'était pas facile à tuer …

- Qu'allons-nous en faire ?

- Oh ! dit-il, mettons-le dans le juchoir, notre coq qui es méchant, il le tuera bien, lui ».

Il le mit dans le juchoir avec leurs poules.

Et puis voici que le coq s'en prit à cette moitié de coq. Il lui piquait son dos … il piquait … il piquait …

Et moitié de coq dit : « Renard, dit-il, sors, autrement, je suis … je suis perdu ».

Le renard sortit, il mangea toutes les poules … et puis il mangea quelque poulet, et puis le renard s'en alla après, lui.

Quand ils furent arrivés, le lendemain matin, quand il fit jour, ils dirent : « Nous allons le tuer ».

Le diable s'emporte … toutes les poules furent mangées, tiens !

« C'est un joli tour, c'est une belle raque, celui-ci … » !

Eh bien après, c'est bien les mêmes, je crois …

Ils l'attrapèrent de nouveau …

E ben, eu ... eu trobet de la gent.

“A ! filh de garça, qu’ es un brave[39] jau ... disseten ... dins queu vilatge.

- O ! i a un brave jau ‘quí.

- O ! qu’ es vrai ! ‘trapa-le ... Eu a ben l’air d’estre aisat a ‘trapar. Eu a l’air fatigat”.

Ilhs l ‘trapeten, pis ... Volián le minjar. Mas qu’ èra tard.

“Qué vam-nos n’en faire” ?

E pis, ilhs poïan pas le tuar ... qu’ es qu’eu èra ... eu èra pas aisat a tuar ...

“Qué vam-nos n’en faire ?

- O ! eu disset, metam-le dins le juc, nòstre jau qu’ es meschant, eu le tuerá ben, li”.

Eu le metet dins le juc aveque loras polas.

E pis veiqui le jau se manchet apres queu meitat jau. Eu li picava son eschina ... picava ... picava ...

E meitat jau disset : “Renard, eu disset, sòrtis, autrament, i’ sei ... i’ sei pardut”.

Le renard sòrtisset, eu minget totas las polas ... e pis minget quauque polet, e pis le renard s’en anguet apres, li.

Quand ilhs fiten ‘ribats, le lendeman matin, quand quò fit jorn, ilhs disseten : « Nos vam le tuar ».

Le diable s’empòrte ... totas las polas fiten minjadas, ten !

“Qu’ es un brave torn, qu’ es una brava raca, ‘queu-‘quí ...”

E ben apres, qu’ es ben los mesmes, i’ creïe ....

Ilhs le torneten ‘trapar ...

(Fernand Pignier) – Non, ils mirent les chiens à la poursuite du renard.

---

[39] *brave / brava* [bra :]

(La conteuse) – Hein ?

(Fernand Pignier) – Ils mirent les chiens à la poursuite du renard.

(La conteuse) – Les chiens ?

(Fernand Pignier) – Les chiens à la poursuite du renard. C'est là qu'il dit : « Loup, sors » !

(La conteuse) – Peut-être… Mais c'est le loup, le loup qui était … Il dit … Ils dirent : « Nous allons le mettre dans notre bergerie, notre bélier qui est méchant il lui donnera des coups …, il le tuera, lui ».

En effet, quand ils eurent lâché ce coq dans la bergerie, voici le bélier qui … y allait ;;; boum ! boum !

« Oh ! il dit, la moitié de coq, loup, sors, il dit, autrement je suis tué ».

Le loup sortit, eh bien ! il fit son repas, ça lui alla bien au loup. Il mangea les brebis, il les tua, il fit le carnage qu'il voulut.

Ils allèrent le lendemain matin pour … pour trouver le coq tué. Il sortit bien content, lui, et il se tira de là.

Ah ! fils de garce, ces brebis furent … furent tuées, mais le loup sortit en même temps. Ils dirent … (?) C'est étonnant. Qu'est-ce que ça voulait dire ? Enfin toujours … C'est bien un rude coq ! Ils attrapèrent de nouveau celui-ci. C'est un coq sorcier ceci !

Ils l'attrapèrent de nouveau. Ils dirent : « Nous allons le … allons bien le serrer …

(Fernand Pignier) - … le mettre entre nous.

(La conteuse) – Hein ?

(Fernand Pignier) – Ils le firent coucher entre eux.

(La conteuse) - … bien le serrer et nous l'étoufferons ».

(*Fernand Pignier*) – Non, ilhs meteten los chins apres le renard.

(*La conteuse*) – Hein ?

(*Fernand Pignier*) – Ilhs meteten los chins apres le renard.

(*La conteuse*) – Los chins ?

(*Fernand Pignier*) – Los chins apres le renard. Qu' es 'quí qu'eu disset : « Lop, sòrtis » !

(*La conteuse*) - Beleu ... Mas qu' es le lop, le lop qu'èra ...Eu disset ..Ilhs disseten : "Nos vam le metre dins nòstre estable d'aulhas, nòstre moton qu'es meschant eu le boterá ..., eu le tuerá, li.

En efech, quante ilhs agueten 'laschat queu jau dins l'estable d'aulhas, veiquí le moton que … i anava …bom ! bom !

« O ! eu disset, le meitat jau, lop, sòrtis, eu disset, autrament, i' sei tuat".

Le lop sortisset, e ben, eu fit son repas, quò i anguet bien au lop. Eu minget l'aulhas, eu las tuet, eu fit son carnatge qu'eu voguet.

Ilhs angueten le lendeman matin par … par trobar le jau tuat. Eu sortisset bien content, li, e eu se tiret de 'quí.

A ! filh de garça, 'quelas aulhas fiten ... fiten tuadas, mas le lop sortisset en mesme temps. Ilhs disseten … (....) Qu' es estonant. Qu' es que quò voliá dire ? *Enfin* totjorn ... Qu' es ben un rude jau ! Torneten 'trapar queu-'quí. Qu' es un jau sorcier quò-'quí !

Torneten le 'trapar. Ilhs disseten : « Nos vam le ... vam bien le sarrar …

(*Fernand Pignier*) - ... le metre entre nautres.

(*La* conteuse) – Hein ?

(*Fernand* Pignier) - Ilhs le fiten cochar entre ilhs.

(La conteuse) - ... bien le sarrar e nos l'estoferam.

Eh bien, c'est ce qu'ils essayèrent de faire.

« Ah ! dit-il, abeilles, sortez, autrement je suis perdu ». (rires)

Les abeilles se mirent après eux, elles les piquaient.

Après, il trouva le feu, oui, qui était allumé là : « Que fais-tu, moitié de coq » ?

(Fernand Pignier) – Non ! ils voulaient le jeter au feu.

(La conteuse) – Oui, ils voulaient le jeter au feu, mais je ne sais pas comment ils firent pour …

Oh ! c'était quand les abeilles les eurent bien piqués, ils dirent : « Comment allons-nous faire pour tuer cette bête ? Il n'y a pas moyen, là ».

Ils firent un bon feu et puis ils le jetèrent dedans.

« Oh ! dit-il, eau, dit-il, sors, autrement je suis brûlé ».

- Eh bien ! nous allons faire un gros feu et nous allons le jeter dedans et ça le cuira bien. Ça l'aura bien ».

L'eau sortit, elle éteignit le feu, le coq se tira de là. (rires) Ah ! c'était un malin, celui-ci ! Et puis c'est tout.

(Fernand Pignier) – Il y a l'eau mais je ne me rappelle plus comment c'était.

(JLQ) – Il a encore le feu dans son cul ?

(La conteuse) – Hein ?

(JLQ) – Il a encore le feu dans son cul ?

(La conteuse) –Oui.

(Fernand Pignier) – Non, c'est l'eau qu'il avait encore dans son cul.

(La conteuse) – Oui, c'est l'eau, c'est l'eau la dernière …

(Fernand Pignier) – Oui.

(La conteuse) – Elle éteignit le feu, oui, autrement ça le brûlait.

Quand elle sortit, eh bien ! il fut sauvé. Et … c'est tout fini, tous les gens qu'ils avait rencontrés, qui lui avaient rendu service, eh bien ! il fut … il fut échappé. (rires)

E ben, quò-'quí qu'ilhs essaïeten de faire.

"A ! eu disset, 'belhas, sortissetz, autrament i' sei pardut" ! (*rires*)

Las 'belhas se meteten apres ilhs, 'las los picavan.

Apres, eu trobet le fuòc, òc-es, qu' èra 'lumat 'quí : "Qué fas-tu, meitat jau ?"

(*Fernand P.)* – Non ! ilhs volián le fotre au fuòc.

(*La conteuse*) Oc-es, ilhs volián le fotre au fuòc, mas sai pas coma ilhs fiten par …

O ! qu' èra ... qu' èra quante las 'belhas los agueten bien picats, ilhs disseten : « Coma vam-nos faire par tuar quela béstia ? I a pas moïen, 'quí.

Ilhs fiten un bon fuòc e pis ilhs le foteten dedins.

« O, eu disset, aiga, eu disset, sòrtis, autrament i' sei bruslat".

- E ben, nos vam faire un gròs fuòc e nos vam le fotre dedins e quò le cueira ben. Quò l'aurá ben".

L'aiga sòrtisset, la tuet le fuòc, le jau se tiret de 'quí. (*rires*) A ! qu' èra un malin, queu-'quí ! E pis qu'es tot.

(*Fernand Pignier*) – I a l'aiga mas me rapele pus coma qu' èra.

(*JLQ*) – Eu a enqueras le fuòc dins son cuu ?

(*La conteuse)* – Hein *?*

(*JLQ*) – Eu a enqueras le fuòc dins son cuu ?

(*La conteuse*) – Oc-es.

(*Fernand Pignier*) – Non, qu' es l'aiga qu'eu aïa enqueras dins son cuu.

(*La conteuse*) – Oc-es, qu' es l'aiga, qu' es l'aiga la darniera …

(*Fernand Pignier*) – Oc-es.

(*La conteuse*) – 'la tuet le fuòc, oc-es, autrament quò le bruslava.

Quand 'la sortisset, e ben eu fit sauvat. E … qu' es tot chabat, tota sa gent qu'eu aïa rencontrat, que li aïa rendut sarvice, e ben eu fit … eu fit eschapat. (*rires*)

Françoise Pignier

Michel Valière a publié dans *Paroles d'or et d'argent* (Le petit jhau, p. 181-186), une version de ce conte–type T 715, recueillie à Champagne-Mouton (Charente). Ce conte est si populaire en France qu'il figure sous un titre français « Demi-coq » dans le Catalogue international d'Aarne et Thompson.

On en connaît plus de cent versions françaises, dont une tentaine de versions régionales et trois en Charente (Bréville, Champagne-Mouton et Lesterps).

Le loup et le renard

Le loup et le renard, une fois, avaient décidé de vivre ensemble. Ça fait qu'ils achetèrent du miel, et puis, bien sûr, ils allèrent travailler, le matin, tous les deux.

Un moment après qu'ils furent arrivés, à ce moment, le loup se mit … c'est le renard plutôt

– il ne faut pas que je le change - :

« Oh ! Oh ! fit-il.

- Tiens, qu'est-ce qui te prend ? dit le renard.

- Eh ! dit-il, ils m'ont appelé pour être parrain.

- Ah ! »

Eh bien ! il s'en alla, bien sûr. L'autre continua à travailler, lui…

Le lendemain, ils retournèrent travailler tous les deux encore. Un moment après qu'il fut arrivé, le renard refit la même histoire.

Le renard : « Oh ! Oh ! fit-il.

- Qu'est-ce qui te prend de hurler, tiens ? dit le loup.

- Tu n'as pas entendu ? Ils m'ont encore appelé.

- Ah ! Ah ! Pourquoi faire ?

- Pour être parrain.

- Tu en portes bien des filleuls !

- Ah ! oui, j'ai bonne main », dit-il.

Et le renard s'en alla. Quand il fut de retour, il dit :

« Comment l'as-tu appelé ce filleul ?

- Bien léché ».

Le lop e le renard

Le lop e le renard, una vetz, aïan decidat de vieure ensemble. Quò fai que ilhs 'chateten deu meu, e pis, bien seür, ilhs angueten travalhar, le matin, 'tis dos.

Un moment après qu'ilhs fiten 'ribats, a queu moment, le lop se metet ... qu′ es le renard pustòst – fau pas qu'i' io change - :

« O ! O ! se venguet-eu.

- Ten, qu' es que te prend ? ce-disset le renard.

- A ! eu disset, ilhs m'an apelat par portar filhòu.

- A ! »

E ben, eu se 'n anguet, bien seür. L'autre contunhet a travalhar, li...

Le lendeman, ilhs torneten travalhar 'tis dos enqueras. Un moment après qu'eu li fit 'ribat, le renard tornet faire la mesma istoira, le renard :

« O ! O ! se venguet-eu.

- Quo es que te prend de urlar, ten ? ce-disset le lop.

- Tu n'as pas entendut ? Ilhs m'an sonat enqueras.

- A, A ! Parqué faire ?

- Per pòrtar filhòu.

- Tu n'en pòrtas ben deus filhòus !

- A, oc-es, i' ai bona man », ce-ditz.

E lo renard se 'n anguet. Quand eu fit tornat, eu disset :

« Coma l'as-tu apelat, 'queu filhòu ?

- Bien lechat ».

Le dimanche arriva. Le loup avait fini de faire le travail, il dit :

« Si nous goûtions ce miel, gars ?

- Ah ! nous pouvons bien », dit le renard.

Ils ôtèrent le couvercle du pot, mais il n'y avait rien dedans. Et le renard dit :

« C'est certainement toi, loup, qui as fait ça ?

- Je n'ai point peur, dit le loup. Ce serait plutôt toi ! (rires) Il dit : D'ailleurs, nous pouvons le savoir. Aujourd'hui qu'il fait chaud, dit-il, nous allons nous coucher tous les deux au soleil, et celui qui l'a fait, il devrait avoir le cul graisseux ». (rires)

Ils s'étendirent tous les deux au soleil, le loup se mit à ronfler, lui, mais le renard ne dormait pas.

Il alla chercher une goutte d'huile, la passa sous la queue du loup, et quand le loup s'éveilla, il eut le cul graisseux. Il n'était pas content ; il dit :

« Plutôt que de vivre avec un filou, dit-il, il vaut mieux rester tout seul » !

Le dimenche 'ribet. Le lop aïa chabat de faire le travalh, eu disset :

« Si nos gostavam queu meu, garç ?

- A ! nos podem ben », ce-disset le renard.

Desbrecheten le topin, mas n'i aïa pus ren dedins. E le renard disset :

« Qu' es plan te, lop, qu'as fach quò ?

- N'ai point paur, ce-disset le lop. Quò seriá pustòst te ! (r*ires)* Eu disset : D'alhors nos podem iò saver. Einueit que quò fai chaud, eu disset, nos vam nos cochar 'tis dos au solelh, e queu que iò a fach, eu deuriá aver le cuu graissos. » (*rires)*

Ilhs s'estendeten 'tis dos au solelh, le lop se metet de ronflar, li, mas le renard ne dormissiá pas.

Eu anguet quierre 'na gota d'òli, la passet sos la coa deu lop, e quand le lop s'esvelhet, eu aguet le cuu graissos. Eu n'èra pas content. Eu disset :

« Pustòst que de vieure aveque un filon, eu disset, vau mielhs de restar tot sou ! »

Françoise Pignier

Nous avons ici une version du conte-type T 15, dit aussi *Renard-Parrain* dans le catalogue des contes d'animaux de France.

Ce type est bien représenté dans l'Hexagone par une centaine de versions, dont cinq pour le Poitou-Charentes : pour la Charente, une de Marc Leproux et celle de Françoise Pignier, pour la Vienne trois répertoriées par le Recteur Léon Pineau (commentaire de Michel Valière).

L'épervier et le chat-huant

Il y a une fois, les oiseaux, ils se plaignirent que … qu'il leur était fait trop de dégâts.

(JLQ) – Qui est-ce qui faisait des dégâts ?

(La conteuse) – Les oiseaux … se plaignirent qu'il leur était fait trop de dégâts. Alors, ils portèrent plainte. Et puis … ils se plaignirent … qu'il leur était fait trop de dégâts … Alors, ça fait qu'ils se plaignirent … et puis au tribunal il fallut y aller.

Et … ils se rencontrèrent … Ils partirent de bon matin et puis ils se rencontrèrent en chemin … Je n'ai pas commencé où il fallait, moi … Enfin, ça y est.

(JLQ) – Ça ne fait rien.

(La conteuse) – Oui, je vais le recommencer.

(JLQ) – Oui.

(La conteuse) – Oui, il y avait l'épervier et le chat-huant qui faisaient du mal. Alors, les oiseaux se plaignirent qu'il leur était fait trop de mal et puis eux deux furent … furent … furent … qu'est-ce que je voulais dire … - je l'ai manqué tout à l'heure – ils furent convoqués pour aller au tribunal. Alors ils partirent de bon matin et puis ils se rencontrèrent en chemin … l'épervier et puis le chat-huant.

« Bonjour, dit l'épervier au chat-huant. As-tu déjeuné ?

- Pas trop, dit l'autre, c'est un peu tôt.

- Ah ! dit-il, c'est … tu as raison, dit-il, mais c'est que ça va durer, dit-il.

- Eh bien ! dit-il, farceur, ça tombe bien ; il y a là-bas un merle, dit-il, dans le buisson, saute donc sur son dos ; si tu en as de trop, dit-il, tu le mettras sous ton manteau, et puis ça … pourra toujours te servir pour faire ta collation ».

ET … le … le chat-huant l'écouta et puis le merle y passa. Et puis après, ils continuèrent leur chemin … et puis, come de bons amis, ils continuèrent leur chemin.

Quand les oiseaux les virent arriver, ils dirent :

« Les voilà, les voilà, les … les dévorants » !

L’esmochet e le chavan

« I a una vetz, los auseus, ilhs se plengueten que … que quò lor èra fach tròp de desgats.

(JLQ) – Qui qu'es que fasiá deus degasts ?

(La conteuse) – Los auseus …se plengueten que quò lor èra fach tròp de desgats. Alòrs, ilhs porteten plenta. E pis ... ilhs se plengueten … que quò lor èra fach tròp de desgasts … Alòrs, quò fai que ilhs se plengueten … e pis au tribunau quò fauguet i anar.

E ... ilhs se rencontreten... Ilhs partisseten de bon matin e pis ilhs se rencontreten en chamin... I' ai pas començat ente qu'eu foliá, me...*Enfin*, quò i es.

(JLQ) – Quò fai ren.

(La conteuse) – Oc-es, i' vau io recomençar.

(JLQ) – *Oui.*

(La conteuse) – Oc-es, quò i aia l'esmochet e le chavan que faïan deu mau. Alòrs, los auseus se plengueten que quò lor èra fach tròp de mau e pis ilhs dos fiten …fiten …fiten ... qu'es qu'i' voliá dire …- i' o ai mancat totaura - ilhs fiten convocats par ‘nar au tribunau. Alòrs, ilhs bogeten de bon matin e pis ilhs se rencontreten en chamin ... l'esmochet e pis le chavan.

« Bonjorn, ce-disset l'esmochet au chavan. As-tu dejunat ?

- Pas tròp, disset l'autre, qu′ es pro ( ) tòst».

- A ! eu disset, qu′ es … t'as rason, ce-ditz, mas qu'es que quò vai durar, eu disset.

- E ben, eu disset, farçor, , quò tomba bien ; i a ‘lai un marle, eu disset, dins le boisson, sauta donc sur son eschina ; si t'en as de tròp, eu disset, tu io fotras sos ta mandrilha, e pis quò … quò porá totjorn te sarvir par faire ton colacion ».

E...lo … le chavan l'escotet e pis le marle i passet. E pi*s* apres, ilhs contunheten lor chamin... e pis, coma de bons amics, ilhs contunheten lor chamin.

Quand los auseus los viten 'ribar, ilhs disseten :

« Vei-los, vei-los, los... los devòrants !

Et le … l'épervier, lui, il dit :

« Avant, dit-il, regardez un peu sous le manteau du chat-huant, dit-il. Vous verrez où est le plus gourmand » !

Eh bien, bien sûr, le procès fut terminé, et le … et le chat-huant fut condamné … à ne plus sortir de jour.

Et puis, en s'en allant, il songeait à ce tour. Mais il disait :

«Tout de même, ce n'est pas les conseilleurs qui font les payeurs » ! …

Voilà …

E lo ... l'esmochet, li, eu disset :

- Avant, eu disset, gaitatz un petit sos la mandrilha deu chavan, eu disset. Vos veiratz ente es le pus gòrmand ! »

E ben, bien seür, le procès fit chabat, e le … e le chavan fit condamnat … a ne pus sortir de jorn.

E pis, en se ‘n anant, eu sonjava a queu torn. Mas eu disiá :

« Tot parelh, quò n'es pas los conselhors que fan los paiors ! » ...

Voilà ... »

Françoise Pignier

Le diable à la veillée

C'est … c'est des gens qui allaient à la veillée. On allait à la veillée, dans ce temps-là, ça faisait … où il y avait de la jeunesse qui se rassemblait … on allait où il y avait des filles. On dansait, on jouait enfin … on passait une soirée.

Eh bien ! il y a … il y a un garçon qui se trouvait sans doute tout seul, enfin il n'osait pas arriver tout seul dans une maison, il huchait ainsi pour dire je trouverai bien quelqu'un qui me répondra, que … au moins, je n'arriverai pas tout seul … à la veillée.

Ça fait qu'il huchait, d'autres lui répondaient, et … ils se trouvèrent, ils se rencontrèrent.

« Où vas-tu, toi ?

- Oh ! …oh ! … je vais à la veillée.

- Et toi ?

- Moi aussi.

- Et … où pouvons-nous aller ?

- A tel endroit … on y veille ».

Ils allèrent et puis, bien sûr … ils entrèrent, ils parlèrent, et puis il y a un de ces deux-ci, il y avait des jeunes qui jouaient. Il disait :

« Tu as gagné, toi.

- Tu as gagné … ».

Enfin, de temps en temps, comme ça il disait aux uns aux autres qu'ils avaient gagné, et c'était vrai.

Enfin quand même …

« Tu en sais plus que personne, toi, à dire ça ».

Le diable a la velha[40]

Qu' es ... qu' es de la gent que 'navan a la velha. Quò 'nava a la velha dins queu temps, quò faïa ... ente quò i aïa de la jòunessa que s'assemblava ... quò 'nava ente quò i aïa de las filhas. Quò dançava, quò jugava *enfin* ... quò passava una sernada.

E ben, i a ... i a un garçon que se trobava *sans doute* tot sol, *enfin* eu n'ausava pas 'ribar tot sol dins-t-una maison, eu uchava entau par dire i' troberai ben quauqu'un que me respondran , que … *Au moins*, i' 'riberai pas tot sol … a la velha.

Quò fai que eu uchava, d'autres li responian, e… ilhs se trobeten, ilhs se rencontreten.

« Ente vas-tu, te ?

- O … o… i' vau a la velha.

- E te ?

- Mai me.

- E... Ente pòdem-nos 'nar ?

- En tau endreit … quò i fai velha. »

Ilhs angueten e pis, bien seür, … ilhs entreten, ilhs parleten, e pis quò i a un de quilhs dos-'quí, quò i aïa deus jòunes que jugavan. Eu disiá :

« T'as ganhat, te.

- T'as ganhat … ».

Enfin, de temps en temps, entau eu disiá aus uns a los autres que ilhs aïan ganhat., e qu' èra vrai.

Enfin quand mesme …

Tu n'en sas mai que degun, te a dire quò ».

[40] « velha » a ici le sens de "velhada » = *veillée.*

Et puis après on dansa … il y avait quelque vieille … vielle … On dansa.

Eh bien …

Eh bien on dansa, et puis il y avait le maître de maison qui avait un petit qui avait quatre ans. Il n'avait jamais parlé, ce petit … jamais … il n'avait pas encore parlé. Eh bien ! il dit à son père … son père trouva bizarre que ce petit lui dise … conversation … Il n'avait jamais dit un mot. Il dit : « Regarde donc, papa, dit-il, celui qui fait danser ma sœur, dit-il, il a les pieds faits comme un cheval, dit-il. Et puis, il fait feu par la bouche ».

Et son père le remarqua … il le remarqua … il dit : « Arrêtez, dit-il, arrêtez la danse ! arrêtez la danse ! » Il se fâcha. « Allez ! allez ! dit-il, tous dehors ! tout le monde dehors » ! (rires)

Ils étaient tous étonnés qu'il fasse ainsi, cet homme.

« Pas d'explications, dit-il, tous dehors » !

Eh bien ! on s'en alla, on sortit. Tout le monde se … passa dehors. Et puis le type ne sortit pas, lui.

« Allez ! Allez ! vous comme les autres, passez dehors « !

« Fils de garce, gare, c'est qu'ils dirent : « Nous sommes bien placés, ici … ».

Il ne sortait pas, lui, c'était lui pourtant qu'ils auraient voulu voir s'en aller le premier.

Il dit : « Je ne m'en vais pas comme ça ».

Ah ! ils réfléchissaient ici : que faire ? Ça fait que sans doute quelqu'un dit : « Il faut aller chercher le curé … aller chercher le curé ».

Ils allèrent chercher le curé de la commune.

Il dit : « Tu es arrivé ? Mais tu ne me chasseras pas.

E pis apres quò dancet … i aïa quauqua vielha … viela … Quò dancet.

E ben …

E ben quò dancet, e pis i aïa lo mestre de maison qu'aïa un petit qu'aïa quatre ans. Eu n'aïa pus parlat, queu petit … jamai … eu n'aïa pas enqueras parlat. E ben, eu disset a son paire … son paire trobet bisard que queu petit li dissessa … conversacion … alòrs qu' eu n'aïa jamai dich un mòt. Eu disset : « Gaita donc, papà, eu disset, queu que fai dançar ma sòr, ce-ditz, eu a los pis fachs coma un chavau, ce-ditz. E pis, eu fai fuòc par la gòrja. »

E son paire io remarquet ... eu io remarquet… eu disset : « 'restatz, eu disset, 'restatz la dança ! 'restatz la dança ! » Eu se faschet. « *Allez ! allez !* eu disset, tots dafòra ! tot le monde dafòra ! » (***rires***)

Ilhs eran tots estonats qu'eu fasiá entau quel òme.

« Pas d'esplicacions[41] eu disset, tots dafòra ! »

E ben, quò se 'n anet, quò sortisset. Tot le monde se … passa dafòra. E pis, le tipe sòrtisset pas, li.

"*Allez! Allez* ! vos coma los autres, passatz dafòra ! »

« Filh de garça, gare, qu' es qu'ilhs disseten : « Nos som bien plaçats, 'quí … »

Eu sortissiá pas, li, qu'èra li partant qu'ilhs aurian vòugut veire se 'n anar le premier.

Eu disset : "M'en vau pas entau."

A ! ilhs se calculavan 'quí : qué faire ? Quò fai que queraque quauqu'un disset : « Fau 'nar quierre le curet … 'nar quierre le curet».

Ilhs angueten quierre le curet de la comuna.

Eu disset : « Tu ses 'ribat ? Mas tu me chaceras pas.

[41] Chez tous les conteurs de ce secteur, la finale –ion est réalisée [i].

L'autre lui dit : « Pourquoi donc ?

- Parce que tu ne me chasseras pas, dit-il. Tu as fait telle et telle chose ».

Et le curé ne put pas dire que non, sans doute.

Eh bien ! le curé s'en alla et puis l'autre resta, lui.

Et les gens pas bien … pas bien tranquilles avec cet être-ci chez eux. Alors, ils dirent :

« Nous allons aller chercher un autre curé d'une autre commune ».

Ils allèrent en chercher un autre.

« Ah ! dit-il, tu es arrivé, gare ! Mais tu ne me chasseras pas.

- Je ne te chasserai pas » ?

- Enfin, sais-je ce qu'il fallait faire pour le chasser.

Il dit : « Non, parce que tu as fait telle et telle chose. Tu es … tu es entré dans une vigne, tu as mangé du raisin ».

Et le curé … c'était vrai … Il ne pouvait pas dire que ce n'était pas vrai.

Il dit : « Oui, mais j'ai mis l'argent que le raisin pouvait coûter sous le pied de vigne ».

Mais il dit : « Un curé ne doit pas manger sans serviette.

Il dit : - J'ai mis mon mouchoir ».

Eh bien, sans doute vit-il qu'il ne pouvait pas le chasser.

Il dit : « Comment veux-tu que je m'en aille ? En … en feu ou bien en vent ?

- En vent », dit le curé.

Et il emporte la porte ! (rires)

(La conteuse) Est-ce vrai ? Ah ! allez savoir … Il y a des choses … Nous ne pouvons pas dire … Nous ne pouvons pas dire, nous.

(JLQ) Eh non !

L'autre li disset : - Parqué donc ?

- Pace que tu me chaceras pas, eu disset. T'as fach tau e tau chausa. »

E le curet poguet pas dire que non, *sans doute*.

E ben … le curet se 'n anguet e pis l'autre restet, li.

E la gent pas bien … pas bien tranquilles aveque quel estre-'quí chas ilhs. Alòrs, ilhs disseten :

« Nos vam 'nar quierre un autre curet d'una autra comuna.

Ilhs angueten n' en quierre 'n autre.

« A ! eu disset, tu ses 'ribat, *gare* ! Mas tu me chaceras pas !

- Te chacerai pas ?

Enfin, sai-iò quò que foliá faire par le chaçar ?

Eu disset : « Non, pace que t'as fach tau e tau chausa. T'as … t'as … t'as entrat dins-t-una vinha, t'as minjat deu rasim. »

E lo curet ... qu' èra vrai ... Eu podiá pas dire que qu' èra pas vrai.

Eu disset : « Oc-es, mas i' ai metut l'argent que le rasim podiá costar dessos le pi de vinha. »

Mas eu disset : " Un curet deu pas minjar sans sarvieta.

Eu disset : - I' ai metut mon mocha-nas. »

E ben, queraque eu vit qu'eu ne podiá pas le chaçar.

Eu disset : "Coma vòus-tu qu'i' me 'n ange? En ... en fuòc o ben en vent ?

- En vent », disset le curet.

E eu empòrta la pòrta ! (*rires*)

(*La conteuse*) Es-quò vrai? A ! marchatz saver … I a de las besunhas ... Nos podem pas dire … Nos podem pas dire, nautres.

(*JLQ*) E non ! » Françoise Pignier

=

[Le carreau cassé]

Dans le temps, toutes les communes avaient un curé. Alors il y avait dans une commune il y avait un curé. Et puis comme il n'y avait pas le chauffage… comme il y a … central comme il y a aujourd'hui. Alors il se chauffait …

Alors, je vais vous le dire en patois.

(JLQ) – Oui.

- Alors ça fait qu'il avait acheté une corde de bois à la campagne. Il fallait aller chercher cette corde de bois et ça fait que, dans ce temps-là, c'était les métayers qui faisaient le transport.

Il demanda au métayer le plus proche du village, du bourg qui alla pour aller chercher ce bois le matin de bonne heure.

Les voici partis tous les deux, le curé et le métayer et, bien entendu, les deux paires de vaches et la charrette pour charger le bois.

Ça fait qu'ils se dépêchaient mais seulement en revenant le curé dit … il dit : « Mais nous n'aurons pas le temps de décharger, dit-il, maintenant, parce qu'il faut que j'aille dire ma messe.

- Ah ! votre messe, dit-il, vous la direz bien après.

- Oh ! dit-il, je ne peux pas, dit-il, ces vieilles … ces vieilles bigotes qui sont là, elles sont arrivées à l'heure, elles. Elles seraient capables d'écrire à Monseigneur l'Evêque pour me faire attraper des reproches.

[Le carreu cassat]

Dans le temps, toutes les communes avaient un curé. Alors il y avait dans une commune il y avait un curé. Et puis comme il n'y avait pas le chauffage… comme il y a … central comme il y a aujourd'hui. Alors il se chauffait …

Alòrs, i' vau io dire en patois.

(JLQ) – Oui.

Alòrs, quò fai que eu aïa 'chaptat una còrda[42] de bois a la campanha. Quò foliá 'nar

charchar quela corda de bois e quò fai que, dins queu temps, qu' èra los meitadiers que faïan le transpòrt.

Eu damandet au meitadier le pus pres deu vilatge, deu borg qu'anguet par 'nar charchar queu bois le matin de bona ora.

Los veiqui bojats 'tis dos, le curet mai le meitadier, e bien entendut, los dos parelhs de vachas e la charta par charjar le bois.

Quò fai qu'ilhs se despaichavan mas solament en tòrnant le curet disset … eu disset :

« Mas n'auram pas le temps de descharjar, eu disset, totaura pace que fau qu' i' ange dire ma messa.

- A ! vòstra messa, eu disset, vos la diratz ben apres.

- O ! eu disset, i' ne pòde pas, eu disset, quelas vielhas … quelas vielhas bigòtas que son 'quí, 'las son 'ribadas a l'ora, ielas. 'las serian capablas d'escrir a *Monseigneur l'Evêque* par me faire 'trapar deus repròches.

[42] La corde de bois varie entre 3, 3,75 ou 4 stères.

- Ah ! bien, dit le métayer, lui, je peux bien décharger tout de même, parce que, en passant à la maison, je vais dire à ma femme de venir avec le grand fils que … le grand fils va arrêter les vaches et alors nous … déchargerons …

Il dit : « Vous le mettrez ici ». Il y a une fenêtre qui était en face.

Il dit : « Vous ferez attention de ne pas casser le carreau, eh ! ».

Et puis le voici parti dire sa messe.

Et les voici à décharger, eux. En déchargeant, vous savez, ils se dépêchaient, une bûche glissa sur les autres, ils cassèrent un carreau.

Ah ! toute une affaire … Ils dirent au fils :

« Tu ne diras pas au curé que c'est nous qui avons cassé le carreau ».

Il ne répondit pas, il ne dit rien.

Il allait au catéchisme. Le curé avait dit que de dire un mensonge c'était un gros péché. Il ne fallait pas … fallait pas mentir. Puis il allait au catéchisme justement.

Ça fait qu'il s'en va au catéchisme et puis il avait toujours ce carreau dans sa tête. Il disait : « Le curé va bien me demander … Il se cachait derrière les autres pour qu'il ne le voie pas. Le curé, lui, posait des questions. Tout d'un coup, il dit : « Celui-ci qui se cache derrière, là-bas, qui est-ce … qui est-ce … qui c'est-i qui vous a mis au monde » ?

Ça fait que le gamin se dresse, lui. Il dit :

« C'est mon père et ma mère, mais ils l'ont pas fait exprès » ! (rires du conteur)

- A ! ben, le meitadier disset, li, pòde ben descharjar tot parer, pace que, en passant

maison, i' vau dire a ma femna de venir aveque le grand dròlle que … le grand dròlle vai 'restar las vachas[43] e alòrs nos … deschargeram …

Eu disset : « Vos le metratz 'quí, i aïa una fenestra qu'èra en faça.

Eu disset : « Vos feratz atencion de pas cassar le carreu, e ! ».

E pis le veiqui bojat dire sa messa.

E los veiquian de descharjar, ilhs. En descharjant, vos satz, ilhs se despaichavan, una buscha glisset sus las autras, ilhs casseten un carreu.

A ! tota una *affaire …* Ilhs disseten au dròlle :

« Tu ne diras pas au curet que qu' es nautres qu'am cassat le carreu ».

Eu responguet pas, eu disset ren.

Eu 'nava au catregisme. Le curet aïa dich que de dire una meissonja que qu' èra un gròs pechat. Quò fauliá pas … fauliá pas mentir. Pis eu 'nava au catregisme justament.

Quò fai qu'eu s'en vai au catregisme e pis eu aïa totjorn queu carreu dins sa testa. Eu disiá: « Le curet vai ben me damandar …Eu se cachava darrier los autres par qu'eu le visse pas. Le curet, li, pausava de las questions. Tot d'un còp, eu disset : « queu-quí que se cacha darrier, 'lai, qui es quò … qui es quò … *qui c'est-i qui vous a mis au monde* ? »

Quò fai que le *gamin* se campa, li. Eu disset :

« *C'est mon père et ma mère, mais ils l'ont pas fait exprès »* ! (*rires du conteur*)

François Villéger

[43] [vɔtʃɑː]

[Le curé, la servante et les trois porcs]

Dans le temps, dans toutes les communes, il y avait un curé. (rire) Alors, ce curé, il avait pris une servante … qui venait de la campagne … Elle avait travaillé à la campagne.

Et pour faire le ménage du curé pour elle ce n'était pas grand-chose, eh ! … il était tôt fait.

Alors elle allait travailler dans le jardin, elle labourait, elle semait des légumes.

Un beau jour, elle dit au curé … elle dit : « Si nous achetions quelque porc, dit-elle, avec tous les légumes que nous avons nous ne pourrons pas tout le manger, nous les ferons manger au porc.

Nous mangerons après la viande, nous gagnerons quelques sous.

« Ah ! dit le curé, oui, mais je n'y connais rien, moi, il faut que vous veniez avec moi ».

Ça fait que la première foire qui vint il fallut aller voir ce champ de foire. Ils se promenaient sur ce champ de foire.

Ils voulaient deux porcs.

Et les gens voulaient vendre le lot entier, ils ne voulaient pas détailler le lot.

Eh bien, ça fait qu'ils revinrent se promener dans le champ de foire.

Ils vont voir un lot de trois, mais ils ne trouvent pas de lot de deux.

La servante dit … « Ah ! dit-elle, d'en nourrir trois quand même », dit-elle.

- Eh bien, prenons-en trois ».

[Le curet, la chambariera e los tres pòrcs]

Dins le temps, dins totas las comunas, i aïa un curet. (*rire*). Alòrs, queu curet, eu aïa prengut una chambariera … que veniá de la campanha … 'l' aïa travalhat en campanha.

E par faire le mainatge deu curet par iela qu' èra pas grand chausa, e ! … eu èra tòst fach.

Alòrs 'la 'nava travalhar dins le vargier, 'la laborava, 'la semnava deus legumes.

Un beu jorn, 'la disset au curet … 'la disset : « Si nos 'chaptavam quauque pòrc ? 'la disset, aveque tots los legumes que nos am nos poram pas io tot minjar, nos los f eram minjar au pòrc.

Nos minjeram apres la vianda, nos ganheram ( ) quauques sòus.

« A ! le curet disset, *Oui*, mas i' n'i coneisse ren, me, fau que vos venjatz aveque me ».

Quò fai que la premiera feira que venguet fauguet 'nar veire queu champ de feira.

Ilhs se permenavan sur queu champ de feira.

Ilhs volian dos pòrcs.

E la gent volian vendre le lòt entier, ilhs ne volian pas detalhar le lòt.

E ben, quò fai que ilhs tòrnen se permenar dins le champ de feira.

Ilhs van veire un lòt de tres, mas ilhs ne troben pas de lòt de dos.

La chambariera disset … « A ! 'la disset d'en nurir tres quand mesme », ce-ditz.

- E ben, prenem n'en tres ».

Ils achetèrent ces trois porcs, les emmènent et puis la servante était contente, elle. Elle les soignait, ça allait.

Ça fait que ces porcs, ils criaient quand elle allait leur apporter à manger. Ils grattaient dans la porte.

Et le curé dit : « Mais, vous ne leur donnez peut-être pas trop à manger parce qu'ils crient.

- Ah ! dit-elle, c'est l'habitude des porcs ceci, de faire ceci ».

Et puis, plus tard, un beau matin, ils n'entendaient pas ces porcs.

« Ah ! elle ne dit rien, mais il fallut aller porter sa pâtée, elle y alla mais elle arriva, l'étable était ouverte, eh ! et les porcs étaient partis, il n'y avait plus rien.

Ah ! le curé dit que c'est quelqu'un qui les a volés.

- Oh ! non pas, dit-elle. Ces porcs sont partis se promener à la campagne, vous savez, en grattant, ils ont ouvert la porte, ils sont sortis, ils sont quelque part, ils ne sont pas bien loin, nous allons bien les trouver ».

- Alors, ça fait qu'elle lui dit : « Vous allez passer par ici, je vais monter là-haut, vous arriverez en haut, là-haut, à côté du bois, et le premier arrivé là-haut … moi, je vais passer de l'autre côté … le premier arrivé là-haut attendra l'autre ».

Ça fait qu'ils arrivèrent là-haut, elle, elle dit, elle …

Ah ! je me suis trompé ici. I …

ll fallait le dire avant : ils les avaient baptisés …

(JLQ) – Ah ! oui …

‘chapteten ‘quilhs tres pòrcs, los emmenen e pis la chambariera èra contenta, iela. ‘la los soanhava, quò ‘nava.

Quò fai que quilhs porcs, ilhs silavan quante ‘la ‘nava lor apòrtar a minjar, ilhs gratavan dins la pòrta.

E lo curet disset : « Mas, vos lor balhetz beleu pas tròp a minjar pasque ilhs silen.

A ! ‘la disset, quò’es l’abituda deus pòrcs quò-‘quí, de faire quò-‘quí ».

E pis, pus tard, un beu matin, ilhs n’entendian pas ‘quilhs pòrcs.

A ! ’la disset ren, mas fauguet ‘nar pòrtar sa beurnada, ‘la i anguet mas ‘la ‘ribet, l’estable èra deibrit, e ! e los porcs eran bojats, i aïa pus ren.

« A ! le curet disset, qu’ es quauqu’un que los an volats.

- O ! n’es pas, ‘la disset. quilhs porcs son bojats se permenar a la campanha, vos satz, en gratant, ilhs an deibrit la pòrta, ilhs son sortits, ilhs son en quauqu’un luec, ilhs son pas bien loenh, nos vam ben los trobar ».

Alòrs, quò fai que ‘la li disset : « Vos vatz passar par ‘quí, i’ vau montar amont, vos arriberatz ‘mont, en-sur, a costat deu bois, e le premier ‘ribat ‘mont … me, i’ vau passar de l’autre costat … le premier ‘ribat ‘mont atendra l’autre ».

Quò fai que ilhs ‘ribeten ‘mont, iela, ‘la disset iela …

A ! i’ m’ai trompat ‘quí. Quò foliá io dire avant : ilhs los aïan baptisats …

(JLQ) – A ! oc-es …

- Il fallait baptiser ces porcs

(JLQ) – Oui …

- Oui, alors ils baptisèrent ces … Le curé, il dit : « Il faut les baptiser ces porcs. Il dit : « Il faut les baptiser ces porcs. Il dit : « Je n'y connais point rien mais vous allez me dire les noms … Il faut leur donner des noms ».

Ça fait qu'il y en a un, elle dit : « Tiens, regardez-le, celui-là, son poil comme il est. Nous l'appelleront le poilu, celui-ci, et l'autre, regardez comme il marche, nous l'appellerons « jambes écartées », dit l'autre, vous voyez sa queue comme elle est, nous l'appellerons « queue raide ».

Eh bien ! ça fait que les porcs furent baptisés et elle les soignait.

Et puis le matin qu'il fallut aller leur ouvrir … qu'ils furent partis … alors ils passèrent chacun de leur côté et ils arrivèrent en haut dans le bois. Alors, au coin du bois, là-haut, en arrivant, elle dit …

En arrivant : « Tiens, j'ai … jambes écartées … jambes écartées et poilu.

Il dit : « Moi, ça va très bien, dit-il, moi, j'ai queue raide » ! (rires)

Je ne l'ai pas raconté comme il faut …

(JLQ) – Ça ne fait rien …

- Seulement, ça donne une idée et ceci vous pouvez le changer, changer les paroles et l'arranger d'une autre manière parce que ça se raconte de plusieurs manières.

(JLQ) – Oui, des noms.

- des noms comme ça.

- Foliá los baptisar quilhs pòrcs …
(JLQ) – Oc-es …
- Oc-es, alòrs ilhs baptiseten quilhs … Le curet eu disset : « Fau los baptisar quilhs pòrcs. Eu disset : « I' n'i coneisse poench ren mas vos vatz me dire los noms … Fau lor balhar deus noms.
Quò fai que i en a iun, 'la disset : « Ten, gaitetz-le, queu-'lai, son *poil* coma eu es .
Nos l'apeleram le borrut, queu-'quí, e l'autre, gaitetz coma eu marcha, nos l'apeleram « *jambes écartées* » , e l'autre, vos veïetz sa coa coma 'l' es, nos l'apeleram « coa redda ».
E ben, quò fai que los pòrcs fiten baptisats e 'la los soanhava.
E puis le matin quò fauguet 'nar lor eibrir … qu'ilhs fiten bojats … alòrs ilhs passeten chascun de lor costat e ilhs arribeten en-sur dins le bois. Alòrs, au coenh deu bois, 'mont, en arribant, 'la disset :
En arribant : « Ten, *j 'ai… jambes écartées* … jambas escartadas e borrut.
Eu disset : « Me, quò vai *très* bien, eu disset , me, i' ai coa redda ! (*rires*)
I' n' io ai pas racontat coma quò fau …
(JLQ) – Quò fai ren …
- Solament, quò balha una idéia e quò-'quí vos pòdetz io chamjar, chamjar las paraulas e io arranjar d'una autra maniera pace que *ça se raconte de plusieurs manières.*
(JLQ) - Oui, deus noms
- deus noms coma 'quò.

François Villéger

Ce type de conte licencieux n'est pas répertorié dans le catalogue international d'Aarne et Thompson. Selon Michel Valière, il aurait dû s'inscrire dans le segment T. 1800 à 1849 réservé à des anecdotes moqueuses sur le clergé, mais il est "non classé" pour l'instant.
Connu ailleurs en France, il est signalé en Lozère, Cévennes, Provence, Dauphiné. Jean-Noël Pelen (1994 : 673-676) en a publié deux versions.

[Le voleur volé]

Il y a soixante-dix ans de ça à peu près, j'étais chez un nommé Vergnaud à Confolens, j'étais garçon boucher, enfin je n'étais pas encore bien déluré mais je commençais pas mal à me débrouiller. Un beau jour à table il me dit : « Aujourd'hui, il n'y a pas grand-chose à faire, tu vas aller faire de l'huile : il dit : « Tu n'as qu'à attendre, et puis c'est le patron du moulin qui fait tout, tu n'as pas à t'inquiéter ».

Alors, quand nous eûmes déjeuné, ah ! nous n'embauchions jamais avant deux heures, nous faisions toujours une petite sieste après. Alors on mit le sac de graine sur la bicyclette devant, et puis on fourra la cruche dans un sac, on l'attacha bien derrière, c'était fragile, il ne fallait pas tomber avec ceci parce que ça aurait fait des petits.

Alors je m'amenai … je m'amenai à Saint-Germain et puis je me présentai, quoi ! Il ne me connaissait pas, et puis je dis : « Je viens de la part de Vergnaud.

- Oh ! dit-il, ne t'inquiète pas, je suis au courant, je t'attendais. Allez ! Nous allons descendre au moulin ».

Alors on fit plusieurs détours, c'était … Je ne me rappelle plus bien comment c'était fait, mais ce n'était pas commode, et nous rentrâmes dans une grande grange, et puis il y avait une trappe avec une échelle qui dépassait là, et puis il fallait descendre cette échelle, elle était longue l'échelle, ça faisait peut-être sept huit mètres, et puis on descendit … on descendit à ras … à ras de la Vienne, quoi ! Et puis il prit la graine, il fit … il fit son travail et puis je le regardais faire, c'était la première fois que je le voyais faire … Ah ! non ! Quand j'étais plus jeune, il y avait un moulin à côté de chez nous mais je ne savais pas exactement comment … comment ça se faisait.

Alors quand il eut terminé … quand j'arrivai j'allumai le feu avec un fagot et quand ce fut fini, il me dit : « Tu as trouvé … tu as trouvé un fagot pour allumer le feu, mais il faut me monter en chercher un autre.

- Eh bien ! dis-je, d'accord » !

[Le volor volat]

I a seissanta-dietz ans de quò a pus pres, i' èra chas un nommat Vergnaud a Confolent, i' èra garçon bochier, *enfin* i' èra pas enqueras bien deslurat mas i' començava pas mau a me desbrolhar. Un beu jorn a tabla eu me disset : « Einueit, i a pas grand-chausa a faire, te vas 'nar faire de l'òli. Eu disset : Te n'as qu'a atendre, e pis qu' es le *patron* deu molin que fai tot, t'as pas a t'inquietar ».

Alòrs, quand n' aguetem desjunat, a ! n' embauchavam jamai avant doas oras, nos fasiam totjorn un petit repaus apres, alòrs quò metet le sac de grana sus la bicicleta davant, e pis quò conhet la crucha dins-t-un sac, quò l'estachet bien darrier, qu' èra fragile, foliá pas tombar aveque quò-'quí pace que qu' auriá fach deus petits.

Alors i' m'amenei … i' m'amenei a Sent-German e puis i' me presenti, *quoi* ! Eu me coneissiá pas, e pis i' dissi : « I' vene de la part de Vergnaud.

- O ! eu disset, t'inquieta pas, i' sei au corrent, i' t'atendiá. *Allez* ! Nos vam descendre au molin ».

Alors quò fit *plusieurs* destorns, qu' èra … i' me rapele pus bien coma qu' èra fach, mas qu' èra pas comòde, e nos rentretem dins-t-una granda granja , e pis quò i aïa una trapa aveque una eschala que depassava 'quí, e pis quò foliá descendre quela eschala, 'l' èra lonja l'eschala, quò fasiá beleu set ueit metres, e pis quò descendet … quò descendet a ras … a ras Vinhana, *quoi* ! E puis eu prenguet la grana, eu fit … eu fit son travalh e puis me i' le gaitava faire, quò'era le premier còp qu' i' veïava faire … A ! non ! Quand i' èra pus jòune n'i aïa un molin a costat de chas nos mas i' saïa pas exactament coma … coma quò se fasiá.

Alòrs quante eu aguet terminat … quante i' arribi i' 'lumi le fuòc aveque un fagòt e quante quò fit 'chabat, eu me disset : « T'as trobat … t'as trobat un fagòt par 'lumar le fuòc, mas fau me montar n'en cherchar i-un aure.

- E ben, i' dissi, d'acòrd ! »

Mais avant de partir de … de la boucherie, en mangeant, ils m'avaient dit : « Fais attention parce que tu sais … il risque bien de te voler ».

Ça m'avait …. du tout … me faire rouler, surtout … surtout avec de la graine. Je me demandais bien comment il allait me voler.

Alors, bon ! je monte chercher un fagot. Arrivé au milieu de cette échelle, je ne sais pas ce qui me passa par la tête. Je dis : « Mon petit Alexandre, c'est ici que tu vas te faire voler ».

Ah bien, mon vieux, je ne savais plus si je reculais ou si j'avançais.

Je dis : « Tu ne peux pas redescendre pour aller chercher ce fagot. Il va se dire : Qu'est-ce qui se passe » ?

Alors, je finis de monter, il cherchait … vers le tas de fagots, je tire un fagot, je le jette au fond et puis je descendis (en bas), et puis je regardais tout autour de moi, toutes ces cruches, tous ces plats en terre qui étaient là, pleins d'huile, tout le bazar …

Mais je regardais … je regardais surtout où ça … où ça finissait de pisser dans … dans ce que je devais emporter.

Ah ! farceur, il en manquait un bon bout de … e puis ça se marquait bien autour de ces … de ces machins.

Ah ! dis-je, c'est un beau coup encore ceci. Je dis me faire voler ici … le savoir et puis ne pouvoir rien faire.

Cet homme eut … la malchance … parce qu'il se tourna, je ne sais pas ce qu'il alla faire.

Oh ! la première … la première … plat que je trouvai, je te pris l'entonnoir, je te versai ceci dedans . .. Et je revins tranquillement et je faisais ici mon sainte-nitouche.

Et puis … et puis quand il eut fini son petit bazar, je bouchai ma bonbonne, je la fourrai dans mon sac, je mis sur mon dos, je dis maintenant vous vous arrangerez avec … avec le patron.

Mas avant de bojar de … de la bocheria, en minjant, ilhs m'aian dich : « Fai atencion pace que tu sas … eu risca bien te volar. Quò m'aïa … deu tot … me faire rotlar, surtot … surtot aveque de la grana. I' me damandava bien coma eu 'nava me volar.

Alòrs, *bon*, monte charchar un fagot. 'ribat au mitan de quela eschala, i' sai pas qu' es que me passet par la testa. I' dissi : »Mon petit Alexandre, qu' es 'quí que te vas te faire volar ».

A ben, mon *vieux*, i' ne saïa pus si culava o si i' avançava.

I' dissi : « Te pòdes pas tornar descendre par 'nar cherchar queu fagòt. Eu vai se dire : Qu' es que se passa »?

Alòrs, 'chabei de montar, eu charchava …vers la fagòtiera, tira un fagòt, le fote au fond e pis descendi en bas, e pis i' gaitava tot autorn de me, totas quelas cruchas, totes quilhs plats en terra qu' eran 'quí, plens d'òli, tote le *bazar* …

Mas i' gaitava … i' gaitava surtot ente quò … ente quò finissiá de pissar dins … dins quò qu'i' duvia emportar.

A ! farçor, quò 'n' en mancava un bon bocin de … e pis quò se marcava bien autorn de quilhs … de quilhs *machins*.

A ! i' dissi, qu' es un brave[44] còp enqueras quò-'quí. I' dissi me faire volar 'quí … iò saver e pis poder ren faire.

Quel òme aguet la … la mau chança pace que eu se viret , i' sai pas quò qu' eu anguet faire.

O ! la premiera … la premiera … plat qu'i' trobi, i' te prengui l'olheta, i' te varsi quò-'quí dedins … e i' torni tranquilament e i' fasiá 'quí mon *sainte-nitouche.* E pis … e pis quante au aguet 'chabat son petit *bazar*, i' boschi ma *bonbonne*, i' la conhi dins mon sac, i' meti sus mon eschina, i' dissi : »Aure vos vos esgueratz aveque … aveque le patron.

[44] [brɛ]

Oh ! dit-il, ne t'inquiète pas, gars, il n'y a pas de risque ». Et puis me voici parti.

Alors arrivé à la maison – je mis presque tout l'après-midi, eh ! arrivé à la maison : « Ça a bien pissé ?

- Oh ! dis-je ….Je n'y connais point rien ici … dedans … ça a pissé ce que ça devait pisser ».

Alors il attrapa cette cruche, il regarda, il dit : « Elle est pleine !

- Eh bien ! dis-je, si elle est pleine, c'est que ça a pissé.

- Oh ! dit-il, ce n'est pas possible, ça ne peut pas faire autant d'huile que ça.

- Ah bien ! dis-je, regardez donc, ça y est maintenant, débrouillez-vous » !

Alors, je ne dis jamais rien, il n'y a rien qu'un jour … un jour que nous étions partis en tournée – un samedi après-midi – sur Epenède, là-bas, je lui racontai mon histoire, mais je ne le dis pas devant les autres, parce qu'ils diraient que je suis un voleur …

O ! eu disset, t'*inquiète* pas, garç, i a pas de risque ». E pis me veiqui bojat .

Alòrs arribat maison – i' meti presque tot l'apres-mijorn, e ! – 'ribat maison : « Quò a bien pissat ?

- O ! i' dissi …. I' n'i coneisse *point* ren 'quí … dedins … quò a pissat quò que duviá pissar ».

Alòrs eu 'trapet quela crucha, eu gaitet, eu disset : « 'l' es plena !

- E ben, i' dissi, si 'l' es plena, qu' es qu' a pissat .

- O ! eu disset, qu' es pas possible, quò ne pòt pas faire tant d'òli que quò.

- A ben ! i' dissi, gaitatz donc, quò i es 'quí, aure, desbraulhatz-vos ! »

Alòrs, i' dissi jamai ren, n'i a ren qu'un jorn …un jorn que n'eram bojats en tornada – un samadí apres-mijorn – sur *Epenède,* 'lai, i' li raconti mon *histoire,* mas i' lo dissi pas davant los autres , garç, pace que ilhs dirian qu' i' sei un volor ….

Alexandre Burbaud

Nous avons affaire ici à un récit autobiographique et non à un conte traditionnel.

La couverture grise

C'est notre vieux … vieux Jeantou qui était un vieux célibataire, il avait plus de quarante ans, il vivait toujours chez ses parents, le vieux et la vieille, et puis ils n'avaient rien qu'une grande cuisine. Et dans cette cuisine, ils avaient une chambre mais ils n'avaient rien qu'un rideau pour séparer la cuisine des chambres.

Et un soir, c'était pendant l'hiver - c'était en 58, il faisait si froid – il dit … le vieux disait à la vieille : « Ecoute, je crois bien que notre garçon commence à parler de l'autre côté.

- Ah ! tu penses … Qu'est-ce que tu veux qu'il parle ?

- Je ne sais pas, mais peut-être qu'il a trouvé une copine.

- A quarante ans ! Qu'est-ce que tu veux qu'il trouve une copine » ?

Et le lendemain, ça recommence encore. Et la vieille dit : « Mais il se paraît que quand on s'approche ainsi des gens qui sont en train de rêver nous pouvons leur faire dire ce qu'ils songent ».

Et quand … il recommença à parler, Jeantou, et la vieille dit : « Qu'est-ce que tu dis, mon petit ?

- Ah ! Ah ! si je la tenais ! … Ah ! Ah ! si je la tenais …

- Si tu la tenais, qui, mon petit ?

- Ah ! Ah ! si je la tenais …

- Si tu la tenais, qui, mon petit ?

- Si je la tenais, cette grande couverture grise qui est dans notre grenier, j'aurais bien moins froid » !

La cubarta grisa

Qu' es nòstre vielh … vielh Janton, qu' èra un vielh *célibataire*, eu aïa mai de quaranta ans, eu viviá totjorn chas sos parents, le vielh e la vielha, e pis ilhs n'aïan ren qu'una granda cuisina. E dins quela cuisina, ilhs aïan una chambra mas ilhs n'aïan ren qu'un rideu par separar la cuisina de las chambras.

E un ser, qu' èra pendent l'ivern – qu' èra en 58, quò fasiá si freg – eu disset … le vielh disiá a la vielha : « Escota, i' creïe ben que nòstre garçon comença a parlar de l'autre costat.

- A ! tu penses … Qu'es que tu vòles qu'eu parla ?

- Sai pas, mas beleu qu'eu a trobat una *copine.*

- A quaranta ans ! Qu'es que tu vòles qu'eu trobessa una *copine* ?»

E le lendeman, quò i tòrnet enqueras. E la vielha disset : « Mas quò se pareis que quand òm s'apròpcha entau de la gent que son en tren de raibar nos pòdem lor faire dire quò qu'ilhs songen ».

E quand … eu tòrnet parlar, Janton, e la vielha disset : « Qu'es que tu dises, mon petit ?

- A ! A ! s'i' la teniá! … A ! A ! s'i' la teniá ! …

- Si tu la tenias, qui, mon petit ?

- A ! A ! s'i' la teniá …

- E si tu la tenias, qui, mon petit ?

- S'i' la teniá, quela granda cubarta grisa qu'es dins nòstre grenier, e ben ! i' auriá bien *moins* freg ! »

Firmin Sardin

Ce récit n'est pas un conte traditionnel, mais une « nhòrla ».

Le rémouleur

Le rémouleur, dans le temps, passait dans les villages, pour aiguiser les couteaux, les faucilles, même pour aiguiser aussi les faux-manches.

Le rémouleur, si vous l'avez connu, c'est … Fernandel … dans « Regain ».

Fernandel jouait le rôle du rémouleur et il traînait sa machine pour aiguiser les couteaux.

Ce rémouleur passa dans notre contrée et il faisait bien chaud. Il arriva dans un village un petit peu avant la soupe. Il s'arrêta. Tout le monde était rentré.

« Ah ! bien, dit-il, je vais aiguiser quelques couteaux et j'attendrai après le déjeuner ».

Il s'installa, mit sa boîte d'eau et se mit à aiguiser une grande faucille et même une faucille.

C'est vrai qu'il lui restait le couteau à saigner le porc et il n'avait plus d'eau.

Comme c'était midi passé, il se dit : « Les gens sont rentrés, je vais pisser sur la meule, ça aiguisera le couteau ».

C'est alors qu'il était en train de pisser qu'un gamin sortit de la maison pour donner un os à la chienne.

Qu'est-ce qu'il va voir ? Ce rémouleur sur son engin ;

Ah ! malheureux ! « Papa, papa, rentre la truie, rentre la chienne, empêche la maman et la petite sœur de sortir ! Le rémouleur aiguise son sexe » !

Le bisolhaire

Le bisolhaire, dins le temps, passava dins los vilatges, par ‘gusar los coteus, las faucilhas mai par ‘gusar *aussi* los faus-manches.

Le bisolhaire, si vos l’atz conegut, qu’ es … Fernandel dins « Bolheure », *pardon ! Regain.* Fernandel jugava le ròtle deu bisolhaire e eu trainava sa machina par agusar los coteus.

queu bisolhaire passet dins nòstre païs e quò faïa bien chaud. Eu ‘ribet dins-t-un vilatge un pitit mijon avant la sopa. Eu se ‘restet. Tot le monde eran sarrats.

« A ! ben, eu disset, i’ vau ‘gusar quauques coteus e i’ atendrai apres le marende ».

Eu s’installet, metet sa boitia d’aiga e se metet de ‘gusar un vòlam e una quita faucilha.

Qu’ es vrai quò li restava le coteu saigna-pòrc e eu n’aïa pus d’aiga.

Coma qu’ èra mijorn passat, eu se disset : « La gent son sarrats, i’ vau pissar sus la mòla, quò aguserá le coteu ».

Qu’ es mai qu’eu èra en tren de pissar qu’un goïat sòrtet de maison par balhar un ròsge a la china.

Qu’es qu’eu vai veire ? queu bisolhaire sur son engin.

A ! malurós ! « Papà, papà, sarra la tròïa, sarra la china, empaicha la mamà e la pita sòr de sòrtir ! Le bisolhaire ’gusa son biron ! »

Yves Tisseuil

Ce récit n’est pas un conte traditionnel, mais une “nhòrla”.

Le cri du loup

Alors, tous les petits de la commune … Ah ! en français ?

(JLQ) – Non, en patois.

Alors, tous les petits de la commune étaient à … euh … l'instituteur leur faisait … euh … leur demandait comment que fait … comment que fait le chien, comment que fait la vache …

Tout le monde le savait bien, mais quand arriva … mais il dit : « Et le loup » ?

« Oh ! « il dit … Il y a un petit qui dit : « Tiens, dit-il, mon grand père, lui, le saurait, lui, comment fait le loup.

- Tiens, dit-il, tu vas le faire (?) amener ton grand-père ».

Alors, il amena le grand-père quelques jours après, et puis bien sûr alors il le fit asseoir ici et bien sûr le grand-père ne comprenait …

L'instituteur lui parlait français mais le grand-père ne comprenait pas ceci.

Le grand-père était assis ici et ne bougeait pas.

« Que faisait le loup, dans le temps » ?

Il dit à l'instituteur : « Vous ne savez pas lui parler à mon grand-père. Vous allez voir, je vais lui parler, moi ».

Alors, il s'approcha de lui, il dit :

« Grand-père, y a-t-il longtemps que tu n'a pas b…. la grand-mère ?

- Hou …hou … Hou … » ! (rires du conteur)

Le crit deu lop

(*Le* conteur) « Alòrs, tots los petits de la comuna … Ah ! en français ?

(`JLQ) – Non, en patois.

- Alòrs, tots los petits de la comuna eran a … *euh …* l'institutor lor faïa … *euh …* lor damandava coma que fai … coma que fai le chin, coma que fai la vacha[45]…

Tot le monde io saïa bien, mas quante arribet … mas eu disset : « E le lop » ?

«O … », eu disset … I aïa un petit que disset : « Ten, ce-ditz, mon grand-paire, li, io sauria, li, coma fai le lop.

- Ten, eu disset , tu vas le faire ( ) menar ton grand-paire ».

Alòrs, eu menet le grand-paire quauques jorns apres, e pis bien seür alòrs eu le fit sietar 'quí e bien seür le grand-paire ne compreniá…

L'institutor li parlava francés mas le grand-paire ne compreniá pas quò-'quí.

Le grand-paire èra sietat 'quí e ne bojava pas.

« Que faïa le lop, dins le temps » ?

Eu disset a l'institutor : « Vos satz pas li parlar a mon grand-paire. Vos vatz veire, i' vau li parlar, me ».

Alòrs, eu s'apruchet de li, eu disset :

« Grand-paire, i a quò bien longtemps que t'as pas dosinat[46] la granda-maire ?

- O… O … O … » (*rires du conteur*)

Louis Dumont

[45] [vɔtʃɔ]

21 dosinar : flâner, en bricolant. Mais ici a un sens bien particulier : avoir des relations sexuelles.On peut le rapprocher du nom « dosilh » = fausset : petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau en vue de goûter le vin. On comprend aisément pourquoi ce terme s'emploie aussi pour désigner la verge.

Jean le Sot et l'andouille

Un dimanche matin, la mère de Jean le Sot avait mis une andouille dans la marmite pour la faire cuire. Elle l'accrocha à la crémaillère et elle fit un bon feu dessous. Quand l'eau commença à bouillir, il fut d'abord dix heures et comme la messe était à dix heures et demie et qu'elle voulait y aller comme tous les dimanches matin bien sûr, elle appela Jean qui s'amusait devant la porte.

Elle dit : « Jean, je m'en vais à la messe et l'andouille n'est pas tout à fait cuite. Tu feras du feu mais pas trop grand parce qu'il faut qu'elle cuise doucement, autrement ça la ferait péter. As-tu compris ?

- Oui, maman ».

Voici la maman partie à la messe. Jean le Sot mit une brassée de bois sous la marmite. « Ainsi, dit-il, je serai tranquille pour un bon moment » et il revint s'amuser.

De temps en temps, il allait attiser le feu. Ah ! il le faisait bouillir, Jean. Le bois ne manquait pas, mais tout d'un coup il eut l'idée de regarder si elle était cuite.

Il prit un torchon pour enlever le couvercle parce que c'était chaud et dans sa tête il se disait : « La maman va être contente ».

Il posa le couvercle par terre et retira la marmite du feu avec les pincettes. Il attendit un petit moment que la vapeur soit partie, il n'y voyait rien dans la marmite et puis il regarda.

Oh ! malheur ! l'andouille était complètement pétée. Que faire ? Que va dire la maman ? il faut que j'aille l'avertir.

Jan le Sòt e l'andolha

Un dimenche matin, la mair de Jan le Sòt aïa metut una andolha dins la marmita par la faire cueire. 'la la pendilhet a la cremalhiera e 'la fit un bon fuòc dessos. Quante l'aiga comencet a bulir, quò fit d'abòrd dietz òras e coma la messa èra a dietz òras demia e que 'la volia i 'nar coma tots los dimenches matin, bien seür, 'l' apelet Jan que s'amusava davant la pòrta.

'la disset : « Jan, i' m'en vau a la messa e l'andolha n'es pas tot a fet cuecha. Tu feras deu fuòc mas pas trop grand perçò que fau que 'la cuese doçament, autrament quò 'la feria petar. As-tu compres ?

- Oc-es, mamà[47] ».

Veiqui la mamà partida a la messa. Jan le Sòt metet una braçada de bois sos la marmita.

« Entau, eu disset, i' serai tranquille per un bon moment[48] e eu tòrnet s'amusar. De temps en temps, eu 'nava atisar le fuòc. A ! eu io fasia bulir, Jan. Le bois ne mancava pas, mas tot d'un còp eu aguet l'edéia de gaitar si 'l' èra cuecha.

Eu prenguet una pelha par enlevar le cubercle perçò que qu' èra chaud e dins sa testa eu se disiá : « La mamà vai esser contenta ».

Eu pauset le cubercle par terra e tiret la marmita deu fuòc aveque las pincetas. Eu atendet un pitit moment que la vapor sia partida, eu n'i vesiá ren dins la marmita e pis eu gaitet.

O ! malur ! l'andolha èra completament petada. Qué faire ? Qué vai dire la mamà ? Fau qu' i' anguesse l'avertir.

[47][moma]
[48] [mamê]

Voici Jean le Sot parti à l'église. En passant à travers, il fut d'abord arrivé.

Une fois devant la porte, Jean se planta et il n'os…il n'osait pas rentrer. Il avait un peu honte. Enfin, il se décida. Il poussa la porte qui se mit à grincer et tout le monde se retourna pour voir qui rentrait. Le curé continuait à dire sa messe et au moment où il disait : »Mes très chers frères, la religion … », Jean n'attendit pas qu'il ait fini. Il cria : »Maman » !

Tout le monde se retourna à nouveau et le curé s'arrêta net. Il fit un signe à Jean en disant : »Chuut … »

Oui, mais il fallait avertir la maman, se dit-il. Un moment après, il appela de nouveau : »Maman ! … Maman » !

Le curé, un peu agacé, lui fit signe en redisant : « Chuuut … chuuut » !

Ah ! cette fois, Jean n'en pouvait plus ; il s'arma de courage et il cria de toutes ses forces : « Il n'y a pas de chu-chut qui tienne, l'andouille est pétée, il faut que ma mère vienne » !

Veiqui Jan le Sòt partit a l'egleisa. En passant a travers, eu fit d'abòrd 'ribat.
Un còp davant la porta, Jan se plantet e eu n'aus… eu n'ausava pas rentrar. Eu aïa un pitit onta. *Enfin* eu se decidet . Eu possa la pòrta que se metet de silar e tot le monde se viret par veire que rentrava. Le curet contunhava a dire sa messa e au moment ente eu disiá: « *Mes très chers frères, la religion …* » Jan n'atendet pas que aguessa 'chabat. Eu credet : «Mamà ! » Tot le monde se tòrnet virar e le curet se ' restet d'un còp. Eu fit un signe a Jan en disent : « Chuut… ».
Oc-es, mas foliá avertir la mamà, ce-disset-eu. Un moment apres, eu tòrna apelar : « Mamà ! … Mamà ! … »
Le curet, un pitit agaçat, li fit signe en tòrnant dire : « Chuuut … chuuut ! »
A ! queu còp, Jan n'en poïa pus. Eu s'armet de coratge e eu credet de totas sas fòrças :« N'i pas de chu-chut que tenge, l'andolha es petada, fau que ma mair venge ! ».

Anonyme

Ce texte entre dans l'ensemble des différents avatars du conte type T. 1681, généralement attribués à l'anti-héros Jean le Sot, dont les mésaventures plus ou moins catastrophiques sont multiples et variées.

Nous en avons d'autres épisodes dans notre corpus :

FP – Jan le Sòt e Jan le Fin

ED – Quelques aventures de ean le Sot

[Le Pierrissou va a l'école]

Ce n'est pas une « niorle » que je vais vous raconter. Je laisse les « niorles » à Bernard, il les raconte bien …

(Bernard Enixon) – Ah ! tais-toi !

(VD) Et ce que je vais vous dire c'est arrivé … je ne vous dirai pas le vrai nom … C'était dans le temps parce que le mois d'octobre … qui était dans le temps qui était le mois de la rentrée des écoles. Ils ne rentraient pas en septembre mais en octobre, le premier octobre.

Et il n'y avait pas ce qu'ils ont maintenant pour les écoliers, un ramassage. Ils y allaient à pied à l'école, même qu'il y ait trois quatre kilomètres même.

Et le Pierrissou – c'est ainsi que je vais vous l'appeler – allait à l'école, c'est sa grande sœur qui le conduisait. Elle allait à l'école, elle aussi, et pour rejoindre la route ils passaient dans un sentier. Il fallait traverser le ruisseau sur ce qu'ils appellent une planche. Et il avait gelé blanc, peut-être un peu verglacé.

Ça fait qu'en traversant sur la planche le Pierrissou tomba dans l'eau, il glissa, tomba dans l'eau et puis ce n'était pas chaud. Ce n'était pas loin de la maison. Sa sœur le ramena à la maison.

Ça fait que sa pauvre mère le déshabilla de peur qu'il ait pris froid … et elle le déshabilla, elle le mit au lit et elle lui fit chauffer de la tisane, elle mit de la goutte dedans.

Cet enregistrement a été réalisé en octobre 1987, lors de l'émission de langue limousine diffusée par la radio locale CONFOLENS FM. Cette émission, qui dura sept ans, avait lieu chaque samedi matin, de dix heures à dix heures et demie et s'interrompait pendant les vacances d'été. L'animateur principal était Valentin Degorce, qui invitait à tour de rôle différents conteurs et chanteurs de la région.

Ce jour-là, il y avait un seul invité, Bernard Enixon de Manot, qui racontait des « nhòrlas » mais le plus souvent interprétait des chants de son répertoire, qui était très fourni.

[Le Piarisson vai a l'escòla]

« Qu' es pas 'na nhòrla qu'i' vau vos contar. Laisse las nhòrlas a Bernard, eu las conta bien….

(Bernard Enixon) – A ! 'chaba-te !

- (VD) E quò qu'i' vai vos dire qu' a 'ribat … vos dirai pas le vrai nom … Qu' èra dins le temps *parce que* le mes d'octòbre … qu' èra dins le temps qu' èra le mes de rentrada de l'escòlas. Rentravan pas en setembre *mais* en octòbre, le premier octòbre.

E n'i aïa pas quò qu'ilhs an de 'queste temps par los escoliers, un ramassatge. Ilhs i 'navan a *pied* a l'escòla, mesme quò i aïa tres o quatre quilometres mesme.

E le Piarisson – qu'es entau qu'i' vau vos l'apelar – 'nava a l'escòla, qu' es sa granda sòr que li menava. 'la 'nava a l'escòla, se *aussi*, e par júnher la rota ilhs passavan dins-t-un sendareu. Foliá traucar le riu sur quò qu'ilhs apelan una plancha. E quò i aïa gelat blanc, beleu un pauc verglaçat.

Quò fai qu'en traucant sur la plancha le Piarisson tombet dins l'aigue, eu colet, tombet dins l'aigue e *puis* qu' èra pas chaud. Qu' èra pas loenh de la maison. Sa sòr le tòrnet maison.

Quò fai que sa paubra mair le desbilhet de paur qu'eu aguessa pres freg … e 'la le desbilhet, 'la le metet au lieit e 'la li fit chaufar de la tisana, 'la metet de la gota dedins.

Le gosse il le trouva drôlement bon, croyez-moi, puis il n'alla pas à l'école ce jour-là.

Ça fait que le lendemain il n'avait rien attrapé de mal, il fut tellement bien soigné, le lendemain il revient à l'école. Il n'y avait plus de gelée, mais il s'arrangea pour glisser à nouveau exprès. Oui, mais cette fois, quand il arriva à la maison, eh bien il n'eut pas la goutte dans la tisane, il eut les orties dans la main de la mère par ses fesses.

Et il ne recommença pas, croyez-moi.

Et maintenant, c'est Bernard qui va vous chanter, quoi ?

(Bernard Enixon) – la rose de la Mioun.

(VD) – La rose de la Mïoun. Bien, allons-y, Bernard ».

Le dròlle eu io trobet drolament *bon*, cresetz-me, *puis* eu n'anguet pas a l'escòla 'queu jorn.

Quò fai que le lendeman eu n'aïa pas ren 'trapat de mau, eu fit telament bien sonhat, le lendeman tòrna a l'escòla. I aïa pus de gelada *mais* eu s'aranget par tòrnar colar *exprès*. Oui, *mais* queu còp, quante eu arribet maison, e ben n'i aguet pas la gota dins la tisana, i aguet las artrujas dins la man de la mair par sas fessas.

E quò ne tòrnet pas començar, cresetz-me.

E aure, qu' es Bernard que vai vos chantar, qui-qu'es ?

(Bernard Enixon) – la ròsa de la Mion.

- (VD) La ròsa de la Mion. Ben, n'am-i, Bernard ».

Valentin Degorce

Ce récit n'est pas un conte, mais tout au plus une anecdote plus ou moins véridique.

Les champignons (légende)

Les champignons ont toujours été quelque chose d'un petit peu mystérieux, comme ils disent, voyez-vous, la couleur, façon de pousser, ils se cachent sous les fougères, sous les ronciers, et ça fait que … et a toujours été quelque chose de drôle et les gens ont essayé, nos anciens ont essayé de trouver des explications, et ces explications ils les ont trouvées dans un grand livre qu'ils savaient si bien lire, où il y a des pages de toutes les couleurs, et ces couleurs même qui chan… qui changent à toute saison. Ça fait que … voici tout ce que j'ai pu lire moi-même. Ça vient de loin.

C'est quand le Bon Dieu qu'il fit la terre. Il avait d'abord mis de la terre, de l'eau, l'air du temps, le soleil, la lune, les étoiles qu'ils appellent aussi les petites lunes.

Et puis pour meubler tout ça, il mit les gens, les hommes, les chrétiens qu'ils disent pour le moment, mais il y a d'autres que les chrétiens, et les bêtes et les arbres et les plantes. En dernier, il fabriqua les champignons. Et les champignons, il leur dit : « Eh ! pas de fleurs, vous n'aurez pas de fleurs ».

Ça fait qu'il y a un champignon qu'ils appellent l'amanite qui dit : « Mais les autres avec les fleurs ils ont de jolies couleurs, nous nous n'aurons pas de belles couleurs.

- Eh bien, dit le Bon Dieu, eh ! tu auras de belles couleurs puisque tu les veux – vous connaissez tous l'amanite qui a des couleurs jaune et puis blanc, c'est beau comme tout -. Tu veux tes couleurs, tu les auras, mais pour punir ta fierté tu seras poison ».

Les autres champignons n'avaient rien dit. « Mais, il dit, le Bon Dieu, c'est vrai que je ne vous ai pas donné de fleurs. Il faut que je vous donne autre chose » ;

Los champanhòus (legenda)

Los champanhòus an totjorn estat quauqua ren d'un petit bot *mystérieux*, coma ilhs disan, vesetz-vos, la color, façon de possar, ilhs se catan sos las faugieras, sos los romdriniers e quò fai que … e ! quò a totjorn estat quauqua ren de *drôle* e le monde an eissaïat, nòstres *anciens* an eissaïat de trobar de las explicacions, e quelas explicacions ilhs l'an trobadas dins-t-un grand libre qu'ilhs saïan si ben legir, ente quò i a de las pajas de totas las colors, e quelas colors mesme que cham… que chamjen a tota sason. Quò fai que … veiqui quò que i' ai pogut legir me-mesme. Quò ven de loenh.

Qu' es quand lo Bon Diu qu'eu fit la terra. Eu aïa d'abòrd metut de la terra, de l'aiga, l'èr deu temps, le solelh, la luna, las estelas qu'ilhs apelan aitot los lunons.

E *puis* par meublar tot quò, eu metet le monde, los òmes, los *chrétiens* qu'ilhs disen par le moment, *mais* i a d'autres que los *chrétiens,* e las bestís e los aubres e las plantas. En darrier, eu fabriquet los *champignons.* E los *champignons,* eu lor disset : « E, ! pas de flors, vos n'auratz pas de flors ».

Quò fai que i a un *champignon* qu'ilhs apelan *l'amanite* que disset : »*Mais* los autres aveque las flors ilhs an de las bravas colors, nautres n'auram pas de bravas colors.

- E ben, que disset lo Bon Diu, e ! t'auras de las bravas colors *puisque* tu las vòles – vos coneissetz tots *l'amanite* qu'a de las colors *jaune* e *puis* blanc, qu' es brave coma tot -. Tu vòles tas colors, tu las auras, *mais* par punir ta fiertat tu siras poison ».

Los autres *champignons* n'aïan ren dich. « *Mais,* eu disset, le Bon Diu, qu' es vrai qu'i' vos ai pas balhat de flors. Fau qu'i' vos balhessa autra chausa ».

Il dit : « Vous tous, vous aurez le pouvoir de pousser plus vite que les autres, bien plus vite, mais méfiez-vous ! ceux qui n'ont rien dit, qui ne sont … qui ne sont pas trop fiers, au lieu d'être … d'être poisons, ils seront bien bons. Seulement les hommes les chercheront. Alors, cachez-vous sous les feuilles, sous les fougères, sous les ronces, parce que, méfiez-vous, ce qui vous attend, c'est la poêle ou la conserve. Et vous avez le pouvoir de pousser bien vite mais pour que les autres plantes ne soient pas jalouses vous pousserez dans la nuit, quand il n'y aura pas de lune. C'est pour ça que les champignons poussent au dernier quartier ou au premier quartier de lune, quand les nuits sont noires.

Et il dit : « Si un homme vous voit, vous finirez de pousser, vous ne pousserez plus ».

C'est pour ça peut-être que quand on voit un champignon on ne le voit plus pousser. C'est ainsi que nos anciens avaient essayé d'expliquer la vie des champignons.

Eu disset : « Vautres tots, vos auratz le pover de possar pus viste que los autres, bien pus viste, mas mesfiatz-vos ! quilhs que n'an ren dich, que son pas … que son pas tròp fiers, *au lieu* d'estre … d'esser poisons, ilhs seran bien *bons.* Solament los òmes los charcheran. Alòrs, catatz-vos sos las fuelhas, sos las faugieras, sos las eromdras, *parce que,* mesfiatz-vos, què que vos atend, qu' es la peila o la conserva. E vos atz le *pouvoir* de possar bien viste mas par que las autras plantas ne fuguessan pas jalosas vos posseratz dins la nueit, quand n'i aura pas de luna. Qu' es par què que los *champignons* possan au darrier quartier o au premier quartier de luna, quand las nueits son negras.

E eu disset : « Si un òme vos vei, vos chaberatz de frutjar, vos posseratz pus ».

Qu' es per què beleu que quand òm vei un *champignon* òm ne le vei pus possar.

Qu' es entau que nòstres *anciens* aïan eissaïat d'explicar la vita daus *champignons.*

Valentin Degorce

La Mandragore

Il y avait une bête donc qui était comme un grand lézard, qui avait douze mètres de long, une grande tête, une grande gueule et une grande queue et quatre pattes.

Elle habitait à Lupé, à côté de la ville de Lupé, dont on voit encore les rochers des démolitions des … des remparts quand on regarde du côté de Bussière, les rochers de Frocher grande ville de Lupé et la bête habitait à côté.

Elle se nourrissait de chair, de viande de jeune fille et elle avait dévoré toutes les jeunes filles de la contrée ici, et les gens s'étaient révoltés contre elle.

Il n'y avait plus guère … Elle était allée du côté de Limoges, là-bas. A Limoges, les échevins qui dirigeaient la ville de Limoges lui fermèrent la porte. Elle ne put pas entrer.

Elle revint par ici, elle mit tout à feu et à sang et alors les anciens firent … firent un conseil et ils promirent de lui donner tous les trois mois une jeune fille à manger.

Et … une fois, le sort tomba sur la jeune fille de Joncherolles. Elle était fiancée à un comte de Saint-Quentin, car le village de Saint-Quentin de Lesterps était une commune, il avait une église et un presbytère, et le comte de Saint-Quentin il était à Mortemart qui s'entraînait à l'équitation, c'est au maniement des armes.

Quand il apprit que sa fiancée, sa promise, était désignée par le sort pour être mangée par la Mandragore, il quitta Mortemart, il alla chez lui et pendant trois jours il fait une retraite, il priait Dieu, et le dimanche matin, après s'être confessé et avoir communié, il monta sa mule blanche et alla attaquer à l'aube du jour, il alla à la … il alla attaquer la Mandragore et il la trouva endormie dans son berceau dans les rochers, là-bas, du côté de Frocher va les visiter des grands rochers.

Et il la piqua avec sa lance, la blessa et la … la bête … la vache … la jument donna un coup de reins pour se redresser, pour ne pas tomber et … où elle tapa son pied qui a marqué dans le rocher le pas de la mule et la bête blessée s'en alla du côté du château de Joncherolles pour manger la jeune fille et alors il la suivit avec son cheval et il la rattrapa dans le champ … le champ de la mort, le champ du sang et là il la blessa à mort.

La Mandragore

Quò i aïa una bestí donc qu'èra coma un grand lusert, qu'aïa dotze metres de long, una granda testa, una granda gola e una granda coa e quatre pautas.

'l'abitava à *Lupé*, a costat de la vila de *Lupé*, dont òm vei enqueras los rochiers de las demolicions deus … deus *remparts* quand òm gaita deu costat de Bussiera, los rochiers de Fròchier granda vila de *Lupé* e la bestí abitava a costat.

'la se nurissia de charn, de vianda de jòuna filha e l'aïa devòrat totas las jòunas filhas deu país 'quí, e le monde s'aïan revoltat contra ela.

N'i aïa pus gaire … 'l' aïa 'nat deu costat de Limòtges 'lai. A Limòtges, los *échevins* que dirijavan la vila de Limòtges li fermeten la pòrta, 'la poguet pas entrar.

'la tòrnet par 'quí, 'la metet tot a fuec e a sang e alòrs los *anciens* fiten … fiten un *conseil* e ilhs prometeten de i donar tots los tres mes una jòuna filha a minjar.

E … una vetz, lo sòrt tombet sur la jòuna filha de *Chincherolles*. 'l'era fiançada a un Comte de Sent-Quentin, car le vilatge de Sent-Quentin de L'Esterp èra una comuna, i aïa una eglisa e un *prebytère,* e lo comte de Sent-Quentin eu èra a Mortemart que s'entrainava a l'equitacion, qu' es au *maniement* de l'armas.

Quand eu aprenguet que sa fiançada, sa nòvia, èra designada par le sòrt par estre minjada par la Mandragore, eu quitet Mortemart, eu anguet chas li e pendent tres jorns eu fit una retraita, eu prejava Diu, e le dimenche matin, apres s'estre confessat e cominiat, eu montet sa mula blancha e eu anguet atacar a l'auba deu jorn, eu anguet a la … eu anguet atacar la Mandragore e eu la trobet endormida dins son *berceau* dins los rochiers, 'lai, deu costat de Fròchier … vai los visitar deus grands rochiers.

E eu la piquet aveque sa lança, la blesset e la … la béstia … la vacha … la jument donet un còp de rens par se redressar, par pas tombar e …ente 'la tapet son pi qu'a marcat dins le ròchier le pas de la mula e la bestí blessada s'en anguet deu costat deu chasteu de *Chincherolles* par minjar la jòuna filha e alòrs eu la seguet aveque son chavau e eu la ratrapet dins le champ … le champ de la mòrt, le champ deu sang e 'quí eu la blesset a mòrt.

Alors la … la bête blessée à mort alla se jeter dans l'étang de la Péride et l'eau devint toute rouge et ça fait… il fallut … il fallut avoir douze paires de bœufs pour pouvoir la retirer.

Et ils … ils allèrent l'enterrer sous le tumulus du Dognon … du Dognon et à la porte il y avait mis une étiquette : Quiconque voudra trouver le … trésor de la Mandragore passera sur l'herbe qui égare … rendra fou, perdre la tête.

Je n'ai jamais trouvé le trésor de la Mandragore.

Voilà l'histoire de la Mandragore.

Alòrs la … la béstia blessada a mòrt anguet se getar dins l'estanh de la Perida e l'aiga devenguet tota roja e quò fai … faguet … faguet aver dotze parelhs de buòus par pover la tirar.

E ilhs … ilhs angueten l'enterrar sos le *tumulus du Dognon …* deu Donhon e a la pòrta i aïa metut una estiqueta : *Quiconque* voldra trovar le … le tresòr de la Mandragore passera sur l'erba qu'esgara rendra fòu, perdre la testa.

I' ai jamai trobat le tresòr de la Mandragore.

Voilà l'histoire de la Mandragore.

Élie Dupic

Le meunier et le diable

Un meunier qui avait gagné beaucoup d'argent, il avait une jeune fille à marier et comme il y avait des sous dans la maison les clients étaient nombreux.

Beaucoup de jeunes gens allaient demander la jeune fille à marier.

Il y avait des sous, mais le meunier disait tout le temps : « Non, tu n'es pas … tu n'es pas assez riche … non … non … non …non … Fais voir tes dents. Tu n'as pas de dents en or, eh bien ! je ne te veux pas ».

Et puis tout le monde était … était renvoyé et pas un ne pouvait se marier avec la fille.

Un jour se présenta un beau jeune homme, un petit peu triste mais habillé de ? bien beau. Il demanda aussi la fille … la main de la fille du boulanger … du meunier.

Et il dit : « Fais voir tes dents ».

Ah ! pauvre ami ! elles étaient toutes en or.

« Ah ! dit-il, oui, tu l'auras, toi. Mais il faut que je te mette à l'épreuve d'abord. Tu vois le ruisseau, là, qui va au moulin. Au lieu de venir tout droit, il est obligé de contourner la butte, ici. Eh bien ! si tu peux faire traverser la butte par l'eau qui va au moulin, eh bien ! je te donnerai ma fille.

- Entendu ».

Il s'en alla bien heureux.

Mais quand il raconta ceci à sa femme : « Ah ! malheureux, mais c'est au diable que tu as promis ta fille. Tu n'es pas fou » !

Alors, dans la nuit, quand la nuit fut venue, il vint un grand … une tempête … du vent et cette eau qui refoulait contre … contre la butte, ici, et la creusait.

Le monier e le diable

Un monier qu'aïa ganhat beucòp d'argent, eu aïa una jòuna filha a maridar e coma quò i aïa deus sòus dins la maison los *clients* eran nombrós.

Beucòp de jòunes gents 'navan damandar la filha a maridar.

Quò i aïa deus sòus, mas le monier disiá tot le *temps* : « Non, te ses pas … te ses pas pro riche … non … non … non … non … Fai veire tas *dents.* T'as pas de *dents* en òr, e ben ! i' te vòle pas ».

E pis tot le monde èra … èra renvoïat e pas un poïa se maridar aveque la filha.

Un jorn se presentet un *beau jeune* òme, un petit bot triste mas abilhat de ? bien brave.

Eu demandet *aussi* la filha … la man de la filha deu bolangier … deu monier.

E eu disset : « Fai veire tas *dents ».*

A ! *pauvre ami* ! 'l'eran totas en òr.

« A ! eu disset, oc-es, tu l'auras, te. Mas fau qu'i' te mete a l'espreuva d'abòrd. Tu veis le riu, 'quí, que vai au molin. *Au lieu* de venir tot dreit, eu es òblijat de contòrnar la buta, 'quí. E ben, si tu pòdes faire traversar la buta par l'aiga que vai a mon molin, e ben i' te balherai ma filha.

- Entendut ».

Eu s'en anguet bien urós.

Mais quand eu racontet quò-'quí a sa femna : »A ! malurós, *mais* qu' es au diable que t'as promes ta filha. T'es pas fòu ! »

Alòrs, dins la nueit, quand que la nueit fuguet venguda, quò venguet un grand … una tempesta … deu vent e quela aiga que refolava contra … contra la buta, 'quí, e 'la creusava.

C'était presque fini de creuser quand … la nuit n'était pas bien avancée, il était peut-être deux heures du matin ou une heure du matin et le meunier avait compris que c'était le diable qui creusait la colline.

Alors il prit une bougie, il alluma et il alla dans le poulailler et il mit la bougie à la … à la … au trou de la clé du poulailler … du poulailler. Ça donna une petite lueur de lumière dans le poulailler. Le coq crut que c'est le jour qui … qui venait : Cocorico ! Cocorico ! Il se mit à chanter, à annoncer le jour. Le diable crut que le jour était arrivé. Il s'en … il s'en alla vite.

Et encore … on trouve encore dans le ruisseau ce … ce … cette avancée dans la butte, il ne put pas le finir.

Et la … la fille n'appartint pas au … au diable. Eh bien ! le premier qui vint après c'était un brave garçon qui n'avait pas les dents en or, il lui donna sa fille.

Et ils furent heureux, ils eurent bien des enfants. Voilà !

Qu’ èra *presque* chabat de creusar quand … la nueit èra pas bien avançada, qu’ èra *peut-être* a doas oras deu matin o una ora deu matin e le monier aïa compres que qu’ èra le diable que creusava la colina.

Alòrs eu prenguet una *bougie,* eu alumet e eu anguet dins le polalhier e eu metet la *bougie* a la … a la … au cròs de la clau deu polalhier…. deu polalhier. Quò balhet una petita *lueur* de lumiera dins le polalhier. Le jau creguet que qu’ es le jorn que … que venia ; Cocorico ! Cocorico ! Eu se metet a chantar, a anonçar le jorn. Le diable creguet que le jorn èra ‘ribat. Eu s’en … eu se ’n anguet vite.

E enqueras … e òm troba enqueras dins le riu queu … queu… quela avançada dins la buta, eu poguet pas io chabar.

E la … la filha n’apartenguet pas au … au diable. E ben ! le premier que venguet apres qu’ èra un brave garçon, eu n’aïa pas las *dents* en òr, eu li balhet sa filha.

E ilhs fiten urós, ilhs agueten bien deus dròlles. *Voilà !*

Élie Dupic

Les gens de Masvergnier

Du côté de Mézières il y a un village qui s'appelle Masvergnier et les gens ne passaient pas pour très fins. On raconte à leur sujet cette histoire :

Ils avaient des abe… des abeilles et tous les soirs ils les comptaient. Et voici qu'un soir il en manquait une. Alors il fallut aller la chercher. Les voici partis dans les brandes.

« Ah ! dit l'un, je la vois, elle est là-bas ».

Alors, il avait une hache. Il lui jeta sa hache pour l'arrêter, seulement dans les brandes ils trouvèrent … ils trouvèrent … ils perdirent la hache, ils ne purent pas la trouver.

L'un dit : « Il n'y a qu'une chose à faire. Nous allons faire brûler les brandes ».

Quand le feu fut crevé ils allèrent vite voir s'ils voyaient la hache et ils ne la trouvèrent pas … ils trouvèrent le manche mais la hache était brûlée. Ils dirent : « Nom de nom ! eh bien ! ça doit être de la bonne cendre ceci la hache qui a brûlé … Nous allons prendre la cendre et nous allons y semer dedans un petit pois ». Et au printemps ils semèrent un petit pois. Ce petit pois devint si grand qu'il ramait dans les nuages. Il fallut une échelle pour pouvoir les ramasser. Alors il y en un qui était au milieu de l'échelle et puis il était monté sur les branches de ce petit pois qui était si gros, qui avait des branches comme un arbre.

Voici une branche qui cassa et il tomba sur un rocher, et s'y enfonça jusqu'au cou. Ah ! comment faire pour le tirer de là ?

La gent de Mauvernhas

Deu costat de Maseira quò i a un vilatge que s'apela Mauvernhas e le monde passavan pas par très fins. Om raconta a lor subject quela *histoire* :

Ilhs aïan de las be… de las 'belhas e tots los sers ilhs las comptavan. E veici qu'un ser quò en mancava i-una. Alòrs fauguet 'nar la cherchar. Los veici bojats dins las brandas.

« A ! n'i a i-un que disset, i' la veïe, 'l' es 'lai ».

Alòrs, eu aïa sa apchon. Eu i fotet sa apchon par la 'restar, *seulement* dins las brandas ilhs troveten … ilhs troveten … ilhs perdeten l'apchon, ilhs pogueten pas

la trobar.

I a un que disset : « I a qu'una chausa a faire. Nos vam faire bruslar las brandas.

Quò bruslera pas l'apchon. Ilhs meteten le fuec dins las brandas.

Quand le fuec fit crevat ilhs angueten visitar veire s'ilhs veïan l'apchon e ilhs troveten pas … ilhs troveten le *manche mais* l'apchon èra bruslada. Ilhs disseten :

« *Nom de nom* ! e ben, quò deu estre deu bon moret quò-'quí, l'apchon qu'a bruslat

Nos vam la prendre la *cendre* e nos vam … nos vam i semnar[49] dedins un peseu e au printemps ilhs semneten[50] un peseu. Queu peseu venguet si grand qu'eu ramava dins los *nuages*. Quò fauguet una eschala par poder los 'massar. Alòrs 'n i a un qu'èra au mitan de l'eschala e pis eu èra montat sus las branchas de queu peseu qu'èra si gròs, qu'aïa de las branchas coma un aubre.

Veici una brancha que casset e eu tombet sur un ròchier, eu s'i entalhet juscante au còu.

A ! *comment* faire par le tirar de 'quí ?

[49] [sãnɑ:]
[50] [sãnetɛ̃]

C'était justement la foire à Bellac : les femmes portaient leurs œufs au marché. Alors ils achetaient les œufs des femmes et puis avec les œufs ils voulaient casser le rocher. Mais pas moyen de le casser. Alors ils … ils eurent un corde, … une corde, ils tirèrent dessus, ils finirent par le tirer quand même de son trou … le rocher.

Une autre fois il y avait le loup qui avait posé une crotte à côté de leur église, de leur chapelle ici, et ça sentait drôlement mauvais. Comment faire ? L'un dit : Il n'y a qu'une chose à faire : c'est d'em… de porter plus loin notre église ».

Alors, il s attachèrent une grande corde tout autour de l'église et ils se mirent à tirer.

« Oh ! hisse ! Oh ! hisse ! Oh ! hisse ! ». Ils étaient peut-être une cinquantaine à tirer sur la corde et la corde cassa mais l'église … la chapelle ne bougea pas elle. Ils tombèrent les uns sur les autres, ils ne pouvaient plus se dépêtrer : « C'est ma jambe … c'est ma … mais c'est la mienne … c'est ma jambe … » ! et ils se disputaient.

Lorsque le meunier passa il prit son fouet. Clau ! Clau ! Clau ! sur eux. Ah ! pauvre ami ! ils furent debout, chacun eut trouvé sa jambe.

Qu’ èra justament la feira a Belac : las femnas portavan lores uòus au marchat.

Alòrs ilhs achetavan los uòus de las femnas e pis aveque los uòus ilhs volian cassar le rochier.

Mais pas moïen de le cassar. Alòrs ilhs… ilhs aguetan una còrda,… una còrda, ilhs tireten dessus, ilhs finisseten par le tirar quand mesme de son cròs … le rochier.

Una autra vetz quò i aïa le lop qu’aïa pausat una cròta a costat de lor eglisa, de lor chapela ‘quí, e quò sentissia *drôlement mauvais. Comment* faire ? Un que disset : « I a qu’una chausa a faire : qu’ es d’en… de pòrtar pus loenh nòstra eglisa ».

Alòrs, ilhs atacheten una granda còrda tot autorn de l’eglisa e ilhs se meteten a tirar.

« *Oh ! hisse ! Oh ! hisse ! Oh ! hisse !* » Ilhs eran *peut-être* una cinquantena a tirar sus la còrda e la còrda casset *mais* l’eglisa … la chapela ne boget pas ela. Ilhs tombetan uns sus los autres, ilhs poïan pus se despestrar : « Qu’ es ma jamba … qu’ es ma … *mais* qu’ es la mia… qu’ es ma jamba … ! e ilhs se disputavan.

Lorsque le monier passet eu prenguet son foet. *Clau ! Clau ! Clau !* sur ilhs. A ! *pauvre ami !* ilhs fiten *debout,* quò aguet trobat sa jamba.

Élie Dupic

Quelques aventures de Jean le Sot

C'est Jean le Sot. Il n'est pas fin, Jean le Sot était gourmand.

Et quand il mangeait, c'était un goinfre, jamais assez. Alors, un jour, il fut invité avec son père chez des voisins. Alors, en y allant, le père dit : «Tu sais, Jean, eh ! je ne veux pas que tu me fasses honte, hein ! Quand je te ferai signe, tu t'arrêteras de manger, eh ! je donnerai un coup de pied dedans ton … ta jambe. Tu t'arrêteras, eh ! Tu me ferais honte ».

Alors, les voici à table. Ils avaient mangé la soupe, ils avaient commencé à manger l'omelette lorsqu' un chien qui avait une entrave autour du cou pour ne pas s'enfuir dehors … galoper dehors, il passait sous la table et tout à coup vivement l'entrave tapa la jambe de Jean le Sot et il crut que son père lui avait dit : «Tu as assez mangé ». Alors après l'omelette arriva la sauce. Et mon Jean : « Non, merci, je n'ai plus faim … je n'ai plus faim » !

- Ah ! bien, tu n'as pas mangé, Jean, mange donc, mange donc » !

- Ah ! non, non, je ne mangerai plus, je ne mangerai plus, oh ! non, non, je ne veux plus manger» !

Et il ne mangea plus rien. Son père lui disait : « Tu peux bien manger encore !

- Ah ! non, je n'ai plus faim ».

Et en s'en retournant, il dit : « Pourquoi m'as-tu donné un coup de pied dans la jambe après l'omelette ?

- Ce n'est pas moi qui l'ai fait ».

Et mon Jean n'avait pas mangé son aise, bien sûr.

Quelques aventures de Jean le Sot

Qu’ es Jan le Sòt. Eu n’es pas fin, Jan le Sòt èra gòrmand.

E quand eu minjava, qu’ èra un *goinfre,* jamai *assez.* Alòrs, un jorn, eu fit invitat aveque son paire chas deus vesins. Alòrs, en i ‘nant, le paire disset : « Tu sas, Jan, e !

i’ vòl pas que tu me fasas onta, *hein !* Quand i’ te ferai signe, tu t’arresteras de minjar, e ! i’ donerai un còp de pi dedins ton … ta jamba. Tu t’arresteras, e ! Tu me feriás onta ».

Alòrs, los veici a tabla. Ilhs aïan minjat la sopa, ilhs aïan començat a minjar la moleta *lorsqu’* un chin qu’aïa un taladeu autorn deu còu par pas fure dafòra… galòpar dafòra, eu passava[51] sos la tabla e tot a còp *vivement* le taladeu tapet la jamba de Jan le Sòt e eu creguet que son pair i aïa dich : « T’as *assez* minjat ». Alòrs apres la moleta quò ‘ribet la saussa. E mon Jan : « Non, merci, n’ai pus fam… i’ n’ai pus fam !

- A ben ! tu n’as pas minjat, Jan, minja donc, minja donc !

- A ! non, non, i’ minjerai pus, i’ minjerai pus, o ! non, non, i’ vòl pus minjar ».

E eu minget pus ren. Son paire li disiá : « Tu pòdes ben minjar enqueras !

- A ! non, n’ai pus fam ».

E en s’en tòrnant, eu disset : « Parqué m’as-tu donat un còp de pi dins la jamba apres la moleta ?

- Qu’es pas me que i’ ai fach ».

E mon Jan n’aïa pas minjat son aise, bien seür.

[51] [pasɑ:] L’apocope à la 3ème personne du singulier de l’imparfait de l’indicatif a déjà été signalée chez d’autres locuteurs.

Une autre fois, c'était la nuit, il était gourmand, sa mè… sa mère avait fait de la bouillie, qu'elle avait mise dans un bocal et puis il aimait bien la bouillie. Il alla … il se leva, il prit le bocal et il plongea sa main dedans et il en retira une poignée. Seulement l' … l' … l'ouverture était trop petite pour que son poing … ses mains puissent passer. Il dit : « Comment vais-je faire » ?

Alors il s'en va dehors, il voit une pierre blanche ici, il se met à taper dessus pour casser le bocal. C'était sa mère qui était accroupie pour pisser.

- Eh ! qu'est-ce que ? qu'est-ce que tu fais … ? qu'est-ce que tu fais ici » ? (rires)

Une autre fois, Jean le Sot il avait su de son père d'aller vendre un coq et un porc. Comme il ne savait pas trop bien compter son père lui avait dit : « Cent francs le porc, cent sous le coq. Tu n'as qu'à répéter tout le long du chemin ».

Alors, mon Jean le Sot : » Cent sous le coq, cent francs le porc … cent sous le coq … cent francs le porc ».

Il arrive dans un endroit. Il y avait un saute-haie à passer. Ah ! ici il se trompa. Quand il eut sauté le porc … et puis le coq … le saute-haie il se mit à dire : « Cent francs le coq … cent sous le porc … cent francs le coq … cent sous le porc ».

Et il arriva à la foire. Il se mit ici où se vendaient les bêtes et un marchand se présenta :

« Combien ton coq, petit ?

- Cent francs.

- Oh ! Ah ! Oh ! tu veux rire.

- Non, non, cent francs.

- Et ton porc ?

- Cent sous.

- Allez ! vendu ».

Il vendit son porc cent sous, mais le coq il n'avait pas pu le vendre.

Una autra vetz, qu' èra la nueit, eu èra gòrmand, sa mai… sa maire aïa fach de las pols, que 'l' aïa metut dedins un *bocal* e pis eu aimava bien las pols. Eu anguet … eu se levet, eu prenguet lo bòcau e eu plonget sa man dedins e eu n'en tiret una ponhada. *Seulement* lo … lo … l' ubertura èra tròp petiòta par que son *poing …*sas mans poguessa passar. Eu ditz : « Coment vai-iò faire » ?

Alòrs eu s'en vai dafòra, eu vei una peira blancha 'quí, eu se met a tapar dessur par cassar le *bocal.* Qu' èra sa mair qu' èra acropida par pissar.

- E ! qu'es que ? qu'es que tu fas …qu'es que tu fas 'quí » ? *(rires*)

Una autra vetz, Jan le Sòt eu aïa saugut de son pair de 'nar *vendre* un jau e un pòrc. Coma eu ne saïa pas tròp bien comptar son pair li aïa dich : « Cent francs le pòrc, cent sòus le jau. T'as qu'a repetar tot le long deu chemin ».

Alòrs, mon Jan le Sòt : cent sòus le jau, cent francs le pòrc … cent sòus le jau … cent francs le pòrc ».

Eu arribet dins-t-un adreit. I aïa un eschalier a passar. A ! aiquí eu se trompet.

Quand eu aguet sautat le pòrc …e pis le jau … l'eschalier eu se metet a dire : « Cent francs le jau … cent sòus le pòrc, … Cent francs le jau … cent sòus le pòrc ».

E eu arribet a la feira. E se metet 'quí ente quò vendia de las béstias e un marchand se presentet :

« Quantben ton jau, petit ?

- Cent francs.

- O ! A ! O ! tu vòls rire.

- Non, non, cent francs.

- E ton pòrc ?

- Cent sòus.

- *Allez !* vendut ».

Eu vendet son pòrc cent sòus, *mais* le jau eu n'aïa pas pogut le *vendre*.

Alors, il alla à l'église pour prier saint Antoine de vendre son porc. Et saint … saint Antoine ne répondit pas bien sûr. Il prit son bâton, il cassa la statue du saint. Et en tombant sur le tronc, ça cassa le tronc et tout l'argent qui était dedans se répandit par terre.

« Ah ! dit-il, tu me les as donnés, mes sous » !

Voilà ! ça suffira pour aujourd'hui.

Alòrs, eu anguet a l'eglisa par prejar sent *Antoine* de *vendre* son pòrc. E sent … sent *Antoine* ne responguet pas bien seür. Eu prenguet son baston, eu casset la *statue* deu sent. E en tombant sur le tronc, quò casset le tronc e tot l'argent qu' èra dedins se respandet par terra.

« A ! eu ditz, tu me los a balhats, mos sòus ! »

Voilà ! Ça suffira pour aujourd'hui.

Élie Dupic

[Le valet qui mangeait les chiens]

Alors, autrefois, dans les fermes, on n'était pas toujours assez nombreux pour travailler …

Alors, on prenait un valet, et dans un village il y avait un métayer qui n'avait qu'un garçon.

Alors l'homme dit à sa femme :

« Il faut que nous prenions un valet ».

Et comme il connaissait une famille nombreuse, n jour, il va les voir et il embaucha un … un de leurs garçons, et ils étaient bien contents parce qu'ils dirent :

« Ça en fera un de moins à nourrir à la maison ».

Et voici le garçon qui embauche, mais ce n'était pas comme maintenant, il n'y avait pas chacun sa chambre. Alors le garçon, il fallut qu'il couche avec… le valet … il fallut qu'il couche avec le garçon.

Alors les premiers jours tout allait bien, mais au bout de quelque temps toues les nuits ce gars se levait puis il revenait un bon moment après tout mouillé, gelé.

Enfin, le garçon dit un jour à son père : « Je ne sais pas où va le Pierre toutes les nuits. Il s'en va et puis il passe un bon moment sans revenir, et, quand il revient, il est mouillé, il me gèle ».

Puis, en effet, le patron avait remarqué que les soirs, quand les vaches avaient bu dans le bac, il remplissait le bac … il remplissait le bassin.

Le patron lui dit :

« Mais pourquoi tu remplis le bac ?

- Eh bien ! ça servira pour demain », répondait-il.

Et comme le gamin se plaignait toujours, un soir, le père dit :

« Nom de chien, il faut que je sache ce qu'il fait ».

[Le vaslet que minjava los chins]

Alòrs, autras vetz, dins las farmas, òm n'èra pas totjorn assez nombrós par travalhar …

Alòrs, òm prenia un vaslet , e dins-t-un vilatge, i aïa un meitadier que n'aïa qu'un garçon.

Alòrs, l'òme disset a sa femna :

« Fau que nos prenjam un vaslet ».

E coma eu coneissia una familha nombrosa, un jorn, eu vai los veire e eu embauchet un

… un de lores garçons, e ilhs bien contents pace que ilhs disseten :

« Quò n'en ferá un de *moins* a nurir a la maison ».

E veiquí le garçon qu'embaucha, *mais* quò n'èra pas coma aure, n'aïa pas chascun sa chambra. Alòrs le garçon fauguet qu'eu cochessa aveque …le vaslet … fauguet qu'eu cochessa aveque le garçon.

Alòrs los prumiers jorns tot 'nava bien, *mais* au bot de quauque temps totas las nueits queu garç se levava pis eu tornava un bon moment apres tot molhat, gelat.

Enfin, le garçon disset un jorn a son paire : « I' ne sai pas ente que vai le Pierre totas las nueits. Eu s'en vai e pis eu passa un bon moment sens tòrnar, e, quand eu tòrna, eu es molhat, eu me gela ».

Pis, en efech, le *patron* aïa remarcat que los sers, quand las vachas aïan begut dins le bac, eu remplissia le bac … eu remplissia le *bassin*.

Le *patron* li disset :

« Mas parqué tu remplisses le bac ?

- E ben, quò sarvirá par deman », qu'eu respondia.

E coma le *gamin* se plenhava totjorn, un ser, le paire disset :

« *Nom de chien,* i fau qu'i' sache quò-'quí qu'eu fai ».

Et comme c'était au moins de juin, au moment du foin, il y avait une charrette de foin qui était dehors. Alors vers onze heures minuit, un soir, il sortit et puis il monta se cacher sur la charrette.

Il dit : « Ici, je vais le voir sortir et … il ne me verra pas ». En effet, au bout d'un moment, le voici qui sort de la maison et puis il prit un petit chemin. Le voici parti.

Il dit : « Je le verrai bien revenir ».

Et puis il était toujours là dans son foin, qui attendait et il passait … il passa un bon moment. Enfin, au bout d'un moment, il le vit qui venait par ce chemin et qu'il portait quelque chose.

Il se demandait bien qui c'était. Alors, il v a sous la charrette et il se met à manger. Le patron entendait bien le bruit, mais un moment après il sort de … de sous la charrette, il va au bac, il boit un bon coup, et il se lava et le voici parti se coucher.

Le lendemain matin, le patron lui dit :

« Dis donc, qu'est-ce que tu faisais la nuit sous la charrette ?

- Pourquoi ? Vous m'avez vu ?

- Oui, j'étais sur la charrette.

- Eh bien ! si j'avais su que vous étiez sur le foin, je vous aurais eu mangé aussi bien que le chien que j'étais en train de manger ».

Alors, le patron lui dit : « Tu peux faire ton baluchon, je fais ton compte et tu fiches le camp ». (rires)

E come qu′ èra au mes de junh[52], au moment deu fen, i aïa una chareta[53] de fen qu' èra dafòra. Alòrs, vers onze oras minueit, un ser, eu sortisset e pis eu montet se catar sur la charta.

Eu disset : « 'quí, i' vau le veire sortir e … eu me veira pas. En efech, au bot d'un

moment, le veiqui que sortis de la maison e pis eu prenguet un petit chamin. Lo veiqu í bojat.

Eu disset : « I' le veirai ben tòrnar ».

E pis eu èra totjorn 'quí dins son fen, qu'atendia e quò passava … quò passet un brave [54] moment. *Enfin,* au bot d'un moment, eu le vit que venia par queu chamin e qu'eu portava quauqua ren.

Eu se damandava bien qui qu′ èra. Alòrs, eu vai sos la charta e eu se met a minjar. Le *patron* entendia bien le bruch, *mais* un moment apres eu sortis de … de sos la charta, eu vai au bac, eu beu un bon còp, e eu se lava e lo veiquí partit se cochar.

Le lendeman matin, lo *patron* li disset :

« *Dis donc*, qui es que tu fasias la nueit sos la charta ?

- Parqué ? Vos m'atz vut ?

- Oc-es, i' èra sus la charta.

- E ben, s'i aïa saugut que vos eratz sur le fen, i' vos auriá 'gut minjat *aussi bien* que le chin que i' èra en tren de minjar ».

Alòrs, le *patron* li disset *: «* Tu pòdes faire ton *baluchon*, i' fau ton compte e tu fotes le camp». (*rires*)

Henriette Croisard

[52] [dʒœ̃]
[53] La conteuse, la 1ère fois, prononce [tʃarɛtɔ] mais, par la suite, elle dit [tʃartɔ].
[54] [brɑ:]

[Histoire de patata]

(La conteuse) « Eh bien, voici …

(JLQ) – Oui …

(La conteuse) – Eh bien ! je vais vous raconter une histoire … que j'ai … que je tiens de mon … de mon défunt père. Alors, c'est le loup-garou …

(JLQ) – Oui.

(La conteuse) – Le loup-garou, c'était une bête qui se promenait toutes les nuits … les soirs. Et puis, il y a un soir – vous savez, les jeunes – c'était un dimanche au soir, les jeunes s'étaient regroupés, ils étaient une troupe, peut-être quatre ou cinq, cinq ou six – je ne sais pas – alors il y en a qui s'arrêtait … qui rentrait dans une maison, il y en a deux qui rentraient dans une autre maison, ils rentraient dans une autre maison, c'était un grand village, il y avait beaucoup de filles.

Alors, ce soir-là, ils étaient tous partis, il y en a qui restait tout seul.

« Ah ! dit-il, je suis tout seul, qu'est-ce que je vais faire ? Tiens, je sais où je vais aller. Je vais voir la Mélanie ». Et la Mélanie, elle était dans une maison, un petit peu plus bas, hors du village.

Alors, il la connaissait, cette fille, il alla la trouver. Et puis le voici parti dans ces chemins. Autrefois, il n'y avait pas de bicyclettes, pas de voitures, rien du tout. Il marchait à pied, et puis il marchait tranquillement, ses mains dans ses poches.

Tout d'un coup, dans un détour, il y a une bête qui lui saute sur le dos, elle l'attrape ici derrière … l'épaule et ses deux pattes le tenaient ici, il se secouait bien, il voulait bien l'arracher, il lui tirait ses mains, mais tu ne m'arracheras pas !

Et il le tenait, il le tenait bien !

[Histoire de patata]

(La conteuse) « E ben, veiquí …

(JLQ) – Oc-es …

(La conteuse) – E ben, i' vau vos racontar *une histoire* … qu'i ai … qu'i' tene de mon … de mon defunt paire. Alòrs, qu' es le patatà …

(JLQ) – Oc-es.

(La conteuse) – Le patatà, qu' èra una béstia que se promenava[55] las nueits … los sers. E pis, i a un ser – vos satz los jòunes – qu' èra un dimenche au ser, los jòunes s'aïan gropats, ilhs eran una tropa, *peut-être* quatre o cinc, cinc o sieis – i' sai pas – alòrs i a un que se restava… que rentrava dins-t-una maison, i en a dos que rentravan dins-t-una autra maison, ilhs rentravan dins-t-una autra maison, qu' èra un grand vilatge, quò i aïa beucòp de filhas.

Alòrs, queu ser-'quí, *mince* ! ilhs eran tots bojats, i en a un que restava tot sol.

« A ! eu disset, sei tot sol, qu' es qu'i' vau faire ? Ten, i' sai ente qu'i' vau 'nar. I' vau 'nar veire *la Mélanie* ». E *la Mélanie,* 'l'era dins-t-una maison, un petit bot pus bas, *hors* deu vilatge.

Alòrs, eu la coneissia, quela filha, eu anguet la trobar. E pis le veiquí bojat dins quilhs chamins. D'autras vetz, i aïa pas de bicicletas, pas de *voituras*, ren deu tot. Eu marchava a *pied,* e pis eu marchava tranquilament, sas mans dins sas pòchas.

Tot d'un còp, dins-t-un destorn, i a una béstia que li sauta sus l'eschina, 'la le 'trapa 'quí darrier … l'espanla e sas doas patas le tenian aiquí, eu se secodia ben, eu volia ben io arrachar, eu li tirava sas mans[56,] mas tu m'arracheras pas !

E eu *le* tenia, eu *le* tenia bien !

[55] promenava : [prɔməna:] Forme limousine classique : « permenava ».
[56] [mo]

« Eh bien ! dit-il, me voici bien, qu'est-ce que je vais faire ici ? Ah bien, ma foi, dit-il, tant pis, je vais y aller. Ça fera ce que ça pourra. Je vais aller là-bas ». Je ne me rappelle plus … Mélanie, me semble-t-il, qui c'était.

Alors, le voici parti. Quand il arriva à la porte, il dit : « Ouvrez la porte, je porte le loup-garou ».

Ces gens, ils ne savaient pas. Ils dirent : « Qu'est-ce que c'est de ça » ?

Alors, le père de la maison … le patron de la maison il alla ouvrir la porte.

Il dit : « Ouvrez vite la parte, je porte le loup-garou ». Et puis il rentra à la maison.

Tout le monde était là, la bête sur le dos, tout poilu, tout … Et quand … il dit : « Attends-toi, tu vas voir ».

Il lui flanqua un grand élan, ça l'envoya dans les braises. Ah ! pauvre petit, ça donna un pet, le poil, la peau, tout vola partout. Et puis, il dit, mon vieux .. que tout le monde était là.

« Il ne t'a pas fait de mal ?

- Non. Il ne m'a pas fait de mal, mais il était pesant, eh » !

Alors, bien sûr, cette …et la peau passa par la cheminée. Et puis, le pauvre loup-garou il était là, tout nu. Eh bien ! le loup-garou, eh bien ! à la fin, ça le creva.

Le feu l'avait brûlé, et puis ça l'étouffait dans ce poil où il s'était couché et le loup-garou en creva.

(JLQ) – ils ne surent pas qui c'était ?

(La conteuse) – Ils surent, si. Ils surent qui c'était. Un garçon de leurs plus proches voisins, parce qu'il allèrent … : « Ceci qui est arrivé chez celui-ci, ceci qui est arrivé chez celui-ci … ».

Et puis, le père dit : « Mais ce n'est pas … ce n'est pas mon fils au moins » ? Je ne sais pas comment il s'appelait, je ne me rappelle plus » - et puis il y alla.

Il dit : « Ah ! c'est mon fils, eh oui » !

« E ben, eu disset, me veiquí bien, qu' es qu'i' vau faire 'quí ? A ben, ma fe, eu disset, *tant pis*, i' vau i 'nar. Quò ferá quò quò porá. I' vau 'nar 'lai ». I' me rapele pus … *Mélanie*, m'es eivis, que qu' èra.

Alòrs, le veiquí bojat. Quante eu 'ribet a la pòrta, eu disset : « Eibrissetz la pòrta, i' pòrte le patatà ».

'quela gent, ilhs saïan pas. Ilhs disseten : « Qu'es qu' es de quò » ?

Alòrs, le paire de la maison … le *patron* de la maison eu anguet eibrir la pòrta.

Eu disset : « Eibrissetz viste la pòrta, i' pòrte le patatà ». E pis eu rentret maison.

Tot le monde èra 'quí, la béstia sus l'eschina, tot borrut, tot … E quand …eu disset : « Atend-te, tu vas veire ».

Eu li fotet un grand *élan*, quò l'envoïet dins las brasas. petit, quò balhet un pet, la borra, la peu, tot volet partot. E pis, eu disset, *mon vieux* …que tot le monde èra 'quí.

« Eu t'a pas fach de mau ?

- Non. Eu m'a pas fach de mau, mas eu èra pesant, e ! »

Alòrs, bien sür, quela … e la peu passet par la chaminéia. E pis, le paure patatà eu èra 'quí, tot pelat. E ben, le patatà, e ben, a la fin, quò le crevet.

Le fuec l'aïa bruslat, e pis quò l'estofava dins quela borra ente qu'eu s'aïa cochat e le patatà n'en crevet.

(JLQ) – Ilhs ne saugueten pas qui qu' èra ?

(La conteuse) – Ilhs saugueten, si. Ilhs saugueten qui qu' èra. Un garçon de lors pus pres vesins, parque ilhs angueten …quò se disset le ser dins le vesinatge : « Quò-'quí qu'a 'ribat chas queu-'quí, quò-'quí qu'a 'ribat chas queu-'quí … ».

E pis, le paire disset : « Mas qu' es pas … qu' es pas mon garçon, *au moins* » *?*- I' sai pas coma eu s'apelava, i' me rapele pus -, e pis eu i anguet.

Eu disset : “ A ! qu’ es mon garçon, *eh oui* ! »

Justement, il fréquentait cette fille, et puis voilà. Alors, vous voyez, elle n’est pas bien longue. Je n’en sais pas plus long.

(JLQ) – C’est bien.

(La conteuse) – Vous l’allongerez comme vous pourrez » ! (rires)

Justament, eu frecantava quela filha, *et puis voilà.* Alòrs, vos veïetz, 'l' es pas bien lonja. I' n'en sai pas pus long.

(JLQ) – Qu' es bien.

(La conteuse) – Vos io alongeratz coma vos poratz » ! **(***rires***)**

Henriette Croisard

[Les deux bécasses]

« Dis, femme, notre curé ne doit-il pas venir souper chez nous ce soir ?

- Ah ! oui, je n'y pensais pas, tiens. Mais nous n'avons pas grand-chose pour le recevoir.

- Oh ! bien, laisse donc faire. Je m'en vais aller à la chasse. Si je pouvais tuer quelque bécasse, quelque chose, ça nous servirait pour notre souper.

- Ah ! tu as raison ».

Alors, l'homme alla à la chasse, il tua deux bécasses. Et puis, il revint, porta les deux bécasses à sa femme.

Alors, il s'en alla travailler et puis la femme, dans la journée, elle fit cuire les deux bécasses. Et le soir, quand le curé vint pour souper, l'homme n'était pas rentré. Et la femme, elle, elle avait fait cuire ces bécasses-ci, elle avait goûté avec la voisine. Elles avaient goûté la première et l'avaient finie.

Elles dirent : « Savoir si l'autre est bien bonne » ?

Elles goûtèrent l'autre et elles la finirent encore.

Alors, elle dit au curé :

« Vous ne savez pas ce que mon mari a dit ? Il a dit que si vous étiez encore ici quand il arriverait il vous arracherait les deux oreilles ».

Alors, quand le curé vit venir le mari, il prit la porte et puis il se sauva, en tenant ses deux oreilles.

Et le mari dit : « Laissez … ». La femme dit au mari : « Tu sais, notre curé, eh bien ! il est plus fin que toi. Il a … il a pris les deux bécasses et puis il est parti ».

Alors, le bon… le mari mit le curé à la course, il dit : « Laissez-m'en une, au moins ».

Mais le curé tenait ses deux oreilles. « Elles me font bien besoin toutes les deux » ! et puis il s'en alla.

[Las doas begassas]

« Dija, femna, nòstre curet deu-i-eu pas venir sopar chas nos de ser ?

- A ! oc-es, i' n'i pensava pus, ten. Mas n'am pas grand chausa par le recever.

- O ! ben, laissa donc faire. I' m'en vau 'nar a la chaça. S' i' poïe tuar quauqua begassa, quauqua ren, quò nos sarvirí par nòstre sopar.

- A ! t'as ben rason, ten ! »

Alòrs, l'òme anguet a la chaça, eu tuet doas begassas. E pis eu tòrnet, pòrtet las doas begassas a sa femna.

Alòrs, eu s'en anguet travalhar e pis la femna, dins la jornada, 'la fit cueire las doas begassas.E le ser, quante le curet venguet par sopar, l'òme n'èra pas rentrat. E la femna, 'l' aïa fach cueire quelas begassas-'quí, 'l' aïa gostat aveque la veisina. 'l' aïan gostat la prumiera e l'aïan chabada.

'las disseten : « Saver si l'autra es bien bona ? »

'las gosteten l'autra e 'las la chabeten enqueras.

Alòrs, 'la disset au curet :

« Vos satz pas que mon òme a dich ? Eu a dich que si vos eratz enqueras 'quí quante eu arriberí eu vos arracherí las doas aurelhas ».

Alòrs, quante le curet vit venir l'òme, prenguet la pòrta e pis se sauvet, en tenent sas doas aurelhas.

E l'òme li disset : « Laissetz … ». La femna disset à l'òme : « Tu sas, nòstre curet, e ben ! eu es pus fin que te. Eu a … eu a pres las doas begassas e pis eu es bojat ».

Alòrs, le bon… l'òme fotet le curet a la corsa, eu disset : « Laissatz-m'en i-una, *au moins ».*

Mas le curet tenia sas doas aurelhas. « 'las me fan bien *besoin* 'tas doas », e pis eu se 'n anguet. Gabriel Audonnet

[La femme, le curé et le valet]

C'était une bonne femme qui voulait déjeuner avec le curé. Alors elle lui donna rendez-vous et puis le curé bien sûr vint.

Quand ils furent prêts pour manger, le valet répondit, il fit : « Oh » !

Alors le patron était sourd, il dit : « Qu'est-ce qu'il y a donc » ?

Alors, il dit, le valet : « Je ne sais pas. C'est notre patronne qui nous a appelés, et il faut y aller ».

Alors, ils y allèrent, ils arrivèrent. Quand le curé les vit arriver, il dit à sa femme :

« Où est-ce que je vais me fourrer » ?

Alors la bonne femme dit :

« Fourrez-vous dans le four, ici, ils ne vous verront pas ».

Il se fourra dans le four, et puis ils rentrèrent et ils mangèrent.

Quand ils eurent mangé, le valet dit à son patron : « Dites, patron, dit-il, il y a ces poirillons là-bas qui … qui s'abîment, je vais allumer le four et je vais les faire sécher ».

Et la patronne dit : « Ah ! ce n'est pas la peine … ce n'est pas la peine, moi, je le ferai … je le ferai.

- Oui, vous le ferez … mais un jour passe, une autre fois passe et finalement les poirillons s'abîment ».

Alors, il alla chercher des fagots, alluma le four mais quand il allume le four, le curé ne resta pas longtemps dedans, il se sauva.

Bon ! Alors, ce fut manqué.

Et ils se retrouvèrent avec la bonne femme, prirent un autre rendez-vous. Alors le valet bien sûr était encore parti travailler avec son patron.

Quand il vint encore l'heure de déjeuner il répondit encore.

[La femna, le curet e le vaslet]

Qu' èra una bona femna que volia dejunar aveque le curet. Alòrs 'la li balhet rendetz-vos e pis le curet bien seür venguet.

Quante ilhs fiten prestes par minjar, le vaslet responguet, eu fit : « O ! »

Alòrs le *patron* èra sord, eu disset : « Qu'es que i a donc ? »

Alòrs, eu disset, le vaslet : « I' ne sai pas. Qu'es nòstra patròna que nos a sonats, e fau i 'nar ».

Alòrs, ilhs i angueten, ilhs arribeten. Quante le curet los vit arribar, eu disset a la femna :

« Ente qu' i' vau me conhar » ?

Alòrs la … la bona femna li disset :

« Conhatz-vos dins le forn, 'quí, ilhs vos veiran pas ».

Eu se conhet dins le forn, e pis ilhs rentreten e ilhs mingeten.

Quand ilhs agueten minjat, le vaslet disset a son *patron* : »Dijatz, *patron,* eu disset, i

a quilhs perons, 'lai, que … que se 'bismen, vau alumar le forn e i' vau los faire sechar ».

E la patròna disset : « A ! qu' es pas la pena … qu' es pas la pena, me, i' io ferai … i' io ferai.

- Oc-es, vos io feratz … mas quò passa un jorn, passa una autra vetz e finalament los perons se besilhen ».

Alòrs, eu anguet charchar deus fagòts, 'lumet le forn mas qu' es quand eu 'luma le forn, le curet ne restet pas longtemps dedins, se sauvet.

Bon ! Alòrs, quò fit mancat.

E ilhs tòrneten se trobar aveque la bona femna, prengueten un autre rendetz-vos. Alòrs le vaslet bien seür èra enqueras bojat travalhar aveque son *patron.*

Quand quò venguet enqueras l'ora de dejunar eu responguet enqueras.

Alors le va… le patron dit encore au valet : «Que diable y a-t-il qu'elle nous appelle encore, ce matin ?

- Ben, dit-il, je ne sais pas ».

Enfin ils allèrent, ils arrivèrent ici. Quand le curé les vit il dit : « Où est-ce que je vais me fourrer ce matin » ?

- Vous allez monter dans ce grenier. Il y a une grande corbeille, là-haut, où nous mettons les poirillons quand ils sont secs, vous vous fourrez dedans ».

Et le curé monta dans le grenier, il se fourra dans cette grande corbeille.

Et bien sûr le valet et le patron entrèrent et on mangea. Quand ils eurent mangé, le valet dit au patron : « Il y a ces poirillons que j'ai fait sécher l'autre jour là-bas, l'un passe, en prend une poignée et la mange, l'autre passe à son tour en prend autant. Finalement, si ça dure longtemps, il n'y en aura plus ».

Alors le patron dit : «Eh bien, si tu veux.

- Ah non ! dit la patronne, non, non, non, je le ferai, je le ferai.

- Mais vous dites toujours que vous le ferez mais vous ne le faites jamais, et puis ces poirillons s'en vont ».

Il monta dans ce grenier, attrapa cette grande corbeille, ça la fit descendre par l'échelle du grenier pas doucement et le curé se ramassa encore. Le voici parti.

Alors ce fut encore manqué.

Alors le curé et la bonne femme se revirent une autre fois : « Alors, curé, il faudrait quand même que vous veniez pour déjeuner avec moi.

- Ah ! dit-il, je ne peux pas y aller parce que votre valet me tuerait. Comment allons-nous faire ?

- Eh bien ! dit le curé, vous ne savez pas, tôt le matin, j'irai labourer à tel endroit et puis vous me porterez … vous me porterez manger.

- Ah ! oui, c'est une bonne idée. Mais je ne connais pas votre champ.

Alòrs le va… le *patron* disset enqueras au vaslet : « Que diable i a quò que 'la nos sona enqueras eimatin ?

- Ben, eu disset, i' sai pas ».

Enfin ilhs angueten, ilhs arribeten. Le curet èra enqueras 'quí. Quand le curet los vit eu disset : « Ente qu' i' vau me conhar eimatin ?

- Vos vatz montar dins queu grenier. Quò i a una bornha, 'mont, ente que nos metem los perons quand ilhs son secs , vos vos conhatz dedins».

E le curet montet dins le grenier, eu se conhet dins quela bornha. E bien seür le vaslet e le *patron* entreten e quò minget. Quand ilhs agueten minjat, le vaslet disset au *patron* : « I a quilhs perons qu' i' fi sechar l'autre jorn 'lai, i-un que passa n'en pren 'na ponhada e la minja, l'autre passa a son torn n'en pren autant. Finalament, si quò dura longtemps, quò n'i en aurá pus ».

Alòrs, le *patron* disset : « E ben, si tu vòus.

- A ! non, disset la patròna, non, non, non, i' io ferai, i' io ferai.

- Mas vos disetz totjorn que vos io feratz mas vos io fasetz jamai, e pis quilhs perons s'en van ».

Montet dins queu grenier, 'trapet quela bornha, quò la fit descendre par l'eschala deu grenier pas doçament e le curet se 'masset enqueras. Le veiquí bojat.

Alòrs quò fit enqueras mancat.

Alòrs le curet e la bona femna torneten se veire una autra vetz : « Alòrs, curet, quò faurí quand mesme que vos vengetz par dejunar aveque me.

- A ! eu disset, pòde pas i 'nar pace que vòstre vaslet me tuerí.

- Coma que nos vam faire ?

- E ben, le curet disset, vos satz pas, tòst le matin, i' irai laborar a *tel* adreit e pis vos me porteratz … vos me porteratz minjar.

- A ! oc-es, qu'es 'na bona idéia. Mas i' coneisse pas vòstre champ.

- Ce n'est pas difficile : j'ai un bœuf blanc ».

Alors ce fut entendu.

Le matin où c'était entendu, le valet se leva, il alla donner déjeuner aux bœufs, il revient, il dit : « Patron, nous avons un bœuf qui est malade.

- Ah ! bien, c'est un joli coup. Nous n'allons pas pouvoir le lier, nous n'allons pas pouvoir labourer.

- Ah ! si bien, nous allons le lier, nous allons l'envelopper dans un drap et ça le fera transpirer, ça lui fera du bien ».

Et puis bien sûr la bonne femme prépara son déjeuner et puis la voici partie porter manger au curé.

Oui, mais comme le patron avait un bœuf blanc lui aussi, qui était enveloppé dans ce drap, elle se trompa, elle porte encore manger au patron et puis au valet.

« Ah ! femme, tu as bien de la bonté pour nous, nous aurions bien attendu de délier.

- Oh ! bien, ça faisait tard. J'ai dit : « Tiens, ils ont peut-être faim. J'ai porté à manger ».

Bon ! ils se mirent à déjeuner. Et puis le mari dit à sa femme : « Tiens, il y a notre curé qui laboure là-bas plus loin, eh ! il en mangerait bien lui aussi, il déjeunerait bien lui aussi.

- Ah ! tu as bien raison, dit la femme, il déjeunerait bien sûr. Eh bien, je vais aller lui en porter, dit la femme.

Le valet dit : Non, non, je vais y aller, moi. Et puis je vais aller le chercher, moi ».

Le valet alla le chercher et puis en y allant il laissait tomber des bouchées de pain. Et puis il arriva au curé. « Vous ne savez … ». Il dit au curé : « Vous ne savez pas ce que mon patron a dit ? Il a dit que si vous ne vous en alliez pas qu'il viendrait vous chasser à coups de pierres ».

Alors le valet continua … Le curé continua à labourer, le valet s'en retourna.

- Qu' es pas dificile : i' ai un buu blanc ».

Alòrs quò fit entendut.

Le matin que qu' èra entendut, le vaslet se leva, eu anguet balhar dejunar aus buus, eu tòrna, eu disset : « *Patron,* n'am un buu qu'es malate.

- A ! ben, qu' es un brave[57] còp. Nos vam pas poder le liar, nos vam pas poder laborar.

- A ! si-es ben, nos vam le liar, nos vam le plejar dins-t-un linçòu e quò le verá transpirar, quò li verá deu ben ».

E pis bien seür la bona femna preparet son dejunar e pis la veiqui bojada pòrtar minjar au curet.

Oc-es, mas coma le *patron* aïa un buu blanc li *aussi,* qu'èra plejat dins queu linçòu,

'la se trompet, 'la porta enqueras minjar au *patron* e pis au vaslet.

« A ! femna, t'as bien de la bontat par nautres, n'auriam bien atendut de desliar..

- O ! ben, quò faïa tard. I' ai dich : « Ten, ilhs an beleu fam. I' ai pòrtat a minjar ».

Bon ! ilhs se meteten a dejunar . E pis l'òme disset a sa femna : « Ten, i a nòstre curet que labora 'lai pus loenh, e ! eu n'en mingerí plan li 'tot, eu dejunerí plan 'tot li.

- A ! T'as ben rason, disset la femna, eu dejunerí bien seür. E ben, i' vau 'nar i en

pòrtar, que disset la femna.

Le vaslet disset : Non, non, i' vau i 'nar, me. E pis i' vau 'nar le quierre, me ».

Le vaslet anguet le quierre e pis en i anent eu laissava tombar de las gorjadas de pan. E pis eu arribet au curet. « Vos ne satz … ». Eu disset au curet : « Vos ne satz pas quò-'quí que mon *patron* a dich ? Eu a dich que si vos ne vos en anavatz pas qu'eu vendrí vos chaçar a còps de peiras ».

Alòrs le vaslet contunhet … Le curet contunhet a laborar, le vaslet s'en tòrnet.

[57] [brɑ:]

« Qu'est-ce qu'il vous a dit ? dit le patron.

- Eh bien ! il a dit que … qu'il ne voulait pas venir.

- Ah ! c'est embêtant. Je vais aller le chercher, moi ».

Il alla le chercher et puis il vit ces bouchées de pain que le valet avait laissé tomber. En passant, il les ramassait : « Mauvais économe ! mauvais économe » ! Il les mettait dans sa main : « Mauvais économe » !

Quand le curé vit ceci, il croyait qu'il ramassait des pierres pour les lui jeter. Quand il vit ceci, il prit ses deux bœufs et puis en route, il se sauva et il ne mangea pas encore.

« Qu'es qu'eu vos a dich ? que disset le *patron.*

- E ben, eu a dich que … qu'eu voliá pas venir.

- A ! qu' es embestiant. I' vau 'nar le quierre, me ».

Eu anguet le charchar e pis eu vit quelas goladas de pan que le vaslet aïa laissat tombar.

En passent, eu las 'massava : « Meschant mainatgier ! meschant mainatgier ! » eu las metia dins sa man « Meschant mainatgier ! ».

Quand le curet vit quò-'quí, eu creïava qu'eu 'massava de las peiras par li fotre.

Quand eu vit quò-'quí, eu prenguet sos dos buus e pis en rota, eu se sauvet e eu ne minget pas enqueras.

Gabriel Audonnet

Le pari

Eh bien ! à la veillée, il y a un soir, on … ils firent un pari. Ça doit être ceux de Longeville, je crois. Eh !

« Qui est-ce qui aurait le courage d'aller au pont Binot à minuit » ?

Il n'y avait pas bien … Il n'y avait pas bien de gens qui se proposaient.

Il y a une vieille qui dit : « Eh bien ! moi, je vais y aller ».

Elle attrapa son … chat et puis elle le mit dans son tablier. Et arrivée au pont Binot elle entendit une voix qui lui dit : « Remercie d'avoir ton chat matou dans ton tablier ». (rires)

Le pari

E ben, a la velhada, i a un ser, quò … ilhs fiten un pari. Quò deu estre los Lonjavila, creïe. E…

« Qui es-quò qu'aurí le coratge de 'nar au pont Binòt a minueit ? »

N'i aïa pas bien … n'i aïa pas bien de monde que se propausavan.

Quò i a una vielha que disset : « E ben ! me, i' vau i 'nar ».

'la «'trapet son … son chat e pis 'la le metet dins son davantau. E arribada au pont Binòt 'l' entendet una *voix* que li disset : « Remarcie d'aver ton chat maraud dins ton davantau ». (*rires*)

Odette Vignaud

[Autre histoire de loup-garou]

(JLQ) « Oui, ! Jean-Marie, le mois de décembre aussi ils appelaient ça le mois des Avents et il y avait beaucoup de … de bêtes qui se promenaient … pendant ce … ce mois. Il y avait … ils appelaient … ça dépend des communes. Ils parlent … à Oradour, ils disent « le patatou », à Esse, ils disent …

(J.-M. Courivaud) - … le « patata »

(JLQ) – le « patata ». Ailleurs ils disent le loup-garou … Enfin c'est toujours à peu près les mêmes bêtes qui se promènent.

Tu as quelque chose à nous raconter, me semble-t-il.

(J.-M. Courivaud) – Oui, c'est … mais actuellement nous sommes pendant les Avents, eh bien ! bien sûr, maintenant, les gens ne vont plus à la veillée comme dans le temps, et même moi, je ne suis pas bien vieux, mais j'y suis allé quelquefois à la veillée à pied et je sais que les miens me disaient :

« Il faut … faut faire attention, le patata, il court … ».

Alors, je vais vous raconter quelque chose, c'est mon père qui me l'a raconté et, il le tenait ceci, me semble-t-il, de sa mère.

Et les gens dans le temps ce patata c'est des gars qui se déguisaient souvent dans des peaux de bêtes ou n'importe, et ça se passait dans un village de la commune. Ça doit être à Esse, me semble-t-il.

Et un soir, pendant les Avents, qu'est-ce qu'ils vont voir dans la cour charretière ? Un grand porc qui se promenait, ici, au milieu.

Alors, il y avait deux métayers. Ils dirent : « Tu vas voir, nous allons rentrer le porc dans un cachot et puis demain matin nous le tuerons de bonne heure sans que personne le voie. Ça nous fera un joli Noël ».

[Autre histoire de patata]

(JLQ) «Oc-es ! Jan-Màri, le mes de decembre *aussi* ilhs apelavan quò le mes deus Avents[58] e quò i aïa beucòp de … de béstias que se permenavan … pendent queu … queu mes. Quò i aïa … ilhs apelavan… quò depend de la comunas. Ilhs parlen … a Orador, ilhs disen « le pataton », a Essa, ilhs disen …

(J.-M. Courivaud) - … le patatà.

(JLQ) – le patatà. Alhors ilhs disen le lop-garon … *Enfin* qu' es totjorn a pus pres las mesmas béstias que se permenen.

T'as quauqua ren a nos contar, m'es eivis.

(J.-M. Courivaud) – Oc-es, qu' es … mas totaura nos som *pendant* los Avents, e ben, bien seür, aure le monde ne van pus a la velha coma dins le *temps*, e mesme me, i' sei pas bien vielh, *mais* i' ai 'nat quauquas vetz a la velha a *pied* e i' sai que chas nos ilhs me disian :

« Fau … fau faire atencion, le patatà, eu fug … ».

Alòrs, i' vau vos racontar quauqua ren, qu' es mon paire que me io racontat e li, eu io tenia quò, m'es eivis, de sa maire.

E le monde dins lo *temps* queu patatà qu' es deus garçs que se deguisavan sovent de vetz dins de las peus de bestís o n'impòrta, e quò se passava dins un vilatge de la comuna. Quò deu estre a Essa, m'es eivis.

E un ser, *pendant* los Avents, qu' es qu'ilhs van veire dins las charrieras ? Un grand pòrc que se promenava, 'quí, au mitan.

Alòrs, i aïa dos meitadiers. Ilhs disseten : « Tu vas veire, nos vam sarrar le pòrc dins un *cachot* e pis deman matin nos le tueram dabora sens que degun io vissen. Quò nos ferá un brave[59] Nadau ».

[58] Ce substantif, pluriel en Périgord et en languedocien, est prononcé [ãv∗].
[59] [bra :]

En effet ils se mirent … ils rentrèrent le porc, ils lui mirent une bonne tournée de paille et puis ils allèrent se coucher et puis en pensant bien sûr à tuer ce porc le lendemain matin.

. Ça ne se leva point tard le lendemain matin, même avant jour, il ne fallait pas que ça s'entende et que … quelqu'un le voie. Les voici partis.

Ils préparèrent les cordes, les couteaux … Les voici partis dans l'étable et puis, arrivés dans l'étable, qu'est-ce qu'ils vont voir ? Eh bien ! ce n'était plus un porc. Il y avait un grand vieux qui était couché dans la paille et qui était en train de faire des « mudous ». Ah ! des « mudous », pour ceux qui ne savent pas ce c'est, eh bien ! je n'en ai jamais porté, c'est un genre de … de semelles qui sont tressées avec de la paille ou du foin.

Voilà l'histoire du patata qui courait dans le temps et qui faisait tant peur aux gamins quand ils allaient à la veillée.

En effet se meteten … sarreten le pòrc, ilhs i meteten una bona tornada de palha e pis ilhs angueten se cochar e pis *en pensant* bien seür a tuar queu pòrc le lendeman matin.

Quò se levet *point* tard le lendeman matin, mesme avant jorn, quò folia pas que quò s'entendesse e que … quauqu'un io vissen. Los veici bojats.

Prepareten las còrdas, los coteus … Los veici bojats dins l'estable e pis 'ribats dins l'estable qu'es qu'ilhs van veire ? E ben ! quò n'èra pus un pòrc. I aïa un grand vielh qu'èra cochat dins la palha e qu'èra en tren de faire deus mudons. A ! deus mudons, par quilhs que ne san pas quò que qu' es, e ben ! i' n'en ai jamai portat, qu' es un genre de … de las semelas que son treçadas aveque de la palha o deu fen.

Voilà l'histoire de patatà que fuïava dins le *temps* e que faïa tant paur aus *gamins* quand ilhs 'navan a la velha.

Jean-Marie Courivaud

Le lance-pierre

Eh bien ! dans le temps, les gamins n'allaient pas à l'école le jeudi, et c'était à la fin de l'année scolaire et l'instituteur qui était assez méchant d'habitude dit : « Ecoutez, petits, je vous en fais assez voir tout le long de l'année, eh bien ! aujourd'hui nous allons un petit peu nous amuser. Et pour ceci, eh bien ! vous allez me raconter ce que vous pouvez bien faire le jeudi ».

Il y avait « Cuisses plates » qui était au fond de l'école et qui regardait plus souvent dehors que le bureau de l'instituteur.

Il dit : « Ecoute, « Cuisses plates », raconte-moi donc ce que tu fais, toi, le jeudi.

- Oh ! ce n'est pas difficile : le jeudi matin, sitôt levé, je déjeune, je prends mon lance-pierre, et puis je vais me promener par derrière l'enclos, là-bas, en contrebas dans les bois, et puis j'essaie de tuer quelque grive, quelque merle, quelque oiseau. Je passe ma matinée comme ça.

- Eh bien ! c'est bien. Mais l'après-midi, tu ne chasses pas quand même toute la journée ?

- Ah ! l'après-midi, ce n'est pas pareil. Je vais me promener avec les filles.

- Quoi ? Tu vas te promener avec les filles, Eh bien ! dis donc ! Mais tu ne fais pas que te promener ?

- Oh ! non ! quand nous sommes fatigués, nous nous assoyons un petit moment.

- Vous vous assoyez, mais et après ?

- Ah ! vous êtes bien curieux vous aussi, monsieur l'instituteur. Bien, après, je les couche dans l'herbe.

- Tu les couches dans l'herbe ? Ah bien, ça alors ! Mais, et après, qu'est-ce que tu fais ?

- Mais, c'est que vous voulez tout savoir ! Eh bien ! je vais vous le dire : eh bien ! je leur enlève leurs culottes et puis je récupère l'élastique pour faire un autre lance-pierre ».

Lo lança-peira

E ben, dins le temps, los *gamins* 'navan pas a l'escòla le judi, e qu' èra a la fin de l'annada *scolaire* e l'institutor qu' èra *assez* meschant d'abituda disset : "Escotatz, dròlles, i' vos en fase assez veire tot le long de l'annada, e ben einueit nos vam un petit bot nos amusar. E par quò-'quí, e ben vos vatz me racontar quò que vos podetz bien faire le judi".

I aïa Jarras-platas qu'èra au fond de l'escòla e que gaitava pus sovent dafòra que le bureu de l'institutor.

Eu disset : "Escota, Jarras-platas, raconta-me donc quò que tu fas, te, le judi.

- O ! qu' es pas malaisat : le judi matin, sitòst levat, i' dejune, prene mon lança-peira, e pis i' vau me promenar par darrier le coderc, 'lai, 'vau dins los bois, e pis i' essaïe de tuar quauqua griva, quauque marle, quaque auseu. I' passe ma matinada de mesme.

- E ben, qu' es bien. Mas l'apres-mijorn, tu chaces pas quand mesme tota la jornada ?

- A ! l'apres-mijorn, qu' es pas parelh. I' vau me promenar aveque las filhas.

- Qué ? Tu vas te promenar aveque las filhas ? E ben, dis donc ! Mas tu fases pas que te promenar ?

- O, non ! Quand nos som fatigats, nos nos 'sietem un petit moment.

- Vos vos 'sietetz, mas e apres ?

- A ! vos setz ben curiós vos aitot, monsur l'institutor. Ben, apres, i' las coche dins l'arba[60].

- Tu las coches dins l'arba ? A ben, quò-'quí alòrs ! Mas, e apres, qu'es que tu fas ?

- Mas, qu' es que vos vòletz tot saver, vos ! E ben, vau vos io dire : e ben, i' lor enleve

[60] [arb]

loras culòtas e pis i' recupere l'elastic par faire un autre lança-peira" !

Jaquillou et le curé

Eh bien ! quand on parle de curé, ils n'ont point tout le temps été heureux, ces pauvres gens.. Dans le temps, comme aujourd'hui d'ailleurs, mais enfin quoique leur situation s'est bien améliorée.

Alors il fallait leur porter – ils appelaient ça la dîme – alors chaque famille lui apportait ce qu'elle pouvait, suivant leur … leur richesse.

Et il y a une maison, ils portaient régulièrement quand même chez le curé. Il y a un jour, il y a la poule qui avait couvé, elle eut onze petits poulets.

Le père dit : « Tiens, tu vois, Jaquillou, notre poule a eu onze petits poulets, ça ne sera point facile à compter, portes-en donc un au curé ».

Voici Jaquillou parti, porte ce poulet au curé.

« Ah ! dit-il, eh bien ! les tiens c'est du brave monde, eh ! c'est souvent que vous me portez quelque chose. Tu leur diras bien merci, eh » !

Jaquillou revint à la maison et puis la vie se passe comme elle doit se passer.

Quelque temps après, peut-être quinze jours, la truie eut onze petits porcs.

Ah ! le père, bien embêté, cette truie, onze petits porcs, dix tétines. Qui est-ce qui va nourrir le onzième petit porc ?

Jaquillou dit : « Ecoute, papa, nous pouvons bien le porter au curé.

- Tiens, tu as une bonne idée, eh bien ! tu ne sais pas, vas-y donc ».

Voici Jaquillou parti porter ce petit porc au curé.

Et encore le curé : « Ah ! vraiment les tiens c'est du brave monde, eh ! Tout le temps, tu nous … ils nous portent quelque chose. Ah ! tu leur diras bien merci ».

Jaquilhon e le curet

E ben, quand òm parla de curet, ilhs n'an point tot le t*emps* estat urós, queu paubre monde. Dins le *temps*, coma einueit d'alhors, mas *enfin quoique* lor situacion s'a bien ameliorat.

Alòrs quò folia lor pòrtar - ilhs apelavan quò la *dîme* – alòrs chasca familha lor aportava quò qu'ilhs poïan, suivant lor … lor richessa.

E i a una maison, ilhs portavan regulierament quand mesme chas le curet. I a un jorn, i a la pola qu'aïa coat, 'l'aguet onze petits polets.

Le paire disset : « Ten, tu veïes, Jaquilhon, nòstra pola a 'gut onze petits polets, quò será point aisat a comptar, pòrta n'en donc iun au curet ».

Veici Jaquilhon bojat, pòrta queu polet au curet.

« A *!* eu disset, e ben chas vos qu' es deu brave monde, e ! qu' es sovent que vos me pòrtetz quauqua ren. Tu lor diras bien marci, e" !

Jaquilhon tòrnet maison e pis la vita se passa coma 'la deu se passar.

Quauque *temps* apres, beleu quienze jorns, la trua aguet onze petits pòrcs.

A ! le paire, 'quí, bien embestiat, quela trua, onze petits pòrcs, dietz[61] tetinas. Qui que vai nurir lo *onzième* petit pòrc ?

Jaquilhon disset : « Escota, papà, nos pòdem ben le pòrtar au curet.

- Ten, t'as una bona idéia, en ben, tu sas pas, vai i donc".

Veici Jaquilhon bojat pòrtar queu petit pòrc au curet.

E enqueras[62] le curet : « A ! vraiment chas vos qu' es deu brave monde, e ! Tot le temps, tu nos ... ilhs nos pòrten quauqua ren. A ! tu lor diras bien marci".

Jaquillou s'en retourne. Peut-être trois semaines après, voici la femme qui accouche …

[61] [dji]
[62] [ɛ̃krɑ]

du onzième gamin et puis bien sûr c'était une fille.

« Ah bien ! dit le père, il ne manquait plus que ça. Onze gamins et une fille. Eh bien ! elle n'est pas prête de tenir le manche de l'araire ni de la charrue ; Eh bien ! qu'est-ce que nous allons faire » ?

Jaquillou dit : « Mais, l'autre jour, nous avons bien porté le petit porc. Pourquoi nous ne pourrions-nous pas porter … ma petite sœur ?

- Tiens, c'est une idée comme une autre. Va donc la porter au curé ».

Voici Jaquillou parti avec sa petite sœur bien enveloppée dans des langes, tout ceci. Il arrive au presbytère, le curé cassait la croûte.

« Tiens ! c'est encore toi qui es arrivé, Jaquillou ! Ecoute, porte donc ton paquet sur le buffet

et puis nous allons casser la croûte tous les deux.

Les voici qui se mettent à casser la croûte et puis Jaquillou avait faim, c'est qu'il habitait loin.

Et puis tout d'un coup la petite sœur se mit à brailler.

Le curé dit : « Eh bien, qu'est-ce que tu me portes ici, Jaquillou ?

- Eh bien ! c'est ma petite sœur. Que voulez-vous ? Onze gamins à la maison, et puis comme c'est une fille elle n'est point prête à tenir le manche de l'araire ni de la charrue. Alors nous vous l'avons portée, vous vous en occuperez bien.

- Mais que veux-tu que j'en fasse, moi, de ta petite sœur ? Je n'en ai pas besoin. Mais … et puis ce n'est pas moi qui l'ai faite.

- Mais, monsieur le curé, ce n'est pas vous qui aviez fait le petit porc, vous l'avez bien pris quand même » !

Jaquilhon s'en tòrna. Beleu[63] tres setmanas apres, veici la femna qu'acocha … deu *onzième gamin* e pis bien seür qu' èra una filha.

"A ben, le paire disset, quò mancava pus que de quò. Onze *gamins* e una filha. E ben, 'la n'es pas presta a tener la coa de la rabala[64] ni de l'aplech[65]. E ben, qu' es que nos vam faire ? »

Jaquilhon disset : "Mas, l'autre jorn, nos portetem ben le petit pòrc. Parqué nos poriam pas pòrtar ... ma petita sòr ?

- Ten, qu' es una idéia coma una autra. Vai donc la pòrtar au curet »

Veici Jaquilhon bojat aveque sa petita sòr bien plejada dins de la drapela, tot quò-'quí. Eu arriba au *presbytère*, le curet cassava la crosta.

« Ten, qu' es enqueras te que ses 'ribat, Jaquilhon. Escota, pòrta donc ton paquet sus le bufet e pis nos vam cassar la crosta 'tis dos *».*

Los veici que se meten a cassar la crosta e pis Jaquilhon aïa fam, qu' es que eu abitava loenh.

E pis tot d'un còp la petita sòr se metet a coanar.

Le curet disset : « E ben, qu' es que tu me pòrtes 'quí, Jaquilhon ?

- E ben, qu' es ma petita sòr. Qué vòletz-vos ? Onze *gamins* a la maison, e pis coma qu' es una filha 'l' es *point* presta a tener la coa de la rabala ni de l'aplech. Alòrs nos vos l'am portada, vos vos en ocuperatz ben.

- Mas que vòls-tu qu' i' n'en fase, me, de ta petita sòr ? I' n'en ai pas besoenh. Mas …e pis qu' es pas me que l'ai facha.

- Mas, monsur le curet, qu' es pas vos qu'aïatz fach le petit pòrc, vos le prenguetetz bien quand mesme". Jean-Marie Courivaud

[63] [blø]
[64] « *rabala* » : charrue à deux versoirs.
[65] « *aplech* » [apele] : charrue à un seul versoir.

La leçon de catéchisme

C'est deux petits, Jean-Martial et le Toine, ils allaient au catéchisme tous les jeudis matin. Ils n'étaient point en retard. Ils se levaient de bonne heure.

Et puis quand ils furent arrivés devant l'église, ils firent le tour, passèrent derrière le presbytère. Le curé n'était pas levé.

- Ah ! bien, c'est bien embêtant ça. Qu'est-ce que nous allons faire avant qu'il soit levé ? Il ne fait pas chaud. Il faut que nous nous amusions à faire quelque chose.

- Oh ! dit le Toine, regarde donc, là-bas, ils sont en train d'arranger la toiture, va donc chercher une tuile.

- Une tuile ? Qu'est-ce que tu veux faire ?

- T'occupe ! Va chercher une tuile « .

Voici le Toine qui va chercher une tuile et puis il fit un bonhomme sur la porte de l'église. Un bonhomme, tout ce qu'il fallait.

Et pis au bout d'un moment voici le curé qui se lève et puis il les appelle.

« Allez, mes petits, vous allez venir et puis vous allez réciter votre leçon ».

Ils rentrèrent, firent leur prière et pis commencèrent leur leçon de catéchisme.

« Qui a fait l'homme » ?

Les petits se regardèrent. Ils ne répondirent pas.

« Allons ! Vous avez bien appris votre leçon ! Qui c'est qui a fait l'homme ?

Jean-Martial dit en baissant la tête : « C'est pas moi, monsieur le curé.

- Allons ! Allons ! assez de bêtises pour ce matin. Toine, qui a fait l'homme ?

- C'est … c'est moi, monsieur le curé, mais c'est Jean-Martial qui a fait le robinet ».

La leçon de categisme

Qu'es dos petits, Jan Marçau e le Toana, ilhs 'navan au categisme tots los judis matin. Ilhs n'eran *point* en retard. Ilhs se levavan dabora.

E pis quand ilhs fiten 'ribats davant l'eglisa, fiten le torn, passeten darrier le *presbytère.* Le curet n'èra pas levat.

- A ! ben, qu'es ben embestiant quò-'quí. Qu' es que nos vam faire avant qu'eu sia levat ? Quò fai pas chaud. Fau que nos nos amusem a faire quauqua ren.

- O ! i a le Toana que disset, gaita[66] donc, lai, ilhs son apres esgar la toitura, vai quierre un teule.

- Un teule ? Qu'es que tu vòus faire ?

- T'ocupe ! Vai quierre un teule ».

Veici le Toana que vai quierre un teule e pis eu fit un bonòme sur la pòrta de l'eglisa. Un bonòme, tot quò quò folia.

E pis au bot d'un moment veici le curet que se leva e pis eu los apela.

« *Allez* ! mos petits, vos vatz venir e pis vos vatz recitar vòstra leçon ».

Rentreten, fiten lor priera e pis comenceten lor leçon de categisme.

« Qui qu'a fach l'òme ? »

Los petits se gaiteten. Respongueten pas.

« *Allons* ! Vos atz ben apres vòstra leçon ! Qu' es qu'a fach l'òme ? »

Jan Marçau disset en baissant la testa : « Qu' es pas me, monsur le curet.

- *Allons ! Allons ! assez* de bestisas par eimatin. Toana, qui qu'a fach l'òme ?

- Qu' es … qu' es me, monsur le curet, mas qu' es Jan Marçau qu'a fach le robinet ».

Jean-Marie Courivaud

[66] [gə]

BIBLIOGRAPHIE

Etudes et Atlas linguistiques

ALIBÈRT, Loïs (1976). *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians.* Montpelhièr : Centre d'Estudis Occitans.

BEC, Pierre (1970-1971). *Manuel pratique de philologie romane*. Paris, Picard (2 vol.)

BEC, Pierre (1973). *La langue occitane*, Paris, Que sais-je ?, PUF. (1ère éd. 1963)

BEQUET, E. (1935). *Essai sur les pronoms personnels employés à Cellefrouin*, Angoulême, Etudes locales.

BONNET, Christian, coord. (2001). *La lenga d'aur. L'occitan, patrimoine linguistique de Poitou-Charentes. Etudes sur la langue et la littérature modernes*, Engolesma Conversa occitana en Charanta.

BRUN-TRIGAUD, Guylaine (1990). *Le Croissant : le concept et le mot – Contribution à l'histoire de la dialectologie française au XIXème siècle,* Centre d'Etudes linguistiques Jacques Goudet.

CAPPEAU, Paul (2011). *La transcription et ses entours,* dans *Le langage et ses niveaux d'analyse. Cognition, production de formes, production de sens* (Jean Chuquet, dir.), Rennes, PUR.

CHABANEAU, Camille (1980). *Grammaire limousine*, Marseille, Laffitte (réimpr. de l'éd. de 1876).

COQ, Marcel (1974 – 1977 - 1978). *La limite linguistique du limousin dans le département de la Charente*, Tulle, Lemouzi - nos 52, 61 et 68. Etude parue aussi dans la revue Quaserns de linguistica occitana, n° 6, 1977, p. 3 – 13 et dans La lenga d'aur (2001) Engolesma, Concversa Occitana en Charanta, p. 41 – 51.

DOURDET, Jean-Christophe (2006). *Accentuation et intonation en occitan limousin.* Université de Poitiers.

DOURDET, Jean-Christophe (2011). *L'atypicité accentuelle et l'intonation de l'occitan limousin*, thèse de doctorat, université de Poitiers.

JAGUENEAU Liliane (1987). *Structuration de l'espace linguistique entre Loire et*

Gironde. Analyse dialectométrique des données de l'Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest, Toulouse-Le-Mirail : thèse de Doctorat.

JAGUENEAU, Liliane (2001). « *L'occitan de Charente : principaux traits linguistiques* », La lenga d'aur: p. 25-39.

JAGUENEAU, Liliane, Renault Danièle (1981). *Index analytique et géographique de la Grammaire istorique des parlers provençaux modernes* (Jules Ronjat), IEO de la Vienne.

LAVALADE, Yves (1986). *L'accentuation occitane (Haut-Limousin)*, Limoges, La Clau Lemosina.

LAVALADE, Yves (1987). *La conjugaison occitane (limousin)*, Institut d'Estudis Occitans- Limoges, La Clau Lemosina.

LAVALADE, Yves (1991). *Le limousin : dialecte occitan,* Limoges, *La clau lemosina*, CLEO.

MASSIGNON Geneviève, HORIOT Brigitte (1971-1983). *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Saintonge, Aunis, Angoumois)*, éd. du CNRS, vol.1 : 1971, vol.2 : 1974, vol.3 : 1983 (ALO).

PIGNON, Jacques (1960). *L' évolution phonétique des parlers du Poitou*, *(Vienne et Deux-Sèvres*). Paris, Editions d'Artrey.

QUÉRIAUD, Jean Louis (1974). *Le parler nord occitan de Confolens et de ses environs*, Limoges, Société d'Ethnographie du Limousin et de la Marche.

QUINT, Nicolas (1991). *Le parler marchois de Saint-Priest-La-Feuille (Creuse)*, Limoges : La Clau Lemosina – N° spécial.

QUINT, Nicolas (1996). *Grammaire du parler occitan nord-limousin marchois de Gartempe et de Saint-Sylvain-Montaigut (Creuse)*, Limoges: La Clau Lemosina – N° spécial 4ème trimestre 1996

QUINT, Nicolas (2002). "*Le marchois: problèmes de norme aux confins occitans*" [CAUBET Dominique, & CHAKER Salem, & SIBILLE Jean (2002) (dir.) *Codification des langues de France*, Paris: L'Harmattan, actes du colloque "Les langues de France et leur codification", Paris, INALCO, 29-31 mai 2000: 63-76]

RONJAT, Jules (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes .* Mâcon : Protat.

RONJAT, Jules (1930-1941). *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes,*

Montpellier, 4 tomes

ROUSSELOT, Pierre-Jean (1891). *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, Paris : Welter.

SUMIEN, Dominique (2004). *La standardisation pluricentrique de l'occitan. Nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique*, thèse de doctorat, Montpellier III (éditée en 2006 par Brepols).

TOURTOULON (DE) Charles et BRINGUIER Octave, (1876). *Rapport sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, Paris, Imprimerie Nationale [réimpr. sous le titre *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, Lo chamin de Sent Jaume (2007).

Etudes et éditions de littérature orale

ARNAUDIN Félix (1994). *Oeuvres complètes 1. Contes populaires de la Grande-Lande,* éd. par Jacques Boisgontier et Guy Latry, avec des commentaires de Marie-Claire Latry , éd. Confluences et Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

BELMONT, Nicole (1999). *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale*, Paris, Gallimard

BELMONT, Nicole (2009-2010). « *De « la belle forme orale » à la « pâleur du texte imprimé »*, *Port-Acadie n° 16-17* : 25-31 (http://id.erudit.orgiderudit/045127ar, 16 novembre 2011)

BERGERON, (2009-2010). « *De la transcription — Quelques considérations sur l'édition en orature* », *Port-Acadie n° 16-17* : 45-59 (http://id.erudit.orgiderudit/045129ar, 16 novembre 2011)

BLADÉ, Jean-François (1886). *Contes populaires de la Gascogne* (3 vol.). Paris : Maisonneuve (réédition 1967).

BODON, Joan (1984). *Contes del Drac.* Disque 33 tours, I.E.O. de la Vienne.

BOUCHERON, Suzanne (1978). *Contes dau cortiu.* Limoges : *La Clau lemosina* – N° spécial.

BOURBOULOUX Andrée, JAGUENEAU Liliane, VALIÈRE Michel (1996). *Littérature orale du Plateau de Pompadour (Corrèze). Contes et parlotes. Andrée Bourbouloux raconte*, Poitiers, IEO.

CADET Albertine – THOMAS Gérald – LECUILLER Jacques – JOUDOUX Robert – BUCHE Raymond – BONNAUD Pierre – DUGUET Jacques ((2009). *Contes de Jean-le-Sot.* Tulle : *Lemouzi* – N° 191.

CAZE, Marcellin (1996). *Fables, contes et « gnorles » en langue limousine et traduction française.* Tulle : *Lemouzi* – N° 140.

CHAUVIN Jacques et BALDIT Jean-Pierre (1991). *Contes populaires limousins : la Haute-Marche.* Tulle : *Lemouzi* – N° 118.

CHOLET, Edouard (1932). *Lâ gnorlâ de Lingamiau.* Limoges : Ducourtieux.

Conterra (s.d.) DVD regroupant 4 conteurs occitans sur 3 territoires : le Limousin, le Quercy et le Rouergue. I.E.O. dau Lemosin.

COUGNOUX, Antoinette. (1985). *Contes des Monédières.* Tulle : *Lemouzi* – N° 94.

DAU MAS, Susanna (1985). *Contes de la Catarina daus Ponts.* Limoges : *La Clau lemosina* – N° spécial.

DAU MAS, Susanna (1988). *Contes pebrats.* Limoges : *La Clau lemosina* – N° spécial.

DELPASTRE Marcelle (1970). *Contes populaires du Limousin.* Tulle : *Lemouzi* – N° 33.

DELPASTRE Marcelle (1974). *Nouveaux contes et proverbes limousins.* Tulle : *Lemouzi* – N° 50.

DELARUE Paul, TENÈZE Marie-Louise (2002). *Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France*. Edition en un seul volume reprenant les quatre tomes publiés entre 1976 et 1985. Paris : Maisonneuve et Larose.

Ecrivajhes (1985), collection Parlanjhe, 1874 – 1984, anthologie en poitevin-saintongeais, Edition UPCP/Geste paysanne.

FABLIAUX*, Contes et miracles* (1963). R.-H. Guerrand (éd.) - Le livre Club du libraire, Paris.

FABRE Daniel, LACROIX Jacques (1973 - 1974). *La Tradition orale du conte occitan*, Toulouse, I.E.O., 2 volumes.

FOUCAUD, Jacques (1809), *Quelques fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousin,* Limoges : Imprimerie Bargeas (2 tomes).

FOUCAUD, Jacques (1835), *Fables choisies de La Fontaine mises en vers patois limousin,* Nouvelle édition, Limoges : Imprimerie Bargeas.

FOUCAUD, Jacques (1866). *Poésies en patois limousin – Édition philologique*

complètement refondue pour l'orthographe. Paris : Didot.

JAGUENEAU, Liliane, VALIÈRE Michel (1978). *L'èga blanca*, Poitiers, I.E.O. de la Vienne.

LABELLE, Ronald (2009-2010). *« De la parole des conteurs aux contes édités : l'exemple de l'Acadie* », *Port-Acadie n° 16-17* : 61-71 (http://id.erudit.orgiderudit /045130ar, 16 novembre 2011)

LABRIE, Vivian (1982). *Précis de transcription d'archives orales.* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LAVIÈRLA, Valentin (1991). *Cogtes de la Haute-Marche.* Limoges : La clau lemosina – N° spécial.

Lemouzi, (1893-1931 ; 1961), Tulle (Corrèze)

LODDO, Daniel (1993). *Contes e racontes dels Monts de La Cauna.* Rodez : La Talvera.

LODDO, Daniel (1991). *Contes e racontes de la Montanha d'Angles,* Rodez : La Talvera.

PICHETTE, Jean-Pierre (2009-2010) « De l'oral à l'écrit : toute une histoire », *Port-Acadie n° 16-17* : 147-223 (http://id.erudit.orgiderudit/045138ar, 16 novembre 2011)

PICHETTE, Jean-Pierre (2009-2010). *«* Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition », *Port-Acadie n° 16-17* : 225-253 (http://id.erudit.org/iderudit/045139ar, 16 novembre 2011)

PICHETTE, Jean-Pierre (2009–2010). *Éditer des contes de tradition orale : pour qui ? comment ?* , *Port-Acadie* n° 16-17, automne 2009-printemps 2010, Montréal (Canada) : Érudit (http://id.erudit.org/iderudit/045126ar, 16 novembre 2011)

REBIER, Jean (1936). *Per divertî lo gen – Chansous lemouzinas.* Limoges : Lagueny.

REBIER, Jean (1946). *Lou toupi sabourous.* Limoges : Éditions du Galetou.

RICHARD, François (1824, 1849, 1899). *Poésies en patois limousin et en français.* Limoges : Ducourtieux.

ROGIER, Peire (1981). *Contes d'a Senta-Anna.* Limoges : *La clau lemosina* – N° spécial.

SOUBRENIE, Antoine (1988). *Nhòrlas del pair Tianet.* Limoges : *La Clau lemosina* – N° spécial.

VALIÈRE, Michel et ROBERT, Catherine (1983) « Le conte du curé de Marie Prieur », dans *Langue et littérature Orales dans l'Ouest de la France, Actes du Colloque d'Angers* (14 et 15 mai 1982), Angers : Presses de l'Université.

VALIÈRE, Michel (2006). *Le conte populaire – Approche socio-anthropologique,* Paris : Armand Colin.

VINCENT, François (1979). *Boireton,* Limoges : *La Clau lemosina* – N° spécial.

Autres études

AARNE, Anti -THOMPSON Stith (1961). *The Types of the Folktale. A classification and Bibliography*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.

BONNET, Christian (2001). « *Entre vernaculaire et véhiculaire* … 4ème Colloque de la S.E.F.C.O. des 23-24 octobre 1993 à Saintes. Engolesma : *La lenga d'aur*, p. 97-112.

BONNET, Christian (Mai-Juin 1995). « *Entre vernaculaire et véhiculaire : l'écrit occitan à l'époque moderne (XVIe-XIXe siècles, dans les confins nord-ouest du domaine* l*inguistique*) », *Aguiaine*, *Bulletin de la Société d'Études Folkloriques du Centre-Ouest*, p. 17 – 32

DESROZIER, Peir et ROS, Joan (1974). *L'ortografia occitana, lo lemosin.* Montpelhièr : Centre d'Estudis Occitans.

DUPUY, André (1976). *Historique de l'Occitanie*, Montpellier : Connaissance de l'Occitanie

GOURSAUD, Albert (1976, 1977, 1978, 1981). *La société rurale traditionnelle en Limousin – Ethnographie et folklore du Haut-Limousin et de la Basse-Marche.* Paris : G.P. Maisonneuve et Larose (4 volumes). Le volume 4 est consacré plus particulièrement à la littérature populaire.

LEPROUX, Marc. *Météorologie populaire en Charente,* in Études charentaises – N° 11 Janvier, février, mars 1969 – p. 546 – 554 et N° 12 Avril, mai , juin 1969 – p. 588 – 605.

Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois poitevin d'une partie de l'arrondissement de Confolens, département de la Charente *(Traduction de la)* (1806), in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome VI, 1824 (483).

TERRACHER, André-Louis (1914). *Les aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois – Atlas.* Paris : Champion.

Dictionnaires et glossaires

ALIBERT Louis (1966). *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens.* Toulouse : Institut d'Etudes Occitanes.

BÉRONIE, Nicolas (1971). *Dictionnaire du patois du Bas-Limousin (Corrèze) et plus particulièrement des environs de Tulle.* Genève : Slatkine Reprints.

DANIEL, Jean (1978). *Dictionnaire français-périgourdin.* Marseille : Laffitte Reprints.

DHÉRALDE, Léon (1968). *Diciounari de lo lingo limousino.* Limoges : Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines.

FAURY, Jacques (2012). *Le parler Charentocien – Le limousin de la Charente.* Romorantin : Communication-Presse-Edition.

GONFROY, Gérard (1975), *Dictionnaire normatif limousin-français*, Tulle, éd. Lemouzi.

HONNORAT, Simon Jude (1847). *Dictionnaire provençal-français, ou Dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne, suivi d'un vocabulaire franco-provençal.*Digne : Repos. 2 vol. *(Livre numérique Google, consulté à diverses reprises en avril-mai 2012).*

LABORDE, Raymond (1978). *Lexique limousin d'après les œuvres de Joseph Roux.* Marseille : Laffitte Reprints.

LAVALADE, Yves (1997). *Dictionnaire français-occitan (limousin),* Limoges, éd. L. Souny.

LAVALADE, Yves (1999). *Dictionnaire occitan-français (limousin)*, Limoges, éd. L. Souny.

LAVALADE, Yves (2010A). *Dictionnaire d'usage occitan/français – Limousin, Marche, Périgord* – Bassac : I.E.O. dau Lemosin.

LAVALADE, Yves (2010B). *Dictionnaire français/occitan – Limousin, Marche, Périgord – 3ème édition.* Bassac : I.E.O. dau Lemosin.

PAGNOUX, R.oger (2005). *Glossari lemosin , Contribution a l'estudi de la linga lemosina.* I.E.O. dau Lemosin, Terra d' Oc, Seccion occitana de R.A.C.I.N.E.

REZEAU, Pierre (dir.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*, Strasbourg, INALF.

TINTOU, Michel (2006). *Dictionnaire français-limousin.* Tulle : Editions Lemouzi.

VEYRET-LOGERIAS, Gabriel (1983). *Petit vocabulaire de langue limousine d'un*

village du Nord Confolentais. Ansac-sur-Vienne : l'auteur.

Documents de Charente occitane (littérature orale, théâtre et divers)

BONNET Christian (1995). *F. Rempnoux et la pastorale occitane au XVIIe siècle.* Angoulême : *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, 151e année / N° 4, p. 226 -247.

BONNET Christian (1996). *Les Amours de Colin et Alyson (texte de l'édition de Paris, 1641, établi avec traduction et glossaire par Christian Bonnet*). Angoulême : Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique de la Charente, 152e année/N° 1, p. 24 – 72.

BONNET Christian (2001). *François Rempnoux, Les Amours de Colin & Alyson – La littérature occitane entre Baroque et Classique.* I.E.O. de la Charente : Fédérop.

BOULANGER Pierre (1968, 1976). *Quelques exemples de littérature orale en Confolentais*, *Revue Etudes limousines, Bulletin de la SELM*, n°30 (105-106) et n° 60 (15-18).

BOULANGER Pierre (2001). « *Une prière populaire. Le petit credo* » (Bonnet 2001, La Lenga daur : 77).

BOULANGER, Pierre (2009). *Confolens à la veille de la Révolution.* Saint-Junien : Texto.

CHRÉTIEN, Gisela (1984). *Un paisan lemosin dins las annadas 50.* Orlhac : Lo Chamin de Sent-Jaume.

COMBROUZE-LAFAYE, Catherine (2000). *Le livre d'Esse Charente limousine.* St-Maurice-des-Lions: Edigraphic.

COQUEBERT DE MONTBRET, Charles Étienne (1831). *Mélanges sur les langues, dialectes et patois; renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différents, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la géographie de la langue française »*, Paris, au bureau de l'Almanach du Commerce, chez Delaunay, au Palais Royal, et chez les principaux libraires.

CORDEROY DU TIERS, Jacques (1937). *Pays Confolentais.* Saint-Junien : L'Abeille

Etudes linguistiques, traditions et progrès (1963) : Bulletin de la Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines, Limoges. Nouvelle dénomination (2007) : Société d'Ethnographie et de Sauvegarde

des Patrimoines en Limousin (S.ES.PA.LIM.). Pageas (Haute-Vienne)

Etudes locales de la Charente (1920 – 1947). Inspection académique de la Charente, Angoulême.

FAVRAUD, Alexis (1889). *Le Noël de Theuet en patois du canton de La Rochefoucauld.* Angoulême : Debreuil.

FAVRAUD, Alexis (1890), *Grammaire du patois de Couture d'Argenson* (manuscrit)

La lenga d'aur (2001). *L'occitan, patrimoine linguistique de Poitouu-Charentes – Etudes sur la langue et la littérature modernes réunies par Bonnet Chr. .* Engolesma : Conversa occitana en Charanta.

Lemosins Chantem nòstre pais (2002), ADDM 16 et Lo Gerbo Baudo de Confolens. Quatre CD et livret comprenant textes en occitan, partitions et traduction française.

MAILLET, Marie-Christine, BOULANGER, Pierre, POURCELOT, Jean-Michel (2001), *Quelques exemples de littérature orale recueillis en Confolentais* (Bonnet 2001 : 78-81).

MICHON, Jean-Hippolyte (1844). *Statistique monumentale de la Charente.* Paris : Derache.

Nhòrlas de Charente Limousine : 15 textes (conteurs d'Esse et Confolens) enregistrés par Michel Valière, ethnologue. – Coproduction : Eveil Culturel et Populaire d'Esse et Lo Gerbo Baudo de Confolens.

Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois limousin d'une partie du l'arrondissement de Confolens (Traduction de la), département de la Charente (1806), in *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome VI – 1824 – p. 493.

Quaserns de lingüistica occitana, Institut d'Estudis Occitans, seccion dau Puei de Dòma, 1977 .

QUÉRIAUD, Jean Louis (1992). *Contes, légendes et récits de Charente limousine*, La Couronne (Charente), CDDP.

QUÉRIAUD, Jean Louis (1997). *Coutumes, contes et dictons de Charente limousine*, La Couronne (Charente), CDDP.

QUÉRIAUD Jean Louis (depuis 2007). *Paja occitana – Texte et traduction.* Journal mensuel *Est Charente.*

QUÉRIAUD, Jean Louis (mars 1979 - décembre 1986). *Cronica occitana,* Journal *Le Confolentais.*

SALLES, Annie (2009), *Enquête en occitan limousin recueillie par Liliane Jagueneau à Montrollet (Charente Limousine) le 5 aout 2006*, DU Langues régionales (occitan), Faculté des Lettres et des Langues de l'Université de Poitiers.

VALIÈRE, Michel – PINTUREAU, Nicole (1994). *Paroles d'or et d'argent.* : La Couronne : C.D.D.P. de la Charente.

Documents d'enquête pour l'édition des Contes de l'est du Confolentais

Lacroix Pierre Titres Enquête réalisée le à Phonogramme1986-

Fonds Quériaud

ANNEXES

ANNEXE 1 Formes verbales du Confolentais

- **AVER Présent de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1 ai	[ɛ]	ai	[ɛ]	*j'ai*
S2 as	[ɑ]	as	[ɑ]	*tu as*
S3 a	[ɔ]	a	[ɔ]	*il a*
P1 avem / am	[avɛ] / [ã]	am	[ã]	*nous avons*
P2 avètz / atz	[ave] / [ɑ:]	atz	[ɑ:]	*vous avez*
P3 an	[ã]	an	[ã]	*ils ont*

- **AVER Imparfait de l'indicatif**

Haut –limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1 aviá	[avjɔ]	aïa	[ajɔ]	*j'avais*
S2 avias	[avjɑ]	aïas	[ajɑ]	*tu avais*
S3 aviá	[avjɔ]	aïa	[ajɔ]	*il avait*
P1 aviam	[avjã]	aïam	[ajã]	*nous avions*
P2 aviatz	[avjɑ:]	aïatz	[ajɑ:]	*vous aviez*
P3 avian	[avjã]	aïan	[ajã]	*ils avaient*

- **AVER** (*avoir*) **Prétérit de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	aguei / agui	aguei / agui	[age] / [agi]	*j'eus*
S2	agueras / agués	aguetés	[agete]	*tu eus*
S3	aguet	aguet	[age]	*il eut*
P1	aguerem / agueram / aguem	aguetem	[agetɛ̃]	*nous eûmes*
P2	agueretz / agueratz / aguetz	aguetetz	[agete]	*vous eûtes*
P3	agueren / agueron	agueten	[agetɛ̃]	*ils eurent*

- **ESTRE / ESSER** (*être*) **Présent de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalazde, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	sui / sei	sei	[se]/ [saj]	*je suis*
S2	ses	ès / ses	[e] / [se]	*tu es*
S3	es	es	[e]	*il est*
P1	sem / som	som	[sɔ̃]	*nous sommes*
P2	setz	setz	[se]	*vous êtes*
P3	son	son	[sɔ̃]	*ils sont*

- **ESTRE / ESSER Imparfait de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	èra / èria	èra	[erɔ]	*j'étais*
S2	eras / erias	eras	[erɑ]	*tu étais*
S3	èra / èria	èra	[erɔ]	*il était*
P1	eram/ eriam	eram	[erɑ̃]	*nous étions*
P2	eratz / eriatz	eratz	[erɑ]	*vous étiez*
P3	eran / erian	eran	[erɑ̃]	*ils étaient*

- **ESTRE / ESSER Prétérit de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	fuguei	fi	[fi]	*je fus*
S2	fugueres / fugueras	fites	[fite]	*tu fus*
S3	fuguet	fit	[fi]	*il fut*
P1	fuguerem / fugueram	fitem	[fitɛ̃]	*nous fûmes*
P2	fugueretz / fugueratz	fitetz	[fite]	*vous fûtes*
P3	fugueren / fugueron	fiten	[fitɛ̃]	*ils furent*

- **PARLAR Présent de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parle	parle	[parle]	*je parle*
S2	parlas	parlas / parles	[parlɑ] / [parle]	*tu parles*
S3	parla	parla	[parlɔ]	*il parle*
P1	parlam / parlem	parlem	[parlɛ̃]	*nous parlons*
P2	parlatz / parletz	parletz	[parle]	*vous parlez*
P3	parlan / parlen	parlen	[parlɛ̃]	*ils parlent*

- **PARLAR Futur de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parlarai	parlerai	[parlərɛ]	*je parlerai*
S2	parlaras	parleras	[parlərɑ]	*tu parleras*
S3	parlara	parlera	[parlərɔ]	*il parlera*
P1	parlaram / parlarem	parleram	[parlərɑ̃]	*nous parlerons*
P2	parlaratz / parlaretz	parleretz	[parlərə]	*vous parlerez*
P3	parlaran / parlaren	parleran	[parlərɑ̃]	*ils parleront*

- **PARLAR Prétérit de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	parlei	parlei / parlí[67]	[parlɛ] / [parli]	*je parlai*
S2	parleres / parleras	parletes	[parlete]	*tu parlas*
S3	parlet	parlet	[parle]	*il parla*
P1	parlerem / parleram	parletem	[parletɛ̃]	*nous parlâmes*
P2	parleretz / parleratz	parletetz	[parlete]	*vous parlâtes*
P3	parleren / parleran	parleten	[parletɛ̃]	*ils parlèrent*

- **ANAR/ 'NAR (*aller)* Présent de l'indicatif**

[67] A la première personne du singulier, les deux formes peuvent coexister, parfois chez le même locuteur.

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	vau	vau / vai	[vaw] / [vaj]	*je vais*
S2	vas	vas	[vɑ:]	*tu vas*
S3	vai	vai	[vaj]	*il va*
P1	vam / anam	vam	[vã]	*nous allons*
P2	vatz / anatz	vatz	[vɑ:]	*vous allez*
P3	van	van	[vã]	*iIs vont*

- **ANAR/ 'NAR (*aller*) Prétérit de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	anei / 'nei	anguei / anguí	[ãgɛ] / [ãgi]	*j'allai*
S2	anès / aneres	anguetes	[ãgete]	*tu allas*
S3	anet	anguet	[ãge]	*il alla*
P1	anerem / aneram	anguetem	[ãgetɛ̃]	*nous allâmes*
P2	aneretz / aneratz	anguetetz	[ãgete]	*vous allâtes*
P3	aneren / aneran	angueten	[ãgetɛ̃]	*ils allèrent*

- **FAIRE / FAR** (*faire*) **Présent de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	fau / fase	fau	[faw]	*je fais*
S2	fas / fases	fas / fases	[fɑ:] / [faze]	*tu fais*
S3	fai / fase	fai	[faj]	*il fait*
P1	fam /fasem	fam / fasem	[fã] / [fazɛ̃]	*nous faisons*
P2	fatz / fasetz	fatz / fasetz	[fɑ:] / [faze]	*vous faîtes*
P3	fan / fasen	fan / fasen	[fã] / [fazɛ̃]	*ils font*

- **FAIRE / FAR Imparfait de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	fasiá	faïa	[fajɔ]	*je faisais*
S2	fasiás	faïas	[fajɑ:]	*tu faisais*
S3	fasiá	faïa	[fajɔ]	*il faisait*
P1	fasiam	faïam	[fajɑ̃]	*nous faisions*
P2	fasiatz	faïatz	[fajɑ:]	*vous faisiez*
P3	fasián	faïan	[fajɑ̃]	*ils faisaient*

- **FAIRE / FAR Prétérit de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	faguei	Fi	[fi]	*je fis*
S2	fagueres	Fites	[fite]	*tu fis*
S3	faguet	Fit	[fi]	*il fit*
P1	faguerem	Fitem	[fitɛ̃]	*nous fîmes*
P2	fagueretz	Fitetz	[fite]	*vous fîtes*
P3	fagueren	fiten	[fitɛ̃]	*ils firent*

- **PODER (*pouvoir*) Présent de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	pòde	pòde	[pɔde]	*je peux*
S2	pòdes	pòts	[pɔ]	*tu peux*
S3	pòt	pòt	[pɔ]	*il peut*
P1	podem	pòdem	[pɔdɛ̃]	*nous pouvons*
P2	podetz	pòdetz	[pɔdej]	*vous pouvez*
P3	pòden	pòden	[pɔdɛ̃]	*ils peuvent*

- **PODER Imparfait de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	podiá	poïa	[pujɔ]	*je pouvais*
S2	podiás	poïas	[pujɑ:]	*tu pouvais*
S3	podiá	poïa	[pujɔ]	*il pouvait*
P1	podiàm	poïam	[pujã]	*nous pouvions*
P3	podiàtz	poïatz	[pujɑ:]	*vous pouviez*
P3	podián	poïan	[pujã]	*ils pouvaient*

- **PODER Futur de l'indicatif**

Haut-limousin (Lavalade, 1987)		Confolentais		*Traduction en français*
S1	podrai	porai	[puraj]	*je pourrai*
S2	podras	poras	[purɑ:]	*tu pourras*
S3	podra	porá	[purɔ]	*il pourra*
P1	podrem / podram	poram	[purã]	*nous pourrons*
P2	podretz / podratz	poratz	[purɑ:]	*vous pourrez*
P3	Podran	poran	[purã]	*ils pourront*

Annexe 2 Carte de Marcel Coq (*Lemouzi*, 1977)

Marcel Coq, professeur d'histoire-géographie à Confolens, puis d'histoire-géographie et occitan à Chasseneuil, a publié dans la revue *Lemouzi* (1977) une étude sur la limite occidentale du limousin linguistique en Charente. S'appuyant sur des enquêtes dont la plupart ont été effectuées au XIXème siècle et sur ses investigations personnelles, il étudie comment se fait la transition de l'occitan haut-limousin au poitevin-saintongeais (langue d'oïl) en distinguant cinq zones principales qu'il identifie en s'appuyant sur onze critères. On trouvera ci-dessous la présentation de ces zones, condensée par nous.

Zone A : Parlers occitans bien caractérisés.

A1 – Secteur le plus conservateur : l'on y conserve parfaitement le rythme occitan – Article « lo » [lu] (*le*) au masculin singulier.

A2 – Parler encore très pur, mais avec quelques particularités :

article « le » [lə] au masculin singulier,

« -a » final atone souvent peu solide au singulier : ex. « la chabra » [la tʃabrə], (*la chèvre*)

« -ier » final souvent réalisé [ji] : ex. « nòsilhier » [noziji] (*noisetier*)

A2a : vers Brillac, on relève une certaine confusion entre « en » [ɛ̃] et « an » [ã]. Ex. « las femnas » [lɑ fãnɑ] pour [lɑ: fɛ̃nɑ:] (*les femmes*) ainsi que l'emploi de [by] pour « buòu » (*bœuf*) et [jy] pour « uòu » (*œuf*),.

A2b : vers Confolens, « las femnas » est prononcé à l'occitane, mais on note [by], [jy].

A2c : vers Chasseneuil, on a bien « femnas », « buòu », «uòu », mais des oïlismes apparaissent dans le rythme de la phrase , ainsi que quelques palatalisations de pl, bl, fl.

A2d : vers La Rochefoucauld, ces palatalisations deviennent plus fréquentes : « plen » [pjɛ̃] (*plein*) – «umblement » [œ̃bjəmã] *(humblement)*

A2e : vers Chazelles et Rougnac, la marque périgourdine est plus sensible encore : « buòu », « uòu », « dau », « nòsilhier », mais l'article est en général [lə] au masculin singulier, et la fermeture jusqu'à [u] du latin vulgaire U est douteuse : « flòr » pour « flor », « *leur* » pour « lor ».

A3 : la plupart des critères occitans sont solides.

On est dans la zone des [ɛ] qui se prolonge vers Saint-Junien, Rochechouart, Châlus et Nontron.

Ces différences de détail n'empêchent nullement le rattachement de toute la zone A à la langue occitane.

Zone B : Parlers mixtes à dominante occitane

La zone B conserve une majorité de traits occitans puisque six à huit critères sont représentés sur les onze choisis. Sur le plan lexical, la majorité va aux mots d'oc.

Mais la proportion de traits de langue d'oïl est beaucoup plus forte qu'en zone A, au point de gêner parfois l'intercompréhension. :

- fréquence des voyelles nasales,
- abandon du « -a » final occitan, même au pluriel,
- - fréquence des palatalisations de type poitevin-saintongeais :
  ex. [tabjə] (*table*) , [fjur] (*fleur*)

B1 (vers Abzac) : la moitié des critères sont encore occitans. Ce secteur pratique peu la palatalisation, mais confond [ã] et [ɛ̃].

B2 (vers Épenède, Alloue) la consonne intervocalique –d- est plus souvent réduite. Des formes d'oïl et d'oc sont employées concurremment : « annèie » / « annada » (*année*)-

« jornèie » / « jornada » (*journée*) - « veillées « / « velhadas ».
La confusion existe aussi entre [ã] et [ɛ̃].

B3 (vers Ambernac, Saint-Claud, Cellefrouin, Saint-Mary)
La moitié des critères d'oc sont encore solides. Ce secteur est plus conservateur que B2 : on a toujours « jornada » , « velhada », « Nadau ». et la confusion entre [ã] et [ɛ̃], quoique habituelle, est moins systématique.

B4 Agris, Villemalet, proches d'Angoulême, sont davantage influencés par le saintongeais.

B5 (vers Dignac) On y trouve plus de la moitié des critères occitans.
Ce secteur, le plus conservateur de la zone B, emploie « buòu » (*bœuf*), « uòu » (*œuf*) , « plejar » (*plier*), et garde le [a] final occitan au pluriel. Mais le rythme de la phrase est calqué sur le saintongeais et le phonème [œ] devient très fréquent : « leur ».
L'ensemble de la zone B, diversement jugé par les auteurs : comme occitane par Michon (1844) et Ronjat (1930) ; comme « parlers mixtes à dominante d'oc ». par Tourtoulon et Bringuier (1876) ; comme occitane par Pignon (1960) et pour Coq, il s'agit d'un « occitan périphérique, marqué par l'influence d'oïl ».

Zone C : Parlers mixtes sans dominante précise
En zone C, les critères occitans équivalent à peu près ceux de langue d'oïl. La non-diphtongaison de « tres », « fe », le maintien du A accentué latin (« prat », « chabre ») sont généralement solides, ainsi que l'infinitif en –ar. En revanche, les voyelles nasales sont généralisées, le rythme de la phrase est français.

C1 La sous-zone (Pleuville, Benest, Champagne-Mouton) emploie l'article féminin pluriel « *les* », abandonne le A tonique latin dans un grand nombre de cas, utilise beaucoup de mots poitevins ou français.

C2 (Chassiecq, Valence, Sainte-Colombe) : dans cette sous-zone, un certain nombre de critères occitans ont disparu (participe passé, introduction de mots d'oïl …). La palatalisation du [k] et du [g] apparaît, ainsi que l'emploi du *h* aspiré remplaçant le [G] occitan ou français.
La zone C est difficile à classer. La dominante d'oc semble l'emporter chez les sujets les plus âgés, celle d'oïl chez les plus jeunes.

Zone D : Parlers mixtes à dominante d'oïl
Dans cette zone, la dominante d'oïl devient très nette : abandon des infinitifs en –ar, généralisation des voyelles nasales, disparition du A tonique latin dans la plupart des cas, lexique de type poitevin ou saintongeais, etc. Quelques traits occitans subsistent néanmoins.
En D1 (Nanteuil, Saint-Gourson, Couture) on relève quelques mots occitans. Le –t- intervocalique subsiste dans quelques cas, ainsi que les participes passés en –at.
En D2 (Saint-Front, Saint-Angeau, Jauldes) le A tonique latin est encore conservé dans quelques cas, de même que l'imparfait en « -abam » et que les articles « los » et « las ».
Mais cette zone pourrait être rattachée au domaine d'oïl.

Zone E : Parlers d'oïl bien caractérisés
Même si quelques traits rappellent que jadis ces parlers furent de type occitan, pour l'essentiel les traits de la langue d'oïl sont puissamment affirmés dans toute la zone.

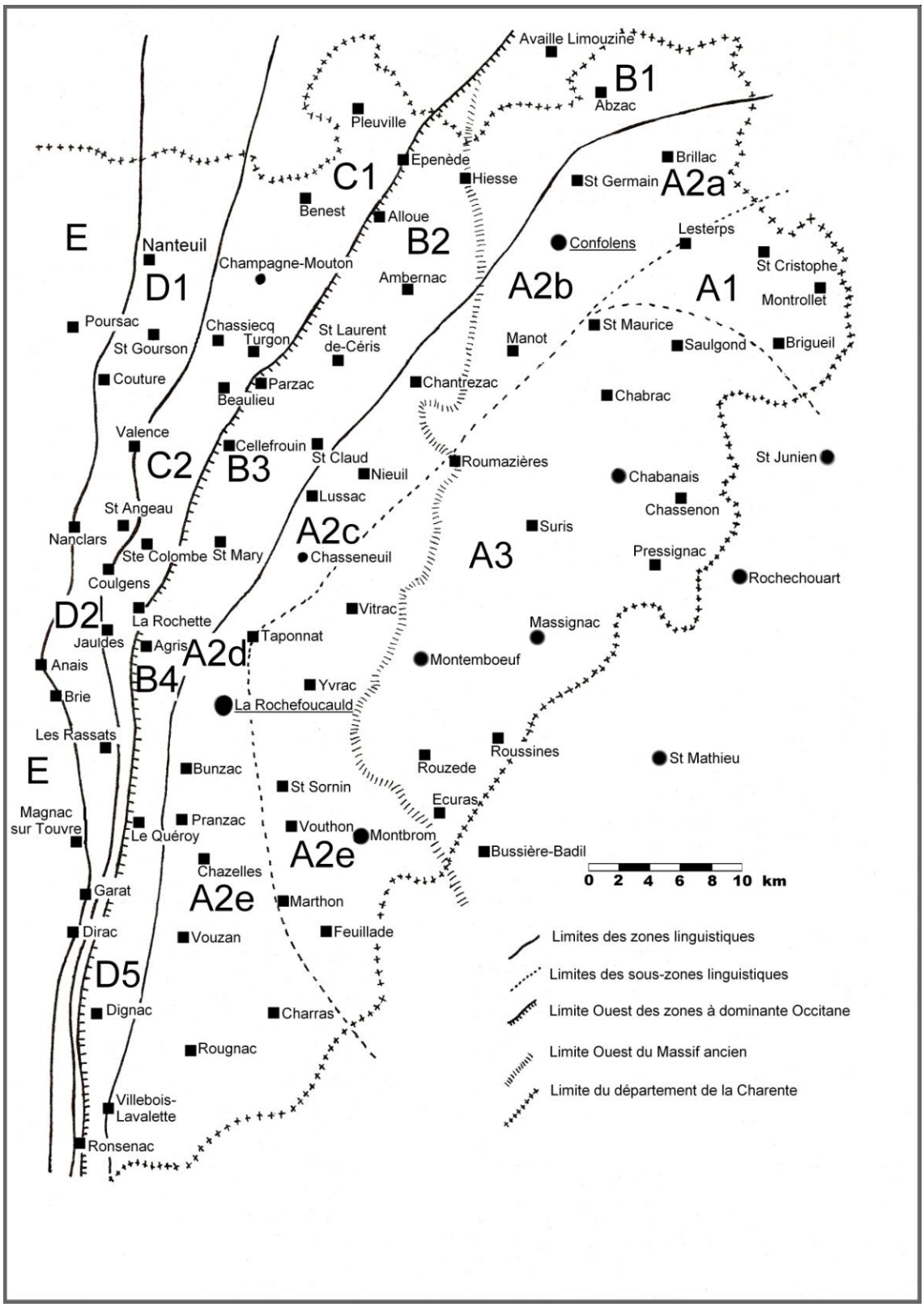

Carte établie par Marcel Coq

***Lemouzi* n°52, octobre 1974**

Annexe 3 Textes du Confolentais antérieurs à la fin du XXème siècle

Annexe 3.1 François Rempnoux ***Les Amours de Colin & Alyson*** **, 1641** (éd. Ch. Bonnet, 2001)

ACTE PREMIER

COLIN

Deipuey qu'Adam fut fat (lou permié/malhuroú)
Jusqu'au jour qu'io naquy, s'ey eu veú / amouroú
Qu'ayé may endurat de langour et de pene.
I'ay couat durant cinq an au fon de ma peytrene
Tant de braze et de fiot soú lâ cendrey d'amour
Per la bell' Alyson (qu'ey selon mon humour
Une rare beutat) que i' en crebe et souspirei.
Et ne la veye point qu'aussy tó io n'admirei
Son visage rien. Son tein blan comme lat.
Soú oeuil tan amitoû si bien emprunelat.
Sa bouche de courau. Si rouge et si vermeille.
Soû beu tettoû redon. La n'a point sa pareille,
Si vou l'ouvia chanta. La fay lou roussignou
Et danse miey pié nud qu'en deu soular tut niou. // (p. 4)

Traduction

Depuis qu'Adam fut créé (le premier malheureux)
Jusqu'au jour où je naquis, s'est-il vu un amoureux
Qui ait plus enduré de langueur et de peine ?
Cinq ans durant au fond de ma poitrine ont couvé

Tant de braise et de feu sous les cendres d'Amour
Pour la belle Alyson (qui est à mon idée
Une rare beauté) que j'en éclate et soupire.
Et je ne la vois point qu'aussitôt je n'admire
Son visage riant, son teint blanc comme lait
Son œil plein d'amitié aux si belles prunelles
Sa bouche de corail si rouge et si vermeille
Ses superbes seins ronds ; elle n'a pas sa pareille.
Si vous l'entendiez chanter, elle contrefait le rossignol
Et danse mieux nu-pieds qu'avec des souliers neufs.

ANNEXE 3.2

« Traduction de la Parabole de l'Enfant Prodigue, en patois limousin d'une partie de l'arrondissement de Confolens, département de la Charente, envoyée, en 1806, par M. MÉMINEAU, sous-préfet », *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tome VI – 1824 – p. 493.

11. Y avio u n'haumé qu'avio doûe éfan.

12. E lé pûs jouné disset à soun paîré : Moun paîré, baillà mé la porcié deue bé qu'i podé preteindré, é lé paîré lourr partagét soun bé.

13. Quauquais jourr aprey, quan v'agué asseinblêt tou quo qué li revenio, le pûs jouné s'ein annet dint eun pay bien louein, aint hu fricassét tou soun bé ein ménan la vito d'eun chetî et d'eun fumélié.

14. Qaun v'agué tou meingêt din lé pay ainté v'airo, quo y agué uno grando famino et din queue tein qui hu coumeincét a sainti l'indigenço.

15. Hu décampé é sé metté vâlé châ eun bourgeâis dé queu pay, qué l'ainvoyét din sa campagno per garda loûë porr.

16. V'aguess' étêt forr contein dé bien eimpli sa panço dé lâ calofâ qué loûë pormeingeavan, mâ nermo né li ain baillâvo.

17. Quant à la fî v'agué reintrêt ein li méime, hu dissét : Cambé n'y o quo pâ de vâlaîs châ moun paîré qu'an deue pô maîs qu'i n'ein volein peindein qu'eu y einragé dé fan.

18. Quo faut qu'i bougé : y m'ein irais trouba moun paîré é y li dirais : Moun paîré, y ais fautê countré lé boun Dî é countré vou.

19. Quo ne mé mérito pûs d'étrê noumé votr' efan : suffrissés tan soulablomein qu'i vou servisse avaqué votraîs valaîs.

20. Hu boujo é vaïs trouba soun paîré. Quoiqu'hu fisso einkeira louein, v'é trâvû per queue pairé a qui hu fê pite, lé paîré courr' à li, li souto où caw é l'embrasso dé tou soun cœur.

21. =L'efan li dissét : Moun paîré, y ais fautê countré le boun Dî é countré vou ; quo ne mé mérito pûs d'étré noumê votr' efan.

22. Din queu tein qui lé paîré disset à soû valaîs : apporta mé tout hoûré sa pûs beylo roubo é campa lo sur li ; metteiz-li lun anneûe ou dey é deue souliés ou piés.

23. Menâ é tuâ lé vedeûe grâ : fasein bouno charo é divertissein nou.

24. Car moun efan êró morr, é v'é ressuscitê : v'airo perdu et v'é retroubé. Y sé metétein don à faire bounbanço.

25. L'ainê, qu'èro à la campagno, ein reveinguét ; coum' hu s'apréchâvo de la méjou dé soun paîré, v'einteindé la musico et la danso.

26 . V'appellé eun deue valais de soun paîré é li damandé quo qué qu'ou êro.

27. Lé valé li repoungué : Voutré fraîré é reveingu, é coum' hu l'o retroubê ein bouno santê, vautré paire ó fê tua lé vedeûe grâ.

28. Bien fachê dé quo qui, l'ainê né vougué pâ eintra, mâ lé paîré étant sorti per l'ein preja,

29. Hu repounguét é dissét à soun paîré : Quo y o tan d'annâdâ qu'i vous servisse, y n'ais jamais manquê ein ré à voutrais coumandamein, é avaqué quo vou ne m'avé jamais baillê eun quitté chabreue per mé régala avaqué moue amis.

30. Mâ tout oussi taut qué vautr' éfan qu'o tout mengê soun bé avaqué dé chetivâ fumélâ é reveîngû, v'avé per li fê tua eun vedeûe gra.

31. Lé paîré li dissé : Moun éfan, vou sé toujours avaqué mé é tou quo qu'i ais é bé per vou.

32. Mâ faûllio bé faire bounbanço, ni maîs bien s'amusa ; perço qué vautré fraîré êró morr, v'é ressuscitê ; perço qué v'êro perdu é v'é retroubê.

Annexe 3.3 ***Le Noël de Theuet en patois du canton de La Rochefoucauld*****,** avec une introduction et des notes, publié par M.A. Favraud, Angoulême -1889.

1
-

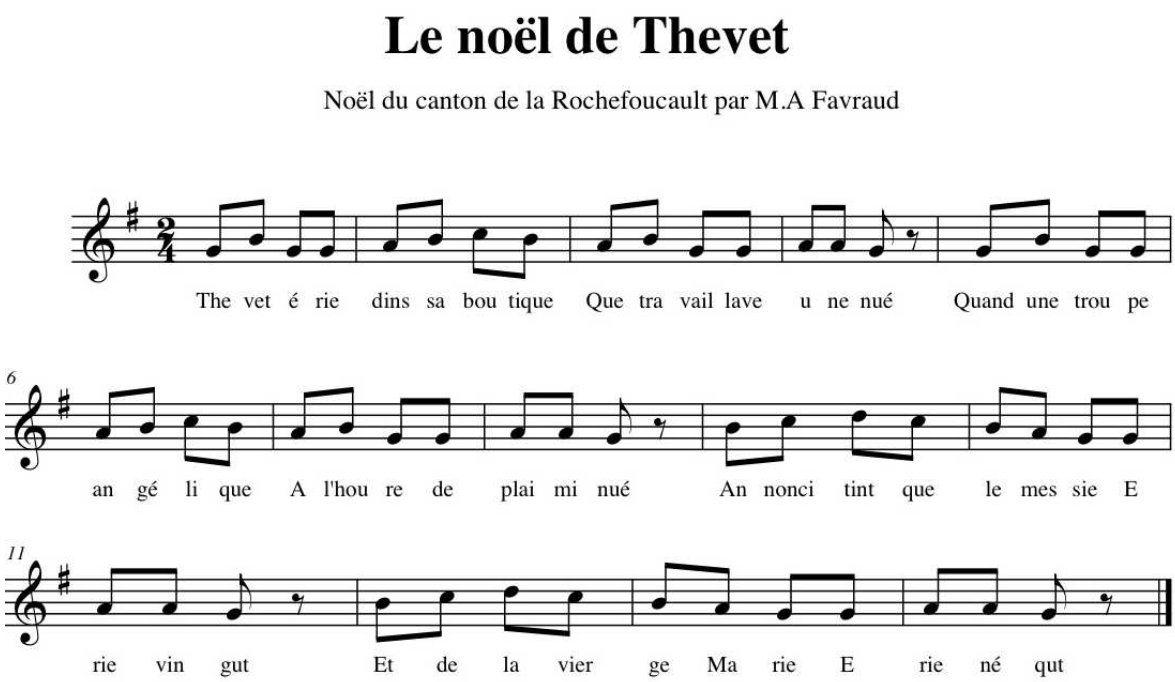

THEUET érie dïns sa boutique

Que travaillave, une nué,
Quand une troupe angélique,
A l'houre de plai minué,
Annoncitint que le MESSIE
Érie vingut,
Et de la vierge MARIE
Érie néqut.

2- OU sort vite dïns la rue
P'r écouta quis doux chants ;
Ou se tord, ou s'évertue,
Tant ou les trove touchants.
Ou vinguitint d'une file
Au *Cantou,*
Lous habitants de la *Ville*
Et de p'tout.

3-Parmi toute l'assimblade,
Li, braviment, se plaça ;
Chécun dounit une aubade
De quo qu'érie annonça.

1 – THEUET était dans sa boutique

Qui travaillait une nuit,
Quand une troupe angélique,
A l'heure de plein minuit,
Annonça que le MESSIE
Était venu,
Et de la vierge MARIE
Était né.

2 – Il sort vite dans la rue
Pour écouter ces doux chants ;
Il se tord, il s'évertue,
Tant il les trouve touchants.
Ils vinrent d'une file
Au Canton,
Les habitants de la Ville
Et de partout.

3 – Parmi toute l'assemblée,
Lui, bravement, se plaça ;
Chacun donna une aubade
De ce qui était annoncé.

Lous habitants de la *Ville*
Intritint,
Quiquis de la *Basse-Ville*
Et *Saint-Flleurint.*

Les habitants de la Ville
Entrèrent,
Ceux de la Basse-Ville
Et Saint-Florent.

Annexe 3.4

J.F. de Feydeau de St-Christophe La dévotis (manuscrit inédit)

L'un dit que la gens deu pays
Fasen beucop de proucessis.
Ma souvent la superstition
Se counfond dins la dévotion.
Un mao chaque saint po guari.
Dit un, coumo au nou fait suffri.
Faut s'essaya de lou counaisso.
Et louras bountas recounaisso.
Lous bien preja, n'y pas manqua.
Car lous saints ne pardounnent pas.
Is sount natrès, et per vengeanço
Poudriant perloungea la suffrenco.
Arribo quo un malard.
Au vaut saber d'ante au pervet.
Et l'un vait trouba no megiero
Que se dit esso un pao surciero.
La troubera d'enté pervet,
Per lo Ségur, lo malard.
Per opéra quelle merveillo
La se chiert d'un bouci de peillo.
La l'essillo en tant de boucis
Que nio de saints en paradis.
Sur chacun dis notro surciero
Mourmouno un mot de préjiero
Pui a chacun baillo lou noum
D'un saint – lo pu grand en renoum –
Saint Soupiri , saint Viturnio,
Et bien d'aotrès, tan que quo nio.
La se signo, et fait no crou

Sur chaque bouci de peillou.
Après sur l'aiguo d'uno seillo
La lous épends – grando merveillo !
Un tout soulet vint dins lo found.
Deu saint qu'un chercho qu'est le noum.
Au putôt en pèlerinage
Faut na vers se. Per queu vouyageo
Faut esse a jeun, ne pas mingea
Qua l'egleiso un ne sio tourna.
Per fré, per aiguo eet per tempèto
L'homo n'aurot reit sur sa teito.
Per las fennas, qu'est different
Louras capas la bréchérent
N'écarterent jamas la vio
Que deut segre la processio.
Predrent d'une man un lumet,
Tendrant dint l'autro un chapelet.
Aurent lous ueis toujours en terro,
Ne marcherant sur na tao peiro,
Autrement quo sirio manqua,
Et qua faudrio recoumença.
Ma, dès que la voto est chabado
Faut na faire uno regalado ;
Car on creit que sei esso gris
Niaut pas de bounas devotis.

J.P. de Feydeau de St-Christophe

Traduction

L'on dit que les gens du pays
Font beaucoup de processions.
Mais souvent la superstition

Se confond avec la dévotion.
Chaque saint peut guérir un mal,
Dit-on, comme il nous fait souffrir,
Il faut essayer de le connaître,
Et reconnaître leurs bontés.
Bien les prier, n'y pas manquer.
Car les saints ne pardonnent pas.
Ils sont têtus, et par vengeance
Ils pourraient prolonger la souffrance.
Arrive-t-il un malade.
Il veut savoir d'où cela provient.
Et l'on va trouver une mégère,
Qui se dit être un peu sorcière.
Elle trouvera d'où cela provient,
Pour le sûr, le malade.
Pour opérer cette merveille
Elle se sert d'un bout de chiffon.
Elle le déchire en autant de morceaux
Qu'il y a de saints en paradis.
Sur chacun d'eux notre sorcière
Marmonne un mot de prière
Puis à chacun elle donne le nom
D'un saint – le plus grand en renom –
Saint Sulpice, saint Victurnien,
Et bien d'autres, autant qu'il y en a.
Elle se signe, et fait une croix
Sur chaque bout de chiffon.
Après sur l'eau d'un seau
Elle les étend – grande merveille !
Un seul tombe au fond.
Du saint qu'on cherche c'est le nom.
Au plus tôt en pèlerinage
Il faut aller vers lui. Pour ce voyage

Il faut être à jeun, ne pas manger
Avant qu'à l'église on ne soit retourné.
Par temps de froid, de pluie et de tempête
L'homme n'aura rien sur sa tête.
Pour les femmes, c'est différent.
Leurs capes les couvriront,
Elles ne s'écarteront jamais du chemin
Que doit suivre la procession.
Elles prendront d'une main un cierge,
Tiendront dans l'autre un chapelet.
Elles auront les yeux toujours à terre,
Ne marcheront pas sur telle pierre,
Autrement ce serait raté,
Et il faudrait recommencer.
Mais, dès que la cérémonie est terminée
Il faut faire la fête ;
Car on croit que sans être gris
Il n'y a pas de bonnes dévotions.

Annexe 3.5 *Le Républicain Confolentais*, 1929

FRANCILLET A JEANOTOU

Mon cher Jeanotou,

Vraîmint, i ne sés pès chançoux. Mé qu'atindio avaque impatienço que lès Electies tornessant, per pouder votè inquère une vet à Saint Moursi, ni écri à Jeannet et Pierrissous, et aussi à té, tellamint i éro malate, per vous recoumandè de faire votre possible per nôtrèis cousseillers sortants.

I savio bé qu'is n'aviant point besoin qu'un leur aidasso ; mès per simplo recounaissinço et aussi per lous incouragè à countinué, nous duvians lui aidè.

In quatre ans in effet, is maï fat que lous autrèis in quarante ans ; et la communo a tellamint changea intre lurs mès, qu'un crérit qu'uno fée bienfaisanto a passa et d'un cop de sa baguetto magiquo a tout transforma. Et noun sulomint la routo de Chès-Guilloux est in chantier, mès lous ouvriers sount in train d'aiguè le chamin de Chès-Barusseu, moun chami à mé, quoi ; et dire, mé que ne sès pertant point un ingrat, qu'i n'aï pougu re faire per quello brévo gint. I vao n'in faire suramint uno segoundo maladio.

Enfin, is ant éta tous élus quand même ; qu'est donc preuvo que lous Electours ont recounaigu que qu'est deus bous Couseillers que font bien leur service. Pertant leurs adversaires in ant bien dit sur is ; mès qu'est bé sur le Mairo et queu paobre Cliapoao qu'is ant tapa le maï. Is ant bé tapa beucop aussi sur Vergniao le marchand de vi, Pinot de Lesterio, et Chavalier de Chès-Barusseu, que d'après quaucus n'éro pès la « Lumiéro deu Coussei » ; mè re n'y o fat, et is ant éta élus tous 16 quand méme. Lès « Lumiérès » de quis Moussurs ant éta de les « Obscuritas », et qu'est les « Obscuritas deu Coussei » que sount de lès vraies « Lumiérès ».

Ma naure me légissé dans *le Journal de Confolens* un article que disio que « petit à petit lous aveuglièrs de Saint-Moursi recouvririant lo vudo ». Pès d'abord ; qu'est las « Lumiérès deu Coussei » que lous éblouissint et lous attirint vers iellès. Et is ant bien rasou ; is sount segurs ainsi que la communo ne tornero pès dins le quasi

néant inte la soumeillèvo depuis longtimps.

L'article disio aussi que Saint-Moursi éro uno mèro « stagnanto ». Din touto mèro « stagnanto » ou pès, ca deu y aver de lès galiaudès, et in effet, ca n'in fit trapa le 5 au ser, et de lès bravès per ma fet.

I ant l'air de se foutre de la gint ; eh bé ! qu'is sachant bien que lous Saint-Moursi ne sount pès pus bétiès qu'aillours, qu'is vigint aussi cliar que dins lès coumunès vesinès, et que lous Républicains de Saint-Moursi ne se dégounflerant qu'à la mort. D'aillours, le noum de « Saint-Maurice-des-Lions » n'a pès éta bailla à Saint-Moursi per de lès prunès.

Is tornint perlè deu Groupe scolaire, disint que le Mairo vaï bazardè la Mairerio, que ca feron augmentè lous Impôts, et que saï y a de maï ; c'est-à-dire qu'is sount tous bien choquas, et ne sachant pus que dire, is baffouillint.

Eh bé ! le Mairo sero nouma Diminche, et en avant la musiquo. Dins lous 6 ans à veni, nôtrèis Conseillers feront inquère de boun boulot ; et au bout de lur mandat, is aurant tellamint bien travailla que lous Electours serant countints de lous renommè. Une autre vet. D'aillours, tu sais bé qu'un dit que « Tant maï un changeo d'ène, pus mao mounto un est » ; eh bé ! sés coumparasou, per la mémo rasou, quand un a de bous Cousseillers, un lous guerdo. Et qu'est co que lous Electours ant fat et ferant inquère.

Adi, Jeanotou, i te sère bien la mo.

FRANCILLET

Francillet à Jeanotou,

Mon cher Jeanotou,

Vraiment, je ne suis pas chanceux. Moi qui attendais avec impatience que les élections reviennent, pour pouvoir voter encore une fois à Saint-Maurice, [*je n'ai pu*]*ni écrire à Jeannet et Piarrissou, et aussi à toi, tellement j'étais malade, pour vous recommander de faire votre possible pour nos conseillers sortants.*

Je savais bien qu'ils n'avaient point besoin qu'on les aide ; mais par simple reconnaissance et aussi pour les encourager à continuer, nous devions les aider.

En quatre ans en effet, ils ont plus fait que les autres en quarante ans ; et la commune a tellement changé entre leurs mains, qu'on croirait qu'une fée bienfaisante a passé et d'un coup de sa baguette magique a tout transformé. Et non seulement la route de Chez Guilloux est en chantier, mais les ouvriers sont en train d'arranger le chemin de Chez Barusseau, mon chemin à moi, quoi ; et dire, moi qui ne suis pourtant point un ingrat, que je n'ai pu rien faire pour ces braves gens. Je vais en faire sûrement une seconde maladie.

Enfin, ils ont été tous élus quand même ; c'est donc preuve que les électeurs ont reconnu que c'est de bons conseillers qui font bien leur serviCe. Pourtant leurs adversaires en ont bien dit sur eux ; mais c'est bien sur le maire et sur ce pauvre Clapaud qu'ils ont tapé le plus. Ils ont bien tapé beaucoup aussi sur Vergnaud le marchand de vin, Pinot de Lesterie, et Chevalier de Chez Barusseau, qui d'après quelques-uns n'était pas la « Lumière du Conseil » ; mais rien n'y a fait, et ils ont été élus tous les 16 quand même. Les « Lumières » de ces Messieurs ont été des « Obscurités », et c'est les « Obscurités du Conseil » qui sont de vraies « Lumières ».

Ma bru m'a lu dans le Journal de Confolens un article qui disait que « petit à petit les aveugles de Saint-Maurice recouvreraient la vue ». Pas d'abord ; c'est les « Lumières du Conseil « qui les éblouissent et les attirent vers elles. Et ils ont bien raison ; ils sont sûrs ainsi que la commune ne reviendra pas dans le quasi-néant où elle sommeillait depuis longtemps.

L'article disait aussi que Saint-Maurice était une mare « stagnante ». Dans toute mare « stagnante » ou pas, il doit y avoir des grenouilles, et en effet il en fut attrapé le 5 au soir, et des belles par ma foi.

Ils ont l'air de se foutre des gens ; eh bien ! qu'ils sachent que les habitants de Saint-Maurice ne sont pas plus bêtes qu'ailleurs, qu'ils voient aussi clair que dans les communes voisines, et que les Républicains de Saint-Maurice ne se dégonfleront qu'à la mort. D'ailleurs, le nom de « Saint-Maurice-des-Lions » n'a pas été donné à Saint-Maurice pour des prunes.

Ils reparlent du Groupe scolaire, disant que le maire va bazarder la Mairie, que ça fera augmenter les impôts, et que sais-je de plus ; c'est-à-dire qu'ils sont tous bien choqués, et ne sachant plus que dire, ils bafouillent.

Eh bien ! le Maire sera nommé dimanche, et en avant la musique. Dans les six ans à venir, nos conseillers feront encore du bon boulot ; et au bout de leur mandat, ils auront tellement bien travaillé que les électeurs seront contents de les nommer à nouveau. Une autre fois. D'ailleurs, tu sais bien qu'on dit que « plus on change d'âne, plus mal monté on est » ; eh bien ! sans comparaison, pour la même raison, quand on a de bons conseillers, on les garde. Et c'est ce que les électeurs ont fait et feront encore.

Adieu, Jeanotou, je te serre bien la main.[68]

FRANCILLET

[68] Traduit par nous.

Annexe 3.6 Extrait de *Pays Confolentais.* *Poème Régional en deux parties avec présentation de chants et danses appartenant au folklore Fêtes, dialogues et « niorles » en langage du crû* par Jacques Corderoy du Tiers -Imprimerie de « L'Abeille de Saint-Junien » - MCMXXXVII.

Scène II – Le mois de février

p. 18 CARNAVAL

« Lu diable m'empue ! … Ne pode pas demourâ chaz vous … Lu Carême m'o foutu soun pied din lu darier, et vous m'en vesei tout couyouna … Ah ! villo de Coufoulens, coumo io te regrète !...

Din votre pays, lo gent sount si brâveis et si houspitaliers – et de si boun apeti, bougre ! – Si vous lour mettias à châcu no sounetto au babignou, quand minjen lour fricot, entendrias no bravo carillounado …

Vous foute moun billet qu'is m'an bien trata. Chaz moussur Durand, à l'Hôtel de la Veniâno, i' ai minja daus pâtis de fège-gras, que lu boun Di n'o rè enventa de meliour ! A l'Hôtel Nuveu, chaz Elie, chaz lu Bourdier sur la Maliado, chaz Germain Lévêque, chaz Josè ; chaz lu Tournier, chaz lu Cordeau, lous cousinieis et las cousinieiras m'an sarvi : las carpas de lo rivieiro, las truchas dau Goueire ob de l'Issôrio, lous gigots de moûtou, lous champognos farcis, lous grillous de porc, et lous coufits d'àucho ; lous gâteus de Lasnier, de Moreau et ses briochas si bounas que n'en-ai rampli moun bissac …

I' ai bégu tout moun counten lu vi dau crû, lu bourdeu mai lo fino … et i' ai fa sautà tous lous boutous de moun gilet … Sai meimo un piti sadoû ».

Traduction

Le diable m'emporte ! …. Je ne peux pas demeurer chez vous … Le Carême m'a fichu son pied dans le derrière, et vous m'en voyez tout couillonné … Ah ! ville de Confolens, comme je te regrette ! …

Dans votre pays les gens sont si gentils et si hospitaliers – et de si bon appétit, bougre ! – Si vous leur mettiez à chacun une sonnette au menton, quand ils mangent leur fricot, vous entendriez une jolie sonnerie …

Je vous fiche mon billet qu'ils m'ont bien traité. Chez Monsieur Durand, à l'Hôtel de Vienne, j'ai mangé du pâté de foie gras, que le Bon Dieu n'a rien inventé de meilleur ! Au Nouvel Hôtel, chez Elie, chez Bourdier sur (la place de) la Mayade, chez Germain Lévêque, chez Joseph, chez Tournier, chez Cordeau, les cuisiniers et les cuisinières m'ont servi : les carpes de la rivière, les truites du Goire ou de l'Issoire, les gigots de mouton, les champignons farcis, les grillons de porc et les confits d'oie ; les gâteaux de Lasnier, de Moreau et ses brioches si bonnes que j'en ai rempli mon bissac …

J'ai bu tout mon content le vin du cru, le bordeaux et même la fine … et j'ai fait sauter tous les boutons de mon gilet … Je suis même un peu soûl [69]».

[69] Traduit par nous.

Table des matières

			Page
Sommaire			7
Conventions graphiques et abréviations			9
Introduction			13
	1 Composition du corpus		16
	2 L'édition		17
	3 Etat des lieux : la recherche autour de l'édition de contes		22
PREMIERE PARTIE Le contexte linguistique : situation du Confolentais dans le domaine linguistique occitan			27
1	Délimitation géolinguistque interne		29
	1.1	Limites géographiques du domaine occitan	30
	1.2	Traits linguistiques spécifiques de l'ensemble occitan	32
		1.2.1 Traits phonétiques	32
		1.2.2 Traits morphologiques	34
		1.2.3 Traits syntaxiques	35
		1.2.4 Traits lexicaux	36
2	Délimitation géolinguistique interne : nord occitan, limousin et confolentais dans l'espace linguistique occitan		37
	2.1	Limites géolinguistiques de l'espace nord occitan	38
		2.1.1 Traits linguistiques communs au nord occitan	38
		2.1.2 Traits spécifiques du nord occitan limousin	40
	2.2	L'occitan confolentais, entre Haut-Limousin et Croissant	43
		2.2.1 Trais communs à l'occitan confolentais et au haut-limousin	43
		2.2.2 Traits spécifiques de l'occitan confolentais	47
3	Situation sociolinguistique contemporaine		54
	3.1	La dynamique diglossique	54
		3.1.1 Jalons historiques	54
		3.1.2 Pratique orale de l'occitan aujourd'hui	55
		3.1.3 Lire en occitan	57
	3.2	Nouvelles pratiques	59
		3.2.1 Apprentissage scolaire de l'occitan	59
		3.2.2 Développement d'une culture occitaniste	60
	3.3	Lire des contes en occitan	62
		3.3.1 L'édition de contes de tradition orale	62
		3.3.2 Le public	63

DEUXIEME PARTIE : DE LA COLLECTE VERS L'EDITION : CORPUS DE CONTES ET GRAPHIE DES TEXTES OCCITANS DU CONFOLENTAIS			67
1	La collecte		69
	1.1	Le corpus	69
	1.1.1	Conditions d'enquête	69
	1.1.2	Conduite des enquêtes	71
	1.2	les conteurs	75
	1.2.1	Pratique et vécu de l'occitan	74
	1.2.2	Quatorze conteurs	75
	1.3	les contes	
	1.3.1	Contes merveilleux	83
	1.3.2	Contes facétieux	
	1.3.3	Contes d'animaux	86
2	La langue des conteurs		87
	2.1	Pierre Lacroix (Montrollet) : le nord occitan confolentais oriental	87
	2.2	Françoise Pignier et François Villéger (Lesterps et Saint-Christophe) : le nord occitan confolentais central	93
	2.3	Alexandre Burbaud, Firmin Sardin, Yves Tisseuil, Louis Dumont, Anonyme (Saint-Maurice-des-Lions et Manot) : le nord occitan confolentais méridional	98
	2.4	Valentin Degorce et abbé Elie Dupic (Brillac/Saint-Christophe) : deux idiolectes nord occitans confolentais hybrides	101
	2.5	Henriette Croisard, Jean-Marie Courivaud, Gabriel Audonnet et Odette Vignaud (Esse): l'occitan confolentais nord-occidental	107
3	Les éditions antérieures		116
	3.1	Sans référence à une norme graphique occitane	116
	3.1.1	François Rempnoux Les Amours de Colin & Alyson	117
	3.1.2	La Parabole de l'enfant prodigue	120
	3.1.3	Le Noël de Theuet	121
	3.1.4	La Dévotis	123
	3.1.5	Francillet à Jeanotou, *Le Républicain Confolentais*	125
	3.1.6	Théâtre : Pays Confolentais.Poème régionall (Corderoy du Tiers)	127
	3.2	Vers une graphie normalisée	128
	3.2.1	La question de la graphie au XIXème siècle en Limousin	129
	3.2.2	La question de la graphie pour l'ensemble des parlers d'oc au XIXème siècle	133
	3.2.3	La question de la graphie au X Xème siècle	135
	3 .2.4	Vers une graphie normalisée de l'occitan limousin	138

TROISIEME PARTIE TRANSCRIRE LE CONTE ORAL OCCITAN : LES CHOIX GRAPHIQUES, ENTRE GRAPHIE COMMUNE ET GRAPHIE LOCALISEE			143
1	De l'oral à l'écrit : quel « respect » de l'oral ?		146
	1.1	Les limites de la transcription	146
	1.1.1	Suppression de l'intonation, des inflexions de la voix...	146
	1.1.2	Modification des copures et pauses, du rythme...	147
	1.2	Une transcription précise	147
	1.2.1	Morpho-syntaxe : correction et reformulation	148
	1.2.2	Lexique : formes hybrides, mots empruntés...	151
	1.2.3	Graphie/Phonie	154
2	Des principes à la réalisation : quels choix ?		155
	2.1	Les orientations	155
	2.1.1	Une graphie : la graphie classique adaptée à l'occitan limousin	155
	2.1.2	Deux types d'édition	156
	2.1.3	Trois transcriptions	157
	2.2	Choix graphiques adaptés aux types d'éditions	158
	2.2.1	Choix graphiques pour une édition large des contes du corpus	158
	2.2.2	Choix graphiques pour une édition locale	160
	2.2.3	Transcription phonétique	161
		Conte C1 Pierre Lacroix Marle o merlata ?	162
		Conte C2 Françoise Pignier L'esmochet e lo chavan	166
		Conte C3 Valentin Degorce Piarisson vai a l'escòla	168
		Conte C4 Yves Tisseuil Le bisolhaire	172
		Conte C5 Jean-Marie Courivaud Le lance-peire	174
Conclusion			177
Contes de l'est du Confolentais		de Pierre Lacroix	182
		Françoise Pignier	206
		François Villéger	246
		Alexandre Burbaud	262
		Firmin Sardin	264
		Yves Tisseuil	266
		Louis Dumont	268
		Anonyme	270
		Valentin Degorce	274
		Elie Dupic	282
		Henriette Croisard	300
		Gabriel Audonnet	312
		Odette Vignaud	320
		Jean-Marie Courivaud	322
Bibliographie			335
Annexes		Annexe 1	345

	Annexe 2	355
	Annexe 3	357
Table des matières		373